

U d' / of Ottawa



39003000378603











318-1A-31

①

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE  
DES  
SCIENCES SOCIOLOGIQUES

XII



L'ALLEMAGNE EN 1848



61

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIOLOGIQUES

---

# L'ALLEMAGNE EN 1848

---

KARL MARX  
DEVANT  
LES JURÉS DE COLOGNE

---

RÉVÉLATIONS  
SUR LE  
PROCÈS DES COMMUNISTES

PAR  
**Karl MARX**  
Traduit de l'allemand par  
**Léon REMY**

---

PARIS  
LIBRAIRIE C. REINWALD  
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS  
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

---

1901



HX

273

.M22

1901

## INTRODUCTION

---

« Révolution et Contre-Révolution en Allemagne » ou « l'Allemagne en 1848 », forme une série d'articles publiés par Marx en anglais dans la *Daily Tribune* de New-York, en 1851 et en 1852.

La fille de l'auteur, Eleanor Marx, les a réunis et publiés en volume<sup>1</sup>; c'est à cette édition que nous avons emprunté les titres placés en tête des chapitres.

K. Kautsky en a fait paraître une traduction allemande en 1896, chez Dietz, à Stuttgart<sup>2</sup>.

Nous croyons utile de donner quelques renseignements sur l'organe qui a inséré les correspondances de Marx, sur les conditions dans lesquelles se trouvait ce dernier au moment où il les a composées<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Revolution and Counter-Revolution or Germany in 1848*, by Karl Marx, edited by Eleanor Marx Aveling. London. Swan Sonnenschein, 1896.

<sup>2</sup> *Revolution und Kontre-Revolution in Deutschland*, von Karl Marx, ins Deutsche übertragen von K. Kaustsky. Stuttgart. Verlag von I. H. W. Dietz, 1896.

<sup>3</sup> Les renseignements qui suivent ont été tirés des préfaces

Sur la situation générale de l'Europe et des partis révolutionnaires de cette époque Engels nous renseigne assez complètement dans la préface qu'il écrivit pour l'édition de propagande des « Révélations sur le procès des communistes de Cologne », et qui se trouve reproduite en tête de la seconde partie de ce volume. Certaines affirmations, certaines prédictions que les faits ont démenties y sont suffisamment expliquées.

Quant à l'organe qui accepta les articles de Marx, le *Daily Tribune de New-York*, c'était un journal à tendances fouriéristes. Il est aujourd'hui parfaitement réactionnaire. Il avait été créé en 1841 par Horace Greeley, fouriériste militant et fondateur de la célèbre « phalange » de Brookfarm. L'un des sociétaires de celle-ci, Dana, fit, au cours d'un voyage à Londres en 1848, la connaissance des réfugiés allemands, en particulier de Freiligrath. A son retour en Amérique, il devint rédacteur en chef de *la Tribune* (1851) et offrit à Marx d'y collaborer probablement sur les indications de Freiligrath.

Marx avait quitté l'Allemagne en 1843, après la suppression de la *Rheinische Zeitung*, et se

dont Eleanor Marx et Kautsky ont fait précéder les éditions anglaise et allemande.

rendit d'abord à Paris. Bientôt il fut expulsé de France, puis de Belgique. Après la révolution de 1848, il put rentrer dans le premier de ces pays, qu'il quitta d'ailleurs bientôt pour aller publier en Allemagne, à Cologne, la *Neue rheinische Zeitung*. Cette publication fut à son tour supprimée, et Marx revint en France, avec sa famille. Mais les temps avaient déjà changé, et il fut obligé d'en partir encore une fois ; il se rendit à Londres où il s'établit définitivement.

Marx a commencé à collaborer à la *Tribune* au moment où ses conditions d'existence étaient des plus précaires. Ses principaux collaborateurs étaient Bruno Bauer, Bayard, Taylor, Ripley, etc. C'est dans ce même journal que Marx a publié ses articles sur les relations de lord Palmerston avec le Gouvernement russe.

Dana rendit à Marx un signalé service : il lui permit de vivre et de se livrer aux travaux économiques qui allaient l'absorber à peu près complètement. Il lui fournit, en outre, le moyen de se disculper d'infâmes accusations. Vogt, dans une brochure publiée en 1859, avait reproché à Marx de « vivre de la sueur de l'ouvrier » ; la *National Zeitung*, renchérissant encore, l'accusa de recevoir des subsides de la police et de fabriquer de faux billets. Le procureur de Berlin ayant refusé

de donner suite à une plainte déposée par Marx, celui-ci se trouvait désarmé, quand Dana lui écrivit une lettre où il le disculpait entièrement; il expliquait que Marx était un des collaborateurs les mieux payés, disait le haut prix en lequel on tenait ses correspondances et lui témoignait enfin publiquement toute son estime.

Les articles de Marx complètent nécessairement son *XVIII Brumaire*<sup>1</sup>; tous deux se rapportent à la même époque. Ils ont été écrits en 1851 et 1852, alors que Marx ne se trouvait que depuis dix-huit mois à Londres.

Cette série d'articles est restée inachevée. Elle contient dix-neuf articles au lieu de vingt. Le vingtième a peut-être été écrit; mais il n'a jamais paru. *La Tribune* était probablement trop absorbée, à cette époque, par une élection présidentielle. Ce dernier article devait être consacré à exposer quelles étaient les forces restées en Allemagne pour préparer les mouvements futurs. C'est de ce sujet que traitent les « Révélations sur le procès des communistes de Cologne, » que nos lecteurs trouveront au cours de ce volume. Le vide se trouvera ainsi comblé.

<sup>2</sup> Cf. *La lutte des classes en France. — Le XVIII Brumaire de Louis Bonaparte*, par Karl Marx, traduit de l'allemand par Léon Remy. Librairie Reinwald, Paris, 1900.

# L'ALLEMAGNE EN 1848

---

## CHAPITRE I

### L'ALLEMAGNE A LA VEILLE DE LA REVOLUTION

25 octobre 1831.

Le premier acte du drame révolutionnaire qui se jouait sur le continent a pris fin. Les « pouvoirs qui existaient » avant l'ouragan de 1848 sont redevenus les « pouvoirs existants ». Les gouvernants d'un jour, plus ou moins populaires, — gouverneurs provisoires, triumvirs, dictateurs, — avec leur cortège de représentants, commissaires civils, commissaires militaires, préfets, juges, généraux, officiers et soldats, sont rejetés sur des rives étrangères et « transportés au-delà des mers », en Angleterre ou en Amérique, pour y former de nouveaux gouvernements *in partibus infidelium*, comités européens, comités centraux, comités nationaux; ils annoncent leur avènement par des proclamations tout aussi solennelles que celles de potentats moins imaginaires.

Il est impossible d'imaginer une défaite plus éclatante que celle subie sur toute la ligne par le parti, ou plutôt les partis révolutionnaires du continent. Mais qu'est-ce que cela signifie? Le combat pour l'hégémonie sociale et politique, mené

par les classes moyennes de la Grande-Bretagne, n'a-t-il pas duré quarante-huit ans et la bataille livrée par les classes moyennes en France n'a-t-elle pas fourni matière à quarante ans de luttes sans exemple? Et son triomphe a-t-il jamais été plus près d'éclater qu'au moment même où la monarchie restaurée se croyait le plus solidement établie? La superstition, qui attribuait les révolutions à la mauvaise volonté de quelques agitateurs, a depuis longtemps fait son temps; tout le monde sait maintenant que partout où une convulsion révolutionnaire se produit, elle a sa source dans quelque besoin social dont les institutions surannées empêchent la satisfaction. Ce besoin peut ne pas se sentir assez fortement et assez généralement pour assurer le succès immédiat; mais toute tentative de répression violente ne fera que le rendre de plus en plus puissant jusqu'à ce qu'il arrive enfin à briser les entraves. Par conséquent, si nous avons été battus, nous n'avons pas autre chose à faire qu'à recommencer encore une fois par le commencement. Le temps de repos, probablement très court, qu'il nous est permis de prendre, entre la fin du premier et le commencement du second acte, nous permet heureusement d'accomplir une partie très nécessaire de notre tâche: elle consiste à étudier les causes qui ont donné naissance au récent soulèvement et amené sa défaite, sans oublier que ces causes ne doivent être recherchées ni dans les efforts accidentels, dans les talents, les

fautes, ou les erreurs, ni dans les trahisons de quelques chefs, mais dans l'état social général, dans les conditions d'existence de chacune des nations ayant pris part au mouvement. C'est un fait universellement reconnu : les mouvements soudains de février et de mars 1848 n'étaient pas l'œuvre d'individus isolés, mais des manifestations spontanées et irrésistibles des besoins des nations, besoins conçus plus ou moins distinctement, mais toujours ressentis clairement par de nombreuses classes d'habitants dans chaque pays ; si, cependant, vous étudiez les causes de succès de la contre-révolution vous rencontrerez partout cette réponse commode : C'est monsieur un tel, ou le citoyen un tel qui ont « trahi » le peuple. Cette réponse peut être vraie ou non, suivant les circonstances ; mais, dans aucun cas, elle ne sert à expliquer quoi que ce soit, ni ne montre comment il est arrivé que le « peuple » se soit ainsi laissé trahir. La pitoyable destinée pour un parti politique qui voit tout son bagage se réduire à ceci : il sait que le citoyen un tel ne mérite aucune confiance !

L'étude et l'exposé des causes du bouleversement révolutionnaire et de sa disparition présentent, de plus, au point de vue historique, une importance supérieure. Quel intérêt peuvent offrir, quelle lumière peuvent apporter à un Anglais ou à un Américain qui a observé ces divers mouvements à une distance trop grande pour pouvoir distinguer le détail des opérations,

de quel secours peuvent être toutes ces mesquines querelles et ces récriminations personnelles, toutes ces assertions contradictoires, toutes ces recherches pour savoir si c'est Mar-rast, Ledru-Rollin ou Louis Blanc, ou tout autre membre du Gouvernement provisoire, ou bien tous ensemble, qui ont dirigé la Révolution sur les écueils où elle a sombré?

Aucun homme sensé ne croira que onze personnes, dont la plupart n'avaient que des capacités très médiocres à mettre au service du bien ou au service du mal, aient été capables de perdre, en trois mois, une nation comptant trente-six millions d'habitants, à moins que ces trente-six millions n'aient vu tout aussi peu clairement que les onze personnes la route qu'il fallait suivre. Mais comment s'est-il fait que cette population de trente-six millions a été tout d'un coup appelée à décider de la voie à suivre, elle qui marchait à peu près à tâtons dans une demi-obscurité; comment ont-ils perdu la route, comment les anciens maîtres ont-ils pu, pour un moment, venir se remettre à leur tête? Voilà la question qu'il faut résoudre.

En essayant donc d'exposer sous les yeux des lecteurs de *The Tribune* les causes qui ont nécessité la révolution allemande de 1848 et rendu tout aussi inévitable sa répression momentanée en 1849 et 1850, nous ne prétendons pas donner l'histoire complète des faits qui se sont pro-

duits dans ce pays. Les événements ultérieurs, le jugement des générations à venir, décideront quelle est la partie de cette masse confuse de faits en apparence accidentels, incohérents et contradictoires, qui est destinée à entrer dans l'histoire du monde. Le moment n'est pas encore venu d'accomplir une telle tâche; nous devons nous cantonner dans les limites du possible et nous déclarer satisfaits si nous réussissons à trouver les causes rationnelles, basées sur des faits indéniables, qui expliquent les événements les plus importants et les principales vicissitudes de ce mouvement; si cette recherche nous donne un fil conducteur, nous indique la direction qu'imprimera au peuple allemand la prochaine explosion qui n'est peut-être pas très éloignée.

Et d'abord, dans quel état se trouvait l'Allemagne, au moment où la révolution a éclaté?

La composition des différentes classes de la population qui forme la base de toute organisation politique était, en Allemagne, plus compliquée que dans tout autre pays. Tandis qu'en Angleterre et en France le féodalisme était entièrement détruit ou avait été au moins réduit, comme dans le premier de ces deux pays, à un petit nombre de formes insignifiantes par une classe moyenne, puissante et riche, concentrée dans les grandes villes et particulièrement dans la capitale; en Allemagne, la noblesse féodale avait conservé

une grande partie de ses anciens privilèges. Le système féodal de la tenure était presque partout prédominant. Les seigneurs fonciers avaient même conservé la juridiction sur leurs tenanciers. Privés de leurs privilèges politiques et du droit de contrôler les princes, ils avaient conservé, sur les paysans de leurs domaines, presque tout leur pouvoir souverain, datant du moyen âge, aussi bien que le privilège de l'exemption d'impôts. Le féodalisme était plus florissant dans certaines localités que dans d'autres; mais nulle part, sauf sur la rive gauche du Rhin, il n'était entièrement détruit. Cette noblesse féodale, alors extrêmement nombreuse et en partie très riche, était considérée officiellement comme le premier « ordre » du pays. Elle fournissait les fonctionnaires supérieurs du gouvernement et presque exclusivement les officiers de l'armée.

En Allemagne, la bourgeoisie était loin d'être aussi riche et aussi concentrée qu'en France ou en Angleterre. Les anciennes manufactures allemandes qui avaient été détruites par l'introduction de la vapeur et l'extension rapide de l'industrie anglaise; les ateliers modernes, introduits pendant le blocus continental de Napoléon et établis dans différentes régions du pays, ne compensaient pas la perte des anciens. Elles ne suffisaient pas à conférer à l'industrie une importance assez grande pour imposer ses besoins à l'attention du Gouvernement, jaloux de toute extension de la richesse et de la

puissance des non-nobles. Si la France a pu victorieusement conserver ses manufactures de soie à travers cinquante ans de révolutions et de guerres, l'Allemagne, pendant le même temps, n'a fait que perdre son ancienne industrie de la toile. De plus, ses districts manufacturiers étaient peu nombreux et éloignés les uns des autres; ils étaient situés loin dans l'intérieur du pays. Utilisant en outre, pour la plupart, pour leur importation et leur exportation, des ports étrangers, hollandais ou belges, ils n'avaient que peu ou pas d'intérêts communs avec les grandes villes, les ports de la mer du Nord et de la Baltique; ils étaient surtout incapables de créer de grands centres manufacturiers et commerciaux, tels que Paris et Lyon, Londres et Manchester. Les causes de ce retard des manufactures allemandes sont nombreuses; mais il suffira d'en mentionner deux: la situation géographique défavorable du pays, éloigné de l'Atlantique devenu la grande route du commerce universel, et les guerres continuelles dans lesquelles l'Allemagne était entraînée et qui, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, avaient son sol pour théâtre. C'est ce manque de masses et particulièrement de masses en quelque sorte concentrées qui a empêché les classes moyennes allemandes d'atteindre à la suprématie politique dont la bourgeoisie anglaise jouissait en 1688, et que la bourgeoisie française a conquise en 1789. Et cependant, depuis 1815, la richesse, et avec

la richesse, l'importance politique de la classe moyenne en Allemagne, s'accroissaient continuellement. Les Gouvernements étaient obligés, quoiqu'à contre-cœur de s'incliner au moins devant ses intérêts matériels les plus immédiats. On peut même dire avec raison que quelque avantage matériel avait compensé le peu d'influence politique que la classe moyenne possédait en vertu des constitutions des petits Etats, et qu'on lui avait de nouveau enlevée dans les périodes de réaction politique de 1815-1830 et 1832-1840. Toute défaite politique de la classe moyenne entraînait pour elle, comme conséquence, une victoire dans la sphère de la législation commerciale. Et certes, pour les commerçants et les manufacturiers d'Allemagne, le tarif protecteur prussien de 1818 et la constitution du Zollverein valaient bien mieux que le droit équivoque d'exprimer, au sein d'une Chambre d'un duché minuscule, leur manque de confiance à l'égard de ministres qui se riaient de leurs votes. L'accroissement de sa richesse, l'extension prise par le commerce porta le développement de la bourgeoisie à un point tel que ses intérêts les plus importants se voyaient entravés par la constitution du pays, par trente-six princes dont les tendances et les caprices se trouvaient en conflits, qui se partageaient le sol, par les entraves féodales qui pesaient sur l'agriculture et le commerce qui s'y rattache, par une bureaucratie ignorante et présomptueuse, qui soumettait toutes

les transactions à une surveillance indiscrète. En même temps l'extension et la consolidation du Zollverein, l'emploi général de la vapeur dans les communications et la concurrence croissante de l'industrie dans l'intérieur du pays produisaient une union plus étroite entre les classes commerçantes des différents États et provinces, égalaient leurs intérêts, centralisaient leurs forces. Le passage de tous ces éléments dans le camp de l'opposition libérale et l'heureux succès des premières luttes sérieuses livrées par la classe moyenne allemande pour s'emparer du pouvoir politique en étaient les conséquences nécessaires. La date de ce changement peut être fixée à 1840, — moment où la bourgeoisie prussienne se mit à la tête du mouvement de la classe moyenne en Allemagne. Nous allons revenir plus bas sur ce mouvement d'opposition libérale de 1840-1847.

La grande masse de la nation, qui n'appartenait ni à la noblesse, ni à la bourgeoisie, était formée dans les villes par les petits industriels et petits boutiquiers, par les ouvriers, et dans les campagnes par les paysans.

La classe des petits industriels et des petits boutiquiers est excessivement nombreuse en Allemagne par suite du peu de développement pris dans ce pays par la classe des gros capitalistes et des manufacturiers. Dans les grandes villes, elle forme presque la majorité des habitants ; dans celles qui sont plus petites, elle prédomine entiè-

rement, faute de concurrents plus riches. Cette classe, la plus importante dans tout état politique et dans toutes les révolutions modernes, est encore plus importante en Allemagne où elle a généralement joué, dans les luttes récentes, un rôle décisif. C'est sa position intermédiaire entre la classe des gros capitalistes, commerçants et manufacturiers, — la bourgeoisie proprement dite, — et la classe prolétarienne ou industrielle, qui détermine son caractère. Aspirant à entrer dans la première, les individus de cette classe se trouvent, à la moindre adversité, rejetés dans les rangs de la seconde. Dans les pays monarchiques ou féodaux, la clientèle de la cour et de l'aristocratie devient nécessaire à leur existence, et la perte de cette clientèle peut en ruiner un grand nombre. Dans les villes plus petites, une garnison militaire, un gouvernement de province, un tribunal avec tout son personnel forment souvent la base de sa prospérité; enlevez-les, et les boutiquiers, les tailleurs, les cordonniers, les menuisiers sont ruinés. Ainsi ballottés éternellement entre l'espoir d'entrer dans les rangs de la classe la plus riche et la crainte d'être réduits à l'état de prolétaires ou même d'indigents, entre l'espoir de pouvoir servir leurs intérêts en conquérant une part dans la direction des affaires publiques, et la crainte d'exciter, par une opposition intempestive, la colère du Gouvernement qui dispose de leur existence même puisqu'il peut leur

enlever leurs meilleurs clients, ayant des moyens peu considérables et la sécurité de sa propriété étant en raison inverse de sa grandeur ; cette classe est extrêmement vacillante dans ses opinions. Humble et basement soumise sous un Gouvernement fort, féodal et monarchique, elle se tourne du côté du libéralisme si c'est la classe moyenne qui s'élève ; elle est prise d'un accès violent de démocratisme aussitôt que la classe moyenne a assuré sa suprématie ; mais, sous l'influence de la peur, elle retombe dans un état d'abattement lamentable, aussitôt que la classe qui se trouve placée au-dessous d'elle, celle des prolétaires, tente un mouvement indépendant. Nous verrons plus loin cette classe passer, en Allemagne, alternativement d'un stade à l'autre.

En Allemagne la classe ouvrière se trouve, au point de vue de son développement social et politique, aussi arriérée sur celle d'Angleterre et de France, que l'est la bourgeoisie allemande vis-à-vis de la bourgeoisie de ces deux pays. Tel maître, tel valet. Pour une classe prolétarienne nombreuse, forte, compacte et intelligente, l'évolution des conditions d'existence marche de pair avec le développement des conditions d'existence d'une classe moyenne nombreuse, riche, concentrée et puissante. Le mouvement de la classe ouvrière n'est jamais indépendant, ne possède jamais un caractère exclusivement prolétarien, tant que les différentes fractions de la classe moyenne et sur-

tout sa partie la plus progressiste, les grands manufacturiers, n'ont pas conquis le pouvoir politique et refondu l'Etat conformément à leurs besoins. S'il en est ainsi, le conflit inévitable entre l'employeur et l'employé devient imminent et ne peut être ajourné plus longtemps : on ne peut plus repaître la classe ouvrière d'espérances illusoires et de promesses jamais réalisées ; le grand problème du XIX<sup>e</sup> siècle — l'abolition du prolétariat — est enfin mis complètement et clairement en lumière. En Allemagne, la masse de la classe ouvrière est employée non par ces modernes lords de la manufacture, dont la Grande-Bretagne nous fournit de si splendides échantillons, mais par de petits industriels, dont tout le système d'exploitation n'est qu'un reste du moyen âge. Et de même qu'il y a une différence énorme entre le grand lord cotonnier et le petit savetier ou le petit tailleur, de même une grande distance sépare l'ouvrier de fabrique aux vues larges d'une de nos Babylones manufacturières modernes, du modeste journalier, tailleur ou ébéniste, d'une petite ville de province, dont la vie s'écoule au milieu de conditions d'existence et qui travaille suivant un plan qui ne diffèrent que très peu de ce qu'on observait pour la même catégorie d'hommes, il y a quelque cinq cents ans. Cette absence générale de conditions d'existence modernes, de modes de production modernes, était naturellement accompagnée par le manque tout aussi général d'idées modernes ; aussi

n'y a-t-il rien d'étonnant à ce qu'une grande partie de la classe ouvrière n'ait réclamé, au moment où la Révolution éclatait, le rétablissement immédiat des guildes et des corporations privilégiées du moyen âge. Cependant, sous l'influence de quelques districts manufacturiers où prédominait le mode de production moderne, sous l'influence également de la vie nomade menée par beaucoup de travailleurs, vie qui avait pour résultat d'établir des relations plus actives entre les ouvriers et de donner naissance à un développement intellectuel supérieur, sous ces influences, il s'est formé un fort noyau, dont les idées, sur l'émancipation de la classe ouvrière, étaient beaucoup plus claires et plus en accord avec les faits existants et les nécessités historiques; mais ce n'était qu'une minorité. Si le mouvement plus actif des classes moyennes date de 1840, celui de la classe ouvrière débute par les insurrections des ouvriers de fabrique de Silésie et de Bohême en 1844; nous aurons bientôt l'occasion de passer en revue les différents stades qu'il a traversés.

Enfin, il y avait la grande classe des petits fermiers, des paysans, qui, si on leur adjoint les ouvriers de ferme, constitue la grande majorité de la nation. Mais cette classe se subdivisait également en différentes fractions. Il y avait d'abord les fermiers les plus riches, ceux qu'on appelle, en Allemagne, *Gross et Mittel-Bauern*, propriétaires de fermes d'une étendue plus ou moins considé-

rable et ayant à leur service un certain nombre d'ouvriers agricoles. Pour cette classe, placée d'une part entre les grands propriétaires fonciers féodaux, exempts d'impôts, et, de l'autre, entre les petits paysans et les ouvriers de ferme, la politique la plus naturelle se résolvait, pour des raisons évidentes, en une alliance avec la classe moyenne, antiféodale, des villes. Il y avait en second lieu les petits paysans libres, tenanciers des francs fiefs (freeholders), prédominants dans la province Rhénane où le féodalisme avait déjà succombé sous les coups puissants de la grande Révolution française. De semblables petits paysans indépendants (freeholders) existaient également çà et là, dans les autres provinces, où ils avaient réussi à racheter les charges féodales qui pesaient auparavant sur leurs terres. Leur propriété, d'ailleurs, n'était libre que de nom. Elle se trouvait généralement hypothéquée à un tel degré et à des conditions si onéreuses que le véritable propriétaire était non le paysan, mais l'usurier qui avait avancé l'argent. Troisièmement, il y avait les tenanciers féodaux qui ne pouvaient pas être facilement expulsés de leurs propriétés, mais qui avaient à payer une rente perpétuelle ou à fournir à perpétuité une certaine quantité de travail au profit du seigneur du manoir. Enfin, les ouvriers agricoles, dont la condition, dans beaucoup de grandes fermes, était exactement la même qu'en Angleterre, et qui, dans tous les cas, vivaient et mouraient pauvres,

mal nourris et esclaves de leurs employeurs. Les trois dernières classes de la population agricole, les francs tenanciers, les tenanciers féodaux et les ouvriers agricoles ne s'étaient jamais trop préoccupés de politique avant la Révolution ; mais cet événement leur ouvrait évidemment une nouvelle carrière pleine de brillantes perspectives. A chacune d'elles, la Révolution offrait des avantages, et, une fois le mouvement engagé, il était à prévoir que toutes viendraient s'y joindre à leur tour. Mais, en même temps, il est tout aussi évident, et l'histoire de tous les pays modernes le prouve assez bien, que la population agricole ne peut jamais, par suite de sa dispersion sur un grand espace et de la difficulté que présente l'établissement d'une entente quelconque embrassant une portion tant soit peu considérable de cette population, entreprendre avec succès un mouvement indépendant ; elle doit recevoir l'impulsion initiale de la population des villes, plus concentrée, plus éclairée et plus mobile.

Cette brève description des principales classes qui, par leur réunion, formaient la nation allemande à la naissance du récent mouvement, suffit à expliquer déjà, en grande partie, l'incohérence, l'inconséquence et la contradiction apparente qui y régnaient. Lorsque des intérêts, aussi variés, aussi contraires et s'entrecroisant d'une façon aussi étrange, entrent en violent conflit ; lorsque ces intérêts en lutte se trouvent, dans chaque district

et dans chaque province, mêlés en proportions différentes; lorsque, surtout, le pays ne possède pas de grand centre, comme Londres ou Paris, dont les décisions peuvent soustraire la population à la nécessité de reprendre toujours la même lutte dans chaque localité, — à quoi peut-on s'attendre alors, sinon à voir le conflit se décomposer en un grand nombre de luttes sans connexion entre elles, dans lesquelles il se dépense une quantité énorme de sang, d'énergie et de capital, et qui, malgré tout cela, restent sans aucun résultat décisif.

Le démembrement politique de l'Allemagne en trois douzaines de principautés, plus ou moins importantes, s'explique également par la confusion et la multiplicité des éléments qui composent la nation et qui, eux aussi, varient dans chaque localité. Là où il n'y a pas d'intérêts communs, il ne peut y avoir unité de but et encore moins unité d'action. La confédération germanique a été, il est vrai, déclarée à jamais indissoluble; mais cette confédération de même que son organe, la Diète, n'a jamais représenté l'unité allemande. Le point le plus élevé que la centralisation ait jamais atteint en Allemagne l'a été au moment de l'établissement du Zollverein; ce dernier a forcé les Etats de la mer du Nord à former une Union douanière à eux, tandis que l'Autriche se renfermait dans son tarif prohibitif particulier. L'Allemagne a obtenu ainsi la satisfaction d'être, dans toutes les questions pratiques, partagée seulement

entre trois pouvoirs indépendants, au lieu de l'être entre trente-six. Naturellement l'influence prédominante du tsar russe, établie en 1814, ne subit, à cette occasion, aucune modification.

Après avoir tiré de nos prémisses ces conclusions préliminaires, nous verrons maintenant comment les différentes classes du peuple allemand ont été, l'une après l'autre, entraînées dans le mouvement et quel était le caractère pris par ce mouvement au moment où éclatait la Révolution française de 1848.

(Londres, septembre 1851).

---

## CHAPITRE II

### L'ÉTAT PRUSSIEN

28 octobre 1851.

En Allemagne, le mouvement politique de la classe moyenne ou bourgeoisie peut être considéré comme datant de 1840. Il avait été précédé de symptômes montrant que la classe qui tenait entre ses mains l'argent et l'industrie de ce pays était arrivée à un degré de maturité tel qu'il ne lui était plus possible de rester apathique et passive sous le joug du monarchisme mi-féodal, mi-bureaucratique. Les petits princes allemands octroyaient les uns après les autres des constitutions plus ou moins libérales, en partie pour s'assurer une indépendance plus grande vis-à-vis de la suprématie de l'Autriche et de la Russie, ou encore pour échapper à l'influence de la noblesse de leurs propres États, et en partie pour réunir en un faisceau solide les provinces distinctes que le Congrès de Vienne avait réunies sous leur domination. Ils pouvaient le faire sans aucun danger pour eux-mêmes, car ils savaient que, si la Diète de la Confédération, simple marionnette entre les

maines de l'Autriche et de la Prusse, voulait empiéter sur leur indépendance de souverains, ils seraient soutenus dans leur résistance par l'opinion publique et par les Chambres; si, au contraire, ces Chambres devenaient trop puissantes, ils pouvaient aisément s'adresser au pouvoir de la Diète pour briser toute opposition. Dans ces circonstances, les institutions constitutionnelles de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade et du Hanovre ne pouvaient donner lieu à aucune lutte politique sérieuse, et la grande masse de la classe moyenne allemande se tenait généralement à l'écart des petites querelles qui naissaient dans les législatures des petits Etats. La bourgeoisie savait bien que, sans un changement fondamental dans la politique et dans la constitution des deux grandes puissances de l'Allemagne, les efforts et les victoires secondaires n'avaient aucune valeur. Mais en même temps surgissait, dans ces petites assemblées, une nouvelle race d'avocats libéraux, gens d'opposition par profession : les Rotteck, les Welcker, les Roemer, les Jordan, les Stüve, les Eisenmann, — grands « hommes populaires » (Volksmänner) qui, après une opposition de vingt années plus ou moins bruyante mais toujours infructueuse, ont été portés au faite du pouvoir par la grande marée révolutionnaire de 1848, et après y avoir montré leur impuissance et leur insignifiance extrêmes, ont été, au bout d'un instant, renversés de nouveau. Ces premiers échantillons,

nouveaux sur le sol allemand, de l'industriel de de la politique et de l'opposition, ont, par leurs discours et leurs écrits, rendu familier à l'oreille allemande le langage du constitutionnalisme et, par leur existence même, ont fait prévoir l'approche d'un temps où la classe moyenne s'emparerait, pour leur rendre leur valeur propre, des phrases politiques, que ces avocats et ces professeurs si bavards avaient l'habitude d'employer sans trop connaître le sens qui s'y attachait originellement.

La littérature allemande se trouvait également sous l'influence de l'excitation politique qui s'est emparée de toute l'Europe à la suite des événements de 1830. Presque tous les écrivains de ce temps prêchaient un constitutionnalisme mal ébauché ou un républicanisme encore plus informe. Il devint de plus en plus une habitude, surtout chez les littérateurs de qualité inférieure, de remplacer dans leurs productions le manque d'esprit par des allusions politiques; c'était un moyen sûr d'attirer l'attention du public. La poésie, les nouvelles, les revues, le drame, bref toute production littéraire abondait en ce qu'on appelait la « tendance », c'est-à-dire en manifestations plus ou moins timides de l'esprit antigouvernemental. Pour compléter cette confusion dans les idées qui régnaient en Allemagne après 1830, il y avait, se mélangeant avec ces éléments d'opposition politique, des souvenirs mal digérés de philosophie

allemande et des miettes mal comprises de socialisme français, en particulier de saint-simonisme; et la clique des écrivains qui discouraient sur cet ensemble hétérogène d'idées s'intitulait présomptueusement « la Jeune Allemagne » ou « l'École moderne ». Depuis, ils se sont repentis des péchés de leur jeunesse, mais n'ont pas amélioré le style de leurs écrits.

Enfin, la philosophie allemande, qui constitue le thermomètre le plus compliqué, mais en même temps le plus sûr, du développement de l'esprit allemand, s'est prononcée en faveur de la classe moyenne avec Hegel, qui, dans sa « philosophie du droit », proclamait la monarchie constitutionnelle la forme finale et la plus parfaite du Gouvernement. En d'autres termes, il annonçait ainsi l'avènement prochain au pouvoir politique des classes moyennes du pays. Après sa mort, ses élèves ne s'arrêtèrent pas là. La fraction la plus avancée de ses disciples, qui soumettait d'une part toute croyance religieuse à l'épreuve d'une rigoureuse critique et secouait jusque dans ses fondations le vieil édifice du christianisme, émettait en même temps les principes politiques les plus hardis qu'il ait jamais été donné d'entendre à une oreille allemande et essayait de remettre en honneur la mémoire des héros de la première Révolution française. Si le langage philosophique abstrus, dont s'enveloppaient ces idées, obscurcissait l'esprit de l'écrivain et du lecteur, il aveuglait en même temps les yeux du

censeur et permettait aux « jeunes hégéliens » de jouir d'une liberté de la presse, inconnue dans toute autre branche de la littérature.

L'opinion publique en Allemagne subissait manifestement un grand changement. Peu à peu la grande majorité de ceux à qui leur éducation et leur situation dans la vie permettaient d'acquérir, sous la monarchie absolue, quelques connaissances politiques et de se former quelque chose comme une opinion politique indépendante, se groupaient en une puissante phalange d'opposition contre le système existant. Et lorsqu'on porte un jugement sur la lenteur du développement politique de l'Allemagne, on ne doit pas manquer de prendre en considération combien il est difficile d'avoir des renseignements exacts sur quelque sujet que ce soit, dans un pays où toutes les sources d'information sont soumises au contrôle du Gouvernement, où nulle part, des écoles du village et des écoles du dimanche aux journaux et aux universités, rien n'était dit, pensé, imprimé ou publié qui n'en ait obtenu, au préalable, l'autorisation. Considérez Vienne, par exemple. Pour l'activité industrielle, la population de Vienne n'était probablement dépassée par aucune autre ville en Allemagne ; elles'est montrée de beaucoup supérieure à toutes en esprit, en courage et en énergie révolutionnaire, et cependant elle a révélé plus de méconnaissance de ses intérêts réels et a commis pendant la Révolution plus de fautes que quiconque ;

dans une très grande mesure, la raison en est dans l'ignorance presque absolue des questions politiques les plus ordinaires où le Gouvernement de Metternich avait réussi à la tenir.

Il n'est pas besoin d'autres explications pour comprendre pourquoi, sous un tel système, les connaissances politiques étaient le monopole presque exclusif des classes qui avaient les moyens de les faire entrer en contrebande ; elles étaient plus particulièrement familières à celles dont les intérêts se trouvaient le plus sérieusement lésés par l'état de choses existant, c'est-à-dire par les classes manufacturières et commerçantes. Aussi furent-elles les premières à se réunir en une masse pour agir contre un absolutisme plus ou moins déguisé, et c'est de leur entrée dans les rangs de l'opposition que doit dater le commencement du véritable mouvement révolutionnaire en Allemagne.

Le soulèvement, l'opposition de la bourgeoisie allemande, peut être placé en 1840, date de la mort du feu roi de Prusse, dernier survivant des fondateurs de la Sainte-Alliance de 1815. On savait que le nouveau roi n'était pas un soutien de la monarchie essentiellement bureaucratique et militaire de son père. Ce que la classe moyenne, en France, avait attendu de l'avènement de Louis XVI, la bourgeoisie allemande espérait, dans une certaine mesure, l'obtenir de Frédéric-Guillaume IV de Prusse. Tout le monde s'accordait à condamner l'ancien système, à le trouver vermoulu, à réclamer son

abolition ; ce que l'on supportait en silence sous l'ancien roi était maintenant hautement proclamé intolérable.

Mais si Louis XVI, « Louis le Désiré », avait été un simple niais, sans prétentions, à moitié conscient de sa propre nullité, ne possédant aucune opinion arrêtée et gouverné surtout par les habitudes que lui avait données son éducation, « Frédéric-Guillaume le Désiré » était quelque chose de très différent. S'il surpassait incontestablement son original français en faiblesse de caractère, il n'était dépourvu ni de prétentions ni d'idées. Il avait acquis, en amateur, la connaissance des éléments de la plupart des sciences et se croyait par conséquent assez savant pour prononcer un jugement décisif sur n'importe quel sujet. Il se croyait un orateur de premier ordre, et certainement aucun commis voyageur de Berlin ne pouvait le surpasser pour l'abondance de prétendus traits d'esprit et la rapidité d'élocution. Mais, surtout, il avait des opinions à lui, et s'il haïssait et méprisait l'élément bureaucratique de la monarchie prussienne, c'était uniquement parce que toutes ses sympathies allaient à l'élément féodal. Etant lui-même un des fondateurs et des principaux collaborateurs de *la Revue politique hebdomadaire de Berlin*<sup>1</sup>, un représentant de l'École qu'on a appelée historique (et qui vivait des idées de Bonald, de de

<sup>1</sup> *Politisches Wochenblatt.*

Maistre et d'autres écrivains de la première génération des légitimistes français), il visait à rendre aussi complètement que possible à la noblesse une situation sociale prédominante. Le roi devait être premier noble du royaume, entouré d'abord d'une cour brillante de puissants vassaux : princes, ducs et comtes ; en second lieu, d'une noblesse plus basse, mais nombreuse et riche ; il gouvernerait selon son plaisir ses loyaux bourgeois et paysans, et se trouverait être ainsi le chef d'une hiérarchie complète de couches sociales ou de castes ; chacune d'elles devait jouir de ses privilèges particuliers et être séparée des autres par la barrière presque infranchissable élevée par la naissance ou par une position sociale fixe et inaltérable ; l'ensemble de ces castes ou « états du royaume » verrait se contrebalancer en même temps si bien leur pouvoir et leur influence que le roi garderait une complète indépendance d'action. — tel était le *beau idéal*<sup>1</sup>, que Frédéric-Guillaume IV entreprit de réaliser et qu'il essaie encore de réaliser en ce moment.

Il dut s'écouler un certain temps avant que la bourgeoisie prussienne, qui n'était pas trop versée dans les questions théoriques, découvrit le sens véritable des tendances de son roi. Mais ce qu'elle remarqua, au bout de très peu de temps, c'est qu'il inclinait vers les objets qui représentaient juste

<sup>1</sup> En français dans le texte.

le contraire de ce dont elle avait besoin. A peine sa loquacité eut-elle été déchaînée par la mort de son père que le nouveau roi se mit à proclamer ses intentions dans des discours sans nombre, et chacun de ses discours, chacun de ses actes, lui aliénait les sympathies de la classe moyenne. Il n'y aurait pas fait grande attention, s'il n'y avait pas été forcé par la dure et décevante réalité qui vint interrompre ses rêves poétiques. Hélas, le romantisme sait mal calculer, et le féodalisme a toujours, depuis Don Quichotte, compté sans son hôte ! Frédéric-Guillaume IV a trop partagé ce mépris pour l'argent comptant qui a toujours été le plus noble héritage des fils des croisés. A son avènement, il trouva un système de gouvernement coûteux, quoiqu'organisé parcimonieusement, et un trésor d'État qui n'était que médiocrement plein ; au bout d'un espace de deux ans, les dernières traces du surplus existant étaient dépensées en fêtes de la cour, en voyages du roi, en subventions aux nobles nécessiteux, râpés et cupides, etc. ; les impôts réguliers ne suffisaient plus ni aux exigences de la Cour, ni à celles du Gouvernement. Sa Majesté se trouva ainsi placée entre un déficit manifeste, d'une part, et une loi datant de 1820, de l'autre, loi d'après laquelle tout nouvel emprunt et toute augmentation des impôts existants étaient illégaux, s'ils étaient faits sans l'assentiment de la « future représentation du peuple ». Cette représentation n'existait pas, et

le nouveau roi était encore moins que son père disposé à la créer; et si même il avait eu cette intention, il n'ignorait pas non plus que l'opinion publique avait subi, depuis son avènement, des changements étonnants.

Les classes moyennes, en effet, qui s'attendaient, dans une certaine mesure, à voir le nouveau roi octroyer enfin la constitution, proclamer la liberté de la presse, instituer le jury, etc., bref, se mettre à la tête de la révolution pacifique dont elles avaient besoin pour atteindre le pouvoir politique, — ces classes moyennes s'aperçurent de leur erreur et se tournèrent furieusement contre le roi. Dans les provinces Rhénanes, et plus ou moins dans tout le reste de la Prusse, elles se trouvèrent si exaspérées que, ne possédant pas, dans leur propre milieu, d'hommes capables de les représenter dans la presse, elles allèrent jusqu'à conclure une alliance avec le parti philosophique extrême dont nous avons parlé plus haut. Le fruit de cette alliance fut *la Gazette Rhénane*<sup>1</sup> de Cologne, supprimée au bout de quinze mois d'existence, mais d'où date le journalisme moderne en Allemagne. C'était en 1842.

Le malheureux roi, dont les affaires embarrassées étaient la satire la plus amère de ses tendances empruntées au moyen âge, vit bientôt qu'il ne pouvait continuer à gouverner sans faire quelques

<sup>1</sup> *Rheinische Zeitung.*

petites concessions à la clameur populaire qui revendiquait la « Représentation du peuple », reste des promesses faites en 1813 et 1815 et depuis longtemps oubliées. Cette représentation s'était trouvée mentionnée dans la loi de 1820. Le moyen le moins incommode de satisfaire à cette fâcheuse loi parut être la convocation des Comités permanents des Diètes provinciales. Ces dernières avaient été créées en 1823 et comprenaient pour chacune des huit provinces du royaume : 1° la haute noblesse, les familles des anciens souverains de l'Empire germanique, dont les chefs étaient membres de la Diète par droit de naissance ; 2° les représentants des chevaliers ou la noblesse inférieure ; 3° les représentants des villes ; 4° les délégués des paysans ou des petits fermiers. L'ensemble était organisé de façon que, dans chaque province, les deux fractions de la noblesse formassent toujours une majorité dans la Diète. Chacune de ces huit Diètes provinciales élisait un Comité, et c'étaient ces huit Comités que le roi appelait maintenant à Berlin pour constituer l'Assemblée des représentants chargée de voter l'emprunt tant désiré. On déclara que le Trésor était plein et qu'on demandait le nouvel emprunt non pas pour payer les dépenses courantes, mais pour construire un chemin de fer d'Etat. Mais les Comités réunis opposèrent au roi un refus net ; ils se déclarèrent incompetents pour agir comme représentants du peuple et exigèrent de Sa Majesté l'exécution de la pro-

messe d'une constitution représentative que son père avait faite au peuple lorsqu'il avait eu besoin de son aide contre Napoléon.

Les séances des Comités réunis avaient montré que l'esprit d'opposition n'était plus limité à la bourgeoisie. Une partie des paysans s'était jointe à elle, et un grand nombre de nobles qui exerçaient l'agriculture en grand sur leurs propres terres et faisaient le commerce des grains, de la laine, de l'alcool et du lin, exigeaient également des garanties contre l'absolutisme, la bureaucratie et la restauration féodale et se prononçaient, eux aussi, contre le Gouvernement et en faveur d'une constitution représentative. Le plan du roi avait manifestement échoué; il n'avait pas obtenu d'argent, et il avait accru la puissance de l'opposition. Les séances des Diètes provinciales elles-mêmes, qui suivirent, furent encore plus malheureuses pour le roi; toutes exigeaient des réformes, l'exécution des promesses de 1813 et 1815, la constitution et la liberté de la presse; les résolutions prises en ce sens par quelques-unes d'entre elles étaient formulées en termes plutôt irrespectueux, et les réponses du roi, pleines de mauvaise humeur, ne faisaient qu'accroître le mal.

Cependant les difficultés financières du Gouvernement augmentaient. Pendant quelque temps la réduction des sommes destinées aux différents services publics, les affaires frauduleuses pratiquées avec la « Seehandlung » — institution commer-

ciale, spéculant et faisant le commerce pour le compte et au risque de l'État, et restée, longtemps après, son courtier d'argent—suffirent pour sauvegarder les apparences; l'augmentation des émissions du papier-monnaie d'État fournirent également quelques ressources, et, en somme, le secret où l'on tenait la situation financière fut très bien gardé. Mais bientôt tous ces expédients furent épuisés. On essaya alors d'un autre système : l'établissement d'une banque dont le capital serait fourni en partie par l'État et en partie par les actionnaires particuliers; la direction principale devait revenir à l'État, de façon à permettre au Gouvernement d'emprunter, dans une large mesure, des fonds à cette banque; c'était répéter ainsi les mêmes opérations frauduleuses qui n'étaient plus possibles avec la « Seehandlung ». Mais naturellement il ne se trouva pas de capitalistes pour consentir à donner leur argent dans de telles conditions; il fallut modifier les statuts de la banque et garantir la propriété des actionnaires contre les incursions du Trésor avant même que les actions n'eussent été souscrites. Ce plan ayant ainsi échoué, il ne restait plus qu'une chose à tenter : essayer de conclure un emprunt, s'il se trouvait des capitalistes qui consentissent à prêter leur argent sans demander l'autorisation et la garantie de cette mystérieuse « Représentation future du peuple ». On s'adressa à Rothschild, qui déclara que si cette « représentation du peuple » garantissait l'emprunt,

il entreprendrait l'affaire aussitôt, sinon il ne pouvait aucunement s'engager dans cette opération.

Tout espoir de trouver de l'argent se trouvait ainsi perdu ; et il n'y avait plus aucune possibilité d'éviter la fatale « Représentation du peuple ». Le refus de Rothschild fut connu en automne 1846, et, en février de l'année suivante, le roi convoquait toutes les huit Diètes à Berlin, pour en former une « Diète réunie ». Cette Diète devait accomplir, en cas de besoin, la tâche prévue par la loi de 1820 : voter les emprunts et les augmentations d'impôts ; mais elle ne devait être investie d'aucun autre droit. Au sujet de la législation générale, sa voix devait être purement consultative ; elle devait se réunir non à des époques fixes, mais quand le roi le trouverait bon, et discuter seulement ce qu'il plairait au Gouvernement de lui présenter. Naturellement, ses membres n'étaient que peu satisfaits de la tâche qu'on s'attendait à leur voir accomplir. Ils renouvelèrent les vœux, déjà exprimés par eux lors des réunions des Diètes provinciales ; les relations existant entre eux et le Gouvernement devinrent bientôt acrimonieuses, et lorsqu'on leur demanda de nouveau l'emprunt qu'on affirmait toujours être destiné à la construction de chemins de fer, ils refusèrent de nouveau de le garantir.

Ce vote mit bientôt fin à leurs séances. Le roi, de plus en plus exaspéré, les renvoya avec une

réprimande, mais n'en resta pas moins sans argent. Il avait, en effet, de bonnes raisons pour s'alarmer de sa situation; la Ligue libérale, conduite par les classes moyennes et comprenant une grande partie de la basse noblesse, ainsi que de nombreux mécontents accumulés dans les différentes couches des ordres inférieurs, cette Ligue était décidée à obtenir ce qu'elle voulait. En vain le roi déclarait-il, dans son discours d'ouverture, que jamais, jamais il n'octroyerait une constitution au sens moderne de ce mot : la Ligue libérale insistait pour obtenir une constitution représentative, moderne, antiféodale, comportant toutes ses conséquences : liberté de la presse, jurys, etc. ; elle ne voulait pas accorder un sou avant de l'avoir obtenue. Il était évident que les choses ne pouvaient durer ainsi plus longtemps : une des deux parties devait céder, ou bien il fallait en arriver à une rupture, à une lutte sanglante. Les classes moyennes se savaient à la veille d'une révolution et s'y préparaient. Elles cherchaient par tous les moyens possibles à obtenir l'appui de la classe ouvrière des villes, et l'aide des paysans des districts agricoles; on sait parfaitement qu'à la fin de l'année 1847 il n'y avait peut-être pas un seul, parmi les hommes politiques marquants de la bourgeoisie qui ne se fût proclamé « socialiste » dans le but de s'assurer les sympathies de la classe prolétarienne. Nous allons voir ces « socialistes » à l'œuvre.

Cet empressement des chefs de la bourgeoisie à adopter au moins l'aspect extérieur du socialisme avait sa cause dans le changement considérable subi par les classes ouvrières d'Allemagne. Depuis 1840, un certain nombre d'ouvriers allemands, qui avaient voyagé en France et en Suisse, s'étaient pénétrés plus ou moins des vagues idées socialistes ou communistes ayant cours parmi les ouvriers français. L'intérêt grandissant que depuis 1840 ces idées excitaient en France mit en Allemagne également le socialisme et le communisme à la mode. Dès 1843, tous les journaux étaient pleins de discussions sur les questions sociales. Une école de socialiste se forma bientôt en Allemagne, et se distingua plutôt par l'obscurité que par la nouveauté de ses idées ; son activité principale consistait à traduire les fouriéristes, saints-simoniens et autres représentants des doctrines françaises dans le langage abstrus de la philosophie allemande. Vers la même époque, se constitua également l'école communiste allemande, entièrement différente de la secte précédente.

En 1844 eurent lieu les révoltes des tisserands silésiens, suivies par l'insurrection des imprimeurs d'indiennes de Prague. Ces révoltes, cruellement réprimées, révoltes d'ouvriers dirigées non plus contre le Gouvernement, mais contre leurs employeurs, produisirent une sensation profonde et donnèrent une nouvelle impulsion à la

propagande socialiste et communiste chez les ouvriers. Les révoltes qui éclatèrent pendant la famine de 1847 eurent le même effet. En résumé, si l'opposition constitutionnelle réunissait autour de sa bannière la grande masse des classes possédantes (à l'exception des grands propriétaires terriens), de même les ouvriers des grandes villes attendaient leur émancipation des doctrines socialistes et communistes, quoique la loi sur la presse empêchât qu'on les renseignât beaucoup. On ne doit pas s'attendre à trouver chez eux une idée bien définie de ce qu'ils voulaient; ils savaient seulement que le programme de la bourgeoisie constitutionnaliste ne contenait pas tout ce qui leur fallait et que leurs besoins n'entraient en aucune façon dans la sphère des idées constitutionnalistes.

Il n'existait pas alors, en Allemagne, de parti républicain distinct. On était monarchiste constitutionnaliste, ou bien plus ou moins nettement socialiste ou communiste.

Eu égard à de tels éléments, la moindre collision devait conduire à une grande révolution. La haute noblesse et les fonctionnaires civils et militaires les plus hauts placés fournissaient seuls un appui sûr au système existant; la noblesse inférieure, les classes moyennes industrielles, les universités, les professeurs de tous les degrés et même une partie de la petite bureaucratie et des officiers inférieurs, étaient tous ligués contre le

ce moment; derrière eux se trouvaient les masses mécontentes des paysans et des prolétaires des grandes villes, soutenant, pour le moment, l'opposition libérale, mais murmurant déjà des paroles étranges sur la nécessité de prendre leurs affaires en leurs propres mains; la bourgeoisie était prête à renverser le Gouvernement, et les prolétaires se préparaient à renverser à leur tour la bourgeoisie. Et le Gouvernement s'obstinait à suivre une voie qui devait nécessairement amener un conflit. Au commencement de 1848, l'Allemagne se trouvait à la veille d'une révolution, et cette révolution aurait inévitablement éclaté, même si la révolution française de Février n'en avait pas hâté la venue.

Nous verrons, dans le prochain chapitre, quels ont été, sur l'Allemagne, les effets de la révolution, à Paris.

Londres, septembre 1851.

---

## CHAPITRE III

### LES AUTRES ÉTATS ALLEMANDS

6 novembre 1851.

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes attachés presque exclusivement à parler de l'Etat qui, pendant les années 1840-1848, était de beaucoup le plus important pour le mouvement allemand, c'est-à-dire de la Prusse. Il est temps, cependant, de jeter un coup d'œil rapide sur les autres Etats de l'Allemagne pendant la même période.

En ce qui concerne les petits Etats, ils étaient, depuis 1830, complètement soumis au pouvoir dictatorial de la Diète, c'est-à-dire de l'Autriche et de la Prusse. Les différentes constitutions, établies tant comme moyen de défense contre la puissance des Etats plus grands que comme moyen d'assurer la popularité aux princes, leurs promoteurs, et de donner une unité aux assemblées provinciales si hétérogènes, créées sans aucune unité de direction par le Congrès de Vienne, — ces constitutions, quelque illusoires qu'elles aient été, parurent, pendant les temps troublés de 1830 et de 1831, dange-

reuses aux petits princes eux-mêmes. Elles furent presque toutes abolies; le peu qu'on en laissa subsister était moins qu'une ombre, et il fallait toute la suffisance loquace d'un Welcker, d'un Rotteck ou d'un Dahlmann pour s'imaginer qu'il pourrait sortir quelque chose de l'humble opposition, mêlée de dégradante flatterie, qu'il leur était permis de manifester au sein des Chambres impuissantes de ces petits États.

La portion la plus énergique de la classe moyenne de ces petits États abandonna, aussitôt après 1840, toutes les espérances qu'elle avait conçues auparavant sur le développement du Gouvernement parlementaire dans ces dépendances de l'Autriche et de la Prusse. La bourgeoisie prussienne, et les classes ses alliées, n'eurent pas plutôt montré la résolution sérieuse de lutter en Prusse, en faveur du Gouvernement parlementaire, qu'on leur laissa la direction du mouvement constitutionnel de toute l'Allemagne non autrichienne. Il est désormais hors de doute que le noyau de ces constitutionnalistes de l'Allemagne centrale qui, plus tard, se séparèrent de l'Assemblée nationale de Francfort et qu'on appela, du lieu séparé de leurs réunions, le parti de Gotha, n'ait été, longtemps avant 1848, en possession d'un plan qu'il proposa, avec peu de modifications, en 1849, aux représentants de l'Allemagne entière. Son intention était d'exclure complètement l'Autriche de la confédération germanique, d'établir une nouvelle

confédération avec un nouveau pacte fondamental et un nouveau Parlement fédéral, sous la protection de la Prusse, et d'incorporer les Etats insignifiants dans les Etats plus grands. Tout cela devait se mettre à exécution au moment où la Prusse prendrait place parmi les monarchies constitutionnelles, établirait la liberté de la presse, adopterait une politique indépendante de celle de la Russie et de l'Autriche, et fournirait ainsi aux constitutionnalistes des Etats plus petits la possibilité d'exercer un contrôle réel sur leurs Gouvernements représentatifs. L'inventeur de ce plan était le professeur Gervinus, de Heidelberg (Bade). Ainsi l'émancipation de la bourgeoisie prussienne devait être le signal de celle des classes moyennes de l'Allemagne en général, et présider à la formation d'une alliance, offensive et défensive en même temps, contre la Russie et contre l'Autriche. L'Autriche était, comme nous allons le voir, considérée comme un pays entièrement barbare sur lequel on ne connaissait que peu de choses, et ce peu de choses n'était pas en faveur de sa population; aussi l'Autriche n'était-elle pas regardée comme une des parties essentielles de l'Allemagne.

Quant aux autres classes de la société dans ces petits Etats, elles ont suivi, avec plus ou moins de rapidité, le réveil de leurs semblables en Prusse. Les boutiquiers étaient de plus en plus mécontents de leurs Gouvernements respectifs, des augmentations d'impôts, de la réduction de ces

prétendus privilèges politiques dont ils avaient l'habitude de se vanter en se comparant aux « esclaves du despotisme » de l'Autriche et de la Prusse ; mais leur opposition ne contenait pas un but précis qui eût pu servir d'étiquette à un parti indépendant, différent du constitutionnalisme de la haute bourgeoisie. Le mécontentement grandissait également parmi les paysans ; mais on sait bien que cette partie de la population ne défend jamais ses intérêts et ne se pose jamais en classe indépendante dans les temps tranquilles et paisibles, si ce n'est dans les pays où existe le suffrage universel. Les classes ouvrières des industries et manufactures des villes commençaient à être infectées des « poisons » socialiste et communiste ; mais comme il n'y avait, en dehors de la Prusse, que peu de villes de quelque importance et encore moins de districts manufacturiers, le mouvement de cette classe était, à cause du manque de centres d'action et de propagande, extrêmement lent dans ces petits États.

Aussi bien en Prusse que dans les États plus petits, la difficulté de développer une opposition politique a créé une sorte d'opposition religieuse sous la forme de deux mouvements parallèles : le catholicisme allemand et le congrégationalisme libre. L'histoire nous montre, par de nombreux exemples, que, dans les pays qui jouissent des bienfaits d'une Église d'État et où la discussion politique est restreinte, l'opposition profane, dan-

gereuse pour le pouvoir de ce monde, se dissimule sous une lutte plus sainte et en apparence plus désintéressée, dirigée contre le despotisme spirituel. Beaucoup de Gouvernements, qui ne toléreraient aucune discussion de leurs actes, hésiteront à faire des martyrs et à exciter le fanatisme religieux des masses. C'est ainsi qu'en Allemagne, en 1845, la religion catholique romaine, ou la religion protestante, ou toutes les deux en même temps, étaient considérées comme religions officielles et, dans chaque Etat, le clergé de l'une ou de l'autre de ces confessions, ou des deux à la fois, formait la partie essentielle de l'organisation bureaucratique du Gouvernement. Attaquer l'orthodoxie catholique ou protestante ou attaquer les intrigues du clergé signifiait, dans ces conditions, attaquer le Gouvernement lui-même. En ce qui concerne les catholiques allemands, leur existence même était une attaque contre les Gouvernements catholiques d'Allemagne, en particulier ceux de l'Autriche et de la Bavière, et c'est bien ainsi que ces Gouvernements l'entendaient. Les congrégationalistes libres, les dissidents protestants, qui ressemblaient, jusqu'à un certain point, aux unitariens anglais et américains, manifestaient ouvertement leur opposition aux tendances cléricales et à l'orthodoxie rigide du roi de Prusse et de son favori, M. Eichhorn, ministre de l'Instruction et des Cultes. Les deux nouvelles sectes se sont étendues rapidement et ont

régné pendant quelque temps, l'une dans les pays catholiques, l'autre dans les pays protestants; il n'y avait, entre elles, d'autre distinction que leur origine différente; quant à leurs doctrines, elles étaient parfaitement d'accord sur le point le plus important: tous les dogmes bien définis étaient pour elles sans-valeur; le manque de précision était leur essence même; elles prétendaient bâtir un grand temple, sous la voûte duquel pourraient se réunir tous les Allemands; elles représentaient ainsi, sous une forme religieuse, une autre idée politique du jour, l'unité allemande, et cependant elles n'ont jamais pu s'entendre entre elles.

Cette idée de l'unité allemande que les sectes, dont nous venons de parler, cherchaient à réaliser au moins sur une base religieuse en inventant une religion commune à tous les Allemands et fabriquée spécialement pour leurs usages, leurs habitudes et leurs goûts, cette idée était, en effet, très répandue, surtout dans les petits Etats. Depuis la dissolution de l'empire germanique sous l'influence de Napoléon, la réunion de tous les *disjecta membra* du corps allemand, était la revendication qui exprimait de la façon la plus générale le mécontentement à l'égard de l'ordre des choses établi, surtout dans les petits Etats, où les dépenses de la Cour, de l'administration, de l'armée, en un mot, — tout le poids mort des impôts, — augmentaient en raison directe de la petitesse et de l'im-

puissance de l'Etat; mais à quoi devait ressembler cette unité allemande, une fois qu'on l'aurait réalisée, c'était une question sur laquelle les partis étaient divisés. La bourgeoisie, qui ne voulait pas de secousses révolutionnaires sérieuses, se serait contentée de ce qui, comme nous l'avons vu, était considéré par elle comme « réalisable », c'est-à-dire de l'union de toute l'Allemagne à l'exclusion de l'Autriche, sous la suprématie du Gouvernement constitutionnel de la Prusse, et il est certain qu'à cette époque on ne pouvait guère faire davantage sans déclencher un orage dangereux. Les boutiquiers et les paysans, dans la mesure où ces derniers se préoccupaient de telles questions, ne sont jamais arrivés à donner une définition quelconque à cette unité allemande qu'ils réclamaient à si grands cris; un petit nombre de rêveurs, principalement de féodaux réactionnaires, espéraient le rétablissement de l'Empire germanique; quelques ignorants, de soi-disant radicaux, qui admiraient les institutions suisses dont ils n'avaient pas encore fait l'expérience pratique qui devait, dans la suite, les détromper d'une façon si ridicule, se prononçaient pour une république fédérative; seul le parti le plus extrême osait, à cette époque, demander la république allemande, une et indivisible. Ainsi l'unité allemande était elle-même une question susceptible d'amener la désunion, la discorde, et même, dans certaines éventualités, la guerre civile.

Tel était, en résumé, à la fin de l'année 1847, l'état de la Prusse et des États plus petits faisant partie de l'Allemagne. La classe moyenne sentait sa puissance et était résolue à ne plus tolérer les entraves dont le despotisme féodal et bureaucratique enchaînait ses transactions commerciales, sa productivité industrielle, son action commune comme classe; une portion de la noblesse terrienne s'était si bien transformée en producteur de simples marchandises qu'elle avait les mêmes intérêts et faisait cause commune avec la classe moyenne; la classe des petits industriels était mécontente, se plaignait des impôts et des obstacles qu'on rencontrait dans les affaires; mais elle ne possédait aucun plan de réforme défini, qui put consolider sa position dans le corps social ou politique; les paysans étaient pressurés ici par les exactions féodales, là par les prêteurs d'argent, les usuriers et les hommes de loi; les ouvriers des villes, gagnés par le mécontentement général, haïssaient également le Gouvernement et les grands capitalistes industriels et subissaient la contagion des idées socialistes et communistes; en un mot l'opposition formait une masse hétérogène, agissait sous l'influence d'intérêts variés, mais était plus ou moins dirigée par la bourgeoisie; les premiers rangs étaient occupés par la bourgeoisie de Prusse, et particulièrement de la province Rhénane. De l'autre côté nous trouvons des Gouvernements en désaccord

sur beaucoup de questions ; ils se défiaient les uns des autres et surtout de la Prusse, dont la protection leur était cependant nécessaire ; en Prusse, le Gouvernement, abandonné par l'opinion publique, abandonné même par une portion de la noblesse s'appuyait sur une armée et une bureaucratie, gagnées chaque jour davantage aux idées de l'opposition bourgeoise et chaque jour davantage soumises à son influence, Gouvernement qui, en plus de tout cela, ne possédait pas un sou, au sens le plus littéral du mot, pour combler son déficit croissant, à moins qu'il ne se rendit à discrétion à l'opposition bourgeoise. La classe moyenne, de quelque pays que ce soit, a-t-elle jamais occupé une position meilleure pour disputer le pouvoir au Gouvernement établi ?

Londres, septembre 1851.

---

## CHAPITRE IV

### L'AUTRICHE

7 novembre 1851.

Il nous reste maintenant à considérer l'Autriche, — pays qui, avant mars 1848, était presque aussi fermé aux nations étrangères que l'était la Chine avant sa dernière guerre avec l'Angleterre.

Il est bien entendu que nous ne pouvons prendre en considération que l'Autriche allemande. Les affaires des Polonais, Hongrois ou Italiens d'Autriche, n'appartiennent pas à notre sujet, et nous ne nous en occuperons que dans la mesure où ils ont exercé, depuis 1848, une influence sur les destinées des Autrichiens Allemands.

Le Gouvernement du prince Metternich tournait autour de deux points : il cherchait d'abord à opposer à chacune des différentes nations soumises à la domination autrichienne toutes les autres nations, placées dans les mêmes conditions ; en second lieu, et ce fut toujours le principe fondamental des monarchies absolues, il s'appuyait sur deux classes : les grands propriétaires fonciers féodaux et les grands agioteurs capitalistes, tout en contre-

balançant en même temps l'influence et la puissance de chacune de ces classes par celles des autres, de façon à laisser toute liberté à l'action gouvernementale. La noblesse terrienne, dont le revenu tout entier consistait en impositions féodales de toutes sortes, ne pouvait que soutenir un Gouvernement qui était son seul protecteur contre la classe opprimée des serfs aux dépens de laquelle elle vivait ; et lorsque la portion la moins riche de la noblesse s'est mise, comme cela est arrivé en Galicie en 1876, en opposition contre le Gouvernement, Metternich a lancé sur elle, en un instant, ses propres serfs, qui ont profité de l'occasion pour se venger terriblement de leurs oppresseurs les plus directs. D'un autre côté, les grands capitalistes de la Bourse se trouvaient attachés au Gouvernement de Metternich par la part considérable qu'ils avaient dans les fonds publics du pays. L'Autriche avait recouvré toute sa puissance en 1815, restauré et maintenu, dès 1820, la monarchie absolue en Italie, et s'était libérée d'une partie de ses engagements par la banqueroute de 1810 ; aussi avait-elle rétabli, bientôt après la paix, son crédit sur les grands marchés financiers d'Europe ; et, à mesure que son crédit grandissait, elle en avait fait usage. Ainsi, tous les grands manieurs d'argent en Europe avaient engagé dans les fonds autrichiens une grande partie de leurs capitaux ; tous avaient intérêt à soutenir le crédit de ce pays, et comme, pour soutenir le crédit

public de l'Autriche, il est nécessaire de contracter toujours de nouveaux emprunts, ils étaient obligés d'avancer de temps en temps un nouveau capital, pour maintenir en crédit des obligations qui leur avaient déjà coûté des avances auparavant. La longue paix qui a suivi 1815 et l'impossibilité qu'il y avait apparemment à renverser un empire ayant, comme l'Autriche, plus de mille ans d'existence, a accru le crédit du Gouvernement de Metternich dans des proportions merveilleuses et l'a même rendu indépendant de la bonne volonté des banquiers et des agioteurs de Vienne ; aussi longtemps, en effet, que Metternich put obtenir de l'argent en abondance à Francfort et à Amsterdam, il eut, naturellement, la satisfaction de voir les capitalistes autrichiens à ses pieds. D'ailleurs, sous tous les autres rapports, ils étaient à sa merci ; les grands profits que les banquiers, les agioteurs et les fournisseurs du Gouvernement arrivent toujours à tirer d'une monarchie absolue, se trouvaient compensés par le pouvoir illimité que le Gouvernement possédait sur leurs personnes et sur leurs fortunes ; par conséquent on ne pouvait attendre de ce côté la moindre ombre d'opposition. Ainsi Metternich était sûr de l'appui des deux classes les plus puissantes et les plus influentes de l'empire ; en dehors de cela, il possédait une armée et une bureaucratie qu'il était impossible d'organiser mieux pour servir les vues de l'absolutisme.

Les fonctionnaires civils et militaires au service de l'Autriche forment une race à part ; leurs pères ont servi le kaiser, et les fils feront de même ; ils n'appartiennent à aucune des diverses nationalités réunies sous l'aile de l'aigle à deux têtes ; on les déplace d'une extrémité de l'empire à l'autre, de Pologne en Italie, d'Allemagne en Transylvanie ; le Hongrois, le Polonais, l'Allemand, le Roumain, l'Italien, le Croate, tout individu qui ne porte pas le cachet de « l'autorité impériale et royale », etc., et qui revêt pourtant un caractère national distinct, est pour eux l'objet d'un égal mépris ; ils n'ont pas de nationalité, ou plutôt ils forment à eux seuls la véritable nation autrichienne. On voit facilement quel instrument souple et puissant en même temps doit constituer, entre les mains d'un chef d'État intelligent et énergique, une telle hiérarchie civile et militaire.

Quant aux autres classes de la population, Metternich, en véritable homme d'État de l'*ancien régime*, ne se préoccupait que peu d'avoir leur appui. Il n'avait à leur égard qu'une seule politique : en tirer le plus possible sous forme d'impôts et les obliger à se tenir tranquilles. La bourgeoisie commerciale et manufacturière ne se développait, en Autriche, que lentement. Le commerce du Danube est relativement peu important ; le pays ne possédait qu'un seul port, Trieste, et le commerce de ce port était très limité. Quant aux manufacturiers, ils jouissaient d'une très grande

protection, qui allait, dans la plupart des cas, jusqu'à une exclusion complète de la concurrence étrangère ; mais cet avantage leur avait été accordé principalement pour leur permettre de payer davantage d'impôts ; il se trouvait contrebalancé à un très haut degré par les règlements internes des manufactures, les privilèges des guildes et autres corporations féodales, qu'on soutenait soigneusement tant qu'elles ne gênaient pas les buts et les vues du Gouvernement. Les petits industriels étaient resserrés dans les limites étroites de ces corporations datant du moyen âge ; les différents métiers étaient en lutte perpétuelle pour maintenir leurs privilèges et, en même temps, en excluant les membres de la classe ouvrière de la possibilité de s'élever dans l'échelle sociale, elles conféraient une sorte de stabilité héréditaire aux membres de ces associations involontaires. Enfin, le paysan et l'ouvrier étaient considérés comme une simple matière imposable. On ne prenait souci d'eux que pour les maintenir autant que possible dans les mêmes conditions d'existence où ils se trouvaient déjà et dans lesquelles leurs pères avaient vécu avant eux. Dans ce but, on soutenait toute autorité ancienne, établie et héréditaire, tout autant que l'autorité de l'Etat : l'autorité du seigneur terrien sur le tenancier petit fermier, celle du manufacturier sur l'ouvrier, du petit patron sur le journalier et l'apprenti, du père sur le fils, était partout strictement maintenue par le Gouver-

nement, et toute désobéissance était punie comme une infraction à la loi par l'arme qu'applique à tous les cas la justice autrichienne, — le bâton.

Enfin, pour compléter en les systématisant toutes les pratiques destinées à créer une stabilité artificielle, la nourriture intellectuelle qu'on permettait à la nation de recevoir était choisie avec des précautions minutieuses et donnée avec autant de parcimonie que possible. L'éducation était partout entre les mains du clergé catholique dont les chefs étaient intéressés, aussi profondément que les propriétaires terriens féodaux, au maintien du système existant. Les universités étaient organisées de façon à ne fournir que des spécialistes dont on devait, tout au plus, attendre quelques progrès dans certaines branches spéciales, mais en tout cas il leur était impossible de donner cette éducation libérale, générale qu'on réclame des autres universités. Il n'y avait absolument pas de journaux, sauf en Hongrie, et les journaux hongrois étaient prohibés dans toutes les autres parties de la monarchie. Quant à la littérature générale, son domaine ne s'était pas élargi depuis un siècle; il s'était, au contraire, rétréci depuis la mort de Joseph II. Sur toutes les frontières où les Etats autrichiens prenaient contact avec un pays civilisé, était établi un cordon de censeurs littéraires lié à un cordon d'employés de douanes; ils empêchaient tout livre ou journal étranger d'entrer en Autriche avant que son contenu n'ait

été examiné à fond deux ou trois fois et trouvé pur de la moindre contagion de l'esprit mauvais de l'époque.

Pendant trente ans à peu près, depuis 1815, ce système fut appliqué avec un succès étonnant. L'Autriche demeurait presque inconnue à l'Europe, et l'Europe était tout aussi peu connue en Autriche. L'état social des différentes classes de la population et du peuple prise dans son entier semblait n'avoir subi aucune modification. Quelle que fût l'inimitié qui pût exister entre une classe et l'autre, — et cette inimitié était pour Metternich la condition principale du Gouvernement; il la favorisait même en faisant des classes supérieures l'instrument de toutes les exactions gouvernementales et en les rendant ainsi odieuses, — quelle que fût la haine que le peuple pût éprouver à l'égard des fonctionnaires inférieurs de l'Etat, d'une façon générale peu ou pas de mécontentement ne s'attachait au Gouvernement central. L'empereur était adoré et les faits semblaient donner raison au vieux François I<sup>er</sup>, lorsque, émettant des doutes sur le caractère durable de ce système, il ajoutait ensuite avec satisfaction : « Et tout de même il tiendra tant que nous vivrons, moi et Metternich. »

Mais un mouvement lent, souterrain, se produisait et il déjouait tous les efforts de Metternich. La richesse et l'influence de la classe moyenne, commerçante, industrielle et manufacturière, s'accrois-

saient. L'introduction des machines à vapeur dans les manufactures a bouleversé en Autriche, comme elle l'a fait partout ailleurs, les anciennes relations et les conditions d'existence de classes entières de la société ; elle a transformé les serfs en hommes libres, les petits paysans en ouvriers de fabrique ; elle a sapé les anciennes corporations féodales et a privé un grand nombre d'entre elles de moyens d'existence. La nouvelle population, manufacturière et commerciale, entraît partout en conflit avec les anciennes institutions féodales. Les hommes des classes moyennes que leurs affaires forçaient de plus en plus à voyager à l'Etranger, rapportaient quelques connaissances mythiques sur les pays civilisés situés au-delà de la ligne des douanes impériales ; enfin l'introduction des chemins de fer accélérât en même temps le mouvement industriel et le mouvement politique. Il y avait de plus, dans l'organisation de l'Etat autrichien, une partie dangereuse : c'était la constitution féodale hongroise, avec ses procédés parlementaires et ses luttes de la masse appauvrie de la noblesse qui formait une opposition dirigée contre le Gouvernement et ses alliés, les magnats. Presburg, où siégeait la Diète, se trouvait aux portes mêmes de Vienne. Tous ces éléments contribuaient à créer, parmi les classes moyennes de cette ville, un état d'esprit qui n'était pas précisément de l'opposition, car l'opposition était impossible, mais du mécontentement, et un désir général de réformes, plutôt

administratives que constitutionnelles. Comme en Prusse, une partie de la bureaucratie s'était jointe à la bourgeoisie. Les traditions de Joseph II n'étaient pas oubliées au sein de cette caste héréditaire des fonctionnaires les plus instruits qui, eux aussi, s'occupaient quelquefois, dans leur imagination, de réformes possibles et préféraient de beaucoup le despotisme éclairé et progressiste de cet empereur au despotisme « paternel » de Metternich. Une portion de la noblesse pauvre se mit également du côté de la classe moyenne ; quant aux classes inférieures de la population, qui avaient toujours de nombreuses raisons de se plaindre sinon du Gouvernement, du moins des classes supérieures, elles ne pouvaient, dans la plupart des cas, qu'adhérer aux désirs réformateurs de la bourgeoisie.

C'était à peu près à cette époque, c'est-à-dire vers 1843 ou 1844, que s'était fondé, en Allemagne, un genre de littérature correspondant à ces changements. Quelques écrivains autrichiens, romanciers, critiques littéraires, mauvais poètes, tous de talent médiocre, mais doués de cet industrialisme propre à la race juive, se sont établis à Leipsick et dans les autres villes allemandes en dehors de l'Autriche, et là, hors de l'atteinte de Metternich, ils publiaient des livres et des pamphlets sur les affaires autrichiennes. Eux et leurs éditeurs en faisaient un commerce infernal. Toute l'Allemagne s'empressait de s'initier aux secrets de la Chine européenne ; et les Autrichiens eux-

mêmes, qui obtenaient ces publications en contrebande par la frontière de Bohême, en étaient plus curieux encore. Certes, les secrets divulgués dans ces publications n'étaient pas d'une grande importance, et les plans de réformes créés par leurs auteurs pleins de bonne volonté portaient le cachet d'une innocence qui frisait la virginité politique. Une constitution et la liberté de la presse en Autriche étaient considérées comme des choses inaccessibles; des réformes administratives, l'extension des droits des Diètes provinciales, l'admission des livres et journaux étrangers, une censure moins sévère, — les désirs, humbles et loyaux, de ces bons Autrichiens n'allaient presque pas au delà.

Quoi qu'il en soit, l'impossibilité croissante d'empêcher les rapports littéraires de l'Autriche avec le reste de l'Allemagne, et par l'Allemagne avec le reste du monde, contribuait beaucoup à créer une opinion publique antigouvernementale et mettait en même temps quelques connaissances politiques à la portée d'une partie de la population autrichienne. Ainsi, à la fin de l'année 1847, l'Autriche se trouvait saisie, quoique à un degré inférieur, par la même agitation politique et politico-religieuse qui régnait dans tout le reste de l'Allemagne, et si ses progrès se faisaient en silence, elle n'en a pas moins trouvé assez d'éléments révolutionnaires sur lesquels elle pouvait agir. C'était le paysan, serf ou tenancier féodal, accablé par les exactions seigneuriales ou gouvernementales:

l'ouvrier de fabrique, que le bâton du policier forçait à travailler à n'importe quelles conditions qu'il plaisait au manufacturier de lui imposer; le compagnon ouvrier, que les lois corporatives privaient de toute possibilité d'acquérir quelque indépendance dans son métier; le marchand, qui se heurtait à chaque pas à des réglementations absurdes; le manufacturier, en conflit ininterrompu avec les corporations, qui veillaient d'une façon jalouse sur leurs privilèges ou bien avec les fonctionnaires, rapaces et indiscrets; le maître d'école, le savant, le fonctionnaire qui, ayant reçu une meilleure éducation, luttait en vain contre le clergé, ignorant et présomptueux, ou contre leurs supérieurs, stupides et despotiques. Bref, aucune classe n'était satisfaite : les petites concessions que le Gouvernement était obligé de faire de temps en temps ne l'étaient pas aux dépens du Gouvernement lui-même, car le trésor n'en avait pas les moyens, mais aux dépens de la haute aristocratie et du clergé; quant aux grands banquiers et aux détenteurs des fonds, les derniers événements d'Italie, l'opposition croissante de la Diète hongroise, en même temps que l'esprit inaccoutumé de mécontentement et la demande de réformes qui se manifestaient dans tout l'Empire n'étaient pas pour fortifier leur foi en la solidité et en la solvabilité de l'Empire autrichien.

Ainsi l'Autriche, elle aussi, marchait, lentement, mais sûrement, vers un changement considérable.

lorsque tout d'un coup il se passa en France un événement qui fit éclater l'orage imminent et donna un démenti à l'assertion du vieux François, que l'édifice tiendrait encore pendant sa vie et celle de Metternich.

Londres, septembre 1851.

---

## CHAPITRE V

### L'INSURRECTION DE VIENNE

12 novembre 1851.

Le 24 février 1848, Louis-Philippe fut chassé de Paris, et la République française proclamée. Le 13 mars, le peuple de Vienne brisa le pouvoir du prince de Metternich et le força à s'enfuir honteusement du pays. Le 18 mars, le peuple de Berlin se souleva les armes à la main, et après une lutte obstinée de dix-huit heures, eut la satisfaction de voir le roi se rendre à discrétion. En même temps d'autres explosions d'une nature plus ou moins violente, mais toutes ayant le même succès, eurent lieu dans les capitales des petits Etats allemands. Le peuple allemand, s'il n'avait pas fait sa révolution, ne s'en trouvait pas moins lancé en pleine mêlée révolutionnaire.

Pour ce qui regarde les incidents de ces différentes insurrections, nous ne pouvons ici entrer dans leur détail : ce que nous avons à analyser, c'est leur caractère et la position qu'ont prise à leur égard les différentes classes de la population.

On peut dire que la révolution de Vienne a été faite presque par l'unanimité de la population. La bourgeoisie (à l'exception des banquiers et des agioteurs), les petits industriels, les ouvriers, — tout le monde s'est soulevé en même temps contre un Gouvernement détesté de tous ; il était d'ailleurs si universellement haï que la petite minorité de nobles et de financiers qui le soutenaient sont devenus invisibles dès la première attaque. Les classes moyennes avaient été tenues par Metternich dans une ignorance politique telle que les nouvelles de Paris, sur le règne de l'anarchie, du socialisme et de la terreur et sur les luttes imminentes entre la classe des capitalistes et celle des travailleurs étaient pour elles complètement incompréhensibles. Dans leur innocence politique, ces hommes ne pouvaient attribuer à ces nouvelles aucune signification, ou bien encore elles les croyaient être des inventions diaboliques de Metternich, destinées à les effrayer pour les faire rentrer dans l'obéissance. De plus ils n'avaient jamais vu les ouvriers agir en classe ou défendre leurs intérêts de classe distincts. Leur expérience passée ne leur donnait aucune idée de la possibilité de différends entre les classes qui, maintenant, s'étaient si cordialement unies pour renverser le Gouvernement haï par tout le monde. Ils voyaient les ouvriers d'accord avec eux sur tous les points : une constitution, le jury, la liberté de la presse, etc. Ainsi, en mars 1848 du

moins, ils étaient de tout leur cœur et de toute leur âme avec le mouvement, et le mouvement, d'autre part, en fit aussitôt (au moins en théorie) la classe prédominante de l'Etat.

Mais, et c'est la destinée de toutes les révolutions, cette union des différentes classes — qui, dans une mesure quelconque, est toujours la condition nécessaire de toute révolution — ne peut pas subsister longtemps. La victoire contre l'ennemi commun n'est pas plutôt gagnée que les vainqueurs se trouvent divisés entre eux et tournent leurs armes les uns contre les autres. C'est ce développement rapide et passionné de l'antagonisme de classe qui, dans les organismes sociaux vieux et compliqués, fait de la révolution un agent si puissant du progrès social et politique; c'est cette naissance, rapide et incessante de partis nouveaux se succédant au pouvoir, qui, pendant ces violentes secousses, fait qu'une nation, en cinq ans, fait plus de chemin qu'en un siècle dans les circonstances ordinaires.

La révolution de Vienne fit de la classe moyenne une classe théoriquement prédominante; cela veut dire que les concessions arrachées au Gouvernement étaient telles que réalisées et maintenues pendant quelque temps, elles auraient inévitablement assuré la suprématie de la classe moyenne. Mais, pratiquement, la suprématie de cette classe était loin d'être établie. Il est vrai que l'institution de la garde nationale, qui a fourni

des armes aux bourgeois et aux petits industriels, a donné à cette classe une force et une importance ; sans doute la création d'un « Comité de salut public », a placé à la tête du pouvoir une sorte de Gouvernement révolutionnaire irresponsable dans lequel la bourgeoisie était prédominante ; mais en même temps les ouvriers étaient eux aussi armés en partie ; eux et les étudiants avaient combattu aussi longtemps qu'il y avait eu combat ; les étudiants, au nombre de quatre mille environ, fort bien armés et beaucoup mieux disciplinés que la garde nationale, formaient le noyau, la véritable puissance de la force révolutionnaire et ne voulaient en aucune façon servir de simple instrument entre les mains du Comité de Salut public. Tout en le reconnaissant, en le servant même, en le soutenant de la façon la plus enthousiaste, ils formaient cependant une sorte de corps indépendant et plutôt turbulent ; ils délibéraient séparément dans l'« Aula », occupaient une position intermédiaire entre la bourgeoisie et les classes ouvrières, empêchaient, par leur agitation constante, les choses de retomber dans l'ancienne tranquillité habituelle et souvent imposaient leurs résolutions au Comité de sûreté ! D'un autre côté, les ouvriers étaient presque totalement privés de travail : il fallait les employer aux travaux publics aux frais de l'Etat, et cet argent devait être pris soit dans les poches des contribuables, soit dans la caisse de la ville

de Vienne. Tout cela ne pouvait être que très désagréable aux industriels viennois. Les industries de la ville, calculées pour la consommation des grandes maisons des riches et des aristocrates d'un grand pays, se trouvaient naturellement complètement arrêtées par la Révolution, par la fuite de l'aristocratie et de la Cour; le commerce était suspendu, et l'agitation et l'excitation continuelles que maintenaient les étudiants et les ouvriers n'étaient certainement pas un bon moyen de « rétablir la confiance », comme on disait. Aussi une certaine froideur s'établit-elle bientôt entre les classes moyennes d'un côté et les étudiants turbulents et les ouvriers de l'autre; et si, pendant longtemps, elle n'alla pas jusqu'à une hostilité ouverte, cela vint de ce que le ministère, et en particulier la cour dans leur impatience de rétablir l'ancien ordre des choses justifiaient constamment les suspicions et l'activité turbulente des partis plus révolutionnaires et évoquaient constamment même devant les yeux de la bourgeoisie, le spectre de l'ancien despotisme de Metternich. Ainsi, le 15, puis le 26 mai, il se produisit de nouveaux soulèvements de toutes les classes de la population viennoise : le Gouvernement avait fait une tentative de restreindre ou de supprimer quelques-unes des libertés récemment acquises, et chaque fois l'alliance entre la garde nationale, c'est-à-dire la bourgeoisie armée, les étudiants et

les ouvriers se trouvait de nouveau cimentée pour quelque temps.

Quant aux autres classes de la population, l'aristocratie et les grands manieurs d'argent, elles avaient disparu; les paysans étaient partout occupés à supprimer jusqu'aux derniers vestiges du féodalisme. Grâce à la guerre italienne et à la préoccupation que Vienne et la Hongrie causaient à la cour, pleine liberté leur a été donnée et ils ont mieux réussi dans leur œuvre de libération en Autriche qu'en toute autre partie de l'Allemagne. Bientôt après, la Diète autrichienne n'eut plus qu'à sanctionner les progrès faits pratiquement par les paysans, et quoique le Gouvernement du prince Schwarzenberg veuille rétablir, il n'aura jamais la puissance de faire renaître la servitude féodale des paysans. Et, si en ce moment, l'Autriche est de nouveau relativement tranquille et même forte, c'est surtout parce que la Révolution a réellement profité à la grande majorité du peuple, aux paysans, et que, quels qu'aient été les objets des attaques du Gouvernement restauré, ces avantages palpables et substantiels conquis par les paysans sont cependant restés intacts.

Londres, octobre 1851.

---

## CHAPITRE VI

### L'INSURRECTION DE BERLIN

28 novembre 1851.

Le second centre d'action révolutionnaire était Berlin, et, d'après ce que nous avons déjà dit, on peut deviner que cette action était loin d'être unanimement soutenue par presque toutes les classes de la population comme à Vienne. En Prusse, la bourgeoisie était déjà engagée dans la lutte contre le Gouvernement ; une rupture s'était produite au sujet de la Diète réunie, et une révolution bourgeoise était imminente. Une fois éclatée, cette Révolution aurait pu devenir tout aussi unanime que celle de Vienne, si la Révolution de Février à Paris n'avait pas eu lieu. Cet événement a précipité les choses ; de plus il s'accomplissait sous un drapeau totalement différent de celui sous lequel la bourgeoisie prussienne se préparait à défier son Gouvernement. La Révolution de Février a renversé, en France, un Gouvernement de la même espèce que celui que la bourgeoisie prussienne allait établir dans son propre pays. La Révolution de Février s'est présentée comme la

révolution des classes ouvrières contre les classes moyennes ; elle a proclamé la chute du Gouvernement de ces dernières et l'émancipation du travailleur. Or la bourgeoisie prussienne avait eu, peu de temps auparavant, assez à faire, avec l'agitation ouvrière dans son propre pays. Il est vrai que, quand la première terreur des révoltes silésiennes fut passée, elle essaya de tourner cette agitation en sa faveur ; mais elle conserva toujours une horreur salutaire du socialisme et du communisme révolutionnaire, et lorsqu'elle vit à la tête du Gouvernement, à Paris, les hommes mêmes qu'elle considérait comme les ennemis les plus dangereux de la propriété, de l'ordre, de la religion, de la famille et des autres *pénates* du bourgeois moderne, elle sentit aussitôt son ardeur révolutionnaire se refroidir considérablement. Elle savait qu'il fallait profiter du moment et que, sans le concours des masses ouvrières, elle serait battue ; mais le courage lui manquait. Aussi, dans les premières explosions partielles qui avaient eu lieu en province, elle se tenait du côté du Gouvernement et s'efforçait de maintenir le calme parmi le peuple de Berlin qui, pendant cinq jours, ne cessa de se rassembler en foule devant le palais royal pour discuter les nouvelles et réclamer des changements dans le Gouvernement ; puis, lorsqu'après l'annonce de la chute de Metternich, le roi fit enfin quelques petites concessions, la bourgeoisie crut la Révolution accomplie et vint

remercier Sa Majesté d'avoir rempli tous les désirs de son peuple. Mais dans la nuit il y eut attaque de la foule par la troupe, on vit les barricades, la résistance et la défaite de la royauté. Dès lors tout se trouva changé : les mêmes classes ouvrières que la bourgeoisie avait tendance à laisser à l'arrière-plan étaient mises en avant ; elles ont combattu et fait des conquêtes et sont devenues tout d'un coup conscientes de leur force. Les restrictions portant sur le suffrage, la liberté de la presse, l'admission au jury, le droit de réunion, restrictions qui auraient été très agréables à la bourgeoisie, car elles ne touchaient que les classes qui se trouvent au-dessous d'elles, n'étaient plus possibles maintenant. Le danger de voir se répéter les scènes d' « anarchie » comme à Paris était imminent, et devant lui disparaissaient toutes les divergences. Les amis et les ennemis de plusieurs années s'unirent contre l'ouvrier victorieux, quoiqu'il n'eût encore formulé aucune revendication spéciale ; une alliance entre la bourgeoisie et les soutiens du système qu'on venait de renverser fut conclu sur les barricades mêmes de Berlin. On devait faire les concessions nécessaires, mais n'accorder que l'inévitable ; un ministère formé des chefs de l'opposition de la Diète Réunie devait être constitué, et, en retour des services rendus par lui en sauvant la couronne, il devait avoir l'appui de tous les piliers de l'ancien Gouvernement : l'aristocratie féodale, la bureaucratie,

l'armée. Telles étaient les conditions dans lesquelles MM. Camphausen et Hansemann entreprirent la formation d'un cabinet.

La peur manifestée par les nouveaux ministres devant les masses révoltées était telle que tout moyen leur semblait bon, pourvu qu'il vint consolider les bases ébranlées de l'autorité! Ces malheureux égarés croyaient tout danger de restauration de l'ancien système écarté; ils se servaient de tout le mécanisme de l'ancien Etat pour rétablir « l'ordre ». Pas un des bureaucrates ou des officiers ne fut remplacé; pas le moindre changement ne fut apporté à l'ancien système bureaucratique de l'Administration. Ces fameux ministres constitutionnels et responsables ont même rétabli dans leurs emplois les fonctionnaires que le peuple, dans la première colère de son zèle révolutionnaire, avait chassés, pour les punir des abus bureaucratiques qu'ils avaient commis antérieurement. Rien n'était changé en Prusse, sauf la personne des ministres; on ne toucha même pas au personnel des différents départements, et tous les constitutionnalistes qui se livraient à la chasse aux places et faisaient cortège aux nouveaux gouvernants, furent priés d'attendre que la stabilité rétablie permît d'opérer dans le personnel bureaucratique des changements qui, accomplis maintenant, ne seraient pas sans danger.

Le roi, découragé au plus haut point après l'insurrection du 18 mars, vit très rapidement qu'il

était tout aussi nécessaire à ces ministres « libéraux » qu'eux-mêmes lui étaient indispensables. L'insurrection avait épargné le trône, et le trône était le seul obstacle opposé à « l'anarchie » ; aussi les libéraux de la classe moyenne et leurs chefs, actuellement au ministère, avaient-ils tout intérêt à rester en termes excellents avec la couronne. Le roi et la camarilla réactionnaire qui l'entourait ne mirent pas beaucoup de temps à s'en apercevoir et en profitèrent pour arrêter le ministère même dans la voie des petites réformes qu'il avait de temps en temps l'intention de faire.

Le premier soin du ministère fut de donner une sorte d'apparence légale aux récents changements opérés par violence. En dépit de toute l'opposition populaire, on convoqua la Diète Réunie. Elle devait, en qualité d'organe légal et constitutionnel du peuple, voter une nouvelle loi électorale qui permit de procéder à l'élection d'une assemblée chargée de s'entendre avec la couronne sur une nouvelle constitution. Les élections devaient être indirectes : la masse des votants devait élire un certain nombre d'électeurs qui, eux, avaient à choisir leurs représentants. Ce système d'élection à deux degrés passa malgré les efforts de toute l'opposition. On demanda alors à la Diète Réunie un emprunt de 40 millions de thalers (25 millions de dollars), auquel le parti populaire s'opposa, mais qui fut également consenti.

Ces actes du ministère permirent au parti popu-

laire ou parti démocratique, comme il s'intitulait maintenant, de se développer rapidement. Ce parti, ayant à sa tête les petits industriels et les boutiquiers et réunissant autour de son drapeau, au commencement de la Révolution, la grande majorité des ouvriers, demandait le suffrage universel et direct, comme en France, une Assemblée législative unique et la reconnaissance pleine et entière de la Révolution du 18 mars comme base du nouveau système gouvernemental. La fraction plus modérée se serait déclaré satisfaite de la monarchie ainsi « démocratisée » : ceux qui étaient plus avancés posaient comme but l'établissement de la République. Les deux fractions étaient d'accord pour reconnaître dans l'Assemblée nationale allemande de Francfort l'autorité suprême du pays, tandis que les constitutionnalistes et les réactionnaires affectaient une grande horreur pour la souveraineté de cette Assemblée qu'ils considéraient comme entièrement révolutionnaire.

Le mouvement indépendant des classes ouvrières s'est trouvé pour quelque temps interrompu par la Révolution. Les besoins immédiats et les conditions du mouvement étaient tels qu'ils ne permettaient de mettre en avant aucune revendication spéciale au parti prolétarien. En effet, tant que le terrain n'était pas assez déblayé pour permettre une action indépendante des ouvriers, tant que le suffrage universel et direct n'était pas encore établi, tant que les trente-six Etats, plus grands ou

plus petits, continuaient à diviser l'Allemagne en lambeaux innombrables, que pouvait faire le parti prolétarien, sinon suivre des yeux le mouvement de Paris — de toute importance pour lui — et lutter aux côtés des boutiquiers, pour acquérir les droits qui lui permettraient plus tard de mener sa lutte propre?

Il n'y avait que trois points par lesquels le parti prolétarien se distinguait essentiellement, dans son action politique, de la classe des petits industriels ou de ce qu'on appelait le parti démocratique : d'abord il jugeait d'une façon différente le mouvement français, au sujet duquel les démocrates attaquaient et les révolutionnaires prolétariens défendaient le parti extrême ; ensuite il proclamait la nécessité d'établir une république allemande une et indivisible, tandis que les ultra les plus extrêmes parmi les démocrates n'osaient aspirer qu'à une république fédérative ; enfin il montrait à chaque occasion cette audace et cette énergie révolutionnaires qui manqueront toujours à un parti guidé par les petits industriels ou composé principalement d'eux.

Le parti prolétarien ou vraiment révolutionnaire n'a pu arriver que très graduellement à soustraire la masse des ouvriers à l'influence des démocrates à la suite desquels ils marchaient dans les commencements de la Révolution. Mais l'indécision, la faiblesse et la couardise des chefs des démocrates ont, avec le temps, fait le reste, et

l'un des principaux résultats des secousses survenues ces dernières années consiste, semble-t-il, en ce que, partout où la classe ouvrière concentrée se trouve en masses tant soit peu considérables, elle est entièrement débarrassée de l'influence démocratique qui, pendant les années 1848 et 1849, l'a conduite à toute une série de fautes et de désastres. Mais n'anticipons pas ; les événements de ces deux années nous fourniront en abondance l'occasion de montrer messieurs les démocrates à l'œuvre.

Les paysans prussiens, comme les paysans autrichiens, mais avec moins d'énergie, parce que l'oppression du féodalisme était, en somme, moins forte, ont profité de la Révolution pour s'affranchir aussitôt de toutes les entraves féodales. Mais, pour les raisons que nous avons exposées plus haut, dans notre pays les classes moyennes se sont aussitôt tournées contre eux, leurs alliés les plus anciens et les plus indispensables ; les démocrates, effrayés, autant que la bourgeoisie, par de prétendues attaques contre la propriété privée, ne les soutenaient pas non plus, — et après une émancipation de trois mois, après des luttes sanglantes et des exécutions militaires, particulièrement en Silésie, la bourgeoisie, hier encore antiféodale, rétablit le féodalisme de ses propres mains. C'est l'acte le plus impardonnable qu'on puisse lui reprocher. Jamais aucun parti dans l'histoire n'a commis semblable trahison envers ses meilleurs

alliés et envers soi-même, et quels que soient l'humiliation et le châtement réservés à ce parti de la classe moyenne, ce seul acte les mérite pleinement.

Octobre 1851.

---

## CHAPITRE VII

### L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE FRANCFORT

27 février 1852.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que, dans les six articles précédents, nous avons suivi le mouvement révolutionnaire allemand jusqu'aux deux victoires populaires : le 13 mars, à Vienne, et le 18 mars, à Berlin. Nous avons vu s'établir, en Autriche comme en Prusse, des Gouvernements constitutionnels et proclamer les principes libéraux, ou principes de la classe moyenne, qui devaient diriger toute la politique future. La seule différence qu'on puisse constater entre ces deux grands centres d'action consiste en ceci : en Prusse la bourgeoisie libérale, dans la personne de MM. Camphausen et Hansemann, s'est emparée directement des rênes du Gouvernement, tandis qu'en Autriche, où la bourgeoisie avait une éducation politique beaucoup moins avancée, la bureaucratie libérale prit l'affaire en main et déclara vouloir exercer le pouvoir à sa place. Nous avons vu ensuite comment les partis et les classes de la société, qui avaient été jusqu'à présent unis

dans leur opposition à l'ancien Gouvernement, se sont séparés les uns des autres après la victoire, ou même pendant la lutte, et comment cette même bourgeoisie qui, seule, a profité du succès, s'est tournée immédiatement contre ses alliés d'hier, a adopté une attitude hostile envers toute classe ou tout parti d'un caractère plus avancé et a conclu une alliance avec les éléments vaincus, féodaux et bureaucratiques. Il était, en effet, évident, dès le commencement du drame révolutionnaire, que la bourgeoisie libérale ne pouvait résister aux partis féodaux et aristocratiques — vaincus, mais non anéantis — qu'en s'appuyant sur le parti populaire et sur les partis extrêmes, et que, pour résister au torrent de ces masses plus avancées, il lui fallait, dans la même mesure, le concours de la noblesse féodale et de la bureaucratie. Ainsi il était assez clair que, ni en Autriche ni en Prusse, la bourgeoisie ne possédait une force suffisante pour garder le pouvoir et pour adapter les institutions à ses besoins et à ses idées propres. Le ministère de la bourgeoisie libérale n'était qu'un point d'arrêt, d'où, suivant la tournure des circonstances, le pays pouvait soit arriver à l'étape plus avancée du républicanisme unitaire, soit retomber dans l'ancien régime cléricalo-féodal et bureaucratique. Quoi qu'il en soit, le combat décisif était encore à livrer; les événements de mars n'avaient fait qu'engager la lutte.

Comme l'Autriche et la Prusse dirigeaient l'Allemagne, toute victoire décisive de la Révolution à Vienne ou à Berlin devait être décisive pour l'Allemagne entière. Et en effet, les événements de mars 1848 dans ces deux villes ont décidé du sort des affaires allemandes. Il aurait été, par conséquent, superflu de parler des mouvements qui ont eu lieu dans les Etats plus petits, et nous aurions pu nous borner aux affaires autrichiennes et prussiennes, si les petits Etats n'avaient fait naître une institution dont l'existence même a été la preuve la plus frappante de la situation anormale de l'Allemagne, et du caractère incomplet de la dernière Révolution, — institution si anormale, si ridicule par sa situation même, et cependant si pénétrée de sa propre importance que l'histoire n'en présente probablement pas d'autre exemple. Cette institution était ce qu'on a appelé l'*Assemblée nationale allemande* de Francfort-sur-Mein.

Après les victoires populaires de Vienne et de Berlin, il était évident qu'il devait exister une assemblée représentant toute l'Allemagne. Aussi ce corps fut-il élu et réuni à Francfort, à côté de l'ancienne Diète fédérale. On s'attendait à voir l'Assemblée nationale allemande mettre en discussion toutes les questions et agir comme autorité législative suprême dans toute la confédération germanique. Mais, d'autre part, la Diète qui l'avait convoquée n'avait, en aucune façon, fixé ses attributions. Personne ne savait si ses décrets

devaient avoir force de loi ou s'ils devaient être soumis à la sanction de la Diète ou des Gouvernements particuliers. Au milieu de cette perplexité, si l'Assemblée avait possédé la moindre énergie, elle aurait immédiatement dissous et renvoyé la Diète, corps qui, pour l'impopularité, n'avait pas d'égal en Allemagne et l'aurait remplacée par un Gouvernement fédéral choisi dans son propre sein. L'Assemblée se serait déclarée être la seule expression légale de la volonté souveraine du peuple allemand et aurait ainsi donné une validité légale à chacun de ses décrets. Elle aurait dû surtout se préoccuper d'avoir, dans le pays, une force armée organisée, suffisante pour briser toute opposition de la part des Gouvernements. Et tout cela, durant la première période de la Révolution, était facile, très facile. Mais c'aurait été attendre beaucoup trop d'une Assemblée composée, dans sa majorité, d'avocats libéraux et de professeurs doctrinaires, Assemblée qui, tout en prétendant être la fleur même de l'intelligence et de la science allemande, n'était, en réalité, qu'une scène où des caractères politiques vieux et usés exhibaient aux yeux de toute l'Allemagne leurs ridicules involontaires et leur impuissance à penser et à agir. Dès le premier jour de son existence, cette Assemblée de vieilles femmes témoignait plus de peur du moindre mouvement populaire que de tous les complots réactionnaires de tous les Gouvernements allemands pris ensemble. Elle délibérait

sous les yeux de la Diète ; elle avait presque sollicité la sanction de la Diète pour ses décrets : ses premières résolutions devaient, en effet, être promulguées par cette odieuse institution. Au lieu d'affirmer sa propre souveraineté, elle évitait soigneusement toute discussion sur un sujet si dangereux. Au lieu de s'entourer d'une force populaire, elle passa à l'ordre du jour sur tous les empiètements violents commis par les Gouvernements. Mayence, sous ses yeux mêmes, a été mis en état de siège, sa population désarmée et l'Assemblée nationale n'a pas bougé ! Plus tard, elle a élu l'archiduc Jean d'Autriche régent d'Allemagne et déclaré que toutes ses décisions auraient force de loi : mais, à ce moment, la nomination de l'archiduc Jean à sa nouvelle dignité s'était faite, du consentement de tous les Gouvernements, non par l'Assemblée, mais par la Diète ; quant à la force légale des décrets de l'Assemblée, ce point n'a jamais été reconnu par les grands Gouvernements, ni imposé par l'Assemblée : la question est restée en suspens. C'est ainsi que nous avons eu le spectacle étrange d'une Assemblée qui prétendait être le seul représentant d'une nation grande et souveraine, mais qui ne possédait ni la volonté ni la force nécessaires pour faire admettre ses prétentions. Les débats de cette Assemblée sans aucun résultat pratique ne possédaient pas même de valeur théorique : ce n'était que la répétition des lieux communs les plus ordi-

naires empruntés à des écoles philosophiques et juridiques surannées; toute phrase dite ou plutôt bredouillée dans cette Assemblée avait été mille fois imprimée longtemps auparavant, et se trouvait mille fois mieux à sa place.

Ainsi, la prétendue nouvelle autorité centrale de l'Allemagne a laissé tout dans l'état où elle l'avait trouvé. Loin de réaliser l'unité du pays, réclamée depuis si longtemps, elle n'a pas déposé le plus insignifiant des princes qui la gouvernaient; elle n'a pas resserré les liens entre les provinces séparées; elle n'a pas fait un seul pas en avant dans la voie de la suppression des barrières de douanes, qui séparaient le Hanovre de la Prusse et cette dernière de l'Autriche; elle n'a même pas fait la plus petite tentative pour abolir les péages odieux qui empêchaient partout la navigation sur les rivières de la Prusse. Mais moins cette Assemblée agissait plus elle faisait de bruit. Elle créa sur le papier la flotte allemande; elle annexa la Pologne et la Silésie; elle permit à l'Autriche allemande d'entreprendre une guerre contre l'Italie, tout en interdisant aux Italiens de suivre les Autrichiens en Allemagne, dans l'asile qu'elle leur assurait; elle acclama trois fois, et une fois encore, la République française, et elle reçut les ambassades hongroises qui, certainement, sont revenues chez elles avec des idées sur l'Allemagne plus confuses que celles avec lesquelles elles étaient arrivées.

Au commencement de la Révolution, cette Assemblée était l'épouvantail de tous les Gouvernements allemands. Ils s'attendaient de sa part à une action dictatoriale et révolutionnaire, résultant du manque de limitation dans lequel on avait jugé nécessaire de laisser sa compétence. Aussi ces Gouvernements créèrent-ils tout un vaste système d'intrigues, dans le but d'affaiblir l'influence de ce corps si menaçant; mais ils eurent plus de chance que d'esprit, car l'Assemblée a accompli la tâche des Gouvernements mieux qu'ils n'auraient pu le faire eux-mêmes. Parmi ces intrigues, l'une des plus saillantes était la convocation d'Assemblées législatives locales; non seulement les Etats plus petits convoquèrent leurs Législatures, mais la Prusse et l'Autriche réunirent également des Assemblées constituantes. Dans toutes ces Assemblées, de même qu'à la Chambre des représentants de Francfort, la classe moyenne libérale ou ses alliés, — les avocats libéraux et les bureaucrates. — étaient en majorité, et partout la marche des affaires se trouva être à peu près la même. La seule différence était que l'Assemblée nationale allemande était le Parlement d'un pays imaginaire — puisqu'elle avait décliné la tâche de créer sa première condition d'existence, c'est-à-dire une Allemagne unifiée —; elle discutait des mesures imaginaires, qui ne devaient jamais recevoir d'application de la part d'un Gouvernement imaginaire de sa propre création, et elle adoptait des résolutions

imaginaires dont personne ne se préoccupait. En Autriche et en Prusse, au contraire, les corps constituants étaient au moins des parlements réels, renversant et créant des ministères réels, et imposant, au moins pour quelque temps, leurs résolutions aux princes contre lesquels ils avaient à lutter. Eux aussi étaient lâches et manquaient d'une large conception de l'action révolutionnaire ; eux aussi ont trompé le peuple et remis le pouvoir au despotisme féodal, bureaucratique et militaire. Mais au moins ils étaient obligés de discuter des questions pratiques ayant un intérêt immédiat, et de vivre sur terre avec les hommes, tandis que les blagueurs de Francfort n'étaient jamais aussi heureux que lorsqu'ils pouvaient errer dans *le royaume aérien du rêve*. C'est pourquoi les actes des Constituantes de Berlin et de Vienne forment une partie importante de l'histoire révolutionnaire allemande, tandis que les élucubrations de la sottise collective de Francfort n'intéressent que les collectionneurs des curiosités littéraires et d'objets d'antiquités.

Le peuple allemand, qui sentait profondément la nécessité d'en finir avec la funeste division territoriale qui éparpillait et annihilait la force collective de la nation, s'attendait, pendant quelque temps, à voir l'Assemblée nationale de Francfort commencer au moins une ère nouvelle. Mais la conduite enfantine de cet ensemble de prétendus sages désillusionna bientôt l'enthousiasme natio-

nal. Les négociations honteuses relatives à l'armistice de Malmö (septembre 1848) ont fait se déchaîner l'indignation populaire contre une institution qui, espérait-on, allait ouvrir un vaste champ à l'activité de la nation. Au lieu de cela, inspirée par une couardise sans égale, elle n'avait fait que rendre, leur solidité primitive aux bases qui supportent le système contre-révolutionnaire actuel.

Londres, janvier 1852.

---

## CHAPITRE VIII

### POLONAIS, TCHÈQUES ET ALLEMANDS

5 mars 1852.

Ce qui a été dit dans les articles précédents suffit pour démontrer que, à moins d'une nouvelle révolution qui aurait suivi celle de mars 1848, les choses devaient inévitablement retomber en Allemagne dans l'état antérieur. Mais la complexité du sujet historique sur lequel nous essayons de jeter quelque lumière est telle que les événements suivants ne peuvent être bien compris que si l'on tient compte de ce qu'on peut appeler les relations de la révolution allemande avec l'Étranger, — relations aussi embrouillées, d'ailleurs, que les affaires intérieures du pays.

On sait que toute la moitié Est de l'Allemagne, jusqu'à l'Elbe, la Saale et la Forêt de Bohême, avait été reprise, pendant les mille dernières années, aux conquérants d'origine slave. La plus grande partie de ces territoires avait été germanisée, il y a plusieurs centaines d'années, à tel point que toute nationalité et tout langage slave avaient totalement disparu. A l'exception de

quelques restes, tout à fait isolés, moins de cent mille âmes au total (les Kassubiens en Poméranie, les Wendes ou Sorbiens en Lusatie), leurs habitants sont Allemands dans tous les sens et sous tous les rapports. Mais il en est autrement tout le long de la frontière de l'ancienne Pologne et dans les pays de langue tchèque, en Bohême et en Moravie. Ici, dans chaque district, les deux nationalités sont mêlées; les villes sont généralement plus ou moins allemandes, tandis que, dans les campagnes, l'élément slave prédomine, bien que désagrégé et repoussé peu à peu par les progrès constants de l'influence allemande.

La raison de cet état de choses est la suivante : depuis l'époque de Charlemagne, les Allemands ont toujours dirigé leurs efforts les plus constants et les plus persévérants vers la conquête, la colonisation ou, au moins, la civilisation de l'Est de l'Europe. Les conquêtes accomplies par la noblesse féodale entre l'Elbe et l'Oder, et les colonies féodales des chevaliers des ordres militaires en Prusse et en Livonie, n'ont fait que jeter les bases d'un système de germanisation, beaucoup plus étendu et plus effectif, dû aux efforts des classes moyennes, commerçants et manufacturiers, — système qui, depuis le xv<sup>e</sup> siècle, a acquis, aussi bien en Allemagne que dans le reste de l'Europe occidentale, une importance sociale et politique. Les Slaves, surtout les Slaves occidentaux (Polonais et Tchèques), sont une race essentiellement agri-

cole ; le commerce et les manufactures n'ont jamais été en grande faveur parmi eux. Aussi, avec l'accroissement de la population et l'apparition des villes dans cette région, la production de tous les articles de manufacture est-elle tombée entre les mains des Allemands immigrants ; l'échange de ces marchandises contre les produits agricoles est devenu le monopole exclusif des Juifs qui, s'ils appartiennent du moins, à une nationalité quelconque, sont, dans ces régions, certainement plutôt Allemands que Slaves. Tel était, quoiqu'à un moindre degré, le cas dans tout l'Est de l'Europe. Jusqu'à nos jours, l'artisan, le petit boutiquier, le petit manufacturier à Saint-Pétersbourg, à Pesth, à Jassy, ou même à Constantinople, est Allemand, tandis que le prêteur d'argent, le cabaretier, le colporteur — homme très important dans ces pays peu peuplés — est généralement un Juif, dont la langue maternelle consiste en un allemand horriblement corrompu. L'importance de l'élément allemand dans ces localités des frontières slaves, née de la fondation des villes, de l'établissement du commerce et des manufactures, s'est trouvée encore augmentée lorsqu'il a fallu importer d'Allemagne presque tous les éléments d'une culture intellectuelle ; après le marchand et l'artisan allemands, le prêtre allemand, le maître d'école allemand, le savant allemand, vinrent s'établir sur le sol slave. Enfin, la marche de fer des armées conquérantes ou la conquête prudente et bien réflé-

chie de la diplomatie n'ont pas seulement suivi, mais, dans beaucoup de cas, précédé les progrès, lents, mais sûrs, de la dénationalisation correspondant au développement social. C'est ainsi que de grandes parties de la Prusse occidentale et de la Posnanie ont été germanisées après le premier partage de la Pologne; on vendit et on loua les domaines publics aux colons allemands, on encouragea les capitalistes allemands à établir des manufactures, etc., dans leur voisinage, et très souvent aussi on prit des mesures excessivement despotiques contre les habitants Polonais du pays.

Ainsi, dans le courant des soixante-dix dernières années, la ligne de démarcation entre les nationalités allemande et polonaise a subi une modification totale. La révolution de 1848 ayant proclamé le droit de toutes les nations opprimées à une existence indépendante et à la liberté de résoudre leurs affaires elles-mêmes, très naturellement les Polonais devaient réclamer aussitôt le rétablissement de leur pays dans les limites de l'ancienne République polonaise d'avant 1772. Il est vrai que, même à cette époque, cette frontière, considérée comme une délimitation des nationalités allemande et polonaise, était déjà surannée, et qu'elle le devenait tous les ans davantage grâce aux progrès de la germanisation; mais les Allemands montraient à ce moment un tel enthousiasme pour le rétablis-

sement de la Pologne qu'ils devaient s'attendre à ce qu'on leur demandât, comme première preuve de la réalité de leurs sympathies, de restituer *leur* part du butin. D'un autre côté devait-on rendre des régions entières habitées principalement par les Allemands et des grandes villes entièrement allemandes à un peuple qui, jusqu'à présent, n'avait donné aucune preuve de sa capacité à dépasser un état féodal basé sur le servage agricole? La question était assez embrouillée. La seule solution possible était une guerre avec la Russie. La délimitation des différentes nations en révolution serait alors devenue secondaire, le principal aurait été de défendre la frontière contre l'ennemi commun. Les Polonais, qui auraient reçu de vastes territoires à l'est, seraient devenus plus conciliants et plus raisonnables à l'ouest, jugeant qu'après tout Riga et Mitau étaient tout aussi importants que Danzig et Elbing. C'est ainsi que le parti avancé d'Allemagne jugeait la guerre avec la Russie nécessaire pour le maintien du mouvement sur le continent et croyait que le rétablissement, comme nation, ne serait-ce que d'une partie de la Pologne amènerait inévitablement cette guerre. Il soutenait les Polonais, tandis que le parti dominant, celui de la classe moyenne, qui prévoyait clairement qu'une guerre nationale avec la Russie amènerait sa chute, parce qu'il faudrait au pouvoir des hommes plus actifs et plus énergiques,

déclarait, en feignant un grand enthousiasme pour l'extension de la nationalité allemande, que la Pologne prussienne, principal foyer de l'agitation révolutionnaire polonaise, devait faire partie de cet Empire allemand qui allait être créé. Les promesses données aux Polonais dans les premiers jours d'excitation furent honteusement violées. Les troupes polonaises, rassemblées avec l'autorisation du Gouvernement, furent dispersées et massacrées par l'artillerie prussienne, et déjà, au mois d'avril 1848, six mois après la révolution de Berlin, le mouvement polonais était écrasé, et l'ancienne hostilité nationale entre Polonais et Allemands rétablie. Cette immense et incalculable service fut rendu à l'autocrate russe par les ministres-marchands libéraux, Camphausen et Hansemann. Il faut ajouter que cette campagne de Pologne était aussi le meilleur moyen de réorganiser, de rassurer cette même armée prussienne, qui, plus tard, devait chasser le parti libéral et écraser le mouvement que MM. Camphausen et Hansemann ont pris tant de peine à mener à bonne fin. « Punis par où ils ont péché », tel fut le sort de tous les parvenus de 1848 et de 1849, de Ledru-Rollin à Changarnier et de Camphausen à Haynau.

La question des nationalités a encore donné lieu à une lutte, en Bohême. Ce pays, habité par deux millions d'Allemands et trois millions de Slaves de langue tchèque, avait de grands souvenirs histo-

riques, se rattachant presque tous à la suprématie possédée autrefois par les Tchèques. Mais la force de cette branche de la famille slave s'est trouvée abattue depuis les guerres des Hussites au xv<sup>e</sup> siècle. Les provinces qui parlaient la langue tchèque furent divisées : une partie forma le royaume de Bohême ; une autre, la principauté de Moravie ; la troisième — le pays des monts Carpathes — devint une partie de la Hongrie. Les Moraves et les Slovaques ont perdu depuis toute trace de sentiment national et de vitalité nationale, tout en conservant pour la plupart leur langage. La Bohême s'est trouvée entourée, par trois côtés sur quatre, de pays entièrement allemands. Sur son propre territoire l'élément allemand a fait de grands progrès : même dans la capitale, à Prague, les deux nationalités se trouvaient mêlées en proportions égales, et partout le capital, le commerce, l'industrie et la culture intellectuelle étaient entre les mains des Allemands. Le principal champion de la nationalité tchèque, le professeur Palacky, n'est lui-même qu'un savant allemand nomade qui, même maintenant, ne peut pas parler le tchèque correctement et sans accent étranger. Mais, comme il arrive souvent, la nationalité tchèque mourante — mourante, d'après tous les faits connus de son histoire, pendant les quatre dernières centaines d'années — a fait, en 1848, un dernier effort pour retrouver son ancienne vitalité ; l'échec a démontré, indépendamment de toutes les considérations révolution-

naires, que la Bohême ne peut exister que comme partie de l'Allemagne, quoique ses habitants puissent parler, pendant plusieurs siècles encore, un langage non allemand.

Londres. février 1852.

---

## CHAPITRE IX

### LE PANSLAVISME. — LA GUERRE DU SCHLESWIG-HOLSTEIN

15 mars 1852.

La Bohême et la Croatie (autre membre séparé de la famille slave, placée sous l'influence des Hongrois, comme la Bohême se trouve sous celle des Allemands) fut la patrie de ce qui, sur le continent européen, a été appelé le « Panславisme ». Ni la Bohême ni la Croatie n'étaient assez fortes pour exister par elles-mêmes comme nations. Leurs nationalités respectives, minées peu à peu sous l'action des causes historiques qui, inévitablement, nécessitaient leur absorption par un corps plus énergique, ne pouvaient espérer rétablir, dans une mesure quelconque, leur indépendance que par une alliance avec les autres nations slaves. Il existait vingt-deux millions de Polonais, quarante-cinq millions de Russes, huit millions de Serbes et de Bulgares; pourquoi, dès lors, ne pas former une confédération puissante de ces quatre-vingts millions de Slaves et repousser ou exterminer l'envahisseur du sol sacré des Slaves — le Turc, le Hongrois et, par dessus

tout, le *Niemetz*, l'Allemand, haï, mais indispensable? C'est ainsi que naquit, dans les études de quelques *dilettanti* slaves de la science historique, ce mouvement ridicule et antihistorique, qui ne tendait à rien moins qu'à faire subjuguier l'Occident civilisé par le barbare Orient, la ville — par la campagne, le commerce, les manufactures, l'intelligence — par l'agriculture primitive des serfs slaves.

Mais, derrière la théorie ridicule se dressait la réalité terrible de l'*Empire russe*, cet empire dont chaque mouvement exprime la prétention de considérer toute l'Europe comme le domaine de la race slave, et, en particulier, de la partie énergique de cette race — les Russes; empire qui, ayant deux capitales comme Saint-Pétersbourg et Moscou, ne trouve cependant pas son centre de gravité, tant que la « ville du tsar » (Constantinople, en russe — Tsarigrad, la ville du tsar), que tout paysan russe considère comme la véritable métropole de sa religion et de sa nation, ne sera pas devenue la résidence de l'empereur; empire qui, pendant les derniers cent ou cinquante ans, n'a jamais perdu de territoire, mais en a, au contraire, gagné au cours de toutes les guerres qu'il a entreprises. Et dans l'Europe centrale, on connaît bien les intrigues par lesquelles la politique russe soutenait la théorie panslaviste nouvellement inventée, et qui servait si bien ses buts. C'est ainsi que les Panslavistes de Bohême et de Croatie travaillaient,

les uns intentionnellement, les autres sans le savoir, dans l'intérêt direct de la Russie; ils trahissaient la cause révolutionnaire pour l'ombre d'une nationalité qui, dans le meilleur des cas possibles, aurait partagé, sous le sceptre de la Russie, le sort de la Pologne. Il faut dire, cependant, pour l'honneur des Polonais, qu'ils ne se sont jamais laissés prendre sérieusement au piège panslaviste, et si quelques aristocrates sont devenus furieusement panslavistes, c'est parce qu'ils savaient qu'ils ont moins à perdre d'une soumission à la Russie que d'une révolte de leurs propres serfs paysans.

Les Tchèques et les Croates convoquèrent à Prague un Congrès général des Slaves, dans le but de préparer l'alliance universelle des Slaves. Ce Congrès aurait infailliblement échoué, même sans l'intervention de l'armée autrichienne. Les langues slaves diffèrent entre elles autant que l'anglais, l'allemand et le suédois, et, à l'ouverture des séances, il ne se trouva aucune langue slave qui permit aux orateurs de se faire comprendre. On essaya le français, mais le français était également incompréhensible pour la majorité, — et les pauvres enthousiastes slaves, dont le seul sentiment commun était la haine commune contre les Allemands, furent obligés enfin de s'exprimer en cette langue allemande tant détestée : c'était la seule qui fût comprise par tout le monde ! Mais, au même moment, un autre Congrès slave se réunis-

sait à Prague — celui des lanciers galiciens, des grenadiers croates et slovaques, des canonniers et cuirassiers tchèques, — et ce dernier Congrès slave, réel, armé, sous le commandement de Windischgrätz, expulsé de la ville, en moins de vingt-quatre heures, tous les promoteurs de l'imaginaire suprématie slave et les dispersa à tous les vents.

Les députés tchèques, moraves, dalmates et une partie des Polonais (l'aristocratie) à la Diète constituante d'Autriche, faisaient, dans cette Assemblée, une guerre systématique à l'élément allemand. Les Allemands et une partie des Polonais (la noblesse besogneuse) formaient les principaux soutiens du progrès révolutionnaire; d'autre part la grande masse des députés slaves, non contente de manifester clairement, par leur opposition, ses tendances réactionnaires était assez basse pour conspirer avec ce même Gouvernement autrichien qui avait dispersé son assemblée à Prague. Ils ont d'ailleurs obtenu la récompense que méritait cette conduite honteuse : après avoir soutenu le Gouvernement pendant l'insurrection d'octobre 1848 — événement qui leur a assuré enfin une majorité dans la Diète — cette Diète, presque entièrement slave, fut dispersée par les soldats autrichiens, comme l'avait été le Congrès de Prague, et les Panslavistes, menacés d'emprisonnement s'ils bougeaient encore. Et ils n'ont atteint que ce résultat : la nationalité slave est maintenant partout victime de la centralisation

autrichienne, résultat dont elle n'est redevable qu'à son propre fanatisme et à son propre manque de clairvoyance.

Si les frontières entre la Hongrie et l'Allemagne avaient pu faire l'objet de quelque doute, elles auraient certainement causé une autre querelle. Mais heureusement il n'y avait aucun prétexte. Les intérêts des deux nations étaient, en fin de compte, liés ; aussi luttaient-elles en commun contre les mêmes ennemis : le Gouvernement autrichien et le fanatisme panslaviste. Pas un instant le bon accord ne fut troublé. Mais la campagne d'Italie a entraîné au moins une partie de l'Allemagne dans une guerre meurtrière ; et nous devons constater ici — et cela prouve à quel point le système de Metternich a réussi à arrêter le développement de l'esprit public — que, pendant les premiers six mois de 1848, les mêmes hommes qui, à Vienne, montaient aux barricades, sont venus rejoindre, pleins d'enthousiasme, l'armée qui combattait les patriotes italiens. Cette déplorable confusion d'idées n'a, d'ailleurs, pas duré longtemps.

Enfin, il y eut encore la guerre contre le Danemark au sujet de Schleswig et Holstein. Ces pays, allemands, sans aucun doute possible, par leur nationalité, leur langue et leurs goûts, étaient nécessaires également à l'Allemagne au point de vue militaire, naval et commercial. Pendant les derniers trois cents ans, leurs habitants ont énergiquement lutté contre l'invasion danoise ; et le

droit des traités était, d'ailleurs, de leur côté. La révolution de mars les mit en lutte ouverte contre les Danois, et les Allemands les ont soutenus. Mais, tandis qu'en Pologne, en Italie, en Bohême, et, plus tard, en Hongrie, les opérations militaires étaient conduites avec une extrême énergie, dans cette guerre, la seule populaire, la seule, au moins en partie, révolutionnaire, on a adopté un système de marches et de contre-marches qui ne donna aucun résultat; on fit intervenir la diplomatie étrangère; après beaucoup d'engagements héroïques, la guerre se termina misérablement. Pendant cette expédition, le Gouvernement allemand trahit à chaque occasion l'armée révolutionnaire de Schleswig-Holstein; il la laissa intentionnellement exterminer par les Danois quand elle fut dispersée ou divisée. Le corps des volontaires allemands fut traité de la même façon.

Mais, tandis que le nom allemand ne récoltait ainsi que de la haine de tous les côtés, les Gouvernements constitutionnels et libéraux de l'Allemagne se frottaient les mains de joie. Ils avaient réussi à écraser le mouvement polonais et tchèque; ils avaient réveillé partout les vieilles animosités nationales qui, jusqu'à présent, avaient empêché toute entente et toute action commune entre les Allemands, les Polonais et les Italiens. Ils avaient habitué le peuple aux scènes de guerre civile et de répression militaire. L'armée prussienne avait repris confiance en elle-même en Pologne, et l'ar-

mée autrichienne à Prague, et, tandis que le patriotisme exagéré (*die Patriotische Ueberkraft*, comme s'est exprimé Heine) entraînait la jeunesse, révolutionnaire, mais à courte vue, en Schleswig et en Lombardie, où elle se trouva détruite par la mitraille des ennemis, l'armée régulière se trouvait, en Prusse comme en Autriche, placée dans une position telle qu'elle pouvait reconquérir la faveur publique par des victoires remportées sur l'Étranger. Mais, disons-le encore une fois, ces armées, que les libéraux soutenaient pour s'en servir contre le parti plus avancé, n'eurent pas plutôt recouvré, à un degré quelconque, leur discipline et leur confiance, qu'elles se tournèrent contre les libéraux eux-mêmes et ramenèrent au pouvoir les hommes de l'ancien système. Lorsque Radetzky reçut, dans son camp au-delà de l'Adige, les premiers ordres des « ministres responsables » de Vienne, il s'écria : « Quels sont ces ministres ? Ils ne forment pas le Gouvernement de l'Autriche ! L'Autriche n'est plus maintenant que dans mon camp ; c'est moi et mon armée qui sommes l'Autriche, et lorsque nous aurons battu les Italiens, nous reconquerrons l'Empire à l'Empereur ! » Le vieux Radetzky avait raison ; mais les imbéciles qu'étaient les ministres « responsables » de Vienne ne firent pas attention à ses paroles.

Londres, février 1852.

---

## CHAPITRE X

### L'INSURRECTION DE PARIS. — L'ASSEMBLÉE DE FRANCFORT

18 mars 1852.

Dès le commencement d'avril 1848, le courant révolutionnaire se trouva arrêté sur tout le continent européen, grâce aux efforts de l'alliance immédiatement conclue avec les vaincus par les classes de la société favorisées par la première victoire. En France, les petits industriels et la partie républicaine de la bourgeoisie s'unirent à la bourgeoisie monarchiste pour combattre les prolétaires ; en Allemagne et en Italie, la bourgeoisie victorieuse rechercha avec empressement l'appui de la noblesse féodale, de la bureaucratie et de l'armée contre la masse du peuple et les petits industriels. Au bout de très peu de temps, les partis réunis des conservateurs et des contre-révolutionnaires reprirent tout leur ascendant. En Angleterre, une manifestation intempestive et mal préparée (le 10 avril) amena la défaite complète et décisive du parti populaire. En France, deux mouvements analogues (ceux du 16 avril et du

15 mai) ont subi la même défaite. En Italie, le roi Bomba regagna son autorité d'un seul coup, le 15 mai. En Allemagne, le pouvoir des nouveaux Gouvernements bourgeois et de leurs assemblées constituantes se trouva consolidé, et si la journée du 15 mai, si pleine d'événements, a donné naissance, à Vienne, à une victoire populaire, elle n'eut qu'une importance secondaire, c'était le dernier effort suivi de succès de l'énergie populaire. En Hongrie, le mouvement semblait s'être renfermé dans la voie tranquille d'une parfaite légalité; le mouvement polonais avait été, comme nous l'avons vu, tué dans son germe par les baïonnettes prussiennes. Mais on ne savait rien encore de la tournure que les choses pouvaient prendre, et pour chaque pouce de terrain perdu par les partis révolutionnaires des différents pays leurs rangs se resserraient davantage pour l'action décisive.

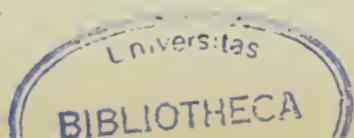
Cette action décisive approchait. Elle ne pouvait se passer qu'en France; car, tant que l'Angleterre ne prenait pas part à la lutte révolutionnaire et que l'Allemagne restait divisée, la France était, en raison de son indépendance nationale, de sa civilisation et de sa centralisation, le seul pays capable de donner une impulsion puissante aux pays environnants. Aussi, lorsque, le 23 juin 1848, une lutte sanglante commença à Paris et que chaque nouvelle apportée par le télégraphe ou la poste montrait plus

clairement à l'Europe que la lutte se livrait entre la masse ouvrière, d'une part, et toutes les autres classes de la population parisienne soutenues par l'armée, de l'autre; lorsque le combat se poursuivit pendant plusieurs jours avec une exaspération sans égale dans l'histoire des guerres civiles modernes, mais sans avantage apparent d'un côté comme de l'autre, alors il apparut manifestement aux yeux de tout le monde que c'était la grande bataille décisive. Si l'insurrection était victorieuse, elle allait répandre sur tout le continent de nouvelles révolutions; si elle était écrasée, elle allait amener, au moins momentanément, le retour du régime contre-révolutionnaire.

Les prolétaires de Paris furent vaincus, décimés, écrasés, de telle façon que, même jusqu'à présent, ils n'ont pas pu se remettre du coup qui leur a été porté. Et immédiatement après leur défaite, tous les conservateurs et les contre-révolutionnaires, vieux et jeunes, de toute l'Europe relevèrent la tête, avec une insolence qui montrait qu'ils avaient très bien compris toute l'importance de l'événement. Partout la presse était poursuivie, le droit de réunion et d'association entravé; chaque petit événement qui se produisait dans une petite ville de province servait de prétexte pour désarmer le peuple, déclarer l'état de siège et forcer les troupes à s'exercer aux manœuvres et aux ruses que leur avait enseignées Cavaignac. De plus, pour la première

fois depuis Février, il fut démontré maintenant que dans une grande ville l'invincibilité d'une insurrection populaire est une illusion; les troupes, toujours battues jusqu'alors dans les batailles des rues, reprirent confiance dans leur force, même dans ce genre de combat.

C'est de cette défaite des ouvriers de Paris que datent les premiers actes positifs et les premiers projets définis du vieux parti féodal et bureaucratique d'Allemagne, si désireux de se débarrasser même de ses alliés momentanés, les classes moyennes, et de ramener la nation à l'état où elle se trouvait avant les événements de mars. L'armée était redevenue le premier pouvoir de l'Etat, et cette armée appartenait à ce parti et non aux classes moyennes. Même en Prusse, où, avant 1848, l'on constatait parmi les officiers des grades inférieurs des sympathies considérables pour un Gouvernement constitutionnel, le désordre introduit par la Révolution dans l'armée n'eut pour effet que de faire rentrer dans l'obéissance ces jeunes gens raisonnables; la nécessité d'une discipline et d'une obéissance passive est devenue, pour eux, d'une évidence frappante, dès que le simple soldat se permit quelques libertés vis-à-vis de l'officier. Les nobles et les bureaucrates vaincus commençaient maintenant à voir clair; l'armée, plus unie que jamais, s'enorgueillissait des victoires remportées dans les petites insurrections et dans la guerre étrangère; elle



enviait le grand succès que les soldats français venaient de remporter; il suffisait d'entretenir constamment de petits conflits entre elle et le peuple pour que, une fois le moment décisif arrivé, elle pût d'un seul coup écraser les révolutionnaires et écarter les prétentions des parlementaires de la classe moyenne. Et le moment favorable pour porter ce coup décisif arriva assez rapidement.

Nous laissons de côté les séances parlementaires, quelquefois curieuses, mais le plus souvent fastidieuses, et les luttes locales qui ont occupé les différents partis allemands pendant l'été. Il suffira de dire que les défenseurs des intérêts de la classe moyenne, malgré de nombreux triomphes parlementaires dont aucun n'amenait de résultat pratique, sentaient généralement que leur position entre les partis extrêmes devenait chaque jour plus intenable; ils étaient, par conséquent, obligés aujourd'hui de rechercher l'alliance des réactionnaires, et demain — de solliciter la faveur des partis plus populaires. Ces oscillations constantes portèrent dans l'opinion publique un coup fatal à leur caractère, et, grâce à la tournure prise par les événements, le mépris dans lequel ils furent ensevelis profita principalement aux bureaucrates et aux féodaux.

Au commencement de l'automne, la situation réciproque des différents partis était si tendue, si critique, que la bataille décisive s'annonçait comme inévitable. Le premier engagement dans cette

guerre entre les masses démocratiques et révolutionnaires et l'armée, eut lieu à Francfort. Quoique ce ne fût qu'une escarmouche secondaire, c'était le premier succès de quelque importance remporté par les troupes sur l'insurrection, et il produisit un grand effet moral. La Prusse autorisa, et les raisons en sont tout à fait claires, le Gouvernement imaginaire établi par l'Assemblée nationale de Francfort, à conclure avec le Danemark un armistice, qui non seulement livrait les Allemands du Schleswig à la vengeance des Danois, mais reniait complètement les principes plus ou moins révolutionnaires dont, de l'avis général, il s'agissait dans la guerre danoise. L'Assemblée de Francfort rejeta cet armistice à une majorité de deux ou trois voix. Ce rejet fut suivi d'un semblant de crise ministérielle, mais trois jours après, l'Assemblée revint sur son vote, décidée maintenant à l'annuler et à reconnaître l'armistice. Cet acte honteux souleva l'indignation du peuple. Des barricades furent élevées; mais déjà des troupes suffisantes étaient dirigées sur Francfort et, après un combat de six heures, l'insurrection fut écrasée. Des mouvements analogues, mais d'une importance moindre, eurent lieu, à propos du même événement, dans d'autres parties de l'Allemagne (Bade, Cologne); ils furent également vaincus.

Cet engagement préliminaire donna au parti contre-révolutionnaire un grand avantage: le seul Gouvernement qui tirait, au moins en apparence,

est nécessaire de lui consacrer une lettre spéciale. toute son origine de l'élection populaire, le Gouvernement impérial de Francfort et l'Assemblée nationale, étaient maintenant perdus aux yeux du peuple. Ce Gouvernement et cette Assemblée avaient été obligés de faire appel aux baïonnettes de la troupe contre les manifestations de la volonté populaire. Ils étaient compromis, et quelque petit qu'ait été jusqu'alors le respect qu'ils pouvaient inspirer, maintenant, cette renonciation à leur origine, la dépendance dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis des Gouvernements antipopulaires et de leurs troupes, condamnèrent le Lieutenant de l'Empire, ses ministres et ses députés, à n'être plus que des nullités complètes. Nous verrons bientôt avec quel mépris tout ordre, toute réquisition, toute députation émanant de ces rêveurs impuissants, furent reçus d'abord en Autriche, puis en Prusse, et enfin dans les Etats plus petits.

Nous arrivons maintenant au grand contre-coup produit en Allemagne par le pendant de la bataille de Juin en France, à un événement qui fut aussi décisif pour l'Allemagne que la lutte menée par le prolétariat de Paris le fut pour la France : j'entends la révolution de Vienne et le siège de Vienne qui s'ensuivit, en octobre 1848. Mais l'importance de cette bataille est si grande et l'explication des différentes circonstances qui contribuèrent le plus immédiatement à son issue prendra une place si importante dans les colonnes de *The Tribune* qu'il

Londres, février 1852.

## CHAPITRE XI

### L'INSURRECTION DE VIENNE

19 mars 1852.

Nous arrivons maintenant aux événements décisifs qui furent en Allemagne le pendant contre-révolutionnaire de l'insurrection parisienne de juin et qui, d'un seul coup, firent pencher la balance en faveur du parti de la contre-révolution : nous voulons dire l'insurrection viennoise d'octobre 1848.

Nous avons vu quelle était, à Vienne, après la victoire du 12 mars, la position des différentes classes. Nous avons vu également combien le mouvement de l'Autriche allemande était embarrassé, entravé par les événements qui se produisaient dans les autres provinces, non allemandes, de l'Autriche. Il ne nous reste plus maintenant qu'à examiner brièvement les causes qui ont amené ce dernier soulèvement de l'Autriche allemande, le plus formidable de tous.

La haute aristocratie et les bourgeois financiers qui formaient, outre les fonctionnaires, les principaux soutiens du Gouvernement de Metter-

nich, purent maintenir, même après les événements de mars, leur influence prédominante sur le Gouvernement, non seulement grâce à la Cour, l'armée et la bureaucratie, mais encore, et bien plus, grâce à l'horreur de l'« anarchie » qui se répandit rapidement dans les classes moyennes. Au bout de très peu de temps on essaya de quelques tentatives sous forme d'une loi sur la presse, d'une constitution épouvantablement aristocratique et d'une loi électorale basée sur l'ancienne distinction par « Etats ». Ce qu'on appelait le ministère constitutionnel et qui était composé de bureaucrates à demi-libéraux, timides et incapables, tenta même, le 14 mai, une attaque directe contre les organisations révolutionnaires, en dissolvant le Comité central des délégués de la garde nationale et de la Légion académique — organe créé dans le but exprès de contrôler le Gouvernement et, en cas de besoin, de faire appel contre lui aux forces populaires. Mais cet acte ne fit que provoquer l'insurrection du 15 mai. Celle-ci força le Gouvernement à reconnaître le Comité, à abolir la Constitution et la loi électorale et à octroyer à une Diète constituante, élue par le suffrage universel, le droit de rédiger une nouvelle loi fondamentale. Le lendemain, tout fut confirmé par une proclamation impériale. Mais le parti réactionnaire, qui avait également des représentants dans le ministère, amena bientôt ses collègues « libéraux » à tenter de nouveau une seconde attaque

contre les conquêtes populaires. La Légion académique, place forte du parti du mouvement, centre d'une agitation continuelle, était, pour cette raison même, devenue odieuse aux bourgeois modérés de Vienne; le 26, un décret ministériel en prononça la dissolution. Ce coup aurait peut-être réussi, s'il avait été effectué par une partie de la garde nationale seule; mais le Gouvernement n'avait pas non plus confiance en elle, et mit l'armée en mouvement. Aussitôt la garde nationale se tourna contre le Gouvernement, se réunit à la Légion académique, déjouant ainsi le projet ministériel.

Pendant ce temps, le 16 mai, l'empereur et sa cour quittaient Vienne et s'enfuyaient à Innsbruck. C'est là qu'entouré de Tyroliens bigots dont la loyauté s'était accrue par la menace d'une invasion de leur pays par l'armée sardo-lombarde, soutenus par le voisinage des troupes de Radetzky, qui tenaient Innsbruck sous la menace de leurs armes, le parti contre-révolutionnaire trouva un lieu d'asile : à l'abri de tout contrôle, de tout regard et de tout danger, il pouvait réunir ses forces éparses, réparer et étendre de nouveau sur tout le pays la trame de ses complots. Les communications furent rétablies avec Radetzky, avec Jellachich et avec Windischgrätz, de même qu'avec les hommes sûrs appartenant à la hiérarchie administrative des différentes provinces; des intrigues furent nouées avec les chefs slaves, — et

il se créa ainsi une force réelle dont disposait la camarilla contre-révolutionnaire, tandis qu'on laissait les impuissants ministres de Vienne user leur faible et éphémère popularité dans de continuel différends avec les masses révolutionnaires et dans les débats prochains de l'Assemblée constituante. C'est ainsi que la politique consistant à abandonner à lui-même pendant quelque temps le mouvement de la capitale — politique qui, dans un pays centralisé et homogène comme la France, aurait conduit le parti du mouvement à la toute-puissance, se trouve être, en Autriche, dans ce conglomérat politique hétérogène, un des moyens les plus sûrs de réorganiser les forces de la réaction.

A Vienne, les classes moyennes, persuadées qu'après trois défaites successives et en présence d'une Assemblée constituante basée sur le suffrage universel, la cour n'était plus un ennemi à redouter, tombaient de plus en plus dans la lassitude et l'apathie, et demandaient à grands cris l'ordre et la tranquillité. C'est la revendication qui, partout et toujours, prédomine dans cette classe après les commotions violentes et les troubles commerciaux qui s'en suivent. Les manufactures dans lesquelles était employé le capital autrichien étaient presque exclusivement destinées à fabriquer des objets de luxe; après la Révolution et la fuite de la cour, la demande de ces produits devait nécessairement diminuer. Les réclamations en faveur

d'un système régulier du Gouvernement et du retour de la cour dont on espérait une renaissance de la prospérité commerciale, devinrent très générales dans les classes moyennes. La réunion de l'Assemblée constituante, qui eut lieu en juillet, fut saluée avec joie comme la fin de l'ère révolutionnaire ; il en fut de même au retour de la cour qui, après les victoires de Radetzky et l'avènement du ministère réactionnaire de Doblhoff, se crut assez forte pour braver le torrent populaire. Sa présence à Vienne était, d'ailleurs, nécessaire pour conclure les intrigues avec la majorité slave de la Diète. Pendant que la Diète constituante discutait les lois qui émancipaient les paysans de la servitude féodale et du travail forcé auquel les condamnait la noblesse, la cour accomplit un coup de maître. Le 19 août, l'empereur passa la garde nationale en revue ; la famille impériale, les courtisans, les officiers généraux flattèrent à qui mieux mieux les bourgeois en armes, déjà pénétrés d'orgueil en se voyant reconnus publiquement comme un des corps importants de l'État ; immédiatement après, un décret, signé par M. Schwarzer, le seul ministre populaire du cabinet, supprima les secours que donnait jusqu'alors le Gouvernement aux ouvriers sans travail. Le tour réussit : les classes ouvrières avaient organisé une manifestation ; la garde nationale, formée par la classe moyenne, s'était déclarée en faveur du décret de son ministre ; lancés sur

les « anarchistes », les bourgeois tombèrent comme des tigres sur les ouvriers désarmés, qui n'opposèrent aucune résistance et, le 23 août, en massacrèrent un grand nombre. L'unité et la puissance de la force révolutionnaire étaient ainsi brisées; à Vienne aussi, la lutte de classes entre les bourgeois et les prolétaires avait amené un conflit sanglant, et la camarilla contre-révolutionnaire vit que le jour approchait où elle pourrait frapper le grand coup.

Les affaires hongroises servirent bientôt de prétexte pour proclamer ouvertement les principes qu'elle prétendait prendre pour guide dans son action. Le 5 octobre, un décret impérial paraissait dans la *Wiener Zeitung*. Il n'était signé d'aucun des ministres responsables de la Hongrie. Il dissolvait la Diète hongroise et nommait le Ban de Croatie, Jellachich, gouverneur civil et militaire du pays. — Jellachich, le chef de la réaction chez les Slaves du sud, un homme qui était en lutte avec toutes les autorités légales de la Hongrie. En même temps ordre fut donné aux troupes de Vienne de quitter la ville et de se joindre à l'armée qui devait appuyer l'autorité de Jellachich. C'était, cependant, montrer trop l'oreille; tout le monde sentit à Vienne que la guerre contre la Hongrie était dirigée contre le principe du Gouvernement constitutionnel, principe déjà foulé aux pieds par le décret lui-même; l'empereur tentait d'émettre des décrets ayant force de loi sans les faire contre-

signer par aucun ministre responsable. Le 6 octobre, le peuple, la légion académique, la garde nationale de Vienne, se soulevèrent en masse et résistèrent au départ des troupes; quelques grenadiers passèrent au peuple; une courte lutte s'engagea entre les forces populaires et les troupes; Latour, le ministre de la Guerre, fut tué par le peuple, et, le soir, ce dernier était victorieux. Pendant ce temps le Ban Jellachich, battu par Perczel à Stuhlweissenburg, se refugia sur le territoire de l'Autriche allemande, près de Vienne; les troupes viennoises, qui devaient marcher à son aide, gardaient maintenant, vis-à-vis de lui, une attitude défensive et visiblement hostile; et l'empereur et la cour s'enfuirent de nouveau à Olmutz, sur un territoire à moitié slave.

Mais, à Olmutz, la cour se trouva dans des circonstances très différentes de celles qu'elle avait rencontrées à Innsbruck. Elle pouvait dès maintenant commencer immédiatement une campagne ouverte contre la Révolution. Elle était entourée des députés slaves de la Constituante, qui se portèrent en masse à Olmutz, et par les Slaves enthousiastes, venus de tous les points de la monarchie. A leurs yeux, cette expédition devait être une campagne de restauration slave et une guerre d'extermination contre les deux envahisseurs de ce qu'ils considéraient comme le sol slave : les Allemands et les Magyars. Windischgrätz, le vainqueur de Prague, qui commandait maintenant l'armée

concentrée autour de Vienne, devint aussitôt un des héros de la nationalité slave. Cette armée se concentrait rapidement, arrivait de tous côtés. Les régiments se suivaient les uns les autres sur les routes qui convergeaient vers Vienne, venant de Bohême, de Moravie, de Styrie, de la haute Autriche, d'Italie, pour rejoindre les troupes de Jellachich et l'ancienne garnison de la capitale. Vers la fin d'octobre, plus de soixante mille hommes se trouvèrent ainsi réunis et commencèrent à entourer de tous les côtés la cité impériale, jusqu'à ce que, le 30 octobre, ils se fussent assez avancés pour tenter une attaque décisive.

Pendant ce temps la confusion et l'impuissance régnaient à Vienne. Dès que la victoire fut gagnée, les classes moyennes se trouvèrent de nouveau en proie à leur ancienne méfiance envers les classes ouvrières « anarchiques » ; les ouvriers, à leur tour, se rappelant le traitement qui leur avait été infligé six semaines auparavant par les industriels armés et la politique inconstante et fluctuante des classes moyennes en général, ne voulaient pas leur confier la défense de la cité. Ils demandaient des armes et une organisation militaire propre. La légion académique, pleine de zèle pour la lutte contre le despotisme impérial, était complètement incapable de comprendre et la nature du refroidissement survenu entre les deux classes et les nécessités de la situation. La confusion régnait aussi bien dans l'esprit public que dans les sphères dirigeantes. Le

reste des députés de la Diète allemande, les quelques Slaves qui jouaient le rôle d'espions pour le compte de leurs amis d'Olmutz, et quelques députés polonais plus révolutionnaires, siégeaient en permanence; mais, au lieu de prendre parti résolument, ils perdaient leur temps dans des discussions oiseuses sur la possibilité de résister à l'armée impériale sans briser les liens des conventions constitutionnelles. Le Comité de Salut public, composé des délégués de presque toutes les organisations populaires de Vienne, était décidé à résister; mais il était dominé par une majorité de bourgeois et de petits industriels, qui ne lui permettaient jamais de suivre une ligne de conduite déterminée et énergique. Le Conseil de la Légion académique prenait des résolutions héroïques, mais n'était aucunement capable d'en assumer l'exécution. Les classes ouvrières, désabusées, désarmées, désorganisées, sortant à peine de la servitude intellectuelle de l'ancien régime, s'éveillant à peine, non pas à la connaissance, mais à un simple instinct de leur position sociale et de leur propre ligne de conduite politique, ne pouvaient se faire écouter qu'au moyen de manifestations bruyantes, et il était impossible de s'attendre à les voir s'élever à la hauteur des difficultés du moment. Mais les ouvriers étaient prêts, — comme ils le furent toujours en Allemagne pendant la Révolution, — à combattre jusqu'à la fin dès qu'ils auraient obtenu des armes.

Tel était l'état des choses, à Vienne. Au dehors,

— l'armée autrichienne réorganisée, enivrée des victoires de Radetzky en Italie, comprenant soixante à soixante-dix mille hommes, bien armés, bien organisés et, sinon bien commandés, au moins possédant des chefs. A l'intérieur, la confusion, la division des classes, la désorganisation ; une garde nationale, dont une partie était résolue à ne pas combattre du tout, dont une autre était indécise, et dont la plus petite fraction seule était prête à agir ; une masse prolétarienne, puissante par son nombre, mais sans chefs, sans aucune éducation politique, sujette à la panique aussi bien qu'à des accès de fureur presque sans cause, proie facile de chaque faux bruit répandu, entièrement prête à se battre, mais manquant d'armes, au moins au commencement, incomplètement armée et peu organisée dans la suite, lorsqu'enfin on la conduisit à la bataille ; une Diète impuisante, discutant sur des arguties théoriques pendant que le toit brûlait au-dessus de sa tête ; un Comité directeur sans feu, sans énergie. Tout était changé depuis les journées de mars et de mai ; alors, dans le camp contre-révolutionnaire la confusion était complète ; alors la seule force organisée était celle qu'avait créée la Révolution. Il ne pouvait guère y avoir de doutes sur l'issue d'un tel combat et, s'il y en avait eu, ils auraient été dissipés à la suite des événements du 30 et du 31 octobre et du 1 novembre.

Londres, mars 1852.

## CHAPITRE XII

### LE SIÈGE ET LA REDDITION DE VIENNE

9 avril 1852.

Lorsque l'armée réunie sous les ordres de Windischgrätz commença enfin l'attaque contre Vienne, les forces de la défense étaient extrêmement insuffisantes. De la garde nationale, une partie seulement pouvait être envoyée aux retranchements. Une garde prolétarienne avait, il est vrai, été enfin formée en toute hâte, mais, grâce au retard que l'on avait apporté à utiliser la partie la plus nombreuse, la plus décidée et la plus énergique de la population, elle était trop peu habituée à l'usage des armes et même aux premiers éléments de la discipline pour pouvoir résister avec succès. La Légion académique, composée de trois ou quatre mille hommes, forts, bien exercés et disciplinés jusqu'à un certain degré, braves et enthousiastes, était, militairement parlant, la seule force capable de remplir sa tâche avec succès. Mais qu'était-elle, réunie à la petite portion des gardes nationaux sûrs, et à la masse confuse des prolétaires armés, en face des troupes régulières,

de Windischgrätz, beaucoup plus nombreuses, sans compter même les bandes de Jellachich qui, par leurs habitudes même, étaient très utiles dans une guerre de maison à maison, de ruelle à ruelle? Et que pouvaient opposer les insurgés, en dehors de vieilles pièces d'artillerie, usées, mal montées et mal servies, à l'artillerie nombreuse et bien fournie dont Windischgrätz fit un usage si peu scrupuleux?

Plus le danger approchait, plus la confusion augmentait à Vienne. La Diète ne put, jusqu'au dernier moment, retrouver assez d'énergie pour appeler à son secours l'armée hongroise de Perczel, qui campait à quelques lieues de la capitale. Le Comité adoptait des résolutions contradictoires, obéissant, comme les masses populaires elles-mêmes, au flot montant et descendant des bruits contradictoires. Le seul point sur lequel tout le monde s'accordait, c'était de respecter la propriété, et cela à un degré presque ridicule à une époque pareille. Quant à l'élaboration définitive d'un plan de défense, on fit très peu en ce sens. Bem, le seul homme présent qui aurait pu sauver Vienne, si quelqu'un l'avait pu à ce moment; presque inconnu, étranger, Slave de naissance, abandonna sa tâche, écrasé qu'il était par la méfiance générale; s'il avait continué, il aurait peut-être été lynché comme traître. Messenhauser, qui commandait les forces insurrectionnelles, plutôt romancier qu'officier même subalterne, était tout

à fait au-dessous de sa tâche ; mais le parti populaire n'avait pas produit, après huit mois de lutttes révolutionnaires, un militaire plus capable que lui. C'est dans ces conditions que la bataille commença. Les Viennois opposèrent une résistance très héroïque, si l'on considère l'extrême insuffisance de leurs moyens de défense et l'absence totale d'exercice et d'organisation. Sur beaucoup de points, l'ordre donné par Bem, lorsqu'il était encore commandant, de « défendre le poste jusqu'au dernier homme », fut exécuté à la lettre. Mais la force l'emporta. Les barricades furent enlevées les unes après les autres par l'artillerie impériale dans les longues et larges avenues qui forment les rues principales des faubourgs, et, le soir de la deuxième journée de combat, les Croates occupèrent la rangée de maisons faisant face au glacis de la vieille ville. Une attaque, faible et désordonnée, de l'armée hongroise, subit un échec complet, et, pendant une armistice, lorsque quelques parties de la vieille ville capitulaient, que d'autres hésitaient et propageaient la confusion, que les restes de la Légion académique préparaient de nouveaux retranchements, les Impériaux pénétrèrent dans la vieille ville et, au milieu du désordre général, l'emportèrent.

Les conséquences immédiates de cette victoire, les brutalités et les exécutions des tribunaux militaires, les cruautés et les infamies inouïes, commises par les bandes slaves lancées sur Vienne,

sont trop bien connues pour qu'on ait besoin de les raconter ici dans le détail. Quant aux conséquences ultérieures, à la tournure entièrement nouvelle que la défaite de la Révolution à Vienne a donné aux affaires allemandes, nous avons des raisons pour en parler plus loin. Deux points restent à retenir à propos du siège de Vienne. La population de cette capitale avait deux alliés : les Hongrois et le peuple allemand. Où étaient-ils, à l'heure de l'épreuve ?

Nous avons vu que les Viennois se sont soulevés, avec toute la générosité d'un peuple nouvellement affranchi, pour une cause qui, tout en étant la leur propre dans ses conséquences ultimes, était, d'abord et avant tout, celle des Hongrois. Plutôt que de laisser les troupes autrichiennes marcher contre les Hongrois, ils avaient préféré attirer sur eux-mêmes la première et la plus terrible des attaques. Et tandis qu'ils se mettaient ainsi en avant pour soutenir leurs alliés, les Hongrois, victorieux de Jellachich, le repoussaient sur Vienne, augmentant ainsi par leur victoire les forces qui marchaient contre cette ville. Dans ces conditions, il était évidemment du devoir des Hongrois de soutenir, sans délai et avec toutes les forces disponibles, non pas la Diète de Vienne, ni le Comité de Salut public, ni aucun autre corps officiel de Vienne, mais la *Révolution viennoise*. Et si même la Hongrie avait oublié que Vienne avait livré la première bataille pour la Hongrie, elle

devait à son propre salut de ne pas oublier que Vienne était le seul avant-poste de l'indépendance hongroise, et qu'après la chute de Vienne rien ne pouvait arrêter la marche des troupes impériales. Nous savons très bien tout ce que les Hongrois peuvent dire et ce qu'ils ont dit pour se défendre de leur inactivité pendant les blocus et le siège de Vienne : l'insuffisance de leurs propres forces, le refus de la Diète ou de tout autre corps constitué de les appeler, la nécessité de se tenir sur le terrain constitutionnel et d'éviter des complications avec le pouvoir central allemand. Mais il est un fait certain : en ce qui concerne l'insuffisance de l'armée hongroise, durant les premiers jours qui suivirent la Révolution viennoise et l'arrivée de Jellachich, on n'avait pas besoin de troupes régulières ; les réguliers autrichiens étaient loin d'être concentrés, et si l'on avait tiré profit courageusement et rapidement du premier avantage pris sur Jellachich, même avec l'aide du seul *Land Sturm* qui avait combattu à Stuhlweissenburg, les Hongrois auraient pu effectuer leur jonction avec les Viennois et retarder de six mois toute concentration de l'armée autrichienne. Dans la guerre révolutionnaire, la rapidité d'action, soutenue jusqu'à ce qu'on ait obtenu le premier avantage décisif, est la première des règles, et nous n'hésitons pas à le dire, en nous basant sur *des raisons purement militaires*. Perczel ne devait pas s'arrêter avant d'avoir effectué sa jonction avec les Viennois. Il courait

certainement un certain risque ; mais qui a jamais gagné une bataille sans risquer quelque chose ? Et le peuple de Vienne ne risquait-il rien, en attirant sur lui, sur une population de quatre cents mille habitants, les forces qui devaient marcher à la conquête de douze millions de Hongrois ? La faute militaire commise quand on attendit que les Autrichiens fussent rassemblés et qui aboutit à organiser la piteuse manifestation de Schwechat, et se termina, comme elle le méritait, par une défaite sans gloire, — cette faute militaire était certainement liée à plus de risques que ne l'aurait été une marche résolue sur Vienne contre les brigands déchainés de Jellachich.

Mais, nous dit-on, tant que cette marche des Hongrois n'avait pas été autorisée par quelque corps officiellement constitué, elle constituait une violation du territoire allemand et eut entraîné des complications avec le pouvoir central de Francfort. Mais, surtout, on aurait abandonné de cette politique légale et constitutionnelle qui faisait la force de la cause hongroise. Mais les corps officiellement constitués de Vienne n'étaient que des zéros !

Était-ce la Diète, étaient-ce les Comités populaires qui s'étaient soulevés pour la Hongrie ; ou était-ce, au contraire, le peuple de Vienne, et lui seul, qui avait pris le fusil pour soutenir le choc dans le premier combat livré pour l'indépendance hongroise ? Ce n'était pas tel ou tel corps officiel de

Vienne qu'il était important de soutenir. Tous ces corps pouvaient être et auraient été rapidement renversés dans le progrès du développement révolutionnaire; il s'agissait uniquement de sauver le développement du mouvement révolutionnaire, le progrès ininterrompu de l'action populaire, et cela seul pouvait éviter l'invasion à la Hongrie. Quelle serait la forme qu'aurait pris le mouvement révolutionnaire dans la suite, — c'était l'affaire des Viennois et non des Hongrois, tant que Vienne et l'Autriche allemande, en général, continueraient à rester leurs alliés contre l'ennemi commun. Mais on peut se demander si cette insistance du Gouvernement hongrois à demander une autorisation quasi légale ne constitue pas le premier symptôme clair d'un système consistant à se réfugier derrière une légalité plutôt douteuse, système qui, s'il n'a pas sauvé la Hongrie, fit au moins, plus tard, une très bonne impression sur un public de bourgeois anglais.

Quant au prétexte tiré de la possibilité d'un conflit avec le pouvoir central allemand siégeant à Francfort, il est tout à fait futile. Les autorités de Francfort se trouvaient *de facto* renversées par la victoire de la contre-révolution à Vienne; elles auraient également été renversées, si la Révolution avait trouvé l'appui nécessaire pour battre ses ennemis. Enfin, le grand argument, qui consiste à dire que les Hongrois ne pouvaient pas abandonner le terrain légal et constitutionnel, peut sembler

très bon à un libre échangiste anglais, mais paraîtra toujours insuffisant aux yeux de l'histoire. Supposez que le peuple de Vienne se soit tenu « aux moyens légaux et constitutionnels » le 13 mars et le 6 octobre; que seraient devenus alors et le mouvement « légal et constitutionnel » et toutes les glorieuses batailles qui, dans les premiers temps, ont attiré vers la Hongrie l'attention du monde civilisé? Le terrain légal et constitutionnel lui-même, sur lequel, nous assure-t-on, les Hongrois se tenaient en 1848 et 1849, avait été conquis pour eux par le soulèvement, extrêmement illégal et inconstitutionnel du peuple de Vienne, le 13 mars. Il n'entre pas dans notre but de discuter ici sur l'histoire révolutionnaire de la Hongrie; mais il est peut-être bon de remarquer qu'il est complètement inutile de se borner de parti pris aux moyens légaux pour résister à un ennemi qui dédaigne ces scrupules; nous pouvons aussi ajouter que si Görgey n'avait pas fait sienne cette éternelle prétention à la légalité et ne l'avait pas retournée contre le Gouvernement, l'attachement de l'armée de Görgey pour son général et la honteuse catastrophe de Vilagos auraient été impossibles. Et lorsque, pour sauver leur honneur, les Hongrois, à la fin d'octobre, traversèrent enfin la Leitha, n'était-ce pas tout aussi illégal que l'aurait été n'importe quelle attaque immédiate et résolue?

On sait que nous ne nourrissons aucun senti-

ment d'hostilité à l'égard de la Hongrie. Nous l'avons soutenue pendant la lutte, et nous pouvons dire que notre journal, la *Neur Rheinische Zeitung*, a fait plus qu'aucun autre pour rendre la cause hongroise populaire en Allemagne, en expliquant la nature de la lutte entre les races magyare et slave, en suivant la guerre hongroise dans une série d'articles qui ont eu l'honneur d'être plagiés par presque tous les ouvrages parus dans la suite sur ce sujet, sans excepter ceux des Hongrois de naissance et des « témoins oculaires ». Même maintenant nous considérons la Hongrie comme l'alliée naturelle et nécessaire de l'Allemagne dans tout bouleversement futur du continent.

Mais nous avons été assez sévères pour nos propres compatriotes pour avoir le droit de parler de nos voisins; nous devons relater ici les faits avec l'impartialité de l'historien, et nous sommes obligés de déclarer que, dans ce cas particulier, la bravoure généreuse du peuple de Vienne était non seulement beaucoup plus noble, mais aussi beaucoup plus clairvoyante que la circonspection craintive du Gouvernement hongrois. A titre d'Allemand, nous pouvons ensuite nous permettre de dire que nous n'aurions pas échangé contre toutes les éclatantes victoires et toutes les glorieuses batailles de la campagne hongroise, le soulèvement spontané et isolé et l'héroïque résistance des habitants de Vienne, nos compatriotes, qui a permis à la Hongrie d'organiser

l'armée qui put accomplir ces grandes choses.

Le second allié de Vienne était le peuple allemand. Mais il était partout engagé dans la même lutte que les Viennois. Francfort, Bade, Cologne, venaient d'être vaincus et désarmés. A Berlin et à Breslau, la population était à couteau tiré avec l'armée et s'attendait chaque jour à en venir aux mains. Et il en était ainsi dans tous les centres. Partout des questions pendaient, qui ne pouvaient être résolues que par la force des armes : c'était alors que, pour la première fois, se faisaient cruellement sentir les conséquences désastreuses du maintien de l'ancien démembrement et de l'ancienne décentralisation allemandes. Dans chaque Etat, dans chaque province, dans chaque ville, les différentes questions étaient, au fond, les mêmes ; mais elles surgissaient sous des formes et des prétextes différents, et avaient atteint des degrés de maturité divers. Aussi la gravité des événements de Vienne fut-elle sentie dans chaque localité ; mais nulle part on ne put porter un coup important dans l'espoir de venir ainsi au secours des Viennois, ou de faire une diversion en leur faveur. Il ne restait, pour les aider, que le Parlement et le Pouvoir central de Francfort, et de tous les côtés on leur adressa des appels ; mais qu'ont-ils fait ?

Le Parlement de Francfort et le bâtard né de ses relations incestueuses avec l'ancienne Diète allemande et qui portait le nom de Pouvoir central, ont profité du mouvement viennois pour mani-

fester leur suprême nullité. Comme nous l'avons vu, cette méprisable Assemblée avait depuis longtemps fait le sacrifice de sa virginité, et, toute jeune qu'elle était, elle ne tarda pas, blanchie à peine, à devenir expérimentée dans tous les artifices du bavardage et de la prostitution pseudo-diplomatiques. Des rêves et des illusions de puissance, de régénération et d'unité allemande qui l'animaient au commencement, il ne restait rien qu'une phraséologie teutone que l'on répétait à satiété à chaque occasion, et la croyance de chacun des représentants dans sa propre importance et dans la crédulité du public. La naïveté primitive s'était évanouie ; les représentants du peuple allemand devinrent des hommes pratiques, arrivèrent à comprendre que, moins ils feraient, et plus ils bavarderaient, plus leur situation d'arbitres des destinées de l'Allemagne s'en affermirait. Ils ne considéraient cependant pas leurs débats comme superflus, bien au contraire. Mais ils avaient découvert que toutes les questions vraiment importantes étaient pour eux un terrain défendu et, pareils aux docteurs byzantins du Bas-Empire, ils s'étaient mis à discuter, avec une gravité et une assiduité dignes de leur fin, les dogmes théoriques depuis longtemps adoptés dans tous les pays du monde civilisé, ou de microscopiques questions pratiques qui n'ont jamais conduit à aucun résultat. Cette Assemblée étant ainsi une sorte d'École de Lancastre où les députés pratiquaient l'ins-

truction mutuelle, elle était convaincue de son importance ; persuadée qu'elle faisait même plus que le peuple allemand n'aurait été en droit d'attendre, elle considérait comme traître au pays quiconque avait l'imprudence de demander d'aboutir à quelque résultat.

Lorsqu'éclata l'insurrection viennoise, il y eut à son sujet toute une série d'interpellations, de débats, de motions et d'amendements qui, naturellement, n'aboutirent à rien. Le Pouvoir central dut intervenir. Il expédia à Vienne deux commissaires : l'ex-libéral Welcker et Mosle. Les voyages de Don Quichotte et de Sancho Pansa sont une Odyssée en comparaison des exploits héroïques et des aventures merveilleuses de ces deux chevaliers errants de l'unité allemande. N'osant pas aller à Vienne, ils se virent rudoyés par Windischgrätz ; ils frappèrent d'étonnement l'idiot qu'était l'empereur et furent impudemment mystifiés par le ministre Stadion. Leurs dépêches et leurs rapports sont peut-être la seule portion des actes de l'Assemblée de Francfort qui conservera une place dans la littérature allemande ; c'est un vrai roman satirique, mordant et sévère, et un éternel monument de honte pour l'Assemblée et son Gouvernement.

La gauche de l'Assemblée envoya également deux commissaires à Vienne, dans le but d'y soutenir son autorité : c'étaient Frœbel et Robert Blum. A l'approche du danger, Blum jugea, avec raison, que c'était là que devait se donner la grande

bataille de la Révolution allemande, et décida, sans hésiter, de lier son sort à son issue. Frœbel, au contraire, croyait qu'il était de son devoir de se conserver pour des tâches plus importantes. Blum était considéré comme l'un des hommes les plus éloquents de l'Assemblée de Francfort; il en était certainement le plus populaire. Son éloquence n'aurait pas pu résister à l'épreuve d'une Assemblée parlementaire expérimentée; il aimait trop la déclamation vide du prêtre allemand dissident, et ses arguments manquaient et de la finesse philosophique et de la connaissance des faits pratiques. En politique, il appartenait à la « Démocratie moderne », — chose plutôt indéfinie, appréciée en raison de ce manque de définition même. Mais malgré tout Robert Blum était, par sa nature, un véritable plébéien, quoique légèrement policé, et, aux moments décisifs, son instinct plébéien et son énergie plébéienne l'emportaient sur son manque de détermination et l'indécision de ses convictions et de ses connaissances politiques. Dans ces moments, il s'élevait beaucoup au-dessus du niveau ordinaire de ses capacités.

C'est ainsi qu'à Vienne il vit, dès le premier coup d'œil, que c'était là, et non pas au milieu des débats soi-disant élégants de Francfort, qu'allait se décider le sort du pays. Il prit aussitôt sa décision, abandonna toute idée de retraite, prit un commandement dans les forces révolutionnaires et se conduisit avec un sang-froid et une

décision extraordinaires. C'est lui qui retarda pour un temps considérable la prise de la ville et en couvrit un des côtés en brûlant le pont Tabor, sur le Danube. Tout le monde sait comment, après la fin du siège, il fut arrêté, jugé par un conseil de guerre et fusillé. Il mourut comme un héros. Et l'Assemblée de Francfort, frappée d'horreur, accueillit tout de même avec une bonne grâce apparente cette insulte sanglante. Une résolution fut adoptée qui, par la douceur et la décence diplomatique de son langage, était plutôt une insulte à la tombe du martyr assassiné qu'une flétrissure de honte pour l'Autriche. Mais on ne pouvait pas demander à cette méprisable Assemblée de s'émouvoir de l'assassinat d'un de ses membres, surtout d'un *leader* de la gauche.

Londres, mars 1852.

---

## CHAPITRE XIII

### L'ASSEMBLÉE PRUSSIENNE. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 1852.

C'est le 1<sup>er</sup> novembre que tomba Vienne, et, le 9 du même mois, la dissolution de l'Assemblée constituante de Berlin montra à quel point cet événement releva le courage et la force du parti contre-révolutionnaire dans toute l'Allemagne.

Les événements survenus au cours de l'été 1848 en Prusse sont bientôt racontés. L'Assemblée constituante, ou plutôt « l'Assemblée élue dans le but de s'entendre avec la couronne sur une constitution », avec sa majorité formée de représentants des intérêts de la classe moyenne, avait depuis longtemps perdu l'estime publique en se prêtant à toutes les intrigues de la cour par crainte des éléments plus énergiques de la population. Ses membres sanctionnèrent, ou plutôt rétablirent, les privilèges odieux du féodalisme, trahissant ainsi la liberté et les intérêts des paysans. Ils n'étaient capables ni de rédiger une constitution, ni de corriger d'aucune façon la législation générale. Ils s'occupaient presque exclusivement de

déliçates discussions théoriques, purement formelles, et des questions d'étiquette constitutionnelle. L'Assemblée était en effet plutôt une école de savoir-vivre pour ses membres qu'une institution à laquelle le peuple pouvait prendre quelque intérêt. La majorité était, d'ailleurs, très bien équilibrée et presque toujours entraînée par le centre flottant, dont les oscillations de droite à gauche, et *vice versa*, renversèrent d'abord le ministère Camphausen, puis celui de Auerwald et Hansemann. Mais pendant que les Libéraux laissaient, ici comme partout, l'occasion s'échapper de leurs mains, la cour réorganisait ses forces parmi la noblesse, la portion la moins cultivée de la population rurale, l'armée et la bureaucratie. Après la chute de Hansemann, il se forma un ministère de bureaucrates et d'officiers — tous réactionnaires endurcis — qui, en apparence, donna satisfaction aux revendications du Parlement; et l'Assemblée, agissant en vertu du principe commode de juger « les mesures et non les hommes » fut assez dupe pour applaudir ce ministère, tandis qu'elle n'avait, naturellement, pas d'yeux pour voir la concentration et l'organisation des forces contre-révolutionnaires que ce même ministère préparait tout à fait ouvertement. Enfin, sur le signal donné par la chute de Vienne, le roi renvoya ses ministres et les remplaça par des « hommes d'action », sous la direction de Manteuffel, premier ministre actuel. Alors cette

Assemblée endormie se réveilla aussitôt en présence du danger et émit un vote refusant sa confiance au cabinet; il eut pour réponse un décret transportant l'Assemblée de Berlin, où elle pouvait en cas de conflit compter sur l'appui des masses, à Brandebourg, petite ville de province entièrement sous la dépendance du Gouvernement.

L'Assemblée déclara qu'elle ne pouvait être ni ajournée, ni déplacée, ni dissoute sans son consentement. Pendant ce temps le général Wrangel entra à Berlin à la tête d'une armée de près de quarante mille hommes. Dans une réunion des magistrats municipaux et des officiers de la garde nationale, il fut décidé de n'opposer aucune résistance. Et alors, après que l'Assemblée et la bourgeoisie libérale qui lui fournissait ses membres eurent permis au parti réactionnaire réuni d'occuper tous les postes importants et d'arracher de leurs mains presque tous les moyens de défense, — alors commença la grande comédie de la « résistance légale et passive » par laquelle on avait l'intention d'imiter glorieusement l'exemple de Hampden et les premiers efforts faits par les Américains dans la guerre pour l'Indépendance. L'état de siège fut déclaré à Berlin, et Berlin resta tranquille; la garde nationale fut dissoute par le Gouvernement et rendit ses armes avec la plus grande ponctualité. L'Assemblée fut, pendant quinze jours, chassée d'un lieu de réunion à l'autre et dispersée par les troupes, et les membres de cette Assemblée priaient les citoyens de rester

calmes. Enfin le Gouvernement ayant déclaré l'Assemblée dissoute, elle adopta une résolution déclarant illégale la levée des impôts, et ses membres se dispersèrent dans le pays, pour organiser le refus d'impôts. Mais ils s'aperçurent qu'ils s'étaient cruellement trompés dans le choix de leurs moyens. Après quelques semaines d'agitation, suivies des mesures sévères prises par le Gouvernement contre l'opposition, tout le monde abandonna l'idée de refuser l'impôt pour plaire à la défunte Assemblée, qui n'avait même pas eu le courage de se défendre elle-même.

Au commencement de novembre 1848, était-il déjà trop tard pour essayer une résistance armée, ou, au contraire, trouvant devant elle une opposition sérieuse, une partie de l'armée aurait-elle passé à l'Assemblée et ainsi décidé du résultat en sa faveur — c'est une question qui ne sera jamais résolue. Mais, dans la révolution, comme dans la guerre, il faut toujours faire front à l'ennemi, et l'attaque est toujours avantageuse; et, dans la révolution comme dans la guerre, il est de toute nécessité de risquer tout au moment décisif, quel que soit l'état du différend. Il n'y a pas une seule révolution dans l'histoire qui ne prouve la vérité de ces deux axiomes. Pour la Révolution prussienne, le moment décisif était venu, en novembre 1848; l'Assemblée qui, officiellement, était chargée de tous les intérêts révolutionnaires, n'a ni opposé un front solide, — car elle cédait à chaque pas en

avant que faisait l'ennemi, — ni, encore moins, attaqué — car elle ne s'est même pas défendue elle-même; et lorsque le moment décisif arriva, lorsque Wrangel, à la tête de quarante mille hommes, frappa aux portes de Berlin, au lieu de trouver, comme il s'y attendait sûrement, lui et ses officiers, toutes les rues occupées par des barricades et toutes les fenêtres transformées en meurtrières, les portes étaient ouvertes et les rues occupées seulement par de paisibles bourgeois de Berlin se jouissant du tour qu'ils avaient joué en se livrant, pieds et poings liés, aux soldats étonnés. Il est vrai que, s'ils avaient résisté, l'Assemblée et le peuple auraient pu être battus, Berlin aurait pu être bombardé, et de nombreuses centaines d'hommes auraient pu être tués, sans empêcher pour cela la victoire finale du parti royaliste. Mais ce n'était pas une raison suffisante pour rendre aussitôt les armes. Une défaite bien disputée est un fait dont l'importance révolutionnaire est aussi grande que celle d'une victoire facilement gagnée. Les défaites de Paris en juin 1848 et de Vienne en octobre ont certainement plus fait pour révolutionner les esprits de la population de ces deux villes que les victoires de février et de mars. L'Assemblée et le peuple de Berlin auraient sans doute partagé le sort de ces deux villes; mais ils seraient tombés glorieusement et auraient laissé après eux, dans l'esprit des survivants, un désir de revanche qui, aux époques révolutionnaires, est un des

motifs les plus forts d'une action énergique et passionnée. Il est hors de doute que, dans chaque lutte, celui qui relève le gant risque d'être battu; mais est-ce une raison suffisante pour qu'il s'avoue vaincu et se soumette au joug sans tirer l'épée?

Dans une révolution, celui qui commande une position décisive et la rend, au lieu de forcer l'ennemi à essayer ses forces en l'attaquant, mérite toujours d'être traité comme un traître.

Le même décret du roi de Prusse, qui dissolvait l'Assemblée constituante, proclamait une nouvelle constitution, basée sur le plan rédigé par un Comité de cette Assemblée, mais augmentant sur quelques points les pouvoirs de la couronne et, sur quelques autres, rendant douteux ceux du Parlement. Cette constitution établissait deux Chambres qui devaient bientôt se réunir pour la confirmer et la reviser.

Nous avons à peine besoin de demander où était l'Assemblée nationale allemande pendant la lutte « légale et pacifique » des constitutionnalistes prussiens. Elle était, comme d'habitude, à Francfort, occupée à adopter de pâles résolutions contre les actes du Gouvernement prussien et à admirer le « spectacle imposant de la résistance passive, légale et unanime de tout un peuple contre la force brutale ». Le Gouvernement central envoya à Berlin des commissaires pour s'interposer entre le ministère et l'Assemblée; mais ils eurent le même sort que leurs prédécesseurs à Olmütz et furent poliment éconduits. La gauche de l'Assem-

blée nationale, c'est-à-dire ce qu'on appelait le parti radical, envoya également ses commissaires ; mais, après s'être dûment convaincus de l'extrême impuissance de l'Assemblée de Berlin et avoir de leur côté confessé une égale impuissance, ils revinrent à Francfort rendre compte de leurs succès et témoigner de l'admirable conduite toute pacifique de la population de Berlin. Bien plus, lorsque M. Basserman, l'un des commissaires du Gouvernement central, dit dans son rapport que les dernières mesures de rigueur prises par les ministres prussiens n'étaient pas sans fondement ; car on avait vu, peu de temps avant, traîner dans les rues de Berlin différents personnages à l'aspect sauvage, tels qu'il en apparaît toujours à la veille des mouvements anarchiques (et qui depuis ont reçu le nom de « gens de Bassermann »), ces dignes députés de la gauche, ces énergiques représentants des intérêts révolutionnaires, se levèrent pour jurer et témoigner que tel n'était pas le cas ! C'est ainsi que, dans l'espace de deux mois, l'impuissance totale de l'Assemblée de Francfort se trouva démontrée avec évidence. Il ne pouvait pas y avoir de meilleure preuve établissant que ce corps n'était pas du tout à la hauteur de sa tâche, bien plus, qu'il n'avait même pas l'idée la plus éloignée de ce que cette tâche pouvait être en réalité ! A Vienne comme à Berlin le sort de la Révolution avait été décidé et les questions vitales les plus importantes avaient été

résolues, sans qu'il ait jamais été tenu compte le moins du monde de l'existence de l'Assemblée de Francfort; ce seul fait suffit à établir que ce corps n'était qu'un club, était composé de dupes qui avaient permis aux Gouvernements de se servir d'eux comme de marionnettes parlementaires qu'on montrait pour le divertissement des boutiquiers et des petits industriels des petits Etats et des petites villes aussi longtemps qu'on croyait utile de distraire leur attention. Combien de temps cela a-t-il duré, nous le verrons bientôt. Mais il est un fait digne d'attention : parmi tous les hommes « éminents » de cette Assemblée, il ne s'en trouva pas un seul qui ait eu la moindre idée du rôle qu'il jouait; et même jusqu'à ce jour, les ex-membres du club de Francfort possèdent invariablement des organes de perception historique tout à fait particuliers.

Londres, mars 1852.

---

## CHAPITRE XIV

### LA RESTAURATION DE L'ORDRE. — LA DIÈTE ET LA CHAMBRE

24 avril 1852.

Les premiers mois de l'année 1849 furent employés par les Gouvernements autrichien et prussien à poursuivre les avantages qu'ils avaient obtenus en octobre et en novembre 1848. La Diète autrichienne ne menait, depuis la prise de Vienne, qu'une existence purement nominale, dans une petite ville de province, en Moravie, appelée Krem-sir. Les députés slaves, qui avec leurs commet-tants n'avaient servi que d'instrument pour relever le Gouvernement autrichien de sa prostration, furent alors singulièrement punis de leur trahison à l'égard de la Révolution européenne. Aussitôt qu'il eut reconquis sa force, le Gouvernement se mit à traiter la Diète et sa majorité slave avec un extrême mépris, et après les premiers succès des armes impériales qui présageaient une terminaison rapide de la guerre hongroise, la Diète fut dis-soute, le 4 mars, et les députés dispersés par la force militaire. Ce n'est qu'alors que les Slaves virent qu'ils avaient été dupés et ils se mirent à

crier : « Allons à Francfort et pratiquons là l'opposition que nous ne pouvons plus continuer ici ! » Mais il était déjà trop tard, et le seul fait qu'ils n'avaient pas d'autre alternative que de rester tranquilles ou d'aller rejoindre la puissante Assemblée de Francfort, était suffisant pour prouver leur complète impuissance.

C'est ainsi que se terminèrent pour le moment — et, très probablement, pour toujours — les tentatives faites par les Slaves de l'Allemagne pour recouvrer une existence nationale indépendante. Restes éparpillés de nombreuses nations, dont la nationalité et la vitalité politiques étaient depuis longtemps éteintes, et qui, par conséquent, avaient été obligés, presque pendant mille ans, de suivre les traces de quelque autre nation plus puissante, qui les avait conquis, et il en a été ainsi des habitants du pays de Galles en Angleterre, des Bas-Bretons en France, des Basques en Espagne, et plus récemment des créoles français et espagnols dans les portions de l'Amérique du Nord occupées dernièrement par la race anglo-saxonne ; ces nationalités mourantes, les Bohémiens, les Carinthiens, les Dalmates, etc., essayèrent de profiter de la confusion générale de 1848 pour rétablir leur *statu quo* politique de l'an de grâce 800. L'histoire de mille ans aurait dû leur montrer que ce retour était impossible ; que si tout le territoire qui se trouve à l'est de l'Elbe et de la Saale avait été, à une époque donnée, occupé par ces Slaves, ce

fait ne prouve que la tendance historique, et en même temps que la capacité physique et intellectuelle de la nation allemande de soumettre, d'absorber et d'assimiler ses anciens voisins de l'est; cette tendance à l'absorption par les Allemands a toujours été et est encore un des moyens les plus puissants, par lesquels la civilisation de l'Europe occidentale s'est répandue sur la partie orientale du continent européen; elle ne pouvait s'arrêter que si le procès de germanisation atteignait les frontières de nations considérables, compactes, entières et capables d'une vie nationale et indépendante, telles que les Hongrois et, jusqu'à un certain point, les Polonais, et par conséquent, la destinée naturelle et inévitable de ces nations mourantes consistait à laisser s'accomplir ce processus de dissolution et d'absorption par leurs voisins plus forts. Certes, ce n'est pas là une perspective très flatteuse pour l'ambition nationale des rêveurs panslavistes, qui réussirent à provoquer une agitation parmi une portion de la population de la Bohême et les Slaves du sud; mais peuvent-ils s'attendre à voir l'histoire rétrograder de mille ans pour plaire à quelque faibles groupements d'hommes qui, quelque portion de territoire qu'ils occupent, sont mélangés et entourés d'Allemands, ne possèdent, depuis des temps presque immémoriaux pour les différents usages de la civilisation, d'autre langue que l'allemand, et auxquels manquent les premières conditions

d'une existence nationale, le nombre et le caractère délimité du territoire? C'est ainsi que le soulèvement panslaviste, dans tous les territoires slaves de l'Allemagne et de la Hongrie, visait au rétablissement de l'indépendance de ces innombrables petites nations, était partout aux prises avec les mouvements révolutionnaires européens, et les Slaves, quoique prétendant combattre pour la liberté, se trouvaient invariablement (à l'exception de la partie démocratique des Polonais) du côté du despotisme et de la réaction. Il en était ainsi en Allemagne, en Hongrie et même, çà et là, en Turquie. Traîtres à la cause populaire, soutiens et principaux supports de la cabale formée par le Gouvernement autrichien, ils se mirent hors la loi aux yeux de toutes les nations révolutionnaires. Et quoique nulle part la masse n'eût participé aux petites querelles nationales soulevées par les chefs panslavistes par la raison qu'elle était trop ignorante, on ne peut cependant jamais oublier qu'à Prague, dans une ville à moitié allemande, des foules de fanatiques slaves clamaient et répétaient ce cri : « Plutôt le knout russe que la liberté allemande ! » Leur premier enthousiasme de 1848 dissipé, et après la leçon reçue par eux du Gouvernement autrichien, il n'est pas possible qu'ils fassent une nouvelle tentative. Mais s'ils essayent encore une fois de s'allier, sous un prétexte semblable, à la force contre-révolutionnaire, le devoir de l'Allemagne est clair. Aucun

pays en état de révolution et engagé dans une guerre extérieure ne peut tolérer une Vendée dans son propre sein.

Quant à la Constitution proclamée par l'empereur au moment de la dissolution de la Diète, nous n'avons pas à y revenir, car elle n'a jamais eu d'application réelle, et se trouve maintenant complètement mise à l'écart. Depuis le 14 mars 1849, l'absolutisme fut rétabli en Autriche, dans tous les sens et sous tous les rapports.

En Prusse, les Chambres se réunirent en février, pour la ratification et la revision de la nouvelle Charte promulguée par le roi. Elles siégèrent pendant six semaines, assez humbles et soumises dans leurs rapports avec le Gouvernement, mais pas assez préparées cependant pour aller aussi loin que le désiraient le roi et ses ministres. Aussi furent-elles dissoutes dès qu'une occasion convenable se présenta.

Ainsi l'Autriche comme la Prusse se trouvait pour le moment débarrassée des entraves du contrôle parlementaire. Les Gouvernements avaient concentré maintenant tout le pouvoir entre leurs mains et pouvaient l'employer partout où il le fallait : l'Autriche contre la Hongrie et l'Italie, la Prusse contre l'Allemagne. La Prusse, en effet, était en train de préparer, elle aussi, une campagne pour le rétablissement de l'« ordre » dans les petits États.

La contre-révolution ayant triomphé dans les

deux grands centres d'action de l'Allemagne — à Vienne et à Berlin — il ne restait que les États plus petits, où la lutte était encore indécise, quoique, là aussi, la balance penchât de plus en plus du côté opposé à l'intérêt révolutionnaire. Les petits États ont trouvé, comme nous l'avons dit, un centre commun dans l'Assemblée nationale de Francfort. Or cette Assemblée, qu'on appelait nationale, quoique son esprit réactionnaire fût à tel point évident que la population de Francfort, elle-même, se révolta contre elle les armes à la main, avait une origine plus ou moins révolutionnaire par sa nature même; elle occupait, en janvier, une situation anormale et révolutionnaire; sa compétence n'avait jamais été définie, et elle était, enfin, arrivée à décider — décision qui, cependant, n'a jamais été reconnue par les grands États, — que ses résolutions avaient force de loi. Dans ces circonstances et lorsque le parti des monarchistes constitutionnels vit ses positions prises par les absolutistes ressuscités, il ne faut pas s'étonner que la bourgeoisie libérale et monarchiste de presque toute l'Allemagne ait placé toutes ses espérances dans la majorité de l'Assemblée; de même, les petits boutiquiers, qui formaient le noyau du parti démocratique, se ralliaient, dans leur détresse croissante, autour de la minorité de cette même Assemblée, qui formait en effet la dernière phalange parlementaire compacte de la démocratie. D'un autre côté, les Gouvernements

des pays plus considérables, et en particulier le ministère prussien, voyaient de mieux en mieux l'incompatibilité existant entre un corps élu aussi irrégulier et le système monarchique rétabli en Allemagne, et, s'ils n'ont pas aussitôt prononcé sa dissolution c'était uniquement parce que le moment n'était pas encore venu et que la Prusse espérait s'en servir d'abord pour ses propres projets ambitieux.

Pendant ce temps, cette malheureuse Assemblée tombait dans une confusion toujours plus grande. Ses délégations et ses commissaires étaient traités, à Vienne comme à Berlin, avec un extrême mépris ; un de ses membres fut, en dépit de l'inviolabilité parlementaire, exécuté comme un rebelle ordinaire. Ses décrets n'étaient observés nulle part, et si les organes principaux du pouvoir y faisaient attention, ce n'était que pour émettre des notes de protestation contestant le droit de l'Assemblée à voter des lois et à prendre des résolutions obligatoires pour eux. Les représentants de l'Assemblée, le pouvoir exécutif central, se trouvait engagé dans des querelles diplomatiques avec presque tous les cabinets de l'Allemagne, et, malgré tous leurs efforts, ni l'Assemblée, ni le Gouvernement central ne pouvaient amener l'Autriche et la Prusse à exprimer d'une façon définitive leurs vues, leurs projets et leurs griefs. Enfin, l'Assemblée commença à y voir clair, — assez clair, du moins, pour comprendre

qu'elle avait laissé le pouvoir s'échapper de ses mains, qu'elle se trouvait à la merci de l'Autriche et de la Prusse, et que, si elle voulait donner une Constitution fédérale à l'Allemagne, elle devait s'y mettre tout de suite et sérieusement. Beaucoup de membres hésitants virent également d'une façon claire qu'ils avaient été complètement dupés par les Gouvernements. Mais que pouvaient-ils faire maintenant, dans leur impuissance? La seule chose qui aurait pu les sauver, c'était le passage prompt et décisif dans le camp populaire; mais même le succès de cet acte était plus que douteux. Ensuite, où étaient, dans cette foule impuissante d'êtres irrésolus, bornés et pleins de suffisance, qui, complètement étourdis par le bruit éternel des rumeurs contradictoires et des notes diplomatiques, cherchaient leur unique consolation et leur unique soutien dans l'assurance, éternellement répétée, qu'ils étaient les hommes les meilleurs, les plus grands et les plus sages du pays et qu'eux seuls pouvaient sauver l'Allemagne, — où étaient, disons-nous, parmi ces pauvres créatures, qu'une seule année de vie parlementaire avait complètement transformées en idiots, les hommes capables d'une résolution prompte et décisive et moins encore d'une action énergique et conséquente?

Enfin le Gouvernement autrichien jeta le masque. Dans sa Constitution du 4 mars, il proclamait l'Autriche une monarchie indivisible, ayant

en commun les finances, le système de douanes, les institutions militaires; on effaçait ainsi toute barrière et toute distinction entre les provinces allemandes et non allemandes. Cette déclaration fut faite en vue des résolutions et des articles de la future Constitution fédérale déjà votés par l'Assemblée de Francfort. C'était le gant que lui jetait l'Autriche, et il ne restait pas d'autre choix à la malheureuse Assemblée que de le relever. Elle le fit avec quelques fanfaronnades que l'Autriche, consciente de sa force et de la nullité complète de l'Assemblée, pouvait bien laisser passer. Et cette précieuse représentation du peuple allemand, comme elle s'intitulait elle-même, ne trouva rien de mieux, pour se venger de cette insulte, que de se jeter, pieds et poings liés, aux pieds du Gouvernement prussien. Quelqu'in vraisemblable que cela puisse paraître, elle a ployé le genou devant ces mêmes ministres qu'elle avait condamnés comme anticonstitutionnels et antipopulaires et dont elle avait en vain réclamé la démission. Les détails de cet acte honteux et des événements tragi-comiques qui l'ont suivi formeront le sujet de notre prochain chapitre.

Londres, avril 1852.

---

## CHAPITRE XV

### LE TRIOMPHE DE LA PRUSSE

27 juillet 1852.

Nous arrivons maintenant au dernier chapitre de l'histoire de la Révolution allemande : le conflit de l'Assemblée nationale avec les Gouvernements des différents États, en particulier de la Prusse, l'insurrection de l'Allemagne méridionale et occidentale, et sa défaite finale par la Prusse.

Nous avons déjà vu à l'œuvre l'Assemblée nationale de Francfort. Nous l'avons vue recevant des coups de pied de l'Autriche, insultée par la Prusse, désobéie par les États plus petits, dupée par son « Gouvernement » central impuissant, qui, à son tour, était dupe de chaque prince du pays. Enfin les choses commencèrent à prendre un caractère menaçant pour ce corps législatif si faible, si indécis et si insipide. Il fut forcé d'arriver à cette conclusion que « l'idée sublime de l'unité allemande était menacée dans sa réalisation », ce qui signifiait, ni plus ni moins, que l'Assemblée de Francfort, avec tout ce qu'elle avait fait et tout ce qu'elle s'appêtait à faire, allait très probablement

mourir en fumée. Aussi se mit-elle sérieusement à l'ouvrage, dans le but de donner au monde, aussi rapidement que possible, sa grande œuvre, la « Constitution Impériale ». Il y avait cependant à cela une difficulté. Quel était le Gouvernement exécutif qui allait être créé? Un conseil exécutif? Non, car ce serait, comme on le pensait avec sagesse, faire de l'Allemagne une République. Un « président »? Cela revenait à la même chose. Aussi était-on obligé de faire revivre l'ancienne dignité impériale. Mais, comme c'était naturellement un prince qui devait être empereur, lequel serait-ce? Ce ne serait certainement aucun des *Dii minorum gentium*, de Reuss-Schleitz-Greiz-Lobenstein-Ebersdorf à la Bavière; ni l'Autriche, ni la Prusse ne l'aurait toléré. Cela ne pourrait être que l'Autriche ou la Prusse. Mais laquelle des deux? Il est hors de doute que, dans des circonstances plus favorables, l'auguste Assemblée aurait siégé jusqu'à présent pour discuter ce dilemme important sans être capable d'arriver à une conclusion quelconque, si le Gouvernement autrichien n'avait tranché le nœud gordien et ne l'avait ainsi débarrassé de tout souci.

L'Autriche savait très bien que, du moment qu'elle pouvait reparaître devant l'Europe avec toutes ses provinces soumises, comme une forte et grande puissance européenne, la loi même de la gravitation politique allait entraîner le reste de l'Allemagne dans son orbite, sans le secours

de l'autorité que pouvait lui donner la couronne impériale conférée par l'Assemblée de Francfort. L'Autriche était devenue beaucoup plus forte et beaucoup plus libre dans ses mouvements, depuis la perte de la couronne impuissante de l'Empire allemand, couronne qui gênait sa politique indépendante sans ajouter un iota à sa force aussi bien à l'intérieur de l'Allemagne qu'en dehors d'elle. Et, au cas où l'Autriche n'aurait pas pu maintenir ses positions en Italie et en Hongrie, elle aurait été défaite et annihilée en Allemagne également, et n'aurait jamais pu prétendre ressaisir la couronne qui avait glissé de ses mains lorsqu'elle était encore en pleine possession de ses forces. C'est ainsi que l'Autriche se déclara aussitôt opposée à toute résurrection impérialiste, demandant simplement la restauration de la Diète allemande, le seul Gouvernement central, connu et reconnu en Allemagne, par les traités de 1815, et fit paraître, le 4 mars 1849, une Constitution qui n'avait d'autre sens que de déclarer l'Autriche une monarchie indivisible, centralisée et indépendante, distincte même de cette Allemagne, que l'Assemblée de Francfort devait réorganiser.

Cette déclaration si ouverte ne laissait, en effet, d'autre choix, aux prétendus sages de Francfort, que d'exclure l'Autriche de l'Allemagne, et de créer, avec le reste du pays, une espèce de Bas-Empire, une « petite Allemagne », dont le manteau impérial, plutôt rapé, devait tomber sur les

épaules de Sa Majesté le roi de Prusse. C'était, rappelons-le, la renaissance d'un vieux projet, soutenu, six ou huit ans auparavant, par le parti des libéraux doctrinaires de l'Allemagne méridionale et centrale; ils considéraient comme un don du ciel les circonstances humiliantes qui, pour le salut du pays, remettaient au premier plan leur vieux cheval de bataille, de la dernière nouveauté selon eux.

Aussi terminèrent-ils, en février et mars 1849, les débats sur la Constitution impériale, par la Déclaration des Droits et la loi électorale de l'Empire, non, toutefois, sans avoir été obligés de faire, sur beaucoup de points, les concessions les plus contradictoires, — tantôt au parti conservateur, ou plutôt réactionnaire, tantôt aux fractions plus avancées de l'Assemblée. Il était évident, en fait, que la direction de l'Assemblée, qui avait appartenu auparavant à la droite et au centre droit (les conservateurs et les réactionnaires), passait maintenant graduellement, quoique lentement, à la gauche, à la portion démocratique de ce corps. La situation, assez douteuse, des députés autrichiens dans une Assemblée qui avait exclu leur pays de l'Allemagne et dans laquelle ils étaient appelés maintenant à siéger et à voter, favorisait la rupture de l'équilibre; il arriva ainsi que, dès la fin de février, le centre gauche et la gauche se trouvèrent généralement en majorité, grâce aux votes autrichiens, tandis que, d'autres jours, les con-

servateurs autrichiens votaient d'une façon inattendue et par plaisanterie avec la droite, faisant ainsi pencher la balance de l'autre côté. Ces soubresauts soudains avaient pour but de faire mépriser l'Assemblée, ce qui, d'ailleurs, était complètement inutile ; la masse du peuple était depuis longtemps convaincue du vide et de la futilité de tout ce qui venait de Francfort. Quelle fut la constitution élaborée pendant ces sautes de vent, on peut aisément se l'imaginer.

La gauche de l'Assemblée — l'élite et l'orgueil de l'Allemagne révolutionnaire, à ce qu'elle croyait elle-même — était complètement enivrée par les quelques mesquins succès obtenus de la bonne ou plutôt de la mauvaise volonté d'un certain nombre de politiciens autrichiens agissant à l'instigation et dans l'intérêt du despotisme autrichien. Lorsque quelque chose qui se rapprochait tant soit peu de leurs propres principes (pas très bien définis) se trouvait avoir obtenu, sous une forme homéopathiquement diluée, une sorte de sanction de l'Assemblée de Francfort, ces démocrates déclaraient avoir sauvé le pays et le peuple. Ces pauvres gens, à esprit faible, étaient si peu habitués, au cours de leur vie, généralement très obscure, à quelque chose qui ressemblât au succès, qu'ils croyaient maintenant que leurs piteux amendements, passés à deux ou trois voix de majorité, allaient changer la face de l'Europe. Dès le commencement de leur carrière législative ils avaient

été, plus qu'aucune autre fraction de l'Assemblée, gagnés par cette maladie incurable, le *crétinisme parlementaire*, qui fait pénétrer dans ses malheureuses victimes la conviction solennelle que le monde entier, son histoire et son avenir, sont gouvernés, déterminés par la majorité des voix de l'organe représentatif particulier qui a l'honneur de les compter parmi ses membres; que tout ce qui se passe en dehors des murs de leur Assemblée — guerres, révolutions, construction de chemins de fer, colonisation de nouveaux continents tout entiers, les découvertes de l'or en Californie, les canaux de l'Amérique centrale, les armées russes et tout ce qui peut prétendre influencer sur les destinées du genre humain — n'est en rien comparable aux événements immenses, qui dépendent de la question qui occupe en ce moment l'attention de leur honorable institution. C'est ainsi que le parti démocratique de cette Assemblée, en faisant passer par contrebande quelques-unes de ses panacées dans la « Constitution impériale », se trouva obligé de la soutenir, quoique sur tous les points essentiels elle contredit ainsi nettement les principes qu'il avait si souvent proclamés lui-même; et lorsqu'enfin les principaux auteurs de cette œuvre bâtarde la lui eurent abandonnée et laissée en héritage, il accepta cet héritage et défendit cette Constitution *monarchique*, même contre tous ceux qui, *alors*, professaient ses propres principes *républicains*.

Mais il faut le reconnaître : cette contradiction était seulement apparente. Le caractère indéterminé, contradictoire et prématuré de la Constitution impériale était l'image même des idées politiques peu mûres, confuses et contradictoires de messieurs les démocrates. Et si leurs propres paroles et leurs propres écrits — dans la mesure où ils pouvaient écrire — n'en offraient pas une preuve suffisante, leurs actes la fourniraient, car il est d'usage, parmi les hommes sensés, de juger quelqu'un non sur ses déclarations, mais sur ses actes, non sur ce qu'il prétend être, mais sur ce qu'il fait et ce qu'il est réellement, et les actes de ces héros de la démocratie allemande parlent, comme nous le verrons tout à l'heure. Néanmoins la Constitution impériale fut définitivement adoptée, avec toutes ses annexes et compléments, et, le 28 mars, le roi de Prusse fut élu, par 290 voix contre 248 abstentions et 200 absents, empereur d'Allemagne, moins l'Autriche. L'ironie historique fut complète ; la farce impériale qui avait été exécutée dans les rues de Berlin étonné, trois jours après la Révolution du 18 mars 1848 par Frédéric-Guillaume IV alors dans un état qui, ailleurs, eût tombé sous le coup de la loi sur l'abus des boissons, cette farce répugnante fut sanctionnée, juste un an après, par la prétendue Assemblée représentative de toute l'Allemagne. Tel fut le résultat de la Révolution allemande !

Londres, juillet 1852.

## CHAPITRE XVI

### L'ASSEMBLÉE ET LES GOUVERNEMENTS

19 août 1832.

Après avoir élu le roi de Prusse empereur d'Allemagne (moins l'Autriche), l'Assemblée nationale de Francfort envoya une députation à Berlin pour lui offrir la couronne et s'ajourna ensuite. Le 3 avril, Frédéric-Guillaume reçut les députés. Il leur dit que, quoiqu'acceptant le droit de préséance sur tous les autres princes allemands que lui donnait le vote des représentants du peuple, il ne pouvait cependant accepter la couronne impériale tant qu'il ne serait pas sûr de voir les autres princes reconnaître sa suprématie et la Constitution impériale qui lui conférait ces droits sur eux. Il ajouta que c'était aux Gouvernements d'Allemagne à voir si cette Constitution était telle qu'ils pussent la ratifier. Dans tous les cas, conclut-il, empereur ou non, il serait toujours prêt à tirer l'épée contre les ennemis extérieurs comme contre les ennemis intérieurs. Nous allons le voir tenir ses promesses de façon à plutôt surprendre l'Assemblée nationale.

Après de profondes recherches diplomatiques, les prétendus sages de Francfort arrivèrent enfin à cette conclusion que cette réponse équivalait à refuser la couronne; ils décidèrent alors (le 12 avril) que la Constitution impériale était la loi du pays et, comme ils ne pouvaient voir ce qu'il fallait faire, élurent un Comité de trente personnes, chargé d'établir un projet sur les moyens de mettre cette Constitution en pratique.

Cette résolution fut le signal du conflit qui éclata alors, entre l'Assemblée de Francfort et les Gouvernements allemands. Les classes moyennes, et surtout la classe des petits industriels, se déclarèrent tout aussitôt pour la nouvelle Constitution de Francfort. Elles ne voulaient pas attendre plus longtemps le moment qui devait « clore la Révolution ». En Autriche et en Prusse, la Révolution se trouvait pour le moment terminée par l'intervention de la force armée. Ces classes auraient préféré un procédé moins brutal pour effectuer cette opération; mais elles n'avaient pas eu cette chance : la chose était faite, et elles n'avaient qu'à en prendre leur parti — résolution aussitôt adoptée et mise en pratique avec beaucoup d'héroïsme. Dans les États plus petits, où les choses s'étaient passées d'une façon relativement plus douce, les classes moyennes s'étaient depuis longtemps rejetées dans cette agitation parlementaire, qui produit beaucoup d'effet, mais ne donne, grâce à son impuissance, aucun résultat et qui

est si conforme à leur propre nature. Les différents Etats de l'Allemagne semblaient ainsi, à les regarder chacun séparément, atteindre cette nouvelle forme, définitive qui, croyait-on, leur permettrait de suivre la voie du développement constitutionnel pacifique. Une seule question restait ouverte : celle de la nouvelle organisation politique de la Confédération allemande. Et cette question, la seule qui semblât encore renfermer un danger, était considérée comme devant être résolue tout de suite. De là la pression exercée par les classes moyennes sur l'Assemblée de Francfort en vue de parfaire la Constitution le plus tôt possible ; de là la résolution, prise par la grande et la petite bourgeoisie, d'accepter et de soutenir cette Constitution, quelle qu'elle fût, dans le but de créer sans délai un état de choses stable. C'est ainsi que, depuis le commencement même l'agitation en faveur de la Constitution impériale partit d'un sentiment réactionnaire et se répandit parmi les classes qui, depuis longtemps, étaient lasses de la Révolution.

Mais un autre trait encore la caractérisait. Les premiers principes fondamentaux de la future Constitution allemande avaient été votés pendant les premiers mois du printemps et de l'été de 1848, à une époque où le mouvement populaire était encore dominant. Les résolutions votées à ce moment, quoiqu'elles fussent *alors* complètement réactionnaires, paraissaient maintenant, après les

actes arbitraires des Gouvernements autrichien et prussien, excessivement libérales et même démocratiques. Le critérium de comparaison avait changé. L'Assemblée de Francfort ne pouvait pas, sous peine de suicide moral, rejeter ces mesures votées autrefois et modeler la Constitution sur celles que les Gouvernements autrichien et prussien lui dictaient, l'épée à la main. De plus, dans cette Assemblée, la majorité avait, comme nous l'avons vu, changé de côté, et l'influence du parti libéral et démocratique allait en croissant. Ainsi la Constitution impériale se distinguait non seulement par son apparente origine populaire, mais était en même temps, malgré toutes les contradictions dont elle était remplie, la plus libérale de toutes les Constitutions de l'Allemagne. Son principal défaut était d'être une simple feuille de papier, et de ne disposer d'aucun moyen pour faire exécuter ses décisions.

Il était naturel, dans ces circonstances, que ce parti, qu'on appelait démocratique, c'est-à-dire la masse des petits industriels, se cramponnât à la Constitution impériale. Cette classe était toujours plus avancée dans ses revendications que la bourgeoisie libérale, monarchiste et constitutionnelle; elle avait montré un front plus hardi; elle avait souvent menacé d'une résistance armée; elle s'était prodiguée en promesses de sacrifier son sang et son existence pour la liberté; mais elle avait déjà suffisamment prouvé qu'au jour

du danger on ne la trouvait nulle part; elle ne se sentait jamais aussi bien que le lendemain d'une défaite décisive, lorsque, tout ayant été perdu, elle avait tout au moins la consolation de savoir que, d'une façon ou d'une autre, la question *était* résolue. Aussi, tandis que l'adhésion des grands banquiers, manufacturiers et commerçants, avait un caractère plus réservé, étant plutôt une simple manifestation en faveur de la Constitution de Francfort, la classe qui se trouvait immédiatement au-dessous d'eux — celle de nos vaillants boutiquiers démocrates — se mit en avant d'un air majestueux et déclara, comme d'habitude, qu'elle dépenserait la dernière goutte de son sang plutôt que de laisser tomber la Constitution impériale.

Soutenue par ces deux partis — les bourgeois partisans de la royauté constitutionnelle et les boutiquiers plus ou moins démocrates — l'agitation en faveur de l'établissement immédiat de la Constitution impériale gagna rapidement du terrain et trouva son expression la plus forte dans les parlements des différents Etats. Les Chambres de Prusse, de Hanovre, de Saxe, de Bade, de Wurtemberg se prononcèrent en sa faveur. La lutte entre les Gouvernements et l'Assemblée de Francfort prenait un aspect menaçant.

Les Gouvernements, d'ailleurs, agissaient rapidement. Les Chambres prussiennes, qui avaient à reviser et à confirmer la Constitution, furent dis-

soutes d'une façon anticonstitutionnelle ; des émeutes, provoquées intentionnellement par le Gouvernement, éclatèrent à Berlin, et le lendemain, 28 avril, le ministère prussien fit paraître une note circulaire dans laquelle la Constitution impériale était proclamée un document tout à fait anarchique et révolutionnaire que les Gouvernements d'Allemagne devaient transformer et purifier. La Prusse niait catégoriquement ce souverain pouvoir constituant dont les sages de Francfort s'étaient toujours tant vantés, mais qu'ils n'avaient jamais établi. C'est ainsi qu'un Congrès de Princes — une résurrection de l'ancienne Diète fédérale — fut convoqué dans le but de se prononcer sur cette Constitution qui avait déjà été promulguée comme loi. En même temps la Prusse concentrait ses troupes à Kreuznach, à trois jours de marche de Francfort, et invitait les Etats plus petits à suivre son exemple en dissolvant leurs Chambres aussitôt qu'elles donneraient leur adhésion à l'Assemblée de Francfort. Cet exemple fut rapidement suivi par le Hanovre et par la Saxe.

Il était manifestement impossible d'éviter que la lutte se décidât par la force des armes. L'hostilité des Gouvernements, l'agitation dans le peuple paraissaient de jour en jour plus fortes. Les militaires étaient partout l'objet de la propagande des citoyens démocrates, et, dans le sud de l'Allemagne, avec un grand succès. Partout se tenaient de grands meetings qui prenaient la résolution

de soutenir la Constitution impériale et l'Assemblée nationale par la force des armes s'il le fallait. A Cologne, une réunion des délégués de tous les conseils municipaux de la Prusse Rhénane se tint dans le même but. Dans le Palatinat, à Bergen, à Fulda, à Nuremberg, dans l'Odenwald, les paysans se rassemblaient par milliers et se trouvaient gagnés par l'enthousiasme. Pendant ce temps, en France, l'Assemblée constituante était dissoute, et les nouvelles élections se préparaient au milieu d'une violente agitation, tandis qu'à la frontière Est de l'Allemagne les Hongrois, repoussaient, dans l'espace d'un mois, par une succession de brillantes victoires, le flot de l'invasion autrichienne, depuis la Theiss jusqu'à la Leitha ; on s'attendait tous les jours à les voir prendre Vienne d'assaut. C'est ainsi que, l'imagination populaire étant de tous côtés excitée au plus haut point, et la politique agressive des Gouvernements se manifestant tous les jours plus nettement, une violente collision était inévitable et, seule l'imbécillité peureuse pouvait se persuader que la lutte se terminerai<sup>t</sup> pacifiquement. Mais cette peureuse imbécillité était très largement représentée à l'Assemblée de Francfort.

Londres, juillet 1852.

---

## CHAPITRE XVII

### L'INSURRECTION

18 septembre 1852.

Le conflit inévitable entre l'Assemblée nationale de Francfort et les Gouvernements des différents Etats de l'Allemagne éclata enfin, dans les premiers jours de mai 1849, en hostilités ouvertes. Les députés autrichiens, rappelés par leur Gouvernement, étaient déjà retournés chez eux, à l'exception de quelques membres appartenant à la gauche ou parti démocratique. La grande masse des membres conservateurs, voyant la tournure que prenaient les choses, se retira même avant d'y être invitée par les différents Gouvernements. Ainsi, indépendamment des autres causes qui, comme nous l'avons vu dans les lettres précédentes, augmentaient l'influence de la gauche, ce seul abandon de leur poste par les membres de la droite suffisait à transformer l'ancienne minorité de l'Assemblée en une majorité. La nouvelle majorité, qui n'avait jamais rêvé pareil bonheur, avait profité de sa situation sur les bancs de l'opposition pour protester contre la faiblesse,

l'indécision et l'indolence de l'ancienne majorité et de son Lieutenant de l'Empire. Maintenant c'étaient ses membres qui, tout d'un coup, se trouvaient appelés à remplacer cette ancienne majorité. C'était à *eux* maintenant de faire voir ce qu'ils étaient capables de faire. *Leur* carrière devait naturellement être caractérisée par l'énergie, la décision, l'activité. *Eux*, l'élite de l'Allemagne, allaient bientôt pouvoir pousser en avant le vieux Lieutenant de l'Empire et ses ministres indécis et, au cas où ce serait impossible, ils allaient — à n'en pas douter — déposer, en vertu du droit souverain du peuple, cet impuissant Gouvernement et le remplacer par un pouvoir exécutif énergique et infatigable qui assurerait le salut de l'Allemagne ! Pauvres gens ! *Leur* pouvoir — si l'on peut appeler ainsi un pouvoir auquel personne n'obéit — était encore bien plus ridicule que celui de leurs prédécesseurs.

La nouvelle majorité déclara qu'en dépit de tous les obstacles la Constitution impériale allait être mise en vigueur, et *sans délai* ; que le 15 juillet suivant le peuple élirait des députés à la nouvelle Chambre des représentants, et que cette Chambre se réunirait à Francfort le 15 août suivant. C'était une déclaration de guerre ouverte faite aux Gouvernements qui n'avaient pas reconnu la Constitution impériale, parmi lesquels les principaux étaient la Prusse, l'Autriche, la Bavière, comprenant plus des trois quarts de la population alle-

mande, — déclaration de guerre qui fut aussitôt acceptée par eux. La Prusse et la Bavière rappellèrent également les députés envoyés à Francfort par leurs territoires et précipitèrent leurs préparatifs de guerre contre l'Assemblée nationale, tandis que, d'un autre côté, les manifestations du parti démocratique (en dehors du parlement) en faveur de la Constitution impériale et de l'Assemblée nationale prenaient un caractère plus turbulent et plus violent, et que la masse des travailleurs, guidée par les hommes du parti le plus extrême, était prête à prendre les armes pour une cause qui, si elle n'était pas la sienne, lui faisait entrevoir au moins quelque chose qu'elle approcherait de son but en débarrassant l'Allemagne de ses anciennes formes monarchiques. Ainsi, les Gouvernements étaient partout à couteaux tirés avec leurs sujets; le conflit était inévitable; la mine était chargée et il ne manquait qu'une étincelle pour provoquer l'explosion. La dissolution des Chambres en Saxe, la convocation de la Landwehr (réserve) en Prusse, la résistance ouverte opposée par les Gouvernements à la Constitution impériale, ont joué le rôle de ces étincelles; elles sont tombées — et le pays tout entier s'est enflammé. A Dresde, le peuple s'empara victorieusement de la ville le 4 mai, et chassa le roi, tandis que tous les districts environnants envoyaient des renforts aux insurgés. Dans la Prusse Rhénane et la Westphalie, la

Landwehr refusa de marcher, prit possession des arsenaux et s'arma elle-même pour la défense de la Constitution impériale. Dans le Palatinat, le peuple s'empara des fonctionnaires du Gouvernement bavarois et de la caisse publique et nomma un Comité de défense qui plaça la province sous la protection de l'Assemblée nationale. Dans le Wurtemberg, le peuple obligea le roi à reconnaître la Constitution impériale et, dans le duché de Bade, unie au peuple, força le grand-duc à s'enfuir et créa un Gouvernement provincial. Dans les autres parties de l'Allemagne, le peuple n'attendait que le signal décisif de l'Assemblée nationale pour se lever les armes à la main et se mettre à sa disposition.

La situation de l'Assemblée nationale était beaucoup plus favorable qu'on n'aurait pu l'attendre de son ignoble passé! La partie occidentale de l'Allemagne avait pris les armes en sa faveur; les troupes hésitaient partout; dans les petits États, elles étaient incontestablement favorables au mouvement. L'Autriche était affaiblie par les victoires des Hongrois, et la Russie — cette force de réserve des Gouvernements allemands — rassemblait toutes ses troupes pour soutenir l'Autriche contre les armées magyares. La seule nation qu'il fallait soumettre, était la Prusse, et, vu les sympathies révolutionnaires qui existaient dans ce pays, il y avait quelque chance d'atteindre ce but. Tout dépendait ainsi de la conduite de l'Assemblée.

L'insurrection est un art au même titre que celui de la guerre ou que tout autre, et comme tel soumis à certaines règles qui, si elles sont négligées, amènent la perte du parti qui les enfreint. Ces règles, qui se déduisent logiquement de la nature des partis et des circonstances auxquelles on doit avoir affaire dans le cas donné, sont si claires et si simples que la courte expérience de 1848 avait suffi pour les faire parfaitement bien entendre de l'Allemagne. Premièrement, ne jouez jamais avec l'insurrection avant d'être tout à fait préparés à affronter les conséquences de votre jeu. L'insurrection est un calcul à grandeurs très indéterminées, dont la valeur peut changer chaque jour; les forces qui sont dirigées contre vous ont tous les avantages de l'organisation, de la discipline et de l'habitude de l'autorité; si vous ne leur opposez pas une forte supériorité, vous êtes vaincus et perdus. En second lieu, une fois entrés dans la voie insurrectionnelle, agissez avec la plus grande décision et prenez l'offensive. La défensive est la mort de tout soulèvement armé; il est perdu, avant même de s'être mesuré avec ses ennemis. Surprenez vos ennemis lorsque leurs forces sont éparpillées; préparez toujours de nouveaux succès, petits, mais se répétant tous les jours; conservez l'ascendant moral que le premier soulèvement heureux vous a donné; attirez de votre côté ces éléments hésitants qui suivent toujours l'impulsion la plus forte et qui regardent toujours du

côté le moins dangereux ; forcez vos ennemis à se retirer avant qu'ils puissent réunir leurs forces contre vous ; comme dit Danton, le plus grand maître connu de la politique révolutionnaire : de l'audace, de l'audace, encore de l'audace !

Qu'avait alors à faire l'Assemblée nationale de Francfort si elle voulait échapper à la perte certaine qui la menaçait ? C'était, avant tout, de voir clair dans la situation et de se convaincre qu'elle n'avait maintenant d'autre choix que de se soumettre sans condition aux Gouvernements ou de prendre en main, sans réserve et sans hésitation, la cause de l'insurrection à main armée. C'était, en second lieu, de reconnaître publiquement toutes les insurrections qui avaient déjà éclaté et d'inviter le peuple à prendre partout les armes pour défendre la représentation nationale, mettant hors la loi tous les princes, les ministres et autres qui oseraient s'opposer au peuple souverain représenté par ses mandataires. C'était, en troisième lieu, de déposer aussitôt le Lieutenant de l'Empire allemand, de créer un pouvoir exécutif fort, actif et décidé, d'appeler les troupes insurgées à Francfort pour assurer sa protection immédiate et donner ainsi en même temps un prétexte légal à l'extension de l'insurrection, d'organiser en un tout compact toutes les forces qui se trouvaient à sa disposition, en un mot de profiter rapidement et sans hésitation de tous les moyens utiles pour fortifier sa position et affaiblir celle de ses adversaires.

Mais les vertueux démocrates de l'Assemblée de Francfort firent juste le contraire de tout cela. Non contents de laisser les choses suivre leur cours, ces hommes illustres allèrent jusqu'à perdre par leur opposition tous les mouvements insurrectionnels qui se préparaient. Ainsi agit, par exemple, M. Karl Vogt, à Nuremberg. Ils laissèrent réprimer les insurrections de la Saxe, de la Prusse Rhénane, de la Westphalie, sans leur avoir apporté d'autre concours qu'une protestation posthume et sentimentale contre la violence et l'insensibilité du Gouvernement prussien. Ils entretenirent des relations diplomatiques secrètes avec les insurrections de l'Allemagne du Sud, mais ne les ont jamais soutenues en les reconnaissant ouvertement. Ils savaient que le Lieutenant de l'Empire était du côté des Gouvernements, et c'est cependant *à lui*, qui n'avait jamais fait un mouvement, qu'ils s'adressaient pour qu'il s'opposât aux intrigues de ces Gouvernements. Les ministres de l'Empire, de vieux conservateurs, se moquaient de cette impuissante Assemblée à chacune de ses séances, et elle le supportait. Et lorsque Wilhelm Wolff, député silésien l'un des éditeurs de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, fit appel à eux pour leur proposer de mettre hors la loi le Lieutenant de l'Empire, qui, comme il le disait avec justesse, n'était rien autre que le premier et le plus grand traître de tout l'Empire — il fut hué par l'unanime et vertueuse indignation de ces révolutionnaires

démocrates! Bref, ils parlaient, ils protestaient, ils proclamaient, ils se prononçaient, mais ils n'avaient jamais assez de courage ou d'esprit pour agir, tandis que les troupes ennemies des Gouvernements s'approchaient de plus en plus, et que leur propre pouvoir exécutif, le Lieutenant de l'Empire, complotait activement avec les princes allemands leur rapide destruction. Ainsi cette méprisable Assemblée perdit jusqu'aux dernières traces de la considération dont elle jouissait; les insurgés, qui s'étaient levés pour sa défense, cessèrent de s'en préoccuper, et lorsqu'enfin elle aboutit, comme nous allons le voir, à une fin honteuse, elle mourut sans que personne remarquât cette fin sans honneur.

Londres, août 1832.

## CHAPITRE XVIII

### LES PETITS INDUSTRIELS

2 octobre 1852.

Nous avons dit, dans notre dernier chapitre, que la lutte entre les Gouvernements allemands d'un côté et le Parlement de Francfort de l'autre acquit enfin un degré de violence tel que, dans les premiers jours de mai, une insurrection ouverte éclata dans une grande partie de l'Allemagne, d'abord à Dresde, puis dans le Palatinat Bavarois, dans quelques parties de la Prusse Rhénane, enfin à Bade.

Dans tous les cas, la partie des insurgés qui *combattait réellement*, celle qui tout d'abord prit les armes et livra bataille à la troupe, se composait de la *classe ouvrière des villes*. Une fraction de la population pauvre des campagnes, ouvriers et petits fermiers, se joignait généralement à elle, une fois le conflit éclaté. On trouvait aussi, du moins pendant quelque temps, dans les rangs des armées insurrectionnelles, un nombre plus ou moins grand de jeunes gens de toutes les classes placées au-dessous de la classe capitaliste ; mais

cet agrégat plutôt indistinct diminuait très vite aussitôt que les affaires semblaient prendre une tournure sérieuse. Les étudiants, en particulier, ces « représentants de l'intellect », comme ils aimaient à s'appeler, étaient les premiers à abandonner leurs drapeaux, à moins qu'ils ne fussent retenus par le grade d'officier qui leur était attribué et pour lequel, naturellement, ils n'avaient que très rarement des capacités.

La classe ouvrière s'engagea dans cette insurrection, comme elle se serait engagée dans toute autre qui lui eût promis soit d'écarter quelque obstacle de son chemin vers la domination politique et la révolution sociale, soit, au moins, de forcer les classes plus influentes, mais moins courageuses, de la société, à une action plus décidée et plus révolutionnaire que celle qu'elles avaient adoptée auparavant. La classe ouvrière prit les armes, sachant pleinement qu'au point de vue des conséquences directes, ce n'était pas sa lutte propre qu'elle menait, mais elle suivait en cela la seule politique juste, qui consistait à ne pas permettre à la classe qui s'élevait sur ses épaules (comme l'avait fait la bourgeoisie en 1848) de fortifier son Gouvernement de classe, sans au moins ouvrir à la classe ouvrière une libre carrière à ses propres intérêts, et, dans tous les cas, à amener une crise à la suite de laquelle, ou bien la nation serait lancée d'une façon décisive et irrésistible dans la voie révolutionnaire, ou bien le

*statu quo* d'avant la Révolution serait rétabli aussi exactement que possible, rendant ainsi inévitable une nouvelle révolution. Dans les deux cas, les classes ouvrières représentaient l'intérêt réel et bien compris de la nation en général, en hâtant, dans la mesure du possible, ce cours de la révolution que toutes les vieilles sociétés de l'Europe civilisée doivent nécessairement franchir avant qu'une d'elles puisse aspirer de nouveau à un développement plus tranquille et plus régulier de ses ressources.

Quant aux habitants des campagnes qui se sont joints à l'insurrection, ce qui les a surtout jetés dans les bras du parti révolutionnaire, c'est en partie le poids énorme des impôts, en partie les charges féodales qui les écrasaient.

Sans manifester aucune initiative propre, ils formèrent la queue des autres classes engagées dans l'insurrection, flottant entre les ouvriers d'un côté et la classe des petits industriels de l'autre. C'était leur position sociale particulière qui décidait presque toujours de la voie qu'ils allaient suivre ; les ouvriers agricoles soutenaient, en général, les artisans des villes, et le petit fermier était prêt à marcher la main dans la main avec le petit boutiquier.

La classe des petits industriels, dont nous avons plusieurs fois noté l'importance et l'influence considérables, peut être considérée comme la classe qui a dirigé l'insurrection de mai 1849. Aucune

des grandes villes d'Allemagne, ne figurant, à ce moment, parmi les centres du mouvement, la classe des petits industriels, qui prédomine toujours dans les villes moyennes ou petites, trouva les moyens de prendre dans ses mains la direction de l'insurrection. Nous avons vu, de plus, que, dans la lutte pour la constitution impériale et les droits du Parlement allemand, les droits de cette classe particulière se trouvaient en jeu. Les Gouvernements provisoires qui s'étaient formés dans tous les districts insurrectionnels représentaient, pour la plupart, cette fraction de la population, et l'étendue du chemin qu'ils ont fait peut être prise, par conséquent, avec raison, comme mesure de ce dont est capable la petite bourgeoisie allemande, c'est-à-dire, comme nous le verrons, de perdre seulement tout mouvement qui se remet entre ses mains.

La petite bourgeoisie, grande dans la vantardise, est impuissante pour l'action et très prudente quand il s'agit de risquer quelque chose. Le caractère mesquin de ses transactions commerciales et de ses opérations de crédit est éminemment apte à poser, sur son caractère, la marque du manque d'énergie et d'esprit d'entreprises; il faut s'attendre, par conséquent, à voir les mêmes qualités caractériser sa carrière politique. Aussi la petite bourgeoisie encouragea-t-elle l'insurrection en proférant de grands mots et en se vantant de ce qu'elle allait faire; elle s'empressa de s'em-

parer du pouvoir aussitôt que l'insurrection eut éclaté bien malgré elle, et elle n'employa ce pouvoir qu'à détruire les effets de l'insurrection. Partout où un conflit armé amena à une crise sérieuse, les boutiquiers demeurèrent frappés d'effroi en présence de la situation dangereuse qui leur était faite, en présence du peuple qui avait pris au sérieux leurs vaniteux appels aux armes, en présence du pouvoir qui se trouvait ainsi leur être imposé, en présence, surtout, des conséquences que comportait pour eux-mêmes, pour leurs positions sociales et pour leurs fortunes, la politique dans laquelle ils étaient forcés de s'engager. Ne s'attendait-on pas à les voir risquer « la vie et la propriété », comme ils le disaient toujours, pour la cause de l'insurrection? N'étaient-ils pas forcés de prendre des positions officielles dans l'insurrection, ce qui, dans le cas d'une défaite, pouvait amener la perte de leur capital? Et, dans le cas d'une victoire, n'étaient-ils pas certains d'être immédiatement mis à l'écart et de voir leur politique tout entière bouleversée par les prolétaires victorieux, qui formaient le gros de l'armée des combattants? Placée ainsi entre les dangers contraires qui l'entouraient de tous les côtés, la petite bourgeoisie ne sut se servir de son pouvoir que pour abandonner les choses à elles-mêmes, perdant ainsi toute chance de succès qu'il y aurait pu avoir et tuant complètement l'insurrection. Sa politique, ou plutôt son absence de politique, était

partout la même, et c'est pourquoi les insurrections de mai 1849 furent toutes, dans toutes les parties de l'Allemagne, taillées sur le même patron. 

A Dresde, la lutte dura pendant quatre jours dans les rues de la ville. Les boutiquiers de Dresde, qui formaient la « garde communale », non seulement ne combattaient pas, mais, dans beaucoup de cas, favorisaient l'action des troupes contre les insurgés. Ces derniers étaient presque exclusivement des ouvriers des districts manufacturiers voisins. Ils trouvèrent un chef capable et plein de sang-froid dans la personne du réfugié russe Michel Bakounine qui, plus tard, fut fait prisonnier et se trouve actuellement enfermé dans les cachots de Munkacs, en Hongrie. L'intervention de nombreuses troupes prussiennes écrasa le mouvement.

Dans la Prusse Rhénane, la véritable bataille n'eut que peu d'importance. Toutes les grandes villes étant des forteresses commandées par des citadelles, il ne pouvait y avoir, de la part des insurgés, que des escarmouches. Aussitôt que les troupes furent réunies en nombre suffisant, c'en fut fait de la résistance armée.

Avec le Palatinat et Bade, au contraire, une province riche et fertile et un Etat tout entier tombèrent au pouvoir de l'insurrection. Argent, armes, soldats, munitions, tout était sous sa main. Les soldats de l'armée régalière eux-mêmes se sont joints aux insurgés; bien plus, à Bade, ils étaient même les plus avancés d'entre eux. Les insurrec-

tions de Saxe et de la Prusse Rhénane se sacrifièrent pour gagner du temps et permettre d'organiser le mouvement dans l'Allemagne du Sud. Jamais la situation n'avait été aussi favorable pour une insurrection provinciale et partielle. A Paris, on s'attendait à une révolution ; les Hongrois étaient aux portes de Vienne ; dans tous les Etats de l'Allemagne centrale, non seulement la population, mais même les troupes, étaient très favorables à l'insurrection et n'attendaient qu'une occasion pour se joindre ouvertement à elle. Et, malgré cela, une fois remis entre les mains de la petite bourgeoisie, le mouvement fut perdu dès le commencement. Les gouvernants petits bourgeois, surtout ceux de Bade — M. Brentano en tête — n'oubliaient jamais qu'en usurpant la place et les prérogatives du souverain « légitime », le grand-duc, ils commettaient le crime de haute trahison. Ils s'asseyaient dans les fauteuils ministériels ayant la conscience de leur crime dans le cœur. Et que peut-on attendre de gens aussi poltrons ? Non seulement ils abandonnèrent l'insurrection à sa spontanéité incohérente et, par conséquent, inefficace, mais encore ils firent tout ce qui était en leur pouvoir pour enlever au mouvement tout ressort, l'amollir et l'anéantir. Et ils y réussirent, grâce à l'appui zélé de ces profonds politiciens qu'étaient les héros « démocrates » de la petite bourgeoisie, qui croyaient véritablement « sauver le pays », pendant qu'ils se laissaient mener par le bout du nez

par quelques hommes au coup d'œil plus pénétrant, tels que Brentano.

Quant au côté militaire de l'affaire, jamais opérations ne furent conduites d'une façon plus négligente et plus stupide que sous le commandement de Sigel, général en chef de Bade, ex-lieutenant de l'armée régulière. La confusion régnait partout, toutes les bonnes occasions étaient perdues, tous les moments précieux étaient négligés pour des projets colossaux, mais impraticables, et lorsqu'un Polonais capable, Mieroslavski, prit le commandement, l'armée était désorganisée, battue, démoralisée, mal approvisionnée et avait devant elle un ennemi quatre fois plus nombreux; il ne pouvait faire rien d'autre que de livrer, à Waghäusel, une bataille glorieuse, mais sans succès, d'organiser une retraite intelligente, et de livrer une dernière bataille désespérée sous les murs de Rastadt et de céder.

Comme dans toutes les guerres insurrectionnelles où les armées sont composées à la fois de soldats bien exercés et de conscrits inexpérimentés, il y eut dans l'armée révolutionnaire beaucoup d'héroïsme, en même temps que beaucoup de panique, très peu militaire et souvent incompréhensible; mais, tout imparfaite qu'elle devait nécessairement être, elle eut au moins cette satisfaction qu'un nombre quatre fois supérieur, ne fut pas capable de la battre et que cent mille hommes de troupes régulières com-

battant contre vingt mille insurgés les traitèrent, militairement, avec autant de respect que s'il s'était agi de la vieille garde de Napoléon.

L'insurrection avait éclaté au mois de mai ; vers le milieu du mois de juillet 1849, elle était complètement réprimée, et la première révolution allemande était finie.

Londres (sans date).

---

## CHAPITRE XIX

### LA FIN DE L'INSURRECTION

23 octobre 1852.

Pendant que le midi et l'ouest de l'Allemagne étaient en insurrection ouverte et que les Gouvernements employaient à éteindre les dernières étincelles de la première révolution allemande, plus de dix semaines, depuis la première ouverture des hostilités, à Dresde, jusqu'à la capitulation de Rastadt, l'Assemblée nationale disparut de la scène politique sans que personne prit garde à son départ.

Nous avons laissé cette auguste Assemblée à Francfort, rendue perplexe par les attaques insolentes que les Gouvernements faisaient subir à sa dignité, par l'impuissance et l'insouciance perfide du pouvoir central qu'elle avait elle-même créé, par les soulèvements des petits commerçants qui s'étaient levés pour sa défense et de la classe ouvrière qui poursuivait une fin révolutionnaire. La désolation et le désespoir régnaient parmi ses membres ; les événements avaient pris brusquement une forme si décisive et si déterminée que,

dans l'espace de quelques jours, toutes les illusions que se faisaient ces savants législateurs sur leur pouvoir et sur leur influence réelle se trouvèrent complètement dissipées. Les conservateurs sur un signe fait par les Gouvernements s'étaient déjà retirés de cette Assemblée qui ne pouvait exister désormais qu'en dépit des autorités constituées. Les libéraux cédèrent en complète déroute ; ils abandonnèrent également leurs mandats de représentants. Ces honorables messieurs fuyaient par centaines. Le nombre des membres, jadis de huit ou neuf cents, avait diminué si rapidement que maintenant cent cinquante et, quelques jours après même cent, étaient déclarés former le quorum. Et ceux-là même étaient difficiles à réunir, quoique le parti démocratique tout entier fût resté là.

La voie que devaient suivre les restes du Parlement était suffisamment claire. Il n'avait qu'à se joindre ouvertement et résolument à l'insurrection, à laquelle il aurait donné ainsi la force que pouvait lui apporter la légalité, et il se procurait, d'autre part, une armée pour sa propre défense. Il fallait sommer le pouvoir central de cesser aussitôt toutes les hostilités ; et si, comme on pouvait le prévoir, ce pouvoir ne voulait ni ne pouvait le faire, on devait le renverser aussitôt et mettre à sa place un autre gouvernement, plus énergique. S'il était impossible d'amener les troupes insurrectionnelles à Francfort (ce qui, au

commencement, pouvait être facilement fait, lorsque les Gouvernements des différents États étaient encore peu préparés et hésitaient), l'Assemblée pouvait se transporter immédiatement au centre même de la région insurgée. Si tout cela avait été fait résolument et au plus tard au milieu du mois de mai, cet acte aurait donné des chances de succès aussi bien à l'insurrection qu'à l'Assemblée nationale.

Mais on ne pouvait s'attendre à une action aussi résolue de la part des représentants des boutiquiers allemands. Ces aspirants hommes d'État n'avaient pas encore complètement perdu leurs illusions. Ceux des membres qui n'avaient plus leur foi fatale dans la force et dans l'inviolabilité du Parlement étaient déjà partis, et les démocrates qui étaient restés ne pouvaient se détacher aussi facilement de ces rêves de pouvoir et de grandeur qu'ils avaient nourris pendant douze mois. Fidèles à la ligne de conduite qu'ils avaient toujours eue, ils reculaient devant une action décisive jusqu'au moment où toute chance de succès — et même toute chance de succomber avec les honneurs de la guerre — était perdue. Voulant faire preuve d'une activité factice et présomptueuse, dont l'impuissance totale, unie à de hautes prétentions, ne pouvait éveiller que la pitié et le rire, ils continuaient à envoyer des résolutions, des adresses et des requêtes insinuanes au Lieutenant de l'Empire, qui n'y faisait

même pas attention, et aux ministres qui étaient ouvertement passés du côté de l'ennemi. Lorsqu'enfin Wilhelm Wolff, représentant de Striegau, l'un des éditeurs de la *Neue rheinische Zeitung*, le seul véritable révolutionnaire de toute l'Assemblée, leur dit que, si vraiment, ils pensaient ce qu'ils disaient, ils feraient mieux de mettre fin aux bavardages et de déclarer aussitôt hors la loi le Lieutenant de l'Empire, traître suprême du pays. Alors toute la vertueuse indignation, comprimée chez messieurs les parlementaires, éclata avec une énergie qu'ils n'avaient jamais su trouver lorsque le Gouvernement les accablait d'insultes.

La proposition de Wolff était la première parole sensée qui eût été prononcée dans les murs de l'église Saint-Paul, et naturellement, comme c'était la seule chose qu'il y avait à faire, comme un langage aussi clair allait droit au but, il ne pouvait être que blessant pour ces sentimentaux, qui n'étaient décidés à rien, sauf à l'indécision, qui, trop peureux pour agir, étaient arrivés une fois pour toutes à cette conclusion, qu'en ne faisant rien, ils faisaient justement ce qu'il fallait faire. Toute parole qui perçait comme un éclair le brouillard prétentieux, mais voulu, de leurs esprits, chaque allusion qui tendait à les faire sortir du labyrinthe dans lequel ils s'obstinaient à rester le plus longtemps possible, chaque conception claire de l'état réel des choses était naturellement un crime contre la majorité de cette souveraine Assemblée.

Peu de temps après que la situation des honorables messieurs de Francfort fut devenue intenable malgré leurs résolutions, leurs appels, leurs interpellations, leurs proclamations, ils se retirèrent, mais non dans les régions insurgées. Ç'aurait été pour eux un pas trop décisif. Ils se rendirent à Stuttgart où le Gouvernement wurtembergeois observait une sorte de neutralité expectante. Là enfin ils déclarèrent que le Lieutenant de l'Empire avait forfait à son pouvoir et élurent dans leur propre sein une régence composée de cinq personnes. Cette régence se mit aussitôt à adopter une loi sur la milice, qui, en effet, fut communiquée dans la forme convenable à tous les Gouvernements de l'Allemagne.

Ces derniers, ennemis déclarés de l'Assemblée, étaient invités à réunir des forces pour sa défense ! Ensuite fut créée, sur le papier naturellement, une armée pour la défense de l'Assemblée nationale. Divisions, brigades, régiments, batteries, tout était réglé, ordonné. Il n'y manquait que la réalité. Cette armée ne fut, en effet, jamais appelée à l'existence.

Une dernière issue se présentait à l'Assemblée nationale. De tous côtés la population démocratique envoyait des délégations, se mettait à la disposition du Parlement, voulait le pousser à une action décisive. Le peuple, connaissant les intentions du Gouvernement wurtembergeois, implorait l'Assemblée nationale de forcer ce Gouvernement

à prendre une part ouverte et active dans les insurrections voisines. Mais non ! l'Assemblée nationale en allant à Stuttgart s'était mise à la merci du Gouvernement wurtembergeois. Ses membres le savaient et firent tomber l'agitation populaire. Ils perdirent ainsi le dernier soupçon d'influence qu'ils pouvaient encore conserver. Ils récoltèrent le mépris qu'ils méritaient, et le Gouvernement wurtembergeois, poussé par la Prusse et le Lieutenant de l'Empire, mit fin à la farce démocratique en fermant, le 18 juin 1849, la salle où se réunissait le Parlement et en ordonnant aux membres de la régence de quitter le pays.

Ils vinrent alors à Bade, dans le camp même de l'insurrection. Mais leur présence était maintenant inutile. Cependant la Régence continuait, au nom du peuple allemand souverain, à sauver le pays par ses mesures. Elle tenta de se faire reconnaître par les puissances étrangères en délivrant des passeports à tous ceux qui en voulaient. Elle fit paraître des proclamations et envoya des commissaires pour soulever ces mêmes régions du Wurtemberg dont elle avait refusé le concours actif quand il en était encore temps. Cela n'eut naturellement pas le moindre effet. Nous avons sous les yeux le rapport original envoyé par un de ces commissaires, M. Rösler, représentant de Oels. Son contenu est très caractéristique. Il est daté de Stuttgart, 30 juin 1849. Après avoir décrit les aventures arrivées à une demi-douzaine de com-

missaires dans leurs recherches infructueuses pour trouver de l'argent, il donne une série d'excuses pour expliquer pourquoi il ne s'est pas encore rendu à son poste, et se livre ensuite à de graves considérations sur les différences possibles entre l'Autriche, la Prusse, la Bavière et le Wurtemberg, et en déduit les conséquences. Après avoir complètement épuisé cette question, il arrive à conclure qu'il ne reste plus aucun espoir. Il propose ensuite d'établir des relais d'hommes de confiance pour entretenir des relations, et un système d'espionnage pour se rendre compte des intentions du ministère du Wurtemberg et des mouvements de troupes. Cette lettre n'était jamais arrivée à destination ; car, au moment où on l'écrivait, la « Régence » était déjà entièrement passée aux « Affaires étrangères », c'est-à-dire en Suisse, et pendant que ce pauvre M. Rösler se cassait la tête au sujet des intentions du terrible ministère d'un royaume de sixième ordre, cent mille hommes, Prussiens, Bavarois et Hessois, avaient déjà résolu toute l'affaire dans la dernière bataille livrée sous les murs de Rastadt.

Ainsi disparut le Parlement allemand, et avec lui la première et la dernière création de la Révolution. Sa convocation était le premier témoignage de ce que véritablement une révolution *s'était effectuée* en janvier. Il avait existé aussi longtemps que cette première révolution allemande des temps modernes n'avait pas pris fin. Élu sous l'influence

de la classe capitaliste, par une population rurale dispersée et morcelée, se réveillant seulement en grande partie du sommeil dormi sous le féodalisme, ce Parlement servit à amener en même temps sur la scène politique tous les grands noms populaires de 1820 à 1848 et à les ruiner ensuite complètement. Toutes les célébrités du libéralisme bourgeois s'y trouvaient réunies. La bourgeoisie s'attendait à des merveilles. Elle ne recueillit que de la honte pour elle et pour ses représentants. Les capitalistes industriels et commerçants étaient plus complètement écrasés en Allemagne qu'en tout autre pays. Ils furent d'abord vaincus, brisés, expulsés de tous les emplois dans chaque Etat isolé de l'Allemagne.

Ensuite ils furent mis en déroute, déshonorés, couverts d'opprobres dans le Parlement central de l'Allemagne. Le libéralisme politique, le règne de la bourgeoisie sous forme de Gouvernement monarchique ou républicain est à jamais impossible en Allemagne.

Dans la dernière période de son existence, le Parlement allemand servit à déshonorer à jamais le parti qui, depuis mars 1848, se trouvait à la tête de l'opposition officielle, les démocrates qui représentaient les intérêts des bourgeois et en partie de ceux des fermiers. Cette classe avait eu, en mai et juin 1849, la possibilité de montrer qu'il était capable de fonder en Allemagne un Gouvernement stable. Nous avons vu comment elle échoua, moins

par suite des circonstances défavorables que grâce à la lâcheté manifeste et incessante qu'elle montra dans tous les moments critiques qui se produisirent depuis le début de la Révolution, que parce qu'elle montra, en politique, la même courte vue, la même pusillanimité, le même esprit hésitant qui caractérise ses opérations commerciales. En mai 1849, elle avait ainsi perdu la confiance de la véritable armée qui lutte dans toutes les insurrections européennes, de la classe ouvrière. Cependant elle avait encore des chances. Le Parlement allemand lui appartenait entièrement depuis que les réactionnaires et les libéraux s'étaient retirés. La population rurale lui était favorable. Les deux tiers des armées des petits Etats, un tiers de l'armée prussienne, la majorité de la « Landwehr » prussienne (réserve) était prête à se joindre à elle, si seulement elle avait agi avec résolution et avec ce courage que donne la vue claire de la situation. Mais les politiciens qui étaient à la tête de cette classe n'étaient pas plus clairvoyants que les petits commerçants qui les suivaient. Ils se montrèrent seulement plus présomptueux, plus ardemment attachés aux illusions qu'ils conservaient volontairement, plus crédules, plus incapables que les libéraux de s'attaquer résolument aux faits. Aussi leur importance politique est-elle inférieure à zéro. Mais quoique n'ayant pu mettre à exécution les lieux communs qui formaient leurs principes, ils auraient pu cependant, dans des circons-

tances très favorables, reprendre un essor momentané, lorsque cette dernière espérance leur fut enlevée, de même qu'elle fut dérobée à leurs collègues de la « démocratie pure » de France par le coup d'Etat de Louis Bonaparte.

La défaite de l'insurrection du sud-ouest de l'Allemagne et la dispersion du Parlement allemand termine l'histoire de la première insurrection allemande. Nous allons maintenant jeter un coup d'œil d'adieu sur les membres victorieux de l'alliance contre-révolutionnaire. Nous le ferons dans notre prochaine lettre <sup>1</sup>.

Londres, 24 septembre 1852.

1. Malgré des recherches répétées, je n'ai pu trouver cette lettre dont on parle dans ce dernier paragraphe. Si même elle a été écrite, elle n'a jamais été publiée. (Note de E. Marx Aveling.)

---

## CHAPITRE XX

### LE DERNIER PROCÈS DE COLOGNE

22 décembre 1852.

Vous avez déjà reçu, par l'intermédiaire des journaux européens, de nombreux comptes rendus du procès monstre intenté aux communistes à Cologne, en Prusse, ainsi que de ses résultats. Mais comme aucun de ces comptes rendus ne ressemble à un exposé exact des faits, et que ces faits projettent une vive lumière sur les moyens politiques par lesquels on tient en servitude tout le continent européen, je crois nécessaire de revenir sur ce point.

Le parti communiste ou prolétarien, aussi bien que les autres partis, avait perdu, grâce à la suppression des droits d'association et de réunion, la possibilité de se créer sur le continent une organisation légale. Ces chefs avaient de plus été exilés de leurs pays. Mais aucun parti politique ne peut exister sans organisation : et cette organisation que la bourgeoisie libérale ainsi que les boutiquiers démocrates pouvaient plus ou moins remplacer par leur position sociale, les moyens.

et les rapports quotidiens établis depuis longtemps entre eux, la classe prolétarienne, dépourvue de cette position sociale et des ces moyens pécuniaires, devait nécessairement les chercher dans une association secrète. De là la fondation, en France comme en Allemagne, de ces nombreuses sociétés secrètes qui, depuis 1849, ont été découvertes les unes après les autres par la police et poursuivies comme conspirations. Mais si beaucoup d'entre elles étaient réellement des conspirations, formées véritablement dans le but de renverser le Gouvernement existant — et dans certaines circonstances, celui-là est un lâche qui ne conspire pas, tandis que, dans d'autres, est fou qui le fait — d'autres sociétés étaient créées dans un but plus large et plus élevé; ces dernières savaient que le renversement d'un Gouvernement existant n'est qu'un épisode dans la grande lutte imminente. Elles avaient l'intention de rassembler le parti dont on formait ainsi le noyau et de le préparer au dernier combat décisif qui, un jour ou l'autre, doit anéantir pour toujours, en Europe, la domination non seulement de simples « tyrans » « despotes » ou « usurpateurs », mais un pouvoir de beaucoup supérieur, de beaucoup plus redoutable que le leur, celui du capital sur le travail.

L'organisation du parti communiste avancé d'Allemagne était de cette espèce. Conformément aux principes du « manifeste » (publié en 1848) et à ceux imprimés dans une série d'articles sur

la *Révolution et la Contre-Révolution en Allemagne*, dans la *New-York Daily-Tribune*, ce parti ne s'était jamais cru capable de produire, à n'importe quel moment et à son gré, la révolution qui devait mettre ses idées en pratique. Il avait étudié les causes qui avaient produit les mouvements révolutionnaires de 1848 et les causes qui les avaient fait échouer. Reconnaissant que l'antagonisme social était la base de toute lutte politique, il s'était appliqué à l'étude des conditions dans lesquelles une classe de la société peut et doit être appelée à représenter la totalité des intérêts de la nation et ainsi à la gouverner politiquement. L'histoire a montré au parti communiste comment, après l'aristocratie foncière du moyen âge, la puissance financière des premiers capitalistes naquit et s'empara du pouvoir; comment l'influence sociale et la domination politique de cette portion financière des capitalistes furent détruites par la force croissante qu'avaient acquis les capitalistes industriels, depuis l'introduction de la vapeur, et comment, à ce moment, deux autres classes demandent à dominer à leur tour : la classe de la petite bourgeoisie et celle des ouvriers industriels. L'expérience révolutionnaire pratique de 1848-1849 confirma le raisonnement de la théorie qui menait à la conclusion suivante : la démocratie des petits bourgeois devait avoir son tour d'abord, avant que la classe ouvrière et communiste pût espérer s'emparer du pouvoir et

abolir définitivement ce système du salariat qui la tient sous le joug de la bourgeoisie. Aussi l'organisation secrète des communistes ne pouvait-elle avoir pour but direct le renversement des Gouvernements actuels de l'Allemagne. Les membres de cette association formée non pour renverser ces Gouvernements, mais pour renverser le Gouvernement insurrectionnel qui tôt ou tard leur succèdera, pouvaient et voulaient certainement participer avec activité, en tant que personne, à un mouvement révolutionnaire dirigé lui-même contre le *statu quo* actuel. Mais préparer un tel mouvement autrement qu'en faisant de la propagande secrète dans les masses en faveur des idées communistes ne pouvait constituer le but de cette association. Ces principes étaient si bien compris par la majorité des membres que, lorsque l'ambition intéressée de quelques-uns essaya de transformer la société en une conspiration ayant pour but de faire une révolution *ex tempore*, ils furent rapidement exclus.

Aucune loi sur terre ne permet de qualifier une association semblable de complot, de conspiration en vue d'une haute trahison. Si c'était une conspiration, elle était dirigée non contre le Gouvernement existant, mais contre ses successeurs probables, et le Gouvernement prussien le savait. C'était la raison pour laquelle on avait tenu en cellule les onze accusés, pendant dix-huit mois que les autorités avaient passé à effectuer les

opérations juridiques les plus étranges. Imaginez qu'après huit mois de prévention faits par les prisonniers, l'instruction fut prolongée de quelques mois, car il n'y avait pas charge suffisante contre eux. Et lorsqu'enfin ils furent traduits devant le jury, aucun fait patent de haute trahison ne put être relevé contre eux, et cependant ils furent condamnés; nous allons de suite voir comment.

Un des émissaires de la Société fut arrêté en mai 1851, et grâce aux documents trouvés sur lui, d'autres arrestations suivirent. Un officier de police prussien, un certain Stieber, reçut immédiatement l'ordre de suivre, à Londres, les ramifications du prétendu complot. Il réussit à obtenir quelques papiers concernant les schismatiques de la Société qui, après en avoir été expulsés, formaient une véritable conspiration à Paris et à Londres. Ces papiers avaient été obtenus à l'aide d'un double crime. Un certain Reuter fut corrompu dans le but de forcer le bureau de la Société et d'y voler les papiers. Mais ce n'était encore rien. Ce vol avait amené la découverte de ce qu'on a appelé le complot franco-allemand à Paris et la condamnation de ses participants. Mais cela ne donnait pas la clef de la grande association communiste. Le complot de Paris, soit dit en passant, était dirigé à Londres par quelques ambitieux imbéciles, par des « chevaliers d'industrie » de la politique et, à Paris, par un ancien faussaire condamné qui remplissait l'office de mouchard. Leurs dupes

se contentèrent de remplacer par des déclamations furieuses et des discours altérés de sang l'insignifiance complète de leur existence politique.

La police prussienne devait donc chercher à faire de nouvelles découvertes. Elle établit un bureau régulier de police secrète à l'ambassade de Prusse, à Londres. Un agent de police, nommé Greif, cachait son odieux métier sous le titre d'attaché d'ambassade, pratique qui devrait suffire pour mettre toutes les ambassades prussiennes hors la loi internationale et que même l'Autriche n'avait jamais osé appliquer. Sous sa direction travaillait un certain Fleury, marchand dans la cité de Londres, homme d'une certaine fortune et possédant des relations plutôt respectables, une de ces basses créatures qui accomplissent les actes les plus vils par un penchant inné à l'infamie. Un autre agent était un employé de commerce nommé Hirsch, qui avait déjà été dénoncé comme mouchard dès son arrivée. Il s'introduisit dans la société de quelques réfugiés communistes allemands à Londres, qui l'admirent pendant quelque temps, afin de déterminer son véritable caractère. Les preuves de ses relations avec la police furent bientôt trouvées, et M. Hirsch disparut à partir de cette époque. Cependant, bien qu'ayant ainsi perdu toutes les occasions d'obtenir les renseignements pour lesquels il était payé, il ne restait pas inactif. De sa retraite de Kensington, où il ne rencontrait jamais un des communistes en

question, il fabriquait toutes les semaines de prétendus rapports sur les prétendues séances du prétendu Comité central de cette même conspiration que la police prussienne ne pouvait arriver à saisir. Le contenu de ces rapports était absurde au plus haut point. Aucun prénom n'était exact, aucun nom n'était écrit correctement, pas une seule personne ne tenait les discours qu'elle aurait tenus en réalité. Son maître Fleury l'aidait dans ses faux, et il n'est pas encore prouvé que l'« attaché » Greif n'ait pas trempé dans ces infamies. Le Gouvernement prussien, chose incroyable, prit ces folles elucubrations pour une vérité sacrée, et vous pouvez vous imaginer quelle confusion ces rapports devaient apporter dans les témoignages faits devant le jury. Lorsque vint l'audience terminale, M. Stieber, l'officier de police déjà mentionné, parut comme témoin, affirma par serment toutes ces absurdités, et assura avec une grande suffisance qu'il avait un agent secret qui était en relations très intimes avec ceux que l'on considérait à Londres comme les instigateurs de la terrible conspiration. Cet agent secret était, en effet, très secret, car il s'était caché pendant huit mois à Kensington, de peur de rencontrer vraiment une de ces personnes dont il prétendait relater, semaine par semaine, les pensées, les paroles et les actions les plus secrètes.

MM. Hirsch et Fleury avaient, d'ailleurs, une autre invention en réserve. Ils forgèrent, avec les

rapports qu'ils avaient faits, un « cahier de procès-verbal original » des séances du Comité secret suprême dont l'existence était affirmée par la police prussienne. Et M. Stieber, trouvant que ce cahier concordait merveilleusement avec les rapports qu'il avait déjà reçus des mêmes personnes, l'apporta aussitôt au jury, affirmant sous serment qu'un sérieux examen et sa conviction la plus profonde lui permettaient de dire que ce livre était authentique. C'est alors que la plupart des absurdités racontées par Hirsch devinrent publiques. On peut s'imaginer la surprise des membres de ce prétendu Comité secret lorsqu'ils virent raconter sur leur compte des choses qu'ils ignoraient parfaitement auparavant. Quelques-uns s'appelaient Guillaume, tandis qu'ils étaient baptisés Louis ou Charles. D'autres étaient représentés comme ayant prononcé des discours à Londres, tandis qu'ils se trouvaient à l'autre extrémité de l'Angleterre, d'autres furent dits avoir lu des lettres qu'ils n'avaient jamais reçues. On prétendait qu'ils se réunissaient régulièrement tous les jeudis, alors qu'ils se réunissaient hebdomadairement en société, le mercredi. Un ouvrier, qui savait à peine écrire, figurait comme l'un des secrétaires ayant fait le procès-verbal et avait signé comme tel. Et à tous on faisait tenir un langage qui, pour être celui des postes de police prussiens, n'était certainement pas celui des réunions où des écrivains favorablement connus dans leur pays for-

maient la majorité. Et, pour couronner le tout, on falsifia un reçu d'une somme d'argent que les faussaires prétendaient avoir payé pour ce cahier au prétendu secrétaire de l'imaginaire Comité central. Mais l'existence de ce prétendu secrétaire reposait sur un tour que quelque malicieux communiste avait joué à Hirsch.

Cette grossière élucubration était trop scandaleuse pour ne pas produire un effet contraire à celui que l'on désirait. Bien que les amis que les accusés avaient à Londres fussent dépourvus de tout moyen de venir porter devant le jury les faits en cause, bien que les lettres envoyées aux défenseurs fussent saisies par la poste, bien que les documents, les déclarations sous serment qu'ils avaient réussi à procurer aux défenseurs ne fussent pas admis comme témoignages, — l'indignation générale était telle que même le procureur, même M. Stieber, dont le serment garantissait l'authenticité de ce livre, furent forcés d'en avouer la fausseté.

Ce faux n'était d'ailleurs pas le seul acte de ce genre dont la police s'était rendue coupable. Deux ou trois faits analogues s'étaient produits durant le procès. Les documents volés par Reuter étaient interpolés par la police de façon à en changer le sens. Un passage de l'absurdité la plus folle était d'une écriture que l'on attribuait au D<sup>r</sup> Marx, et on le représenta pendant un certain temps comme l'auteur de ce document, jusqu'à ce que le procu-

reur se vit forcé de reconnaître le faux. Mais, pour une infamie policière que l'on découvrait, on en remettait cinq ou six nouvelles sur le tapis que l'on ne pouvait immédiatement dévoiler ; la défense était surprise, les moyens de preuve devaient venir de Londres, et la correspondance des avocats des accusés avec les réfugiés communistes de Londres était taxée de complicité avec ce prétendu complot !

Que Greif et Fleury aient été véritablement ce qu'on les dépeint ici, c'est ce que M. Stieber a avoué lui-même dans sa déposition ; mais Hirsch a reconnu, devant un magistrat de Londres, avoir falsifié le « cahier original des procès-verbaux », sur l'ordre et avec l'aide de Fleury ; puis il s'est esquivé d'Angleterre pour éviter une poursuite criminelle.

Le Gouvernement était en mauvaise posture, étant donné les découvertes auxquelles avait conduit le procès ; il avait, il est vrai, réuni un jury tel que la province rhénane n'en avait connu jusqu'alors — six nobles et deux fonctionnaires. Ce n'était pas là les hommes capables d'examiner trop exactement cette énorme masse de documents que, pendant six semaines, on fit passer devant leurs yeux, alors qu'on leur criait aux oreilles que les accusés étaient les chefs d'une épouvantable conspiration communiste qui poursuivait la destruction des biens les plus sacrés — la propriété, la famille, la religion, l'ordre, le Gouvernement

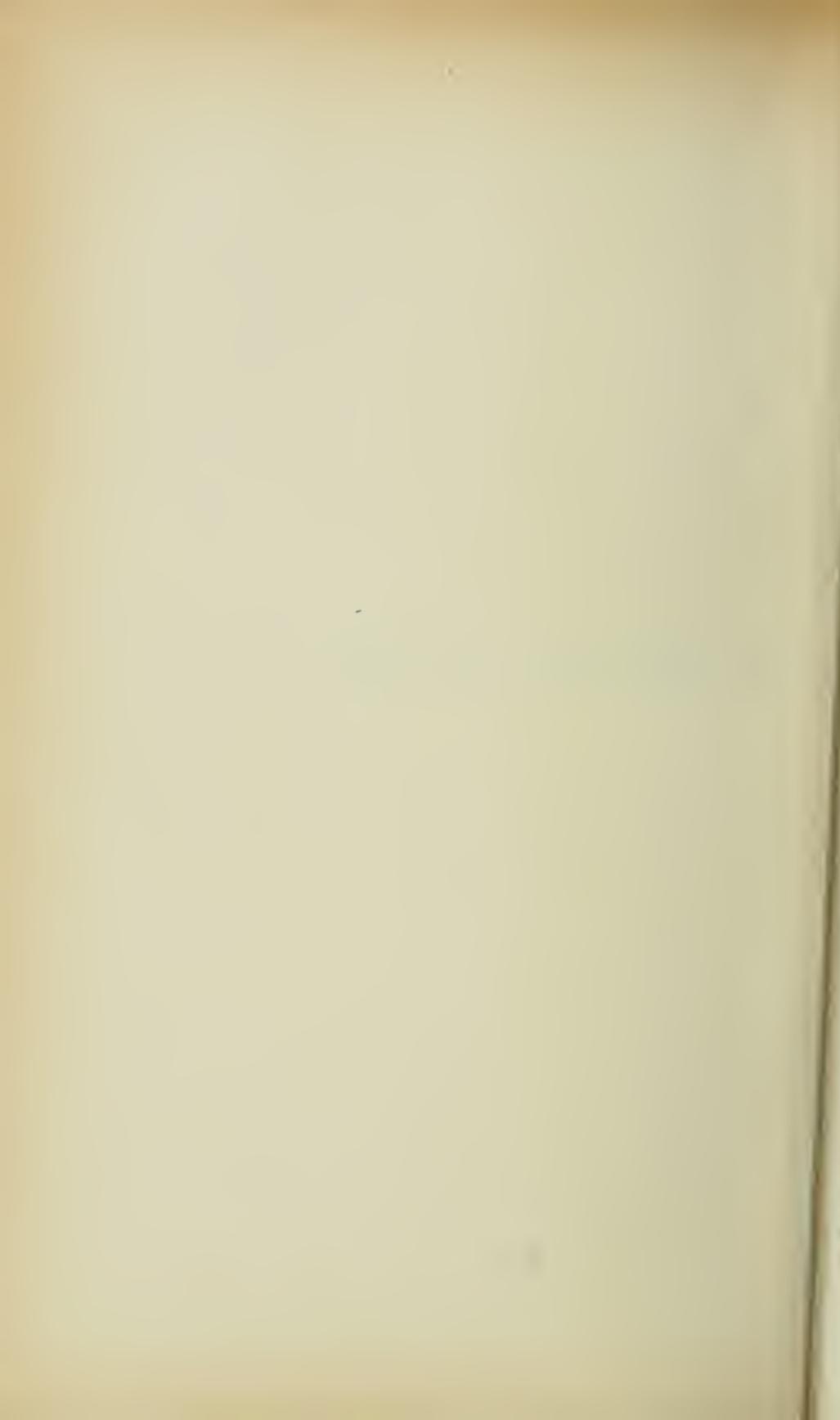
et la loi ! Et cependant, si le Gouvernement n'avait pas, à cette époque, donné à entendre aux classes privilégiées qu'un acquittement prononcé dans ce procès donnerait le signal d'une diminution des attributions du jury, serait interprété comme une démonstration politique directe, prouverait que l'opposition des bourgeois libéraux était prête à s'allier aux pires des révolutionnaires — le verdict aurait été l'acquittement. Mais le Gouvernement réussit, grâce à l'application rétroactive du nouveau Code prussien, à obtenir la condamnation de sept prévenus, alors que quatre seulement étaient acquittés ; on appliqua aux condamnés la détention de cinq à six ans dans une forteresse, ce que vous savez sans doute par les nouvelles qui vous sont parvenues.

Londres, 1<sup>er</sup> décembre 1852.

FIN



**KARL MARX DEVANT LES JURÉS DE COLOGNE**



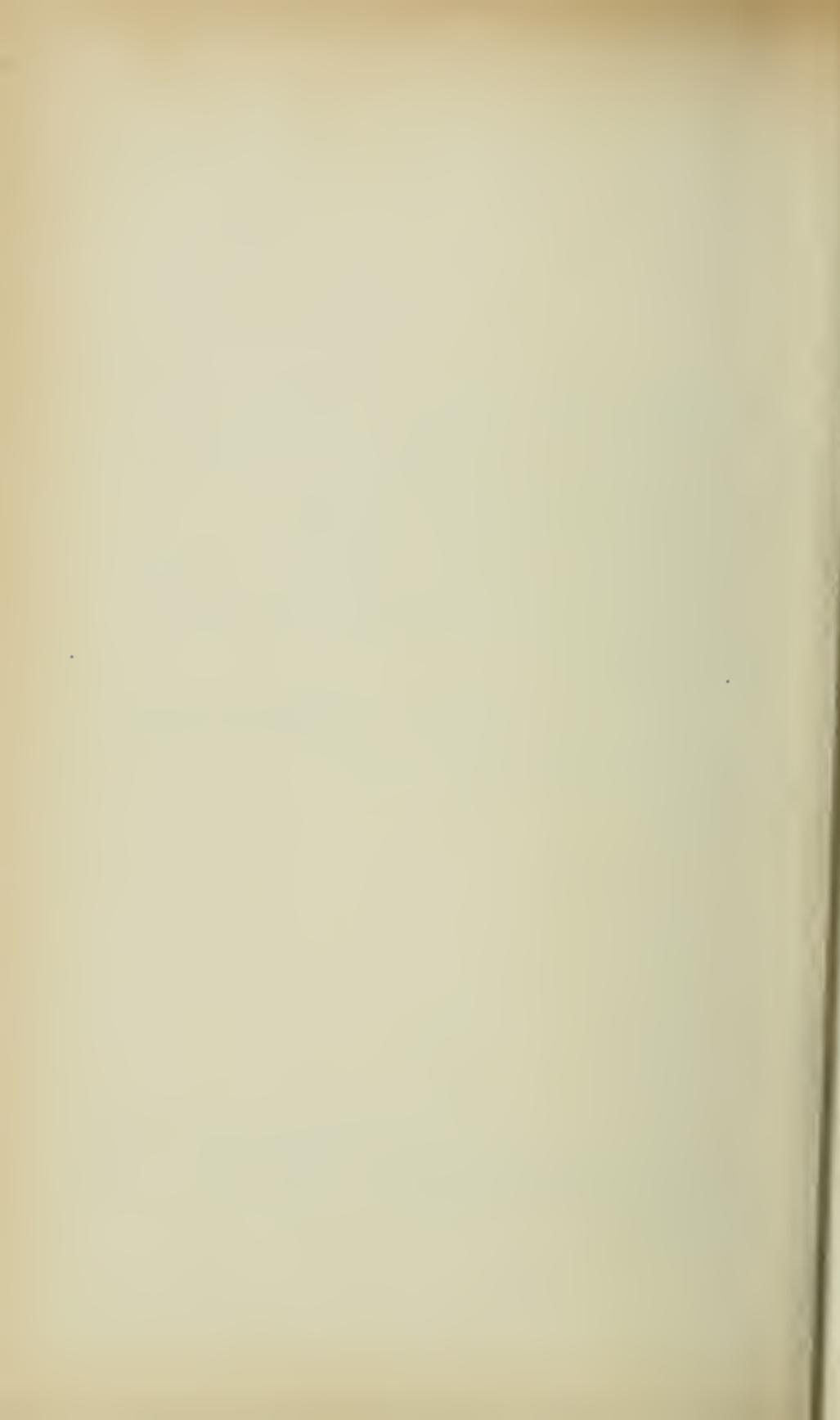
*Karl Marx devant les jurés de Cologne*<sup>1</sup> parut dans la *Neue rheinische Zeitung*. C'était le compte rendu du procès dirigé contre le Comité des démocrates rhénans à propos d'un appel à la rébellion armée que ce Comité avait lancé.

Le procès eut lieu le 9 février 1849. Il se termina, comme on le verra, par un acquittement général.

Engels fit pour cette brochure une préface datée de Londres (1885).

La librairie du Vorwärts en donna une réimpression en 1895 qu'elle fit précéder de la préface de Engels.

<sup>1</sup> KARL MARX VOR DEN KÖLNER GESCHWORNEN. Prozess gegen den Ausschuss der rheinischen Demokraten wegen Aufrufs zum bewaffneten Widerstand (9 feb 1849). Aus der « Neuen rheinischen Zeitung ».



## EXTRAIT DE LA PRÉFACE DE FRED. ENGELS

Pour faire mieux comprendre les débats que nous rapportons ici, il nous suffira de résumer les principaux événements auxquels ils se rattachent.

La lâcheté de la bourgeoisie allemande avait permis à la réaction féodale, bureaucratique et absolutiste de se remettre si bien des coups formidables qui l'avait abattue en mars 1848, qu'à la fin d'octobre une deuxième bataille menaçait. La chute de Vienne, après une résistance longue et héroïque, donna, de son côté, à la camarilla prussienne, le courage nécessaire pour tenter un coup d'Etat. L'Assemblée nationale de Berlin, si bien apprivoisée qu'elle fût, paraissait cependant encore beaucoup trop sauvage. Il fallait la dissoudre violemment, il fallait en finir avec la Révolution.

Le 8 novembre 1848, le ministère Brandebourg-Manteuffel se constitue. Le 9, le cabinet transporte le siège de l'Assemblée de Berlin à Brandebourg, pour lui permettre de délibérer « librement » sous la protection des baïonnettes, à l'abri de l'influence du Berlin révolutionnaire. L'Assemblée refuse de se déplacer. La garde nationale refuse de mar-

cher contre l'Assemblée. Le ministère licencie la garde nationale, la désarme sans qu'elle se défende et déclare Berlin en état de siège. L'Assemblée répond en mettant, le 13 novembre, le ministère en accusation de haute trahison. Le ministère chasse l'Assemblée des divers locaux de Berlin. L'Assemblée décide, le 15, que le ministère n'aura plus le droit de disposer des deniers publics et de lever les impôts tant qu'elle-même ne pourra pas poursuivre librement le cours de ses séances.

Cette décision relative au refus de payer les impôts ne pouvait avoir son effet qu'à une condition : il fallait que la nation opposât une résistance à main armée à la perception des taxes. Les armes étaient encore en quantité très suffisante entre les mains de la garde nationale. Cependant on s'en tint, presque partout, à une résistance passive. En quelques endroits seulement, on se prépara à répondre à la force par la force. Mais l'appel le plus hardi qu'on lança en ce sens fut celui que publia le Comité des associations démocratiques de la province Rhénane. Ce Comité siégeait à Cologne et se composait de *Marx*, de *Schapper* et de *Schneider*.

Le Comité ne se faisait pas d'illusion : il savait que la lutte qu'il engageait sur le Rhin avec le coup d'Etat déjà victorieux à Berlin devait aboutir à un échec. La province Rhénane contenait à elle seule cinq forteresses ; la Westphalie, à Mayence, à Francfort et à Luxembourg, se partageait un tiers

environ de toute l'armée prussienne et beaucoup de régiments en station dans le pays provenaient des provinces orientales. A Cologne et dans d'autres villes, la garde nationale avait déjà été licenciée et désarmée. Mais il ne s'agissait pas de remporter un succès immédiat à Cologne, qui venait seulement d'être délivré de l'état de siège quelques semaines auparavant. Il importait de donner un exemple au reste des provinces et de sauver ainsi l'honneur de la province Rhénane. Il en fut ainsi.

La bourgeoisie prussienne, par crainte des tressaillements encore à demi-inconscients qui agitaient alors le prolétariat, avait livré au Gouvernement les portes l'une après l'autre. Depuis longtemps déjà elle se repentait de ses anciennes velléités d'exercer le pouvoir. Depuis Mars, la terreur lui avait fait perdre la tête ; elle se trouvait, en effet, ici, en présence des puissances de l'ancienne société groupées autour de l'absolutisme, là, en face du prolétariat, jeune encore, à son aurore, et qui naissait à la conscience de classe. La bourgeoisie prussienne fit ce qu'elle avait toujours fait au moment décisif — elle s'humilia. Les ouvriers n'étaient pas assez sots pour livrer bataille pour la bourgeoisie sans la bourgeoisie. Pour eux — surtout sur les bords du Rhin — les questions prussiennes restaient des questions purement locales. S'ils se décidaient à aller au feu dans l'intérêt de la bourgeoisie, ils devaient marcher à l'ennemi dans toute l'Allemagne et pour toute l'Allemagne.

C'était un signe remarquable : la question prussienne n'avait alors déjà plus aucune valeur aux yeux des ouvriers.

Bref, le Gouvernement l'emporta. Un mois plus tard, le 6 décembre, il était capable de dissoudre définitivement l'Assemblée de Berlin, qui, jusqu'à ce moment, n'avait joui que d'une assez piètre existence. Il octroya une nouvelle Constitution, qui n'entra véritablement en vigueur que quand elle fut tombée au rang de farce constitutionnelle.

Le jour qui suivit celui de l'apparition de l'appel, le 20 novembre, les trois signataires furent cités devant le juge d'instruction. On instruisit un procès sous le chef de rébellion. D'emprisonnement il n'était pas question alors, même à Cologne. Le 7 février, la « Neue rheinische Zeitung » devait subir son premier procès de presse. Marx, le gérant Korff et moi, nous comparûmes devant les jurés. On nous acquitta. Le jour suivant, fut débattu le procès contre le Comité. Le peuple avait déjà, par avance, prononcé son jugement, en nommant, quinze jours auparavant, l'accusé Schneider député de Cologne.

C'est naturellement la défense de Karl Marx qui donne le principal intérêt aux débats. Elle est doublement importante.

En premier lieu, on voit ici un communiste expliquer aux jurés bourgeois que le devoir propre de leur classe, de la bourgeoisie, était précisément d'accomplir, de pousser jusqu'à leurs dernières

conséquences, les actes qu'il a commis et grâce auxquels il comparait en qualité d'accusé devant eux. Ce fait suffit à lui seul pour caractériser l'attitude de la bourgeoisie allemande et, en particulier, de la bourgeoisie prussienne pendant la durée de la Révolution. Il s'agit de savoir qui prédominera des puissances de la société, des pouvoirs de l'État groupés autour de la monarchie absolue, grande propriété féodale, bureaucratie, prêtraille, ou bien encore de la bourgeoisie. Le prolétariat, encore à l'état naissant, ne s'intéresse à cette lutte que dans la mesure où la victoire de la classe bourgeoise lui permet de se développer librement, lui laisse les coudées franches sur le champ de bataille où il doit un jour remporter la victoire sur toutes les autres classes. Mais la bourgeoisie et, avec elle, la petite bourgeoisie, ne font pas un mouvement quand le Gouvernement, leur ennemi, frappe leur puissance en plein cœur, dissout leur Parlement, désarme leur garde nationale, les soumet elles-mêmes à l'état de siège. Les communistes montent alors sur la brèche, et les somment d'accomplir leur œuvre maudite. En face de l'ancienne société féodale, la bourgeoisie et le prolétariat forment la nouvelle société et marchent d'accord. L'appel reste naturellement sans écho, et l'ironie de l'histoire veut que la même bourgeoisie ait à juger, ici, les communistes révolutionnaires, prolétariens, là le Gouvernement contre-révolutionnaire.

En second lieu — et c'est ce qui lui donne son intérêt actuel — ce plaidoyer défend le point de vue révolutionnaire contre la légalité hypocrite du Gouvernement, de telle façon qu'il peut encore, de nos jours, servir d'exemple à plus d'un de nos contemporains. Nous avons invité le peuple à prendre les armes contre le Gouvernement? Sans doute, c'était notre devoir. Nous avons violé la loi et délaissé le terrain légal? Fort bien; mais ces lois que nous avons violées, le Gouvernement les a déjà déchirées et jetées sous les pas de la multitude. Le terrain légal n'existe plus maintenant. « Ennemis qu'on a vaincus, on peut nous faire quitter la place, mais on ne peut pas nous condamner... »

---

## COUR D'ASSISES DE COLOGNE

*Le 8 février 1849*

### PROVOCATION A LA RÉBELLION

Les accusés : *Karl Marx*, rédacteur en chef de la *Neue rheinische Zeitung*; *Karl Schapper*, correcteur du même journal; *Scheider II*, avocat, comparaissent sans l'assistance d'un défenseur. Le procureur *Vælling* représente le ministère public. L'appel incriminé est conçu dans les termes suivants :

#### Appel!

Cologne, 18 novembre 1848.

Le Comité des Démocrates rhénans invite toutes les Associations démocratiques de la province Rhénane à adopter et à mettre à exécution les mesures suivantes :

I. L'Assemblée nationale de Prusse ayant elle-même pris la décision de refuser les impôts, il faut résister par tous les moyens possibles à leur perception par force.

II. Pour se défendre contre l'ennemi, la levée en masse doit être partout organisée. Ceux qui n'ont pas de moyens doivent être pourvus d'armes et de munitions aux frais des communes ou par souscriptions volontaires.

III. Les autorités doivent partout être invitées à déclarer publiquement si elles reconnaissent et veulent exécuter les décisions de l'Assemblée nationale.

En cas de refus, il y a lieu de nommer des Comités de Salut public et, là où cela est possible, d'accord avec les conseils communaux. Les conseils qui se mettraient en opposition avec l'Assemblée nationale devront être renouvelés par des élections populaires générales.

Au nom du Comité des Démocrates rhénans,

KARL MARX, KARL SCHAPPER,  
SCHEIDER II.

Dans un court interrogatoire, les accusés reconnaissent être les auteurs de l'appel incriminé et avoir entendu désigner par l'ennemi intérieur la force publique.

Pour établir l'accusation, le procureur *Vælling* résume le contenu de l'appel incriminé et cherche à démontrer qu'il s'y trouve un appel à la rébellion avec violences et voies de fait dirigé contre les fonctionnaires chargés de la perception forcée des impôts. Une partie des membres de l'Assemblée nationale a bien, le 15 novembre courant, pris une décision en vertu de laquelle aucun impôt ne devait plus être payé. Mais cela ne peut suffire à justifier les accusés. Cette décision n'a pas été prise légalement, puisque le siège de l'Assemblée avait été déplacé. Elle ne pouvait, par suite, prendre aucune décision à Berlin. On répondra que le Gouvernement n'était pas en droit de changer le siège de l'Assemblée nationale. Il ne sera pas difficile de combattre ce raisonnement. Jusqu'à l'année dernière, la couronne a été en possession d'un pouvoir absolu. C'est alors qu'en faveur du peuple elle

a renoncé à une partie de ce pouvoir. Elle a, en effet, convoqué une Assemblée nationale pour convenir d'une constitution. Mais la couronne n'a ni expressément, ni implicitement, renoncé au droit de désigner l'endroit où devait siéger l'Assemblée. En vertu des règles générales d'interprétation applicables aux renonciations, on ne peut lui dénier ce droit. D'ailleurs même si l'on voulait faire abstraction des conséquences tirées de la nature de la renonciation, il faudrait, en l'absence de toute disposition législative concernant l'endroit où l'Assemblée doit siéger, s'en rapporter à la législation antérieure, à la loi qui règle la tenue des diètes confédérales. Cette loi dit expressément, au paragraphe 1, que le Gouvernement doit désigner le lieu où la Diète doit se réunir. Le droit de désigner l'endroit où doit siéger l'Assemblée nationale ne peut également émaner que du pouvoir exécutif de l'État, et ce droit lui est reconnu dans tous les pays constitutionnels. — Le procureur, après avoir cherché à développer et à appuyer davantage ses assertions, continue ainsi :

« Si, dans tous les États constitutionnels, on ne conteste pas au Gouvernement le droit de dissoudre l'Assemblée nationale dès qu'il juge qu'elle ne représente plus l'opinion de la nation, on ne peut dénier ce droit à la couronne dans le cas présent où il ne s'agit que d'une Assemblée constituante. Mais si le Gouvernement avait le droit de dissoudre l'Assemblée nationale, il pouvait aussi cer-

tainement en déplacer le siège. Toutes les objections que l'on a faites à l'exercice de ce droit de la couronne reposent sur une erreur, sur une confusion entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. »

Après ces développements, le procureur s'efforce de démontrer que ce n'était pas seulement le droit mais encore le *devoir* du Gouvernement de déplacer l'Assemblée nationale de Berlin. Il fait particulièrement ressortir la conduite du peuple de Berlin à l'égard de l'Assemblée et dépeint les événements qui se sont produits dans cette ville, du 9 juin au 9 novembre, au sein de l'Assemblée conventionnelle et en dehors d'elle. Il cherche à démontrer ainsi que l'Assemblée n'était pas libre à Berlin et que l'intérêt du pays exigeait son déplacement.

La prétendue décision tendant au refus des impôts, continue-t-il, est illégitime à un second point de vue; les formalités légales n'ont pas été observées quand elle a été prise. D'après le règlement, aucune proposition ne peut être décidée avant une deuxième lecture. La proposition tendant au refus des impôts a cependant été adoptée dès la première séance. Beaucoup de députés, qui ne s'étaient pas soumis au déplacement à Brandebourg du siège de l'Assemblée et qui avaient continué à siéger à Berlin n'avaient pas été convoqués à cette séance. L'adoption de la proposition s'est également effectuée à la suite d'une surprise. Mais cette prétendue décision n'est pas valable, à un troisième point de vue : pour une *raison de fait*.

L'Assemblée nationale, en effet, n'a pas à se prononcer sur les impôts. Le procureur s'efforce d'appuyer cette assertion par une déduction tirée du paragraphe 13 de la loi du 8 avril 1848, puis il demande :

« Etait-il convenable de voir l'Assemblée nationale, se crut-elle même dans son droit, opposer à la couronne une résistance de cette nature et avoir recours au moyen périlleux du refus des impôts? N'aurait-il pas mieux valu se rendre à Brandebourg et protester là contre le déplacement de son siège? Est-ce que l'on ne pouvait pas tout aussi bien poursuivre l'élaboration de la convention en cet endroit? Au lieu de rechercher un terrain d'entente, on a eu recours aux moyens les plus périlleux. Pour se débarrasser du ministère Brandebourg, on a adopté une mesure qui, si elle avait été accueillie avec faveur, aurait ruiné l'Etat et amené une guerre civile. Celui qui se soumet à semblable décision doit en subir les conséquences. Si l'on a fourni la preuve que la décision est formellement et matériellement illégitime, les accusés doivent être condamnés. De plus, cette mesure n'était pas applicable, puisqu'elle n'avait pas été publiée au recueil des lois. Et cependant les accusés ont tenté de la mettre en vigueur. Ils vont même plus loin en provoquant à sa mise à exécution par la force. Mais quiconque a quelque intelligence de ce qu'est la loi, et de ce qu'est l'ordre sent bien qu'une résistance aussi

illégale opposée aux fonctionnaires devient une *rébellion* et ne peut être tolérée. Je conclus donc à la *condamnation* de tous les accusés. »

Le réquisitoire du procureur terminé, la séance est suspendue pendant un quart d'heure. Le président, M. *Kremer*, conseiller à la cour d'appel, donne ensuite la parole à l'accusé *Karl Marx*.

*Karl Marx* : Messieurs les jurés. Si le procès pendant avait été intenté *avant* le 5 décembre, je comprendrais l'accusation du ministère public. Aujourd'hui, *après* le 5 décembre, je ne comprends pas comment le ministère public ose encore invoquer contre nous des lois que la couronne elle-même a foulées aux pieds. Sur quoi le ministère public a-t-il appuyé sa critique de la décision de l'Assemblée nationale de refuser les impôts? Sur les lois du 6 et du 8 avril 1848. Et qu'a fait le Gouvernement en octroyant de sa propre autorité, le 5 décembre, une constitution et en imposant au pays une nouvelle loi électorale? Il a déchiré les lois du 6 et du 8 avril 1848. Ces lois n'existent plus pour les partisans du Gouvernement. Doivent-elles exister encore pour ses adversaires? Le 5 décembre, le Gouvernement s'est placé sur un terrain *révolutionnaire*, sur le terrain *contre-révolutionnaire*; il n'a plus en face de lui que des révolutionnaires ou des complices. C'est lui-même qui a transformé en rebelles la masse des citoyens qui se meut dans les limites des lois existantes, qui oppose la loi existante à la violation de la loi.

*Avant* le 5 décembre, on pouvait apprécier différemment le transfert, la dissolution de l'Assemblée nationale, la mise en état de siège de Berlin. *Après* le 5 décembre, il est constant que ces mesures devaient préparer les voies à la contre-révolution. Dès lors tout moyen devenait légitime contre une faction qui ne reconnaissait même plus les conditions auxquelles elle était un *Gouvernement*. Le pays ne pouvait plus le reconnaître comme *Gouvernement*.

Messieurs, la couronne pouvait au moins sauver les apparences de la légalité. Elle a dédaigné de le faire. Elle pouvait chasser l'Assemblée nationale, puis présenter le ministère au pays en disant : « Nous avons fait un coup d'Etat ; les circonstances nous y contraignaient. Au point de vue formel, nous nous sommes mis au-dessus des lois. Mais il y a des moments critiques où l'existence même de l'Etat est en jeu. Dans de semblables circonstances, l'existence de l'Etat est la *seule loi* inviolable. Quand nous avons dissous l'Assemblée, la Constitution n'existait pas encore. Nous ne pouvions donc la violer. Deux lois organiques, la loi du 6 et du 8 avril 1848 existaient par contre. Mais, en réalité une *seule loi* organique, la *loi électorale*, était en vigueur. Nous invitons le pays à procéder à de nouvelles élections en vertu de cette loi-même. Nous, *ministère* responsable, nous nous présenterons devant l'Assemblée issue de ces élections. Cette Assemblée, nous y comptons,

reconnaitra dans le coup d'Etat un *acte de salut*, que nous imposait la nécessité des circonstances. Elle sanctionnera le coup d'Etat après coup. Elle dira que nous avons violé une forme légale pour sauver la patrie. Que le sort en retombe « sur nous ». Si le ministère avait agi ainsi, il pourrait nous traduire devant votre tribunal avec quelque *apparence* de raison. La couronne aurait sauvé les apparences de la légalité. Il ne le pouvait, il ne le *voulait* pas.

Aux yeux de la couronne, la révolution de mars était un fait brutal. Un fait brutal ne peut être effacé que par un autre fait brutal. Le ministère, en cassant les nouvelles élections au nom de la loi d'avril 1848, *reniait sa propre responsabilité, cassait la loi même vis-à-vis de laquelle il était responsable*. Il en appelait de l'Assemblée nationale au peuple; mais, de prime abord, il faisait de cet appel une illusion, une fiction, une duperie. Le ministère, en inventant une première Chambre basée sur le cens, en en faisant une partie intégrante de l'Assemblée législative, le ministère déchirait les lois organiques, abandonnait le terrain du droit, faussait les élections populaires, enlevait au peuple toute appréciation sur l'« acte de salut » de la couronne.

Ainsi donc, Messieurs, on ne peut le nier, et nul historien futur ne le niera jamais : la couronne a fait une révolution; elle a abandonné avec mépris le terrain du droit; elle ne peut en appeler aux

lois qu'elle-même a si honteusement abolies. Quand on a accompli une révolution avec succès, on peut bien prendre ses adversaires; on ne saurait les condamner. Ennemis vaincus, on peut les mettre à l'écart, on ne saurait les juger comme des criminels. Une révolution ou une contre-révolution une fois accomplie, on ne peut tourner les lois que l'on a abolies contre les *défenseurs* de ces mêmes lois. Ce serait une lâche hypocrisie de légalité, que vous, Messieurs, vous ne sanctionnerez pas par votre verdict.

Je vous ai dit, Messieurs, que le Gouvernement avait faussé le jugement du peuple sur l'« acte de salut de la couronne ». Et cependant le peuple ne s'en est pas moins déjà prononcé *contre* la couronne et en faveur de l'Assemblée nationale. Les élections à la deuxième Chambre sont les seules légales, parce que seules elles ont été effectuées en vertu de la loi du 8 avril 1848. Presque tous les députés qui ont refusé de voter l'impôt ont été réélus membres de la deuxième Chambre. Mon coaccusé même, Schneider II, est député de Cologne. La nation s'est déjà prononcée en fait en faveur du droit que l'on contestait à l'Assemblée nationale de décider de refuser les impôts. Faisons abstraction de ce jugement suprême. Vous m'accorderez tous, Messieurs, que vous ne vous trouvez pas en présence d'un crime au sens ordinaire du mot, qu'il ne peut-être question de conflit avec la *loi* relevant de votre tribunal. Dans les cas ordinaires, le pouvoir public

est l'exécuter des lois existantes. Est criminel qui viole ces lois, ou empêche par la violence le pouvoir public de les appliquer. Dans notre cas, un pouvoir public a violé la loi; l'autre, quelque qu'il puisse être, l'a affirmée. Un conflit entre deux pouvoirs de l'Etat n'est ni du domaine du droit privé, ni du domaine du droit criminel.

Qui de la couronne ou de l'Assemblée était dans son droit? C'est là une question historique. Tous les pays, tous les tribunaux de Prusse pris ensemble ne peuvent en décider. Une seule puissance peut résoudre le problème : c'est l'histoire. Je ne conçois donc pas qu'on ait pu nous faire asseoir au banc des accusés en vertu du *Code pénal*.

La presse, tant révolutionnaire que contre-révolutionnaire, a également déclaré, Messieurs, qu'il s'agissait ici d'un conflit entre deux forces, et, entre deux forces, la force seule peut décider. Un organe du Gouvernement l'a fort bien proclamé peu de temps avant la fin du conflit. La *Neue preussische Zeitung*, l'organe du ministère actuel, l'a parfaitement reconnu. Quelques jours avant la crise, elle disait : Il ne s'agit plus maintenant de droit, il s'agit de force; et l'on verra que l'ancienne royauté par la grâce de Dieu possède encore la force. La *Neue preussische Zeitung* a saisi avec justesse la situation. Force contre force. La victoire doit se décider pour l'une des deux. La contre-révolution a vaincu; mais seul le premier acte du drame est terminé. En Angleterre, cette lutte a duré

vingt ans. Charles I<sup>er</sup> fut plusieurs fois victorieux ; il finit, cependant, par monter sur l'échafaud. Et qui vous répond, Messieurs, que le ministère actuel, que ces fonctionnaires qui s'en faisaient, qui s'en font encore les instruments, ne seront pas condamnés pour crime de haute trahison par la Chambre présente ou par celle qui lui succédera.

Messieurs, le ministère public a essayé de fonder son accusation sur les lois du 6 et du 8 avril. J'étais obligé de vous démontrer que ces lois mêmes nous absolvent. Mais je ne vous le cacherais pas. Je n'ai jamais reconnu ces lois et je ne les reconnaitrai jamais. Elles n'ont jamais eu de valeur aux yeux des députés nommés par la nation ; elles étaient encore moins capables d'indiquer son chemin à la révolution de mars.

Comment sont nées les lois du 6 et du 8 avril ? Grâce à une union conclue entre le Gouvernement et la *Diète fédérale*<sup>1</sup>. On voulait de cette façon se rattacher à l'ancien ordre légal et blanchir ainsi la Révolution, qui, précisément, avait aboli cet ordre. Des hommes, comme Camphausen et autres, attachaient de l'importance à conserver l'apparence du progrès légal. Et comment sauvaient-ils cette apparence ? par une série de contradictions absurdes, tombant sous le sens. Restons, Messieurs, un moment sur l'ancien terrain, sur le terrain de la légalité. Le simple fait que Camphau-

<sup>1</sup> Vereinigter Landtag.

sen était ministre, *ministre responsable*, ministre sans carrière administrative, ne constituait-il pas une illégalité? La situation de Camphausen, du *premier ministre responsable*, était illégale. Ce fonctionnaire, *sans existence légale*, convoque la *Diète fédérale* pour lui faire prendre des décisions qui, *légalement*, ne sont pas de sa compétence. Jouer aussi vainement, aussi contradictoirement avec des formules, c'était ce qu'on appelait sauver le progrès légal, revendiquer le terrain du droit!

Mais faisons abstraction des formules, Messieurs! Qu'était-ce que la Diète fédérale? Elle représentait des rapports sociaux anciens, décomposés. La Révolution avait été dirigée précisément contre ces rapports. Et l'on offre aux représentants de la société vaincue des lois organiques destinées à reconnaître, à régler, à organiser la Révolution contre la vieille société. Quelle absurde contradiction! La Diète avait été renversée avec l'ancienne royauté. A ce propos, Messieurs, considérons bien en face ce que l'on appelle le *terrain juridique*. Je me vois d'autant plus forcé de m'étendre sur ce point que nous passons, à bon droit, pour des ennemis du droit et que les lois du 6 et du 8 avril doivent leur existence à la reconnaissance formelle du droit. La Diète représentait surtout la grande propriété foncière. Celle-ci constituait la base réelle de la société du moyen âge, de la *société féodale*.

La *société moderne*, la *société bourgeoise*, notre

société, repose, au contraire, sur l'industrie et sur le commerce. La grande propriété foncière elle-même a perdu toutes ses anciennes conditions d'existence. Elle dépend aujourd'hui de l'industrie et du commerce. Aussi l'agriculture est-elle, à notre époque, exploitée industriellement, et les anciens seigneurs féodaux sont tombés au rang de fabricants de bétail, de laine, de blé, de betterave, d'eau-de-vie, etc. : ils sont devenus des gens qui, comme tous les autres commerçants, font commerce de ces produits industriels. Si attachés qu'ils puissent rester à leurs anciens préjugés, ils se transforment, dans la pratique, en citoyens qui cherchent à produire le plus possible avec le moins de frais possible, qui achètent là où on peut le faire meilleur marché et qui vendent là où on peut vendre le plus cher. Les modes d'existence, de production, de revenu de ces messieurs accusent déjà de mensonge leurs illusions vieillottes, mais ambitieuses. Si la grande propriété foncière est l'élément social dominant, elle présuppose le *mode médiéval de production et d'échange*. La Diète fédérale représentait ce mode médiéval de production et d'échange qui, depuis longtemps, avait cessé d'exister et dont les représentants, si attachés qu'ils fussent aux anciens privilèges, ne se faisaient pas faute de jouir des avantages du nouvel ordre social et de les exploiter. La nouvelle société bourgeoise, reposant sur des bases tout à fait différentes, sur un mode de production

complètement modifié, devait, elle aussi, s'emparer du pouvoir politique. Il le lui fallait arracher des mains de ceux qui représentaient les intérêts de la société mourante, il lui fallait leur arracher cette puissance politique dont toute l'organisation était sortie de rapports sociaux totalement différents. *Telle fut la cause de la Révolution.* La Révolution était non seulement dirigée contre la *royauté absolue*, contre l'expression suprême de l'ancienne société, mais encore contre la *représentation par état* d'un ordre social, depuis longtemps aboli par l'industrie moderne, ou tout au plus des prétendues ruines des *Etats* décomposés, débordés tous les jours par la société bourgeoise et remis à l'arrière-plan. Comment en vint-on donc à l'idée de faire dicter des lois par la Diète fédérale, par le représentant de l'ancienne société à la nouvelle société qui cherchait dans la Révolution le moyen de fonder son droit ?

Apparemment, c'était pour défendre le terrain juridique. Mais, Messieurs, qu'entendez-vous par défendre le droit ?

C'est défendre des lois qui appartiennent à une époque historique passée, qui sont faites par des représentants d'intérêts sociaux déjà disparus ou en train de disparaître. On élève au rang de loi ces intérêts opposés aux besoins généraux.

Mais la société ne repose pas sur la loi. C'est là une conception juridique. La loi doit surtout se fonder sur la société. Elle doit être l'expression

de ses intérêts, de ses besoins communs qui découlent du mode de production matériel de l'époque et sont en opposition avec l'arbitraire de l'individu isolé. Le « Code Napoléon », que je tiens dans ma main, n'a pas créé la moderne société bourgeoise. Bien mieux, c'est cette société bourgeoise qui, née au xviii<sup>e</sup> siècle, développée au xix<sup>e</sup>, trouve simplement son expression légale dans le Code. Dès que ce Code ne correspond plus aux rapports sociaux, il n'est plus qu'un paquet de papier. Vous pouvez tout aussi peu faire des anciennes lois les fondements du nouveau développement social que les anciennes prescriptions n'ont créés les anciennes situations légales. Elles sont nées de ces situations anciennes ; elles doivent disparaître avec elles. Les lois se modifient nécessairement à mesure que varient les conditions d'existence. Défendre les anciennes lois au détriment des besoins, des exigences du développement social, revient, au fond, simplement à défendre des intérêts particuliers qui ne sont plus de saison contre l'intérêt général qui convient à l'époque.

*Se placer sur le terrain juridique* revient à vouloir faire prévaloir de semblables intérêts spéciaux, comme s'ils étaient *dominants alors qu'ils ne le sont plus*. C'est vouloir imposer à la société des lois qui sont condamnées par les conditions d'existence de cette société, par son mode d'enrichissement, par son commerce, par toute sa production

matérielle. C'est vouloir maintenir en fonction des législateurs qui ne poursuivent que des intérêts particuliers. C'est vouloir abuser de la puissance publique pour subordonner violemment les intérêts de la majorité aux intérêts de la minorité. Une semblable conduite se trouve donc, à chaque instant, en contradiction avec les besoins présents; elle arrête le commerce et l'industrie; elle prépare les *crises sociales* qui éclatent en *révolutions politiques*. Voilà ce que signifie véritablement s'attacher au terrain juridique, maintenir le terrain juridique. C'est sur ce mot, c'est sur ce terrain qui ne repose ni sur une imposture consciente, ni sur une illusion inconsciente que l'on s'appuyait pour justifier la réunion de la Diète fédérale, pour faire fabriquer par elle des lois organiques destinées à l'Assemblée nationale que la Révolution avait rendue nécessaire et qu'elle avait créée. Et c'est avec ces lois que l'on veut condamner l'Assemblée!

L'Assemblée nationale représentait la société bourgeoise moderne en face de la société féodale représentée par la Diète fédérale. Elle avait été élue par la nation pour établir, en toute indépendance, une constitution qui correspondît aux conditions d'existence en conflit avec l'organisation politique et les lois antérieures. Elle était donc, de prime abord, souveraine, constituante. Si elle s'abaissa à chercher un terrain de conciliation, ce fut par une raison de politesse purement formelle vis-à-vis de la couronne, ce fut pure cérémonie. Je n'ai

pas à rechercher ici jusqu'à quel point l'Assemblée nationale avait, vis-à-vis de la nation, le droit de se placer sur un terrain de conciliation. A mon avis, la bonne volonté des deux parties devait empêcher le conflit avec la couronne. Mais un point est établi : les lois du 6 et du 8 août, dont on était convenu avec la Diète fédérale, sont formellement sans valeur. Elles n'ont d'importance matérielle que dans la mesure où elles expriment et fixent les conditions sous lesquelles l'Assemblée nationale pourrait être la véritable expression de la souveraineté nationale. La législation élaborée par la Diète fédérale n'était qu'une formule servant à épargner à la couronne l'humiliation de proclamer : Je suis vaincue !

Je passe maintenant, Messieurs les jurés, à une explication plus précise du discours prononcé par le ministère public.

Il nous a dit : « La couronne s'est dépouillée d'une partie de la puissance qu'elle possédait pleinement. Même dans la vie ordinaire, ma renonciation ne dépasse pas les termes précis dans lesquels elle est conçue. Mais la loi du 8 avril 1848 ne confère pas plus à l'Assemblée nationale le droit de refuser les impôts qu'elle ne désigne Berlin comme la résidence nécessaire de l'Assemblée. »

Messieurs, la puissance que la couronne possédait encore était *brisée*. Elle renonçait à cette puissance pour en sauver les débris. Vous vous

rappelez, Messieurs, que le roi, après son avènement au trône à Königsberg et à Berlin, s'était formellement engagé sur l'honneur à consentir un pacte constitutionnel. Vous vous souvenez qu'en 1847 le roi, en ouvrant la session de la Diète fédérale, jura bien haut qu'il ne souffrirait pas qu'il y eut un morceau de papier entre lui et son peuple. Après mars 1848 il s'est lui-même proclamé roi *constitutionnel* dans la constitution octroyée. Il avait glissé entre lui et son peuple un colifichet abstrait et latin, le morceau de papier. Le ministère public osera-t-il prétendre que le roi a donné, de son *plein gré*, un démenti aussi éclatant à ses solennelles assurances, qu'il s'est, de son plein gré, rendu coupable, sous les yeux de toute l'Europe, de l'intolérable inconséquence d'approuver la transaction, la constitution? Le roi faisait les concessions auxquelles le *contraignait* la Révolution. Ni plus, ni moins!

La comparaison populaire du ministère public ne prouve malheureusement rien! Sans aucun doute, quand je fais une renonciation, je ne renonce à rien de plus qu'à ce à quoi je renonce expressément. Si je vous faisais un cadeau, il serait vraiment imprudent de vouloir m'obliger à vous rendre de nouveaux services en vous appuyant sur mon acte de donation. Mais, après Mars, c'était le peuple qui faisait le cadeau; c'était la couronne qui le recevait. Il va de soi que le don doit s'interpréter au sens du donateur et non du bénéfi-

ciaire, au sens du peuple et non au sens de la couronne.

La puissance absolue de la couronne était brisée. Le peuple avait vaincu. Tous deux conclurent un armistice, et le peuple fut trompé. Qu'il ait été trompé, c'est ce que le ministère public, Messieurs, a pris la peine de vous démontrer tout au long. Pour pouvoir contester à l'Assemblée nationale le droit de refuser les impôts, le ministère public a copieusement établi devant vous que, si quelque chose d'approchant se rencontrait dans la loi du 6 avril 1848, il ne se trouvait plus rien de semblable dans celle du 8 avril 1848. On avait donc mis à profit cet espace de temps pour dépouiller, deux jours après, les représentants du peuple des droits que, deux jours auparavant, on leur avait accordés. Le ministère pouvait-il compromettre d'une façon plus brillante l'honnêteté de la couronne, pouvait-il démontrer d'une façon plus irréfragable que *l'on voulait tromper le peuple*?

Le ministère public dit encore : « Le droit de *proroger* et de *transférer le siège* de l'Assemblée nationale émane du pouvoir exécutif et est reconnu comme tel dans tous les pays constitutionnels. »

Pour ce qui est du droit du *pouvoir exécutif* de *transférer* le siège des Chambres législatives, je défie le ministère public de citer, en faveur de cette affirmation, la moindre loi ou le moindre exemple. En Angleterre, par exemple, le roi pourrait, en vertu de l'ancien droit historique, convo-

quer le Parlement en tel lieu qu'il lui plairait. Il n'y a pas de loi désignant Londres comme le siège légal du Parlement. Vous savez, Messieurs, qu'en Angleterre les plus grandes libertés politiques sont, en général, sanctionnées par la coutume et non par un droit écrit, la liberté de la presse, par exemple. Mais il suffit d'exprimer l'idée qu'un ministère anglais pourrait transférer le Parlement de Londres à Windsor ou à Richmond pour en voir toute l'impossibilité.

Sans doute, dans les pays constitutionnels le roi a le droit de *proroger* les Chambres. Mais n'oubliez pas que, d'un autre côté, toutes les Constitutions fixent le *délai* pendant lequel les Chambres peuvent être prorogées, le temps après lequel elles doivent être convoquées à nouveau. En Prusse, il n'existait pas de Constitution; elle est encore à faire; aucun terme légal n'était fixé pour convoquer la Chambre prorogée; la couronne n'avait donc, par suite, aucun droit à la prorogation. Sinon elle aurait pu proroger les Chambres pour dix jours, pour dix ans, à tout jamais. Quelle était la garantie que les Chambres fussent jamais convoquées, réunies? L'existence des Chambres à côté de la couronne était remise au bon plaisir de cette dernière; le pouvoir législatif était devenu une fiction, si toutefois on peut parler ici de pouvoir législatif.

Vous voyez, Messieurs, par un exemple, où l'on en arrive quand on veut apprécier le conflit entre la couronne prussienne et l'Assemblée nationale

prussienne, en se plaçant dans les conditions où se trouvent les pays pourvus d'une Constitution. *On en arrive à défendre la monarchie absolue.* D'une part, on revendique pour la couronne les droits d'un pouvoir exécutif constitutionnel; d'un autre côté, il n'existe pas de loi, pas de coutume, pas d'institution organique qui lui impose les limitations d'un pouvoir exécutif. Voici ce que l'on réclame de la représentation nationale: tu joueras vis-à-vis d'un roi *absolu* le rôle d'une Chambre *constitutionnelle*! Est-il encore utile de développer que, dans le cas actuel, il ne s'agissait pas d'un *pouvoir exécutif* se trouvant en présence d'un *pouvoir législatif*; que la séparation constitutionnelle des pouvoirs ne peut s'appliquer à l'*Assemblée nationale* et à la couronne de Prusse?

Laissez de côté la Révolution, tenez-vous-en à la *théorie* officielle du *compromis*. D'après cette théorie même, deux pouvoirs souverains se trouvaient en présence. Sans aucun doute, l'un de ces deux pouvoirs devait abattre l'autre. Deux pouvoirs souverains ne peuvent fonctionner simultanément, l'un à côté de l'autre, *dans un même Etat*. C'est là une absurdité semblable à la quadrature du cercle. La puissance matérielle doit décider entre les deux souverainetés. Mais, pour nous, nous n'avons pas à rechercher ou la possibilité ou l'impossibilité d'un compromis.

Bref, deux puissances entraînent en rapport pour conclure une transaction. Camphausen lui-même

supposait qu'il était possible que la transaction n'arrivât pas à se conclure. De la tribune de l'Assemblée, il avertissait les partisans du compromis du danger qui menaçait le pays si la convention n'arrivait pas à conclusion. C'était le rapport originel existant entre la couronne et l'Assemblée nationale prête au compromis qui créait le danger, et, après coup, on veut rendre l'Assemblée nationale responsable de ce danger, alors que l'on nie ce rapport originel, alors qu'on transforme cette Assemblée en une Chambre *constitutionnelle*. On veut résoudre la difficulté en la passant sous silence !

Je crois, Messieurs, vous avoir démontré que la couronne n'avait le droit ni de transférer le siège de l'Assemblée, ni de la proroger.

Mais le ministère public ne s'est pas borné à rechercher si la couronne avait le droit de transférer le siège de l'Assemblée, il a essayé de prouver l'*opportunité* de ce transfert. « N'aurait-il pas été opportun que l'Assemblée nationale obéît à la couronne et allât siéger à Brandebourg ? » Le ministère public fonde cette opportunité sur la situation de la Chambre même. Elle n'était pas libre à Berlin, etc. L'intention de la couronne, en ordonnant ce transfert, ne perce-t-elle pas clairement ? N'a-t-elle pas dépouillé de toute apparence les motifs officiels de ce transfert ? Il ne s'agissait pas pour elle de la liberté des débats. Il s'agissait, au contraire, soit de renvoyer l'Assemblée et d'oc-

troyer une Constitution, soit de créer une représentation illusoire en convoquant des représentants de bonne composition. Lorsque, contre toute attente, il se trouva à Brandebourg un nombre de députés suffisant pour prendre une décision, on laissa là l'hypocrisie, et l'on déclara dissoute l'Assemblée nationale.

D'ailleurs il va de soi que la couronne n'avait pas le droit de déclarer l'Assemblée nationale libre ou non. Personne autre que l'Assemblée ne pouvait décider si elle jouissait ou non de la liberté nécessaire à ses délibérations. Rien ne pouvait être plus commode pour la couronne, à chaque décision déplaisante de l'Assemblée, de déclarer que cette dernière n'était pas libre, qu'elle était irresponsable, de l'interdire!

Le ministère public a parlé également du devoir du Gouvernement de sauvegarder la dignité de l'Assemblée contre le terrorisme exercé par la population de Berlin. Cet argument a les allures d'une satire contre le Gouvernement. De la conduite tenue envers les personnes, je ne veux rien dire, et ces personnes étaient toujours les représentants élus du peuple. On a cherché à les humilier de toutes les façons, on les a poursuivies de la manière la plus infâme, on les a même traquées.

Laissons là les personnes. Comment a-t-on sauvegardé la dignité de l'Assemblée nationale *dans ses travaux*. Ses archives ont été livrées à la soldatesque, qui convertit en *fidibus* les documents

des commissions, les messages royaux, les projets de lois, les travaux préparatoires, les jeta au feu et les foula aux pieds. On n'observa jamais les formes d'une exécution juridique, on s'empara des archives sans en faire le moindre inventaire. Le plan était d'anéantir ces travaux si précieux aux yeux du peuple pour mieux pouvoir calomnier l'Assemblée, pour anéantir ces projets de réforme sujets de haine du Gouvernement et des aristocrates. Après cela, n'est-il pas risible de prétendre que c'est poussé par une tendre sollicitude pour la dignité de l'Assemblée que le Gouvernement l'a transférée de Berlin à Brandebourg?

J'en viens maintenant aux explications du ministère public sur la *légitimité formelle* de la décision de l'Assemblée tendant au refus des impôts. Pour donner à cette décision une valeur de légitimité formelle, il eût fallut que l'Assemblée la soumit à la sanction de la couronne.

Mais, Messieurs, la couronne ne se présentait pas en personne devant l'Assemblée, elle le faisait sous les traits du ministère Brandebourg. L'Assemblée aurait donc dû, et c'est cette absurdité que réclame le ministère public, s'unir au ministère Brandebourg pour proclamer le Cabinet coupable de haute trahison, pour lui refuser les impôts. Une semblable proposition n'a qu'un sens, l'Assemblée nationale aurait dû s'incliner sans condition devant toutes les exigences du ministère Brandebourg.

Le refus de payer les impôts était encore formellement illégitime, nous dit le ministère public parce qu'une proposition ne peut devenir une loi qu'après une *seconde lecture*.

D'un côté, on se moque des formes *essentielles* auxquelles on était tenu vis-à-vis de l'Assemblée; de l'autre, on réclame l'observation des *formalités* les moins essentielles.

Rien n'est plus simple. Une proposition acceptée en première lecture déplait à la couronne; on empêche la seconde lecture au moyen de la force armée : la loi est et demeure illégitime, parce qu'elle n'a pas subi la seconde lecture. Le ministère public néglige ce qu'il y avait d'exceptionnel dans la situation, au moment où les représentants du peuple prenaient cette décision sous la menace des baïonnettes. Le Gouvernement accumule coup de force sur coup de force. Il viole sans le moindre égard les lois les plus importantes, les actes d'*Habeas corpus*, la loi concernant la garde nationale. Il établit arbitrairement le despotisme militaire le plus illimité sous couvert d'état de siège. Il envoie au diable les représentants du peuple. Et tandis que, d'un côté, on viole impudemment *toutes les lois*, on réclame de l'autre l'observation stricte d'un *règlement*.

Je ne sais, Messieurs, si c'est falsification intentionnée — je suis fort éloigné de la supposer chez le ministère public — ou ignorance quand on dit : « L'Assemblée nationale n'a pas voulu de l'*entente* », elle « n'a pas cherché l'*entente* ».

Si le peuple reproche quelque chose à l'Assemblée de Berlin, ce sont bien ses propensions à l'entente. Si des membres de cette Assemblée éprouvent quelque repentir, c'est bien au sujet de leur furieuse recherche d'un compromis. C'est cette rage qui a peu à peu détaché le peuple d'elle, lui a fait perdre toutes ses positions, l'a exposée enfin aux attaques de la couronne sans qu'un peuple ne fût derrière elle. Quand elle voulut affirmer une volonté, elle se trouva isolée, impuissante, parce qu'elle n'avait pas su au bon moment avoir une volonté et l'affirmer. Elle dévoila cette manie quand elle nia la Révolution et sanctionna la *théorie du compromis*; quand elle se rabaissa, d'Assemblée révolutionnaire qu'elle était, au rang d'association suspecte de partisans de compromis. Elle poussa à l'extrême la faiblesse dans son désir d'entente quand elle accepta de Pfuel, comme valable, la reconnaissance apparente du commandement de l'armée de Stein. La proclamation de ce commandement était devenue une farce, puisqu'il ne pouvait être question que d'un reflet plus comique encore du commandement de Wrangel. Et cependant, au lieu d'aller plus loin, elle saisit des deux mains l'interprétation qu'en donna le ministère Pfuel, interprétation qui affaiblissait et réduisait la chose à rien.

Pour éviter tout conflit avec la couronne, elle prit l'ombre d'une démonstration contre l'ancienne armée réactionnaire pour une démonstration véri-

table. Ce qui n'était qu'une solution apparente du conflit, elle eut l'hypocrisie de le tenir sérieusement pour la solution réelle. Si peu belliqueuse, si désireuse d'accommodement était cette Assemblée ! Et le ministère public la représente si ardemment querelleuse !

Insisterai-je encore sur un symptôme qui dévoile bien le caractère accommodant de l'Assemblée ? Rappelez-vous, Messieurs, l'accord de l'Assemblée avec Pfuel sur la loi suspendant les amortissements. Si l'Assemblée n'avait pas su écraser l'ennemi en écrasant l'armée, il s'agissait avant tout, pour elle, de se ménager l'affection des paysans. Elle y renonça également. Pour elle, il s'agissait, avant de prendre en main les intérêts de sa propre existence, de s'accorder, d'éviter le conflit avec la couronne, de l'éviter dans toute circonstance. Et l'on reproche à cette Assemblée de n'avoir pas voulu de l'entente, de n'avoir pas recherché l'entente ? — Elle cherchait l'accord quand le conflit avait déjà éclaté. Vous connaissez, Messieurs, la brochure d'*Unruh*, un homme du centre. Vous y avez appris comment on tenta tout pour empêcher la rupture ; on envoya des députations à la couronne qui ne furent pas admises ; quelques députés cherchèrent à convaincre les ministres, qui les renvoyèrent avec une hauteur dédaigneuse. On voulut faire des concessions que l'on tourna en dérision. L'Assemblée voulait encore faire la paix quand il ne pouvait plus être ques-

tion que de s'armer pour la guerre. Et le ministère public accuse cette Assemblée de n'avoir pas voulu de l'entente, de ne l'avoir pas recherchée?

L'Assemblée de Berlin s'abandonnait évidemment à la plus grande des illusions, ne comprenait ni sa propre position ni ses propres conditions d'existence quand, avant le conflit, *pendant* le conflit même, elle tenait pour possible une entente amiable, un accord avec la couronne et cherchait à le réaliser.

La *couronne* ne voulait pas d'entente, ne pouvait le vouloir. — Ne nous trompons pas, Messieurs les jurés, sur la nature de la lutte qui s'éleva en mars et se poursuivit ensuite entre l'Assemblée nationale et la couronne. Il ne s'agit plus ni d'un conflit ordinaire entre un ministère et une opposition parlementaire; il ne s'agit pas d'un conflit entre des gens qui sont ministres et d'autres qui veulent le devenir; il ne s'agit pas d'une lutte entre deux fractions politiques, au sein d'une Assemblée législative. Il est possible que des membres de l'Assemblée appartenant à la minorité l'aient cru. Ce n'est pas l'opinion des partisans du compromis, c'est la *véritable situation historique de l'Assemblée nationale* telle qu'elle s'est présentée à la suite de la révolution européenne et de la révolution de mars issue de cette dernière, qui l'a décidée. On était en présence non du conflit politique de deux fractions survenant dans les limites *d'une même* société, mais

d'un *conflit de deux sociétés*, conflit social qui a pris une forme politique. C'était la lutte de l'*ancienne société, féodale et démocratique*, et de la *moderne société bourgeoise*, la lutte de la *société de la libre concurrence* et de la *société fondée sur l'association corporative*, entre la société basée sur la propriété foncière et la société industrielle, entre la société de la foi et la société de la science.

L'expression *politique* de l'ancienne société, c'étaient la royauté de droit divin, la tutelle de la bureaucratie, l'indépendance de l'armée. La base *sociale* qui correspondait à cette ancienne puissance politique, c'étaient la propriété seigneuriale privilégiée avec ses paysans serfs ou demi-serfs, la petite industrie patriarcale ou organisée en corporations, l'opposition brutale de la ville et de la campagne, et surtout la suprématie de la campagne sur la ville.

L'ancienne puissance politique, royauté de droit divin, tutelle de la bureaucratie, armée indépendante, voyait sa propre base matérielle manquer sous ses pieds dès que l'on portait la main sur la base de l'ancienne société, la propriété foncière privilégiée, la noblesse elle-même, la suprématie de la campagne sur la ville, la dépendance de la population agricole et toute la législation correspondant à ces conditions d'existence, règlements communaux, législation criminelle, etc. L'Assemblée nationale perpétra cet attentat.

D'autre part, l'ancienne société voyait la puis-

sance politique s'échapper de ses mains dès que la couronne, la bureaucratie, l'armée perdaient leurs privilèges féodaux. Et l'Assemblée nationale voulait détruire ces privilèges. Rien d'étonnant donc à ce que l'armée, la bureaucratie, et la noblesse unies aient poussé la couronne à un coup de force. Rien d'étonnant que la couronne, qui savait combien son propre intérêt était étroitement lié à l'existence de l'ancienne société féodale et bureaucratique, se soit laissé entraîner à un coup de force. La *couronne* était le *représentant* de la société féodale et bureaucratique, comme l'Assemblée nationale était le représentant de la société bourgeoise moderne. Les conditions d'existence de cette dernière exigent que la bureaucratie et l'armée, de maîtresses qu'elles étaient du commerce et de l'industrie tombent au rang d'instruments, de simples organes du négoce bourgeois. La société moderne ne peut tolérer que l'agriculture soit entravée par les privilèges, que l'industrie soit gênée par la tutelle de la bureaucratie. Cela contredit à son principe vital, à la libre concurrence. Elle ne peut tolérer que les conditions du commerce étranger au lieu d'être déterminées par les intérêts de la production nationale le soient par les considérations de la politique internationale des cours. Elle doit subordonner l'administration financière aux conditions de production, tandis que l'ancien Etat doit subordonner la production aux besoins de la royauté de droit divin,

à la réparation des remparts de la couronne, à ses soutiens sociaux. L'industrie moderne est, de fait, une niveleuse; aussi la société moderne doit-elle renverser toute barrière juridique et politique entre la campagne et la ville. On trouve encore chez elle des *classes*, on n'y rencontre plus d'*états*. Son développement a sa source dans la lutte de ces classes; mais celles-ci s'unissent pour faire front contre les états et leur royauté de droit divin.

La royauté de droit divin, expression politique supérieure, représentant politique supérieur de l'ancienne société féodale et bureaucratique ne peut donc faire de concessions *sincères* à la société bourgeoise moderne. Le simple instinct de conservation, la société qui la soutient, sur laquelle elle s'appuie, la pousseront continuellement à retirer les concessions faites, à affirmer le caractère féodal, à risquer la contre-révolution!

*Après une révolution, la contre-révolution permanente devient, pour la couronne, une question d'existence de tous les jours.*

D'autre part, la société bourgeoise moderne ne peut avoir de cesse avant d'avoir ruiné, anéanti, la puissance officielle léguée par la tradition, par laquelle l'ancienne société s'affirme encore violemment, avant d'avoir détruit la puissance de l'Etat. Le règne de la royauté du droit divin est le règne des éléments surannés de la société.

Pas de trêve donc entre les deux sociétés. Leurs

intérêts matériels, leurs besoins, exigent une lutte à mort : l'une doit triompher, l'autre succomber. Voilà la seule entente qui puisse s'établir entre elles. Donc pas de trêve non plus entre les représentants suprêmes dans l'ordre politique de ces deux sociétés, entre la représentation nationale et la couronne. L'Assemblée se trouvait dans cette alternative : s'incliner devant l'ancienne société ou se dresser comme puissance indépendante en face de la couronne.

Messieurs, le ministère public a qualifié le refus des impôts de mesure « qui ébranle les *assises de la société* ». Le refus des impôts n'a rien à voir avec les assises de la société.

D'où vient, Messieurs, qu'en général les impôts, leur octroi et leur refus jouent un si grand rôle dans l'histoire du constitutionnalisme ? L'explication en est très simple. De même que les serfs achetaient aux barons féodaux leurs privilèges contre espèces, des peuples entiers en agirent de même vis-à-vis des rois féodaux. Les rois avaient besoin d'argent dans leurs guerres contre les nations étrangères et en particulier dans leurs luttes contre les seigneurs féodaux. Plus le commerce et l'industrie se développaient, plus ils avaient besoin d'argent. Mais, à mesure que se développait le tiers état, la bourgeoisie, il avait à disposer de sommes de plus en plus fortes. Dans cette même mesure, il achetait aux rois, par le moyen des impôts, des libertés de plus en plus nombreuses. Pour s'as-

surer ces libertés, il se réserva le droit de renouveler les services d'argent à certains termes, le droit de consentir et de refuser l'impôt. Dans l'histoire de l'Angleterre, en particulier, vous pouvez suivre cette évolution jusque dans le détail.

Dans la société médiévale, les impôts étaient le seul lien unissant la société bourgeoise encore au berceau à l'Etat féodal qui régnait, lien qui obligea ce dernier à faire à la première des concessions, à se plier à son développement, à s'adapter à ses besoins. Dans les Etats modernes, ce droit de consentement et de refus des impôts s'est transformé en un contrôle qu'exerce la société bourgeoise sur l'administrateur de ses intérêts généraux, sur le Gouvernement.

Des refus d'impôts partiels font, vous le savez, partie intégrante de tout mécanisme constitutionnel. On refuse les impôts de cette façon chaque fois que l'on rejette le *budget*. Le budget courant n'est voté que pour un certain temps. Les Chambres doivent donc, si elles ont été prorogées, être rappelées après de très courts intervalles. Il est donc impossible à la couronne de se rendre indépendante. Les impôts sont définitivement *refusés* par le rejet d'un budget, dès que la nouvelle Chambre ne donne pas une majorité au ministère ou que la couronne ne nomme pas un ministère d'accord avec les nouvelles Chambres. Le rejet du budget est donc un *refus de l'impôt sous forme parlementaire*. Cette forme ne pouvait être employée dans

le présent conflit parce que la Constitution n'existait pas : elle était encore à créer.

Mais un refus d'impôt tel qu'il se présente dans le cas actuel, refus par lequel on ne se contente pas de rejeter le nouveau budget, mais on interdit encore le paiement des impôts courants, un tel refus n'a rien d'inouï. C'était un fait très fréquent au moyen âge. Même l'ancienne Diète impériale allemande (Reichstag), les anciens Etats féodaux du Brandebourg ont pris des décisions tendant à refuser les impôts. Dans les pays constitutionnels modernes, les exemples ne manquent pas. En 1832, le refus des impôts amena, en Angleterre, la chute du ministère Wellington. Et remarquez-le bien, Messieurs : Ce n'est pas le Parlement qui, en Angleterre, refusa alors les impôts, ce fut le peuple qui proclama ce refus et l'exécuta dans la plénitude de sa puissance. Mais l'Angleterre est le pays historique du constitutionnalisme.

Je suis très éloigné de le nier : la Révolution anglaise, qui a fait monter Charles I<sup>er</sup> sur l'échafaud, a commencé par le refus des impôts. La Révolution de l'Amérique du Nord, qui se termina par la déclaration d'indépendance, commença par le refus des impôts. Ce refus peut de même, en Prusse, annoncer des choses très graves. Mais ce qui conduisit Charles I<sup>er</sup> à l'échafaud, ce ne fut pas John Hampden, mais son égoïsme, la dépendance où le tenaient les Etats féodaux, sa présomption de vouloir réduire par la violence les

revendications impérieuses de la société naissante. Le refus des impôts n'est qu'un symptôme du différend existant entre la couronne et la nation ; c'est une preuve que le conflit entre le Gouvernement et le peuple a déjà pris un caractère élevé, menaçant. Cet acte n'est pas l'origine du différend, du conflit. Il ne fait qu'exprimer l'existence du fait. Mettant les choses au pire, cet acte est suivi du renversement du Gouvernement existant, de la forme actuelle de l'Etat. Mais les fondements de la société ne s'en trouvent pas atteints. Dans le cas qui nous occupe, le refus des impôts était une légitime défense de la société contre le Gouvernement qui en menaçait les bases.

Le ministère public nous reproche enfin d'avoir, dans l'appel incriminé, été plus loin que l'Assemblée nationale. « D'abord l'Assemblée n'a pas publié sa décision. » Répondrais-je sérieusement, Messieurs ? La décision ordonnant le refus des impôts n'a pas été publiée par le *Bulletin des lois*. L'Assemblée nationale n'aurait donc pas, comme nous, provoqué à la *violence*, ne se serait pas en général placée, comme nous, sur le terrain révolutionnaire ; elle aurait voulu s'en tenir au terrain légal.

Tout à l'heure le ministère public qualifiait l'Assemblée d'illégale, maintenant il la représente comme légale ; dans les deux cas, il n'agit jamais que dans le but de nous incriminer. Du moment que la perception des impôts a été déclarée illé-

gale, ne dois-je pas repousser par la violence l'exercice violent de l'illégalité? Même en nous plaçant à ce point de vue, nous eussions été justifiés à repousser la violence par la violence. Il est d'ailleurs parfaitement exact que l'Assemblée voulait se maintenir sur le terrain purement légal, sur le terrain de la résistance passive. Deux voies s'ouvraient à elle : la voie révolutionnaire. Elle ne s'y engagea pas. Ces messieurs de l'Assemblée ne voulaient pas risquer leur tête. Ou bien le refus des impôts se réduisant à une résistance passive; elle prit ce chemin. Mais le peuple, pour se conformer à sa décision devait se placer sur le terrain révolutionnaire. La conduite de l'Assemblée fut déterminante pour la nation. L'Assemblée n'a pas de droits par elle-même; la nation lui a simplement confié la revendication de ses propres droits. Si, elle ne remplit pas son mandat, elle devient caduque. La nation en personne entre alors en scène et agit dans la plénitude de sa puissance. Si, par exemple, une Assemblée nationale s'était vendue à un Gouvernement traître, la nation devrait les chasser tous deux, Gouvernement et Assemblée. Si la couronne fait une contre-révolution, la nation y répond à bon droit par une révolution. Le peuple n'a que faire, en ce cas, de l'autorisation d'une Assemblée nationale. Mais l'Assemblée elle-même a publié que le Gouvernement prussien tenta d'exécuter un attentat de haute trahison.

Je me résume brièvement, Messieurs les jurés. Le ministère public ne peut invoquer contre nous les lois du 6 et du 8 avril puisque la couronne les a déchirées elle-même. En soi et pour soi, ces lois ne tranchent rien. Ce sont des créations arbitraires de la Diète fédérale. La décision de l'Assemblée nationale ordonnant le refus des impôts était valable formellement et matériellement. Dans notre appel, nous avons été plus loin que l'Assemblée nationale ne l'a fait. C'était notre droit ; c'était aussi notre devoir.

Je répète, en terminant, que c'est seulement le premier acte du drame qui vient de finir. La lutte entre les deux sociétés, la société médiévale et la société bourgeoise, renaîtra sous des formes politiques. Les mêmes conflits recommenceront dès que l'Assemblée sera de nouveau réunie. L'organe du ministère, la *Neue preussische Zeitung*, le prophétise déjà : les mêmes gens ont voté une fois encore, et il sera nécessaire de dissoudre violemment l'Assemblée pour une seconde fois.

Mais, quelle que puisse être la voie ou s'engagera la nouvelle Assemblée nationale, le résultat ne peut être qu'un *triomphe complet de la contre-révolution*, ou bien *une nouvelle Révolution victorieuse* ! Peut-être la victoire de la Révolution n'est-elle possible qu'après l'achèvement de la contre-révolution.

L'accusé SCHAPPER a la parole.

KARL SCHAPPER : Messieurs les jurés. Après la défense que vient de prononcer mon coaccusé, M. Marx, je n'ai plus que quelques mots à vous adresser. Le ministère public a tenté, dans l'accusation qu'il portait contre nous, de se placer sur le terrain constitutionnel; mais la chose, et vous partagerez mon opinion, ne lui a point réussi. Il a cherché à prouver : 1<sup>o</sup> que le roi avait le droit de proroger et de dissoudre l'Assemblée nationale constituante de Prusse; celle-ci, par suite, ne pouvait plus prendre de décisions après le 9 novembre, et ne pouvait donc ordonner le refus des impôts; 2<sup>o</sup> que l'Assemblée n'avait d'ailleurs pas le droit de refuser les impôts; 3<sup>o</sup> que même, eût-elle été investie du droit d'ordonner ce refus, elle n'aurait dû l'exercer qu'en cas de nécessité extrême, parce qu'une semblable mesure conduit à la guerre civile, — et cette nécessité extrême ne s'est pas encore produite; et 4<sup>o</sup> qu'enfin, nous accusés, nous avons été beaucoup plus loin que messieurs les partisans de compromis, nous avons directement tenté de mettre à exécution la décision ordonnant le refus des impôts et nous tombons par suite sous le coup du Code pénal.

Permettez-moi, Messieurs les jurés, d'exprimer sur ce point mon opinion, qui est contraire à celle du ministère public. En mars, le peuple avait vaincu; la monarchie absolue était abattue; la nation était même en position de supprimer complètement la monarchie. La majorité de la nation cependant se prononça en faveur de la monarchie constitutionnelle et demanda que ses représentants fixassent les droits et les prérogatives du roi d'une part, du peuple de l'autre.

*La souveraineté du peuple était solennellement reconnue; on convoqua l'Assemblée nationale et cette dernière se trouvait placée, sinon au-dessus de la couronne, au moins au même rang qu'elle. Nous sommes ici en présence de deux personnes morales qui doivent conclure entre elles un contrat. Aucune d'elles n'a le droit de supprimer,*

d'anéantir complètement l'autre, sinon toute convention, tout compromis cesserait. Si le roi pouvait, par sollicitude pour l'Assemblée, la transférer de Berlin à Brandebourg, l'Assemblée, de son côté, avait tout autant le droit, par sollicitude pour la personne du roi, de le transférer de Potsdam à Berlin. Si le roi avait le droit de chasser la Constituante, cette Assemblée était bien plus justifiée encore à chasser le monarque. Et cependant il est peu vraisemblable que le ministère public ait voulu revendiquer ce droit pour l'Assemblée. La contre-révolution, par d'adroites manœuvres, a momentanément triomphé, et cette victoire lui a donné le droit d'agir à sa fantaisie : voilà ce qu'aurait dû dire le ministère public ; il n'aurait pas dû se placer sur le terrain constitutionnel.

Pour ce qui est du second point, je ne veux pas m'appuyer sur une foule d'anciennes lois surannées et remontant au delà des événements de mars. Je ne veux pas imiter monsieur le procureur. Je chercherai mon appui dans la saine raison. Messieurs les jurés, dans un État constitutionnel, le roi est le magistrat suprême ; le peuple lui a donné la tâche de faire exécuter les lois dans l'intérêt de tous et non pas seulement dans l'intérêt de sa maison ou dans celui d'une classe. — C'est pour cet office que le peuple le paie. — S'il ne le remplit plus, il ne reçoit plus d'argent. Tout cela est très simple et tout à fait dans le goût de la bourgeoisie constitutionnelle. C'est en ce sens qu'agit l'Assemblée constituante quand elle prononça le refus des impôts. Elle avait parfaitement le droit de le faire.

En ce qui concerne le troisième point, le ministère public a dit qu'il n'était pas nécessaire de refuser les impôts, l'Assemblée eût-elle eu le droit d'en décider ainsi. Je prétends qu'elle eût dû agir ainsi bien auparavant. Nous ne serions pas vaincus actuellement par la contre-révolution. Mon prédécesseur vous a déjà démontré très clairement que ce ne sont pas des personnes ou des fractions isolées qui se combattent ici. Ce qui se trouve en présence,

ce sont l'ancienne société féodale surannée et la nouvelle société bourgeoise qui lutte pour l'hégémonie. Il vous a montré que c'est une lutte à mort. Il s'agit ici d'établir si, nous autres Allemands, nous possédons encore assez de vitalité pour sortir d'une situation que nous aurions dû depuis longtemps abolir, ou si, véritablement, nous reculons et devons tomber dans le despotisme asiatique.

Ceux qui, auparavant, croyaient à la loyauté de la couronne voyaient clairement, dès le mois d'août, que le roi et ses représentants n'avaient pas l'intention de tenir les promesses faites en mars. Dès ce moment on aurait dû non conclure une trêve insoutenable, mais engager la lutte à nouveau. On aurait ainsi certainement épargné à notre patrie une calamité indicible.

Vous vous souvenez, Messieurs, de la proposition du député Stein. Il demandait tout simplement que le ministère témoignât de la loyauté de ses sentiments envers les institutions constitutionnelles en faisant aux officiers réactionnaires un devoir d'honneur de sortir de l'armée. Que firent les valets de la couronne? Ils refusèrent d'exécuter la décision de l'Assemblée et se retirèrent. Puis en vinrent d'autres qui prirent des demi-engagements pour gagner du temps, parce qu'alors on n'osait pas encore ouvertement dévoiler ses plans. Si l'on avait agi de bonne foi, si l'on avait réellement voulu renoncer à la vieille société féodale et reconnaître la société bourgeoise, on aurait exécuté, dès le printemps, les mesures préconisées par Stein, et l'on ne serait pas entré en conflit avec l'Assemblée nationale. En fait, Messieurs, dans un pays constitutionnel, les officiers ne sont plus des serviteurs du roi, mais des serviteurs de l'Etat qui paie leurs services. S'ils ne sont pas d'accord avec les institutions de l'Etat, s'ils ne veulent ou ne peuvent le servir loyalement et fidèlement, l'honneur leur commande de se retirer et de ne pas se laisser payer plus longtemps pour des services qu'ils ne veulent point rendre. Rien de plus simple.

Quand, plus tard, l'Assemblée nationale voulut supprimer les droits féodaux pesant sur la classe paysanne, quand elle abolit la noblesse, les vains titres et les ordres, on cria au meurtre et à l'assassin, et l'on poussa la couronne à accomplir un coup d'Etat aussi rapidement que possible. On cria à l'atteinte portée à la propriété comme si l'on n'avait pas précisément projeté, en supprimant les privilèges féodaux, de fonder la propriété bourgeoise. Si l'on avait voulu réellement l'Etat moderne, constitutionnel et bourgeois, on aurait tout simplement supprimé les privilèges qui sont un obstacle à son développement ou le rendent impossible. On ne se serait pas accroché aux petits rubans qui, de notre temps, ne doivent pas avoir d'importance, qui sont des jouets inutiles et ne font que coûter à la nation déjà imposée un argent considérable.

Oui, Messieurs les jurés, je prétends encore une fois que l'on aurait dû, en septembre déjà, refuser les impôts ! Il y avait une nécessité absolue à le faire si l'on voulait sauver la société moderne, si l'on voulait, une fois pour toutes, en finir avec la société féodale.

Le ministère public prétend de plus que le refus des impôts conduit directement à la guerre civile, à l'anarchie.

L'anarchie, Messieurs, existait déjà avant que ne fut prise la décision de refuser les impôts. L'anarchie existe toujours quand, comme c'est le cas en Prusse, une minorité cherche à se placer à la tête de l'Etat en usant de violence brutale vis-à-vis de la majorité. Le refus des impôts était le seul moyen d'éviter une nouvelle révolution ; aussi l'Assemblée nationale y eut-elle recours. Ne donnez plus leur provende aux valets de la réaction, et leur résistance se dissipera bientôt. Devant la pénurie s'inclinent et deviennent impuissants même les canons et les baïonnettes. Le refus des impôts est l'*ultima ratio populorum* à opposer à l'*ultima ratio regum*. Si le pouvoir public ne veut pas reconnaître les volontés de la majorité, si le Gouvernement lui oppose ses canons et ses baïonnettes, la majorité n'a

tout simplement qu'à fermer sa bourse, et les menaces de la faim mettront bientôt à la raison les récalcitrants.

Le refus des impôts est le seul moyen pacifique de faire prévaloir la volonté nationale contre la force brutale.

Enfin, Messieurs, le ministère public prétend que nous sommes allés beaucoup plus loin que messieurs les conciliateurs.

Le ministère public voudrait prétendre que l'Assemblée nationale voulait simplement prendre sa décision sans avoir l'intention de l'exécuter, voulait faire une mauvaise plaisanterie. Je ne le crois cependant pas. Si l'on décide quelque chose, on doit avoir l'intention d'exécuter sa décision. Aussi, nous inculpés, nous ne sommes nullement allés plus loin que messieurs les conciliateurs. Si vous savez que personne n'a le moindre droit à vous prendre votre argent, mais que quelqu'un s'avise de s'en emparer et veut vous l'arracher par la force, que faites-vous donc ? Vous vous mettez en défense, vous défendez votre propriété et vous vous attaquez à votre agresseur ; — c'est tout naturel. Il en est exactement de même dans le refus des impôts. L'Assemblée nationale avait déclaré qu'un ministère coupable de haute trahison n'avait plus aucun droit de lever les impôts ; il était donc du devoir d'un bon citoyen de se mettre en état de défense pour protéger sa propriété contre des attaques non autorisées. En Angleterre, en pareil cas, on ferme sa maison et l'on traite comme un voleur quiconque cherche à s'y introduire par force.

Messieurs, je suis sûr que vous reconnaissez le droit de refuser les impôts. Je suis donc convaincu que, malgré la victoire de la contre-révolution, vous ne nous déclarerez pas coupables, nous qui avons essayé de faire prévaloir ce droit sur l'ordre des représentants de la nation. Mais, même au cas où vous ne le reconnaîtriez pas, vous nous acquitterez, parce que le Gouvernement, vraisemblablement pour des raisons politiques, n'a pas encore fait poursuivre les instigateurs de cette décision, ainsi que l'a déclaré M. Rintelen.

Notre procès a quelque ressemblance avec celui qui fut instruit à Strasbourg, en 1836. A ce moment aussi le Gouvernement français laissa en liberté, pour des motifs politiques, le principal accusé, le président actuel de la République française, alors qu'il traduisait devant les assises les officiers et les citoyens qui avaient favorisé les vues du prétendant. Les jurés de Strasbourg acquittèrent ces derniers à l'unanimité, bien qu'ils eussent été pris les armes à la main.

Messieurs les jurés, je n'ai plus rien à ajouter à ma défense. Je suis persuadé, en effet, que vous reconnaissez ou non à l'Assemblée nationale le droit de refuser les impôts, vous répondrez par un acquittement à la plainte du parquet.

### L'inculpé *Schneider II* a la parole :

KARL SCHNEIDER II : Messieurs les jurés. Quand la nouvelle du triomphe de la contre-révolution à Vienne arriva à Berlin, la contre-révolution qu'on préparait depuis longtemps en notre pays suivit de près. Ici comme là-bas, les instruments des anciens pouvoirs, qui venaient de renaître à l'instant s'empressèrent de poursuivre, sous le couvert des lois, tous ceux qui, en quelque façon, avaient participé à la précédente révolution. A Vienne, ces lois furent appliquées par Windischgrätz et par les Croates. La Prusse avait Wrangel, les avocats et les procureurs généraux. Ici comme là-bas, les jugements et les réquisitoires ne se mesurèrent pas à l'aune des lois. Quiconque est suspect, quiconque est soupçonné d'un acte qui tomberait sous le coup de lois inapplicables si l'on s'en tenait à la lettre est menacé de la potence. On lui distribue la poudre et le plomb. L'inculpé sur lequel ne pèse même pas un soupçon est gratifié d'un certain nombre d'années de travaux forcés, qui varie suivant les circonstances. Comme on avait honte de nous accuser

nous, qui avons fait notre devoir, de renversement de la Constitution ou de provocation à la guerre civile, on nous poursuit en vertu d'un article pénal qui ne convient en aucune façon, article qui ne menace que d'une peine légère.

Je dois, Messieurs, vous lire l'ensemble des articles 209-217 de notre Code pénal. Cette lecture vous convaincra immédiatement du peu d'application qu'ils ont au cas actuel, tandis que notre acte, s'il ne restait pas impuni pour des motifs politiques, pouvait tomber sous le coup des articles 87, 90, 102, en qualité de complot tendant à exciter la guerre civile, à porter les armes contre le pouvoir royal ou à provoquer à les porter; dans les articles invoqués par le ministère public, le seul acte passible de punition est la seule résistance matérielle opposée à certains fonctionnaires déterminés, la résistance matérielle d'un fraudeur, d'un emprisonné rebelle.

L'inculpé cherche à faire ressortir dans le détail cette différence en comparant les passages de la loi correspondants. Il essaie d'établir, eu égard à la jurisprudence existante, que l'appel à la rébellion visé par l'article 217 doit être direct, précis, par analogie avec l'article 102 qui contient expressément le mot « directement ». Puis il continue :

Tout cela ne s'applique pas à l'appel incriminé. Il ne contient ni provocation à un acte *déterminé*, ni provocation *directe* à un acte semblable. Vous avez à apprécier, Messieurs, exclusivement le contenu de l'appel incriminé et non notre ancienne opinion que nous ne vous avons pas dissimulée sur le droit qu'a le peuple à exercer une résistance à main armée. On voit immédiatement que nous ne faisons qu'exprimer théoriquement ce que les circonstances nous commandaient de faire. Nous n'avons pas adressé d'appel à ceux qui devaient refuser les impôts. Nous nous sommes contentés d'inviter les groupements existants à faire des propositions dans notre sens et à exécuter des décisions éventuelles. Si enfin le ministère

public veut trouver matière à condamnation dans notre appel, même si la décision tendant à refuser les impôts, prise par l'Assemblée nationale, était légitime, si cette Assemblée n'a pas évidemment provoqué à la violence, la rébellion n'est pas moins une conséquence nécessaire. Plusieurs jours déjà avant la décision de l'Assemblée, nous, c'est-à-dire le Comité démocratique provincial, avons recommandé le refus des impôts à titre d'acte de légitime défense; mais en même temps nous avons déconseillé toute résistance par la force (l'inculpé lit l'appel dont il s'agit daté du 14 novembre). Quand la décision de l'Assemblée eut été publiée, nous avons déclaré, en nous appuyant particulièrement sur ce vote, que tous les modes de résistance étaient légitimes.

C'est uniquement dans le but d'éclaircir la prétention audacieuse du ministère public déclarant que la légitimité de l'application de l'article du Code pénal ne pouvait faire de doute pour personne, que j'ai examiné, avec une certaine répugnance intérieure, je l'avoue, le contenu et l'origine de notre appel; le caractère non repréhensible de celui-ci devait d'ailleurs être démontré par des motifs d'ordre politique. A ce point de vue, mes coaccusés ont montré d'une façon si complète et si frappante combien l'accusation se soutenait peu, que je veux me borner à reprendre quelques points seulement du réquisitoire du ministère public. Une renonciation, dit-il, ne peut être étendue, interprétée. La couronne a fait abandon d'une partie de ses droits souverains. Elle a convoqué une Assemblée pour convenir de la Constitution. Mais par ce fait, même, elle ne renonçait pas au droit de transférer, de suspendre, de clore cette Assemblée. On pourrait, à meilleur droit, Messieurs, interpréter en sens contraire cette affirmation du ministère public touchant la renonciation du printemps dernier. La souveraineté résidait en droit d'ailleurs, comme en fait, chez le peuple. Si ses représentants qui, il est vrai, suivant la lettre de la loi électorale,

n'étaient autorisés qu'à conclure un compromis, mais qui, en réalité, avaient reçu du pouvoir victorieux, issu d'une révolution incontestable, la mission d'établir une Constitution, si ses représentants étaient d'accord sur la théorie des compromissions, cette déclaration, cette renonciation ne doit pas non plus voir son sens s'élargir. Vis-à-vis de la couronne, le peuple était le contractant légitime. La renonciation au droit d'octroyer la Constitution en toute indépendance ne peut s'entendre en ce sens qu'un seul des contractants, le peuple, se voit dépouiller de tout droit de libre disposition. Le pouvoir de conclure librement la convention cessait évidemment dès que le peuple ou ses représentants ne pouvaient plus élaborer un projet de l'instrument de conciliation, dès que les représentants du peuple se voyaient interdire d'exprimer leur opinion à ce sujet, que leur majorité ait d'ailleurs pris ses décisions librement ou sous le coup d'une terreur due à des influences extérieures.

D'autre part, la décision prise le 31 octobre, jour où Waldeck déposa sa proposition soutenue de toutes façons par le peuple de Berlin et où l'on offrait à la liberté populaire, menacée à Vienne, le secours de toutes les forces publiques, proposition qui fut rejetée par l'Assemblée, cette décision prouvait, de la façon la plus indiscutable, que, de fait, ses résolutions n'étaient pas dictées par la terreur, et c'est cependant ce qu'admet comme démontré le ministère public.

L'accusation s'est ensuite efforcée d'établir en de fort longs développements que l'Assemblée dissoute n'avait pas le droit d'accorder les impôts et, par suite, de les refuser. Bien qu'il ne soit pas difficile, vu l'état de la législation d'alors, de prouver le droit qu'avait l'Assemblée de le faire, la chose est, dans notre cas, parfaitement indifférente. Le refus des impôts n'a pas été, en effet, l'expression d'un droit émanant de la Constitution ou de la loi, ce fut un acte de légitime défense exercé contre un ministère révolutionnaire, qui violait les droits reconnus de la nation.

Précisément la distinction établie par le ministère public entre une Assemblée constitutionnelle et une Assemblée constituante amène à une distinction entre le refus des impôts accompli dans les limites de la Constitution et le refus des impôts décidé dans le cas qui nous occupe.

Le ministère public enfin insiste sur le jugement porté par le pays sur le conflit surgi entre la couronne et le peuple. Mais vraiment la voix de la nation s'est prononcée assez nettement, dans les dernières élections, en faveur de la seconde Chambre, et votre jugement, j'en suis convaincu, Messieurs, prouvera, en nous absolvant unanimement que vous approuvez le verdict porté par le pays. »

Après une délibération d'une demi-heure, le jury prononça l'acquittement à l'unanimité.

---



# RÉVÉLATIONS

SUR LE

PROCÈS DES COMMUNISTES DE COLOGNE



## INTRODUCTION DE FRIEDRICH ENGELS

### CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA LIGUE DES COMMUNISTES

La condamnation des communistes de Cologne, en 1852, clot la première période qu'ait parcourue le mouvement indépendant des ouvriers allemands. Cette période est aujourd'hui presque totalement oubliée. Elle a duré cependant de 1836 à 1852, et ce mouvement, grâce à la diffusion des ouvriers allemands à l'Étranger, s'est fait sentir dans presque toutes les nations civilisées. Ce n'est pas tout. Le mouvement ouvrier international actuel continue, en fait, directement ce mouvement allemand, qui fut alors le *premier mouvement ouvrier international*. C'est de lui que sortirent beaucoup de ceux qui jouèrent un rôle prédominant dans l'Association internationale des Travailleurs. Les principes théoriques que la Ligue des communistes inscrivit sur son drapeau par son *manifeste communiste* de 1847 forment, encore aujourd'hui, le lien international le plus puissant qui unisse tout le mouvement prolétarien d'Europe et d'Amérique.

Jusqu'à présent, nous n'avons qu'une source principale à laquelle nous puissions puiser pour une histoire d'ensemble de ce mouvement. C'est ce qu'on appelle le *Livre noir* : « Les conspirations communistes du XIX<sup>e</sup> siècle », par Wermuth et Stieber, Berlin, deux parties, 1853 et 1854<sup>1</sup>. Cet amas de mensonges, rassemblé par deux des plus misérables mouchards de notre siècle, pitoyable recueil de faussetés préméditées, est la source première dont se servent aujourd'hui encore tous les écrivains non-communistes qui traitent de ce temps.

Ce que je puis apporter ici n'est qu'une esquisse et dans la mesure encore où la Ligue elle-même est en jeu. J'espère qu'il me sera donné encore de mettre en œuvre les riches matériaux que Marx et moi avons rassemblés pour servir à l'histoire de cette glorieuse jeunesse du mouvement ouvrier international.

La Société secrète des *bannis*, à tendances démocratiques et républicaines, fondée à Paris, en 1834, par des réfugiés allemands, vit se séparer d'elle, en 1836, les éléments les plus avancés, appartenant, pour la plupart, au prolétariat. Ceux-ci fondèrent une nouvelle Association secrète : *la Ligue des Justes*. La Société-mère, qui n'avait conservé que quelques vieux bonnets de

<sup>1</sup> *Die Kommunistischen Verschwörungen des 19. Jahrhunderts.* Von Wermuth und Stieber. Berlin, 2 Theile, 1853 und 1854.

nuit à la Jacobus Benedey, finit par tomber dans un sommeil complet. Quand, en 1840, la police perquisitionna dans quelques sections, en Allemagne, elle n'était plus qu'une ombre. La nouvelle Ligue, au contraire, se développa relativement assez vite. A l'origine, elle n'était qu'un rejeton allemand du communisme ouvrier français qui se liait à la tradition babouviste et se constituait à cette époque à Paris. La communauté des biens était réclamée parce qu'elle était la suite nécessaire de l'égalité. Les buts poursuivis par la Ligue étaient les mêmes que ceux des sociétés secrètes de Paris en ce moment : groupes de propagande, conspirations où Paris était toujours considéré comme le centre de l'action révolutionnaire, bien que, à l'occasion, la préparation de soulèvements, en Allemagne, ne fût nullement exclue. Mais, comme Paris continuait à rester le champ de bataille décisif, la Ligue n'était, en somme, guère plus que la branche allemande des sociétés secrètes françaises, surtout de la *Société des saisons*, dirigée par Barbès et par Blanqui, avec laquelle elle se trouvait en relations étroites. Les Français marchèrent, le 12 mai 1839 ; les sections de la Ligue firent cause commune et furent ainsi entraînées dans la défaite.

Parmi les Allemands, *Karl Schapper* et *Heinrich Bauer* furent pris. Le Gouvernement de Louis-Philippe se contenta de les expulser après une assez longue détention. Tous deux se rendirent à

Londres. Schapper, né à Weilbourg, en Nassau, prit part comme étudiant à l'Ecole forestière à Giessen en 1832, à la conspiration ourdie par Georg Büchner. Il attaqua, avec ce dernier, le 3 avril 1833, la police (Konstablerwache) de Francfort, se réfugia à l'Etranger et participa, en février 1834, à l'expédition de Mazzini en Savoie. Il était d'une taille gigantesque, résolu, énergique, toujours prêt à risquer son existence de bourgeois et à aventurer sa vie. C'était le modèle du révolutionnaire de profession dont il joua le rôle entre 1830 et 1840. Bien que d'une certaine lourdeur d'esprit, il n'était cependant pas inaccessible aux meilleures opinions théoriques, comme le prouve bien, d'ailleurs, l'évolution qu'il parcourut, passant du camp des « démagogues » à celui des communistes. Une fois sa conviction faite, il ne s'y tenait que plus fermement. Sa passion révolutionnaire dépassa quelquefois les bornes de sa raison. Mais il a toujours aperçu son erreur et l'a publiquement reconnue. C'était un homme et ce qu'il a fait pour fonder le mouvement ouvrier allemand ne peut s'oublier.

Heinrich Bauer, né en Franconie, était cordonnier. C'était un petit homme vif, éveillé, plaisant, mais dont le petit corps renfermait aussi beaucoup d'habileté et de décision.

Arrivés à Londres, où Schapper, qui avait été ouvrier compositeur à Paris, chercha à gagner sa vie en enseignant les langues. tous deux s'em-

ployèrent à relier les débris épars de la Ligue et firent de Londres son siège. Ils virent se joindre à eux, s'ils ne l'avaient pas du moins déjà connu à Paris, *Joseph Moll*, horloger à Cologne. Ce dernier, hercule de taille moyenne — combien de fois Schapper et lui n'ont-ils pas défendu victorieusement la porte d'une salle contre des centaines d'adversaires qui voulaient la forcer — égalait ses deux camarades pour l'énergie et la décision, mais les dépassait au point de vue intellectuel. Non seulement c'était un diplomate né comme l'ont montré ses nombreuses missions, mais il était, de plus, plus accessible aux idées théoriques. Je fis leur connaissance à tous trois, en 1843, à Londres. C'étaient les premiers prolétaires révolutionnaires que je voyais.

Bien que, dans le détail, nos opinions fussent en divergence — j'opposais en effet, à leur communisme égalitaire (\*) borné, une présomption philosophique qui ne l'était pas moins, — je n'oublierai jamais l'imposante impression que firent sur moi ces trois hommes, au vrai sens du mot, à une époque où je n'avais encore que la volonté de devenir un homme.

A Londres, de même qu'en Suisse, quoique dans une plus faible mesure, la liberté d'associa-

(\*) Par communisme égalitaire, j'entends, comme je l'ai déjà dit, le communisme qui s'appuie exclusivement ou surtout sur la revendication de l'égalité (Note de F. Engels).

tion et de réunion leur fut d'un grand secours. Dès le 7 février 1840, le cercle d'étude public des ouvriers allemands fut fondé. Il existe encore. Ce cercle d'étude servait à la Ligue de lieu de recrutement. Comme toujours, les communistes étaient les membres les plus actifs et les plus intelligents du cercle; aussi tout naturellement sa direction se trouvait-elle en leurs mains. La Ligue possédait plusieurs « communes », où comme on disait alors encore, plusieurs « huttes » à Londres. Cette même tactique, qui s'imposait, fut suivie en Suisse et ailleurs. Là où l'on pouvait fonder des cercles d'études pour les ouvriers, on les utilisait de la même façon. Quand la loi les interdisait, on se répandait dans les sociétés chorales, de gymnastique, etc. Les relations entre les groupes étaient entretenues en grande partie par les membres qui allaient et venaient; ces derniers remplissaient aussi, quand il était nécessaire, les fonctions d'émissaires. Dans ces deux cas, la Ligue trouva une aide active dans la sagesse des Gouvernements qui, en expulsant tout ouvrier qui déplaisait, et c'était, neuffois sur dix, un membre de la Ligue, — en faisaient un émissaire.

L'extension de la Ligue reconstituée devint importante. En Suisse particulièrement, *Weitling*, *August Becker* (cerveau puissamment organisé, mais qui, comme tant d'Allemands, vit ses qualités ruinées par son manque de consistance), d'autres encore avaient créé en Suisse une forte organisa-

tion qui adoptait plus ou moins le système communiste de Weitling. Le lieu serait ici mal choisi pour critiquer le communisme de ce dernier. Mais l'importance qu'il a eu comme première tendance théorique indépendante du prolétariat allemand me permet de souscrire encore aujourd'hui aux paroles de Marx du *Vorwaerts* de Paris de 1844. « La bourgeoisie (allemande) — y compris ses philosophes et ses écrivains — pourrait-elle nous présenter une œuvre semblable aux « garanties de l'harmonie et de la liberté » ayant trait à l'émancipation de la bourgeoisie, — à l'émancipation politique ? Si l'on compare la médiocrité insipide, timide, de la littérature politique allemande, à ce début brillant, immense des ouvriers allemands, si l'on compare *les premiers pas gigantesques du prolétariat* à la petitesse de la politique bourgeoise déjà émancipée, on peut prédire que le petit souffredouleur acquerra plus tard une stature athlétique. » Cette stature, nous l'avons maintenant devant nos yeux, bien que le colosse ne doive pas encore de longtemps être adulte.

L'Allemagne possédait aussi de nombreuses sections, naturellement plus éphémères. Mais le nombre de celles qui se constituaient dépassait le nombre de celles qui disparaissaient. La police mit sept ans à découvrir, à la fin de 1846, à Berlin. (Mentel) et à Magdebourg (Beck), une trace de la Ligue, sans être, d'ailleurs, en état de pousser plus avant.

A Paris, Weitling, qui se trouvait encore dans cette ville en 1840, avait réuni les éléments dispersés avant de partir pour la Suisse.

Le noyau de la Ligue était formé par les tailleurs. On trouvait des tailleurs allemands partout, en Suisse, à Londres, à Paris. Dans cette dernière ville, l'allemand était si bien la langue prédominante dans ce corps de métier que j'y connus, en 1846, un tailleur norvégien, passé par mer directement de Drontheim en France, et qui, en dix-huit mois, n'avait presque pas appris un mot de français, mais fort bien l'allemand. Des communes de Paris en 1847, deux étaient composées surtout de tailleurs et une autre d'ébénistes.

Quand le centre de la Ligue eut été transféré de Paris à Londres, une nouvelle période s'ouvrit pour elle : de Ligue allemande qu'elle était, elle devint peu à peu *internationale*. Dans le cercle ouvrier, se rencontraient outre les Allemands et les Suisses, des membres de nationalités auxquels l'allemand peut servir de moyen de communication : en particulier, des Scandinaves, Hollandais, Hongrois, Tchèques, Slaves méridionaux, ainsi que des Russes et des Alsaciens. En 1847, un grenadier de la garde, anglais, assistait régulièrement en uniforme aux séances. Le cercle s'appela bientôt : groupe d'étude ouvrier *communiste*. Sur les cartes des membres, la phrase, «Tous les hommes sont frères», se trouvait reproduite en au moins vingt langues, avec quelques fautes, toutefois, par ci, par là. De même

que le groupe public, la Société secrète prit bientôt un caractère de plus en plus international; tout d'abord en un sens encore restreint pratiquement par suite des différentes nationalités des adhérents, théoriquement aussi, parce que l'on pensait qu'une révolution, pour être victorieuse, devait être européenne. On n'allait pas encore plus loin; mais le principe était trouvé.

Grâce aux réfugiés à Londres, aux combattants du 12 mai 1839, on se tenait en relations étroites avec les révolutionnaires français. Il en était de même avec les Polonais ayant les tendances les plus radicales. L'émigration polonaise officielle, ainsi que Mazzini, étaient plutôt hostiles que favorables à la Ligue. Les chartistes anglais, étant donné le caractère spécialement national de leur mouvement, furent laissés de côté comme non-révolutionnaires. Les chefs de la Ligue, à Londres, n'entrèrent en relation avec eux que plus tard et par mon intermédiaire.

Le caractère de la Ligue s'était encore modifié à un autre point de vue à la suite des événements. Bien que l'on considérât toujours — avec pleine justice à cette époque — Paris comme la ville qui devait enfanter la Révolution, on ne s'en était pas moins séparé des conspirateurs parisiens. L'extension de la Ligue éveilla la conscience de ce qu'elle était. On sentit que l'on jetait des racines de plus en plus solides dans la classe ouvrière allemande. On comprenait que le prolétariat allemand voyait

se dessiner sa tâche historique : marcher à la tête des ouvriers du nord et de l'est de l'Europe. On avait, en Weitling, un théoricien communiste que l'on pouvait hardiment placer à côté de ses concurrents français. Enfin l'expérience du 12 mai avait, appris qu'il n'y avait plus rien à attendre des tentatives d'insurrection. Si l'on continuait encore à voir dans tout événement un signe précurseur de la tempête sociale, si l'on maintenait en pleine vigueur les anciens statuts à demi conspirateurs, la faute en était à la vieille opiniâtreté révolutionnaire, qui commençait déjà à entrer en conflit avec les opinions plus justes qui se faisaient jour.

Par contre, la doctrine sociale de la Ligue, quelque précise qu'elle fût, n'en renfermait pas moins une grosse erreur provenant des circonstances mêmes. Ses membres, des travailleurs pour la plupart, étaient presque exclusivement des ouvriers proprement dits. L'homme qui les exploitait, même dans les grandes villes, c'était le petit patron. Dans la couture, même sur une grande échelle, dans ce que l'on appelle maintenant la confection ou le métier, l'exploitation a été transformée en une industrie domestique faite au compte d'un grand capitaliste ; elle n'existait encore qu'en germe, même à Londres. D'une part, l'exploiteur de ces ouvriers était un petit patron ; d'un autre côté, tous les ouvriers espéraient en fin de compte devenir de petits patrons. Aussi l'ouvrier allemand de cette époque ne pouvait-il se débarras-

ser d'une massed'idées qui se rattachaient au régime des vieilles corporations. Ces travailleurs n'étaient pas encore des prolétaires au sens plein du mot, ne constituaient encore qu'un prolongement de la petite bourgeoisie en passe de devenir le prolétariat moderne, ne se trouvaient pas en opposition directe avec la bourgeoisie, c'est-à-dire avec le grand capital. Aussi est-il tout à fait à l'honneur de ces artisans d'avoir su anticiper instinctivement sur leur future évolution et constituer, avec une conscience encore imparfaite, il est vrai, le parti du prolétariat. Mais il était aussi inévitable que leurs vieux préjugés d'artisans vinssent, à chaque instant, les faire broncher; cela ne manquait pas d'arriver dès qu'il s'agissait de critiquer dans le détail la société existante et d'étudier les faits économiques. Je ne crois pas qu'à cette époque il y ait eu, dans toute la Ligue, un seul homme ayant jamais lu un livre d'économie. Cela importait peu d'ailleurs: « l'égalité », la « fraternité », et la « justice » permettaient de franchir tout obstacle théorique.

Entre temps s'était élaborée, à côté du communisme professé par la Ligue et par Weitling, une seconde doctrine communiste essentiellement différente. Etant à Manchester, je m'étais brutalement aperçu que les faits économiques auxquels l'histoire, jusqu'alors, n'attribuait qu'un rôle nul ou inférieur, constituaient, au moins dans le monde moderne, une force historique décisive.

Ils forment la source d'où découlent les antagonistes actuels des classes. Ces antagonismes dans les pays où la grande industrie les a portés à leur plein développement, en Angleterre en particulier, sont les bases sur lesquelles se fondent les partis, sont les sources des luttes politiques, sont les raisons de toute l'histoire politique. Marx non seulement était arrivé à la même opinion ; mais il avait même dans les « annales franco-allemandes », (1844), généralisé ce point de vue et développé qu'en général ce n'était pas l'Etat qui conditionne et règle la société civile, mais la société civile qui conditionne et règle l'Etat ; qu'il fallait donc expliquer la politique et l'histoire par les rapports économiques et non procéder à l'inverse. Quand, dans l'été de 1844, je rendis visite à Marx à Paris, nous étions en complet accord sur tous les points théoriques et c'est de cette époque que date notre collaboration. Quand nous nous trouvâmes à Bruxelles, au printemps de 1845, Marx, en partant des principes précédents, avait déjà complètement élaboré sa théorie matérialiste de l'histoire dans ses traits principaux. Nous nous mîmes alors à pousser jusque dans le détail et dans les directions les plus différentes le mode de conception que nous venions de découvrir.

Cette découverte, qui bouleversait la science historique, était essentiellement l'œuvre de Marx. La part qu'on peut m'y attribuer est très faible. Elle intéressait directement le mouvement ouvrier de

l'époque. Le communisme chez les Français et les Allemands, le chartisme chez les Anglais ne paraissent plus être quelque chose de fortuit qui aurait fort bien pu ne pas exister. Ces mouvements devenaient maintenant un mouvement de la classe opprimée des temps modernes, du prolétariat. C'étaient désormais des formes plus ou moins développées de la lutte historiquement nécessaire que cette classe devait mener contre la classe dominante, la bourgeoisie. C'étaient des formes de la lutte des classes, mais qui se distinguaient de toutes les luttes précédentes par ceci : la classe actuellement opprimée, le prolétariat, ne peut effectuer son émancipation sans délivrer toute la société de sa division en classes, sans l'émanciper des luttes de classes. Le communisme ne consistait plus dans la création d'un idéal de société aussi parfait que possible ; il se résolvait en une vue nette de la nature, des conditions et des buts généraux de la lutte menée par le prolétariat.

Nous n'avions nullement l'intention de communiquer les nouveaux résultats scientifiques exclusivement au monde « savant » par l'intermédiaire de gros volumes. Au contraire. Nous nous trouvions tous deux déjà profondément engagés dans le mouvement politique ; nous avions quelque accointance avec les gens célèbres, de l'Allemagne occidentale en particulier, nous étions en contact avec le prolétariat organisé. Notre devoir était de fonder scientifiquement notre conception. Mais

il était tout aussi important pour nous d'amener à notre conviction le prolétariat européen et particulièrement celui d'Allemagne. Dès que tout fut bien clair à nos yeux, nous nous mîmes au travail. On fonda, à Bruxelles, une société ouvrière allemande, et l'on s'empara de la *Deutsche Brüsseler Zeitung* qui nous servit d'organe jusqu'à la révolution de Février. Nous étions en relation avec la fraction révolutionnaire des chartistes anglais par l'entremise de Julian Harney, rédacteur de l'organe central du mouvement *The Northern Star*, où je collaborais. Nous étions aussi en société pour ainsi dire avec les démocrates de Bruxelles (Marx était vice-président de l'Association démocratique) et avec les Social-démocrates français de *la Réforme* à laquelle je communiquais des nouvelles sur le mouvement anglais et allemand. Bref les rapports que nous entretenions avec les organisations radicales et prolétariennes répondaient à nos désirs.

Vis-à-vis de la « Ligue des Justes », nous nous trouvions placés de la façon suivante : l'existence de la Ligue nous était naturellement connue. En 1843, Schapper m'avait proposé d'y entrer, ce que j'avais naturellement refusé. Cependant nous ne nous contentions pas de nous tenir en correspondance constante avec les camarades de Londres ; mais nous étions liés plus étroitement encore avec le D<sup>r</sup> Everbeck, chef actuel des communes de Paris. Sans nous préoccuper trop, d'ailleurs, de ce qui se passait à

l'intérieur de la Ligue, rien de ce qui lui survenait d'important ne nous restait inconnu. D'autre part, nous agissions par la parole, par la lettre, et par la presse sur les conceptions théoriques des membres les plus importants de l'Association. Nous nous servions aussi de différentes circulaires lithographiées que nous envoyions par le monde à nos amis et à nos correspondants dans certaines occasions : il s'agissait des affaires intérieures du parti communiste qui se constituait. La Ligue elle-même entrait parfois en jeu. Ainsi un jeune étudiant westphalien, Hermann Kriege, qui partait pour l'Amérique et s'était présenté comme émissaire de la Ligue, s'associa avec ce fou de Harro Harring, pour, grâce à la Ligue, faire sortir de ses gonds l'Amérique du Sud; il avait fondé un journal où il prêchait, au nom de la Ligue, un communisme d'amour fondé sur l'amour, débordant d'amour. Nous lançâmes une circulaire dirigée contre lui : elle ne manqua pas son effet. Kriege disparut de la scène,

Plus tard Weitling revint à Bruxelles. Mais ce n'était plus le jeune et naïf compagnon tailleur qui, stupéfait lui-même de son propre talent, cherchait à s'éclairer sur ce que pourrait bien être une société communiste. C'était le grand homme que les envieux poursuivent parce qu'il les gêne, qui ne voit partout que rivaux, ennemis intimes, embûches. C'était le prophète élu de pays en pays, qui portait en poche une recette toute prête permettant de réaliser le ciel sur la

terre et qui se figurait que chacun s'employait à la lui voler. Déjà, à Londres, il s'était brouillé avec les gens de la Ligue. A Bruxelles, où surtout Marx et sa femme s'étaient montrés plein de prévenances pour lui et avaient fait preuve à son égard d'une patience surhumaine, il n'avait pu s'entendre avec personne. Aussi se rendit-il, bientôt après, en Amérique pour s'essayer dans le métier de prophète.

Toutes les circonstances contribuèrent à l'évolution silencieuse qui s'accomplissait au sein de la Ligue et particulièrement chez les principaux chefs de Londres. L'insuffisance des conceptions antérieures du communisme, tant du communisme simpliste des Français fondé sur l'égalité, que du communisme à la manière de Weitling, éclatait de plus en plus.

Weitling avait ramené son communisme au christianisme primitif; mais quelques géniaux que fussent certains détails que l'on rencontre dans son « Evangile du pauvre pécheur », cette méthode avait abouti, en Suisse, à livrer, en grande partie, le mouvement à des fous, comme Albrecht, puis à de faux prophètes exploités, comme Kuhlmann. Le « vrai socialisme », que débitaient quelques gens de lettres, mauvaise transcription dans l'allemand de Hegel et en vagues sentimentalités de la langue du socialisme français (Voir dans le manifeste communiste le chapitre sur le socialisme allemand ou vrai socialisme), avait

introduit des dissentiments dans la Société et avait incité ses membres à lire les œuvres en question. Ce vrai socialisme avait rebuté les vieux révolutionnaires de la Ligue par sa fadeur et sa faiblesse. Le manque de solidité des conceptions antérieures, les aberrations pratiques qui en découlaient, prouvaient de plus en plus aux camarades de Londres que la nouvelle théorie de Marx et de moi était de plus en plus justifiée. Il est incontestable que cette opinion s'implanta assez rapidement, grâce à la présence, parmi les principaux membres de la Ligue, à Londres, de deux hommes beaucoup plus capables que leurs camarades de recevoir des connaissances scientifiques : le peintre en miniature, Karl Pfaender de Heilbronn et le tailleur Georg Eccarius de Thuringe<sup>1</sup>.

Bref, au printemps de 1847, Moll vint à Bruxelles trouver Marx, puis, peu de temps après, nous rendit visite à Paris pour nous demander, au nom de ses compagnons, d'entrer dans la Ligue. Ils étaient, nous dit-il, autant convaincus de l'exactitude absolue de notre mode de conception que de la nécessité de libérer la Ligue des anciennes tradi-

1. Pfaender est mort à Londres, il y a à peu près dix ans. C'était un esprit particulièrement fin, spirituel, ironique, dialectique. On sait que Eccarius fut plus tard, pendant de longues années, secrétaire général de l'Association internationale des Travailleurs, dans le Conseil général duquel siégeaient entre autres Eccarius, Pfaender, Lessner, Lochner, Marx et moi, anciens membres de la Ligue. Eccarius s'est plus tard consacré exclusivement au mouvement corporatif anglais (Note de Fred. Engels).

tions et des anciennes formes de conspiration. Si nous consentions à intervenir, on nous donnerait l'occasion de développer dans un manifeste notre communisme critique au sein d'un Congrès général de la Ligue. Ce manifeste devait ensuite être publié sous forme de livre. Nous pourrions ainsi contribuer à remplacer l'organisation vieillie par une nouvelle organisation, en harmonie avec l'époque et convenant au but poursuivi.

Il n'y avait pas le moindre doute qu'une organisation ne fût nécessaire pour faire la propagande au sein de la classe ouvrière allemande. Il était également indubitable qu'une semblable organisation, dans la mesure où elle n'était pas exclusivement locale, ne pouvait être, même hors de l'Allemagne, que secrète. Mais la Ligue possédait précisément déjà une semblable organisation. Les membres de la Ligue eux-mêmes reconnaissaient la défectuosité de ce que nous avions critiqué. On nous invitait à travailler nous-mêmes à sa réorganisation. Pouvions-nous refuser? Certainement non. Nous entrâmes donc dans la Ligue. Marx fonda à Bruxelles une commune composée de nos amis les plus proches, tandis que je me mis en devoir de visiter les communes de Paris.

Dans l'été de 1847, le premier Congrès général de la Ligue se tint à Londres. W. Wolff y représentait les communes de Bruxelles, et moi-même celles de Paris. On y réalisa d'abord la réorganisation de la Ligue. On supprima les anciens noms

mystiques, qui dataient de l'époque des conspirations. La Ligue s'organisa en communes, cercles, cercles directeurs, conseil central et Congrès. Elle s'appela depuis lors la « Ligue des communistes ». — « Le but de la Ligue est le renversement de la bourgeoisie, le règne du prolétariat, la suppression de l'ancienne société bourgeoise, fondée sur des antagonismes de classe et l'établissement d'une nouvelle société sans classes et sans propriété privée. » — Tel est le premier article. L'organisation était complètement démocratique, avec des fonctionnaires élus et toujours révocables; par cela seul, on avait mis un terme à toutes les vellétés de conspiration qui exigent une dictature et transformé la Ligue — au moins durant les périodes de calme — en une pure société de propagande. On procédait maintenant démocratiquement. On proposa donc la discussion de ces nouveaux statuts aux communes. Le deuxième Congrès en délibéra de nouveau et les adopta définitivement, le 8 décembre 1847. Wermuth et Stieber les ont reproduits, I, p. 239, annexe VIII.

Ce second Congrès se tint à la fin de novembre et au commencement de décembre de la même année. Marx y assistait et y défendit, au cours de débats prolongés, — le Congrès dura au moins dix jours, — la nouvelle théorie. L'opposition, les doutes tombèrent, les nouveaux principes furent unanimement adoptés, et l'on chargea Marx et moi de rédiger le manifeste. Nous le fîmes immé-

diatement. Peu de semaines avant la révolution de Février, on l'envoya à l'impression, à Londres. Depuis il a fait le tour du monde. On l'a traduit dans presque toutes les langues. Il sert, aujourd'hui encore, dans les pays les plus différents, de fil conducteur au mouvement prolétarien. L'ancienne devise de la Ligue : « Tous les hommes sont frères », se voyait remplacée par le nouveau cri de guerre, qui proclame ouvertement le caractère international de la lutte : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » Dix-sept ans plus tard, ce cri de bataille, devenu celui de l'Association internationale des Travailleurs, retentit par le monde et le prolétariat militant de tous les pays l'a inscrit aujourd'hui sur son drapeau.

La révolution de Février vint à éclater. Le Conseil central qui, jusqu'alors, siégeait à Londres, transféra aussitôt ses pouvoirs au cercle directeur de Bruxelles. Mais cette décision fut prise à un moment où régnait déjà dans cette ville un état de siège effectif. Les Allemands, en particulier, étaient dans l'impossibilité de se réunir. Nous étions tous sur le point de partir pour Paris. Le nouveau Conseil central résolut de se dissoudre aussitôt, de transférer à Marx tous ses pouvoirs et de l'autoriser pleinement à constituer immédiatement, à Paris, un nouveau Conseil central. A peine les cinq personnes qui avaient pris cette décision (3 mars 1848) se furent-elles séparées que la police fit irruption dans le logement de Marx, l'empri-

sonna et le força à partir, le jour suivant, pour la France où, précisément, il avait l'intention de se rendre.

A Paris, on ne tarda pas à se retrouver. C'est là que le nouveau Conseil central élaborait le document suivant que ses membres signèrent. On le répandit dans toute l'Allemagne, et sa lecture peut, encore aujourd'hui, être profitable à plus d'un.

« Revendications du parti communiste en Allemagne :

1° L'Allemagne tout entière est déclarée en état de république, une et indivisible.

3° Les représentants du peuple sont payés pour que les ouvriers puissent siéger dans le Parlement de la nation allemande.

4° Armement général du peuple.

7° Les domaines princiers ou féodaux, quels qu'ils soient, toutes les mines, carrières, etc., deviennent propriété de l'État; sur ces domaines, l'agriculture est exploitée en grand, au profit de la communauté, à l'aide des procédés scientifiques les plus modernes.

8° Les hypothèques grévant les biens des paysans deviennent propriété de l'État; les intérêts de ces hypothèques sont payés par les paysans à l'État.

9° Dans les régions où le régime du bail à ferme est développé, la rente foncière ou le fermage est payé à l'État sous forme d'impôt.

11° Tous les moyens de transports: chemins de

fer, canaux, bateaux à vapeur, routes et postes font retour à l'Etat. Ils deviennent propriété d'Etat et sont mis à la disposition de la classe dépourvue de moyens.

14° Restriction du droit d'héritage.

15° Etablissement d'impôts fortement progressifs et suppression des impôts de consommation.

16° Fondation d'ateliers nationaux. L'Etat assure l'existence à tous les travailleurs et prend à sa charge ceux qui sont frappés d'incapacité de travail.

17° Instruction générale et gratuite du peuple.

Il est de l'intérêt du prolétariat allemand de la petite bourgeoisie et des petits paysans de travailler avec toute l'énergie possible à faire prévaloir ces mesures. Seule leur réalisation peut permettre aux millions de citoyens qui, jusqu'à présent, se sont, en Allemagne, laissé opprimer par un petit nombre d'obtenir ce qui leur est dû et de conquérir la puissance qui leur revient comme aux créateurs de toute richesse.

*Le Comité :*

KARL MARX, KARL SCHAPPER, H. BAUER,  
F. ENGELS, J. MOLL, W. WOLFF.

A Paris, régnait, à cette époque, la manie des légions révolutionnaires. Italiens, Espagnols, Belges, Hollandais, Polonais, Allemands, s'assemblaient pour délivrer leurs patries respectives. La légion allemande était conduite par Herwegh, Bornstedt, Boernstein. Comme immédiatement

après la Révolution, les travailleurs étrangers non seulement se trouvaient sans occupation, mais se voyaient encore en butte aux vexations du public, ces légions étaient très en faveur. Le nouveau Gouvernement voyait en elles le moyen de se débarrasser des ouvriers étrangers. Il leur accorda l'*étape du soldat*<sup>1</sup>, c'est-à-dire le logement et une indemnité de route de 50 centimes par jour jusqu'à la frontière. Arrivé à ce point, le ministre des Affaires étrangères, qui ne cessait d'être ému jusqu'aux larmes, le beau parleur Lamartine, s'entendait à les livrer traîtreusement à leurs Gouvernements respectifs.

Nous nous élevâmes de la façon la plus ardente contre ces tentatives de jouer à la révolution. Dans l'état de fermentation où se trouvait alors l'Allemagne, porter dans notre pays une invasion destinée à importer brutalement la Révolution, c'était desservir la révolution en Allemagne, consolider les Gouvernements et, — Lamartine en répondait, — livrer sans défense les légionnaires aux troupes allemandes. Quand à Vienne et à Berlin la Révolution fut triomphante, la légion devint parfaitement inutile. Mais on avait commencé et l'on continua.

Nous avons fondé un club communiste allemand où nous conseillions aux travailleurs de rester à l'écart de la légion ; mais nous les engageons, par

<sup>1</sup> En français dans le texte.

contre, à rentrer isolément dans leur patrie et, une fois là, à agir en faveur du mouvement. Notre vieil ami Flocon, qui faisait partie du Gouvernement provisoire, obtint pour les travailleurs que nous envoyions ainsi les avantages que l'on accordait aux légionnaires. Nous pûmes faire rentrer en Allemagne trois à quatre cents ouvriers, parmi lesquels la grande majorité des membres de la Ligue.

Comme il était aisé de le prévoir, la Ligue montra peu de puissance dans ces explosions populaires. Les trois quarts de ses membres qui vivaient auparavant à l'Étranger avaient, pour retourner dans leur patrie, changé de résidence ; les communes auxquelles ils appartenaient jusqu'alors étaient dissoutes pour la plus grande partie. Toute liaison avec la Ligue disparut pour elles. Une partie des plus ambitieux ne chercha pas à la rétablir. Mais chacun s'employa à faire naître à son profit un petit mouvement séparé dans sa localité. Enfin, dans chaque petit Etat, dans chaque province, dans chaque ville les circonstances étaient si différentes que la Ligue eût été incapable de donner autre chose que des instructions très générales. Mais, en ce cas, il eut mieux valu les répandre par la presse. Bref, au moment où disparurent les raisons qui avaient nécessité la Ligue secrète, cette Ligue secrète cessa, de son côté, de signifier quelque chose. C'était peu surprenant pour des gens qui venaient de déponiller cette Ligue de la moindre apparence de conspiration.

Il n'en est pas moins prouvé maintenant que la Ligue a été une excellente école de l'activité révolutionnaire. Dans les pays rhénans, où la *Neue rheinische Zeitung* constituait un centre solide, dans le Nassau, dans la Hesse rhénane, partout les membres de la Ligue se trouvaient à la tête du mouvement démocratique le plus avancé. Il en était de même à Hambourg. Dans l'Allemagne du Sud, la prédominance de la petite bourgeoisie démocratique était un obstacle. A Breslau, Wilhelm Wolff déploya son activité avec beaucoup de succès jusque dans l'été de 1848. Il obtint un mandat silésien de représentant au Parlement de Francfort. Enfin, à Berlin, le typographe Stephan Born, qui déjà, à Bruxelles et à Paris, s'était montré très actif, fonda une « Fraternité ouvrière » qui prit assez d'extension et subsista jusqu'en 1850. Born, jeune homme plein de talent, mais qui était trop pressé de devenir une sommité politique, « fraternisa » avec toutes sortes de gens pour arriver à rassembler le plus de monde possible. Ce n'était nullement l'homme qui pouvait mettre l'unité dans les tendances opposées, apporter la lumière dans le chaos. Dans les publications officielles de cette Association, les idées professées dans le manifeste communiste se rencontrent pêle-mêle avec les souvenirs se rattachant aux anciennes corporations, des débris de Proudhon et de Louis Blanc, avec le protectionisme, etc. ; bref on voulait être tout. On organisa surtout des grèves, des coopératives de

production et de consommation : on oubliait qu'il s'agissait avant tout de conquérir par des victoires politiques le seul terrain sur lequel de semblables tentatives deviennent praticables à la longue. Quand les succès de la réaction firent sentir aux chefs de la « Fraternité » la nécessité d'intervenir directement dans la bataille révolutionnaire, ils furent naturellement abandonnés par la masse confuse qu'ils avaient groupée autour d'eux. Born participa à l'insurrection de Dresde de mai 1849 et eut le bonheur de s'échapper. La « Fraternité ouvrière » s'était conduite vis-à-vis du grand mouvement politique du prolétariat en organisation purement particulariste ; elle n'existait, en grande partie, que sur le papier et jouait un rôle si effacé que la réaction ne trouva utile de la supprimer qu'en 1850, et ses débris qui subsistaient encore seulement plusieurs années plus tard. Born, qui s'appelait Buttermilch, ne devint pas une sommité politique ; ce fut un petit professeur suisse ne traduisant plus Marx dans la langue corporative, mais bien le doux Renan, en un allemand douceâtre qui lui était propre.

Le 13 juin 1849 à Paris, la défaite des insurrections de mai à Berlin, celle de la révolution hongroise vaincue par les Russes, terminaient une grande période de la Révolution de 1848. Mais le triomphe de la réaction n'était encore nullement définitif. Il était nécessaire d'organiser de nouveau les forces révolutionnaires dispersées : une

réorganisation de la Ligue était indispensable. Les circonstances interdisaient de nouveau, comme avant 1848, toute organisation publique du prolétariat. Il fallait, encore une fois, avoir recours à l'organisation secrète.

Dans l'automne de 1849, la plupart des membres des anciens Comités centraux et des Congrès se retrouvèrent à Londres. Il ne manquait que Schapper, en prison à Wiesbaden, mais qui ne tarda pas à arriver après son acquittement au printemps de 1850, et Moll qui, après avoir mené à bonne fin toute une série de missions et de voyages d'agitation des plus périlleux — dans les derniers temps il recrutait, dans les rangs de l'armée prussienne, dans la province rhénane, des canonniers montés pour l'artillerie du Palatinat — Moll qui, entré dans la compagnie ouvrière de Besançon du corps de Willich, fut tué d'un coup de fusil à la tête au combat de la Murg, devant le pont de Rothenfels. Par contre, Willich fit son apparition. Willich était un de ces communistes sentimentaux, si nombreux, depuis 1845, dans l'Allemagne occidentale. Aussi se trouvait-il dès l'abord en opposition instinctive, secrète, contre notre tendance critique. Mais il était encore davantage que cela : c'était un véritable prophète convaincu de sa mission de sauveur prédestiné du prolétariat allemand, et, comme tel, il ne prétendait à rien moins qu'à la dictature politique comme à la dictature militaire. Ainsi le communisme de

l'Église primitive, autrefois prêché par Weitling, vit s'élever à côté de lui une espèce d'Islam communiste. Cependant la propagande en faveur de cette nouvelle religion se borna à la compagnie de réfugiés commandée par Willich.

La Ligue fut donc réorganisée. On publia la circulaire de mars 1850, et Heinrich Bauer fut envoyé en Allemagne en qualité d'émissaire. L'adresse, rédigée par Marx et par moi, présente, encore aujourd'hui, son intérêt. La démocratie petite bourgeoise est encore actuellement le parti qui, au prochain bouleversement, qui ne peut tarder (le terme des révolutions européennes 1815, 1830, 1848-1852, 1870, comprend, dans notre siècle, de quinze à dix-huit ans), prendra évidemment, en Allemagne, les rênes du pouvoir pour sauver la société des entreprises des ouvriers communistes; bien des choses que nous avons dites alors s'appliquent encore aujourd'hui. La mission de Heinrich Bauer fut couronnée d'un complet succès. Le petit cordonnier fidèle était un diplomate-né. Il fit rentrer dans l'organisation active les anciens groupes de la Ligue qui ou bien s'étaient relâchés ou bien opéraient pour leur propre compte. Il ramena, en particulier, les chefs actuels de la « Fraternité ouvrière ». Dans une mesure beaucoup plus large qu'avant 1848, la Ligue commença à jouer le rôle dominant dans les groupes ouvriers, paysans, et dans les sociétés de gymnastique. La prochaine adresse trimestrielle

de juin 1850, adressée aux communes, pouvait constater que Schurz, de Bonn, un étudiant (plus tard ministre aux Etats-Unis), qui voyageait à travers l'Allemagne au profit de la démocratie *petite bourgeoise* « avait trouvé toutes les forces disponibles déjà entre les mains de la Ligue ». La Ligue était incontestablement la seule organisation révolutionnaire ayant une importance en Allemagne.

Les services que cette organisation pouvaient rendre dépendaient essentiellement d'une circonstance : il fallait que la nouvelle explosion révolutionnaire que l'on prévoyait ne vint pas tromper nos espérances. Mais, au cours de l'année 1850, cet espoir devint de plus en plus invraisemblable et même impossible. La crise industrielle de 1847, qui avait préparé la révolution de 1848, avait disparu. Une nouvelle période, d'une prospérité industrielle jusqu'alors inconnue, s'était ouverte. Quiconque avait des yeux pour voir et s'en servait s'apercevait clairement que l'ouragan révolutionnaire de 1848 s'apaisait peu à peu.

« A ces époques de prospérité générale, où les forces productives de la société bourgeoise se développent autant que les conditions de cette société le permettent, *il ne peut être nullement question de véritable révolution*. Un semblable bouleversement n'est possible qu'aux périodes où ces deux facteurs, les forces productives modernes et les forces de production bourgeoises entrent

en conflit. Les multiples querelles auxquelles participent et dans lesquelles se compromettent réciproquement les fractions isolées du « parti de l'ordre » sur le continent, bien loin de fournir l'occasion de nouvelles révolutions, ne sont, au contraire, possibles que parce que la base qui supporte les rapports est si sûre, et, ce que la réaction ignore, si *bourgeoise*. Les tentatives de réaction destinées à arrêter le développement bourgeois *échoueront aussi bien que l'enthousiasme moral et les proclamations enflammées des démocrates*<sup>1</sup>. » C'est ce que Marx et moi nous écrivions dans la *Revue* de mai à octobre 1850, dans la *Neue rheinische Zeitung* (livraisons V et VI, Hambourg, 1850, p. 153).

Cette froide appréciation de la situation semblait à beaucoup de gens une hérésie à une époque où Ledru-Rollin, Louis Blanc, Mazzini, Kossuth, ainsi que les faibles lumières de l'Allemagne, Ruge, Kinkel, Goegg, etc., se constituaient en une foule de Gouvernements provisoires, non seulement pour leurs patries respectives, mais encore pour toute l'Europe, et où il ne s'agissait plus pour eux que de prendre, en Amérique, l'argent nécessaire sous la forme d'emprunt révolutionnaire pour accomplir en un clin d'œil la révolution et fonder les différentes républiques qui s'imposaient. Personne ne saurait s'étonner qu'un homme comme Willich

<sup>1</sup> K. MARX, *Lutte des classes en France*, p. 163. Schleicher, édit.

ait donné tête baissée dans le panneau ; Schapper se laissa séduire, poussé par ses anciennes impulsions révolutionnaires. La majorité des ouvriers de Londres, des réfugiés pour la plupart, les suivirent dans le camp des bourgeois démocrates faiseurs de révolutions. Bref l'abstention que nous défendions ne souriait pas à toutes ces personnes : elles voulaient entrer dans l'autre voie et faire des révolutions. Nous nous y refusâmes de la façon la plus absolue. La scission suivit ; on peut lire le reste dans les « révélations ». C'est alors que se produisit l'emprisonnement d'abord de Nothjung, puis de Haupt à Hambourg qui trahit en révélant les noms du Comité central de Cologne et devait dans le procès servir de témoin principal. Mais ses parents ne voulurent pas subir une semblable honte et l'expédièrent à Rio-de-Janeiro, où il s'établit plus tard comme commerçant. En reconnaissance de ses services, il fut nommé d'abord consul général de Prusse, puis consul général d'Allemagne. Il est de nouveau de retour en Europe <sup>1</sup>.

Pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre

<sup>1</sup> Schapper mourut à la fin des années soixante, à Londres ; Willich servit avec distinction dans la guerre civile américaine. A la bataille de Murfreesboro (Tennessee) il reçut, étant général de brigade, un coup de feu dans la poitrine ; il en guérit et mourut, il y a à peu près sept ans, en Amérique. — Au sujet des autres personnes que j'ai déjà citées, je remarquerai seulement que Heinrich Bauer a disparu en Australie et que Weitling et Everbeck sont morts en Amérique.

je vais donner la liste des accusés de Cologne : 1. P.-G. Roeser, ouvrier cigARRIER ; 2. Heinrich Bürgers, mort plus tard député progressiste au Landtag ; 3. Peter Nothjung, tailleur, mort il y a quelques années, photographe à Breslau ; 4. W.-G. Reiff ; 5. D<sup>r</sup> Hermann Becker, aujourd'hui premier bourgmestre de Cologne et membre de la Chambre des seigneurs ; 6. D<sup>r</sup> Roland Daniels, médecin, mort, peu d'années après le procès, de phtisie contractée pendant son emprisonnement ; 7. Karl Otto, chimiste ; 8. D<sup>r</sup> Abraham Jacoby, actuellement médecin à New-York ; 9. D<sup>r</sup> J.-J. Klein, aujourd'hui médecin et commissaire municipal à Cologne ; 10. Ferdinand Freiligrath, déjà à Londres à ce moment ; 11. J.-L. Ehrhard, commis ; 12. Friedrich Lessner, tailleur, actuellement à Londres. Après les débats devant le jury, qui durèrent du 4 octobre au 12 novembre 1852, furent condamnés pour tentative de haute trahison : Roeser, Bürgers et Nothjung, à six ans ; Reiff, Otto, Becker, à cinq ans ; Lessner à trois ans de forteresse. Daniels, Klein, Jacoby et Ehrhardt furent acquittés.

Le procès de Cologne clot la première période du mouvement communiste ouvrier allemand. Aussitôt après la condamnation, la Ligue fut dissoute par nous. Quelque mois plus tard, le mouvement séparatiste de Willich-Schapper entraît à son tour dans le repos éternel.

Entre cette époque et l'époque actuelle s'étend tout un âge. L'Allemagne était alors un pays de

métiers, d'industrie domestique exercée au moyen du travail manuel. Elle est devenue maintenant un pays de grande industrie, en état de perpétuelle transformation. A l'époque dont nous parlons, il fallait chercher un par un les ouvriers qui avaient quelqu'intelligence de leur situation comme ouvrier et de leur antagonisme historique et économique vis-à-vis du capital, parce que cet antagonisme ne faisait que de naître. Aujourd'hui c'est tout le prolétariat allemand qu'il faut placer sous des lois d'exception pour arriver à ralentir un peu le procès de son développement pour l'empêcher d'atteindre à la pleine conscience de sa situation de classe opprimée. Autrefois les quelques personnes qui étaient arrivées à connaître le rôle historique du prolétariat étaient obligées de s'assembler en secret, de se réunir en cachette, en petites communes, fortes de trois à vingt hommes. Aujourd'hui le prolétariat allemand n'a plus besoin d'organisation officielle, ni publique ni secrète ; la simple réunion, toute naturelle, de camarades de classe ayant les mêmes idées, suffit, sans statuts, comités, décisions et sans autres formes palpables, à ébranler l'empire allemand tout entier... Le mouvement international du prolétariat européen et américain est devenu si puissant que non seulement sa première forme étroite — la ligue secrète — mais même sa seconde forme, incontestablement plus complète, l'association publique, l'association internationale des travailleurs, est devenue une entrave. Le simple sentiment de

solidarité, fondé sur l'intelligence de la similitude de la situation de classe, suffit à créer et à maintenir parmi les travailleurs de tous pays et de toutes langues un seul et même grand parti, le parti du Proletariat. Les doctrines que la Ligue a représentées de 1847 à 1852, et que l'on considérait comme des imaginations de forcenés, où les sages Philistins voyaient l'enseignement ésotérique de quelques sectaires et qu'ils accueillaienent en haussant les épaules, ces doctrines ont actuellement d'innombrables partisans dans tous les pays civilisés du monde, parmi les maudits condamnés à travailler dans les mines sibériennes, comme chez les mineurs de Californie, et le fondateur de cette doctrine, l'homme le plus haï, le plus calomnié de son époque, Karl Marx, était, quand il mourut, le conseiller toujours recherché et toujours empressé du prolétariat des deux mondes.

Friedrich ENGELS.

Londres, 8 octobre 1885.

## CHAPITRE I

### PRÉLIMINAIRES

Nothjung fut arrêté, le 10 mai 1851, à Leipzig. Peu de temps après, Bürgers, Roeser, Daniels, Becker, etc. Le 4 octobre 1852, les détenus comparurent, devant les assises de Cologne, sous l'inculpation de « complot de haute trahison » dirigé contre l'Etat prussien. L'emprisonnement en prévention, en cellule, avait donc duré une année et demie.

Lors de l'arrestation de Nothjung et de Bürgers, on découvrit chez eux le « manifeste du parti communiste », les « statuts de la Ligue des communistes » (une société de propagande communiste), deux circulaires du Comité central de la Ligue, enfin quelques adresses et quelques imprimés. L'arrestation de Nothjung était déjà connue depuis huit jours, quand se produisirent des perquisitions et des arrestations à Cologne. Si l'on avait dû trouver encore quelque chose, on l'avait certainement fait déjà disparaître. En fait, l'aubaine se réduisit à quelques lettres irrele-

vantes. Une année et demie plus tard, quand les accusés parurent enfin devant les jurés, la matière *bonafide* de l'accusation ne s'était pas augmentée d'un seul document. Et cependant toutes les autorités de Prusse, comme le ministère public (représenté par Von Seckendorf et Saedt) l'assure, avaient déployé l'activité la plus minutieuse et la plus variée. A quoi s'étaient-ils employés? *Nous verrons!*

La longueur inaccoutumée de la prison préventive fut motivée de la façon la plus spirituelle. D'abord le Gouvernement saxon ne voulait pas livrer Bürgers et Nothjung à la Prusse. Le tribunal de Cologne réclama en vain auprès du ministère à Berlin; le ministère de Berlin ne fut pas plus heureux auprès des autorités de Saxe. Cependant l'Etat saxon se laissa attendrir. Bürgers et Nothjung furent livrés. Enfin, en octobre 1851, l'affaire était si avancée que les actes se trouvaient à la disposition de la Chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Cologne. La Chambre des mises en accusation décida « qu'aucun fait réel ne venait à l'appui de l'accusation, et que, par suite, l'instruction devait être recommencée! » La servilité des tribunaux avait été, sur ces entrefaites, excitée par une loi disciplinaire promulguée tout récemment, qui permettait au Gouvernement prussien de renvoyer tout magistrat qui lui déplairait. Cette fois donc le procès fut retenu, parce qu'il n'existait pas de fait. Le trimestre suivant, le procès

devait être remis, parce qu'il y en avait de trop. Le dossier, disait-on, est si énorme que l'accusateur ne peut encore s'y reconnaître. Il s'y reconnut cependant; l'acte d'accusation fut soumis aux accusés, et l'ouverture des débats, fixée au 28 juillet. Cependant l'âme gouvernementale du procès, le directeur de la police, Schulze, était tombé malade. La santé de Schulze coûtait aux accusés trois nouveaux mois d'emprisonnement. Par bonheur Schulze mourut, le public était impatient, le Gouvernement était obligé de lever la toile.

Pendant toute cette période, la direction de la police de Cologne, la présidence de la police de Berlin, les ministères de la Justice et de l'Intérieur, étaient continuellement intervenus dans la marche de l'instruction, comme, plus tard, leur estimable représentant Stieber devait intervenir comme témoin dans les débats publics à Cologne. Le Gouvernement réussit à composer un jury resté inouï dans les annales de la province Rhénane. A côté de membres de la haute bourgeoisie (Herstadt, Leiden, Joest), du patriciat de la ville (von Bianca, von Rath), des hobereaux (Haebling von Lanzenauer, Baron de Fürstenberg), deux conseillers du Gouvernement prussien dont l'un était chambellan du roi (von Münch-Bellinghausen), enfin un professeur prussien (Kraüsler). Dans ce jury donc, toutes les classes dominantes de l'Allemagne se trouvaient représentées, et elles seules l'étaient.

En possession de ce jury, il pouvait sembler que le Gouvernement prussien marcherait droit devant lui et ferait un simple procès de tendance. Les documents saisis chez Nothjung, Bürgers, etc., et reconnus par eux, ne témoignaient d'aucun complot. Ils ne prouvaient aucun acte prévu par le Code pénal, mais ils démontraient incontestablement l'hostilité des accusés pour le Gouvernement existant et pour la société existante. Ce que la raison du législateur avait omis la conscience des jurés pouvait le reprendre. N'était-ce pas une rouerie des accusés de donner à leur hostilité contre la société existante une forme telle qu'elle ne pût tomber sous le coup d'aucun paragraphe du Code? Est-ce qu'une maladie cesse d'être infectieuse parce qu'elle manque dans la nomenclature de l'ordonnance de police concernant les maladies? Si le Gouvernement prussien s'était borné à prouver la culpabilité des accusés en se servant des documents existant en fait, si le jury s'était contenté, en les déclarant « coupables », de les rendre désormais inoffensifs, qui donc aurait pu attaquer Gouvernement et jury? Personne, sauf peut-être le rêveur creux qui accorde à un Gouvernement prussien et aux classes dominantes en Prusse une force suffisante pour pouvoir donner champ libre à leurs ennemis, tant qu'ils se maintiennent sur le terrain de la discussion et de la propagande.

Cependant le Gouvernement prussien s'était

lui-même écarté de cette voie large. Les retards inaccoutumés du procès, les incursions directes du ministère dans l'instruction, les appels mystérieux à une terreur que l'on ne soupçonnait pas, les exagérations au sujet d'une conspiration enveloppant toute l'Europe, le traitement manifestement brutal envers les détenus, avaient enflé le procès en un « procès monstre » ; tout cela avait attiré l'attention de la presse européenne et excité au plus haut point la curiosité défiante du public.

Le Gouvernement prussien s'était mis dans une position telle que l'accusation devait fournir des preuves décentes, et le jury devait, de son côté, réclamer des preuves décentes. Le jury paraissait lui-même devant un autre jury, devant le jury de l'opinion publique.

Pour réparer sa première bévue, le Gouvernement dut en risquer une seconde. La police qui, pendant la prévention, faisait fonction de juge d'instruction, dut, au cours de débats, remplir l'office de témoin. A côté des accusateurs normaux, le Gouvernement dut en placer un anormal, installer à côté du procureur la police, à côté d'un Saedt et d'un Seekendorf un Stieber avec son Wermuth, son Greif et son Goldheim. L'intervention d'un troisième pouvoir public était devenu inévitable pour permettre, grâce aux merveilles accomplies par la police, de fournir constamment l'accusation juridique de faits dont elle poursuivait en vain l'ombre. Le tribunal comprit si bien

la situation que le président, les juges et le procureur avec la plus louable résignation abandonnèrent leur rôle au conseiller de police et témoin, Stieber, et ne cessèrent de se dérober derrière Stieber. Avant de continuer à éclairer ces révélations policières sur lesquelles repose le « fait patent » que la Chambre des mises en accusation n'avait pas su trouver, faisons encore une remarque préliminaire.

D'après les papiers que l'on saisit chez les accusés, ainsi que d'après leurs propres aveux, il apparaissait qu'une société communiste allemande avait existé, dont le Comité central se trouvait, à l'origine, à Londres. Le 15 septembre 1850, ce Comité se scinda. La majorité — l'acte d'accusation l'appelle le *parti Marx* — transporta le siège du Comité à Cologne. La minorité — exclue plus tard de la Ligue par les gens de Cologne — s'établit en qualité de Comité central indépendant à Londres, et y créa, ainsi que sur le continent, une ligue séparatiste. L'acte d'accusation appelle ce Comité et ses annexes le *parti Willich-Schapper*. »

Saedt-Seckendorf prétendent que des mésintelligences purement personnelles auraient amené la scission du Comité de Londres. Bien avant Saedt-Seckendorf, le « chevaleresque Willich » avait fait courir, chez les émigrés de Londres, les bruits les plus infâmes sur les raisons de cette scission, et trouvé en M. Arnold Ruge, cette cin-

quième roue au carrosse de la démocratie européenne, et en des gens semblables, des échos complaisants qui les répandirent dans la presse allemande et américaine. La démocratie comprenait combien elle faciliterait sa victoire sur les communistes, si elle improvisait le « chevaleresque Willich » représentant des communistes. Le « chevaleresque Willich » comprenait, pour sa part, que le parti Marx ne pouvait dévoiler les raisons de la scission sans trahir, en Allemagne, une société secrète et sans surtout livrer le Comité central de Cologne à la sollicitude paternelle de la police prussienne. Ces circonstances n'existent plus maintenant et nous allons citer quelques faibles passages tirés du dernier procès-verbal du Comité central de Londres *d. d.* 15 septembre 1850.

Dans l'exposé des motifs de sa proposition de scission, Marx dit entre autres choses : « A la place de la conception critique, la minorité en met une dogmatique, à la place de l'interprétation matérialiste, l'idéaliste. Au lieu que ce soient les rapports véritables, c'est la *simple volonté* qui devient le moteur de la révolution. Tandis que nous disons aux ouvriers : « Il vous faut traverser 15, 20 et 50 ans de guerres civiles et de guerres entre peuples non seulement pour changer les rapports existants, mais pour vous changer vous-mêmes et vous rendre capables du pouvoir politique » ; vous dites au contraire : « Nous devons

arriver de suite au pouvoir, ou alors aller nous coucher. » Alors que nous attirons l'attention des ouvriers allemands sur l'état informe du prolétariat d'Allemagne, vous flattez de la façon la plus lourde le sentiment national et le préjugé corporatif des artisans allemands, ce qui, sans nul doute, est plus populaire. De même que les démocrates avaient fait du mot *peuple* un être sacré, vous en faites autant du mot *prolétariat*. Comme les démocrates, vous substituez à l'évolution révolutionnaire la phrase révolutionnaire, etc., etc. »

M. Schapper disait textuellement dans sa réponse : « J'ai exprimé l'opinion que l'on me combat ici parce qu'en cette matière je suis un enthousiaste. Il s'agit de savoir si, au début même, nous décapiterons ou nous serons décapités (Schapper promit même d'être décapité dans un an, c'est-à-dire le 15 septembre 1851). En France, les ouvriers arriveront et, grâce à cela, nous arriverons aussi en Allemagne. S'il n'en était pas ainsi, je me tiendrais alors tranquille et je pourrais avoir une position matérielle tout autre. Si nous arrivons, nous pourrions employer des mesures telles que nous assurerons la domination du prolétariat. Je suis un fanatique de cette opinion ; mais le Comité central a voulu le contraire, etc., etc. »

On le voit, ce n'étaient pas des motifs personnels qui divisaient le Comité central. Il serait d'ailleurs également faux de parler ici de divergences de principes. Le parti Schapper-Willich

n'a jamais prétendu à l'honneur de posséder des idées propres. Ce qui lui appartient, c'est une incompréhension spéciale d'idées étrangères qu'il pense avoir fixées sous forme d'articles de foi et s'être approprié comme phrases. Il ne serait pas moins inexact d'appliquer au parti Willich-Schapper l'accusation d'être un « parti d'action », à moins que l'on entende par action une oisiveté qui se dissimule sous de vaines combinaisons.

---

## CHAPITRE II

### L'ARCHIVE DIETZ

Le « manifeste du parti communiste », trouvé chez les accusés, imprimé avant la révolution de Février, que pendant des années on put se procurer en librairie, ne pouvait ni par sa forme ni par sa destination constituer le programme d'un « complot ». Les *circulaires* du Comité central que l'on avait saisies s'occupaient exclusivement de la position des communistes vis-à-vis du futur Gouvernement de la démocratie; il ne s'agissait donc pas du Gouvernement de Frédéric-Guillaume IV. Les statuts étaient ceux d'une société de propagande secrète; mais le « Code pénal » n'édicte pas de pénalités contre les associations secrètes. La fin dernière de cette propagande visait bien, d'une façon avouée, au bouleversement de la société; mais l'Etat prussien a déjà disparu une fois; il peut disparaître dix fois, disparaître même définitivement, sans que la société existante en perde un cheveu. Les communistes peuvent contribuer à accélérer le procès de dissolution de la société bourgeoise et

cependant laisser à la société bourgeoise le soin de dissoudre l'État prussien. Celui qui se poserait, comme but immédiat, le renversement de l'État prussien et qui indiquerait comme moyen d'y arriver le bouleversement de la société, ressemblerait à cet ingénieur dément qui voulait faire éclater la terre pour débarrasser le chemin d'un tas de fumier.

Mais si le but dernier de la Ligue est le *renversement de la société*, son moyen est nécessairement la *révolution politique*, et ce moyen implique le renversement de l'État prussien, comme un tremblement de terre implique le renversement du poulailier. — Mais les accusés parlaient de l'idée impertinente que le Gouvernement prussien actuel tomberait bien sans eux. Ils n'avaient fondé aucune ligue tendant au renversement du Gouvernement prussien actuel et ne s'étaient rendus coupable d'aucun « complot de haute trahison ».

A-t-on jamais accusé les premiers chrétiens de vouloir renverser le premier préfet romain venu? En Prusse, les philosophes d'État, de Leibnitz à Hegel, ont travaillé à la déposition de Dieu, et si je dépose Dieu, je dépose également le roi par la grâce de Dieu. Mais les a-t-on poursuivis pour attentat contre la maison de Hohenzollern?

On pouvait donc tourner et retourner l'affaire comme on voulait, le *corpus delicti* que l'on avait inventé disparaissait comme une ombre à la lumière de la publicité. La Chambre des mises en accusation s'était plainte qu'il n'y eût *aucun fait*

*matériel*, et le *parti Marx* fut assez méchant, pendant l'année et demie que dura l'instruction, pour ne pas fournir *un iota* au corps du délit.

Il fallait remédier à cette mauvaise situation. Le parti Willich-Schapper uni à la police y contribua. Voyons comment M. Stieber, le père de ce parti, l'a fait intervenir dans le procès de Cologne (Cf. la réponse du témoin Stieber dans la séance du 18 octobre 1852).

Au printemps de 1851, alors que Stieber se trouvait à Londres, en apparence pour protéger les visiteurs de l'Exposition industrielle, la présidence de la police de Berlin lui envoya la copie des papiers trouvés chez *Nothjung*: « Je fus *particulièrement* invité, déclare Stieber sous serment, à diriger mon attention sur les archives de la conspiration qui, *d'après les papiers trouvés chez Nothjung*, devaient se trouver à Londres chez un certain *Oswald Dietz* et contenir toute la correspondance des membres de la Ligue. »

Les archives de la conspiration? Toute la correspondance des membres de la Ligue? Mais Dietz était le secrétaire du Comité central Willich-Schapper. S'il se trouvait donc chez lui les archives d'une conspiration, c'étaient celles d'une conspiration Willich-Schapper. S'il se trouvait chez Dietz la correspondance d'une ligue, ce ne pouvait être que la correspondance de la Ligue séparatiste, adversaire des accusés de Cologne. De l'examen des documents trouvés chez *Nothjung*,

il s'ensuit encore bien davantage qu'il ne s'y trouvait rien qui indiquât Oswald Dietz comme archiviste. Comment Nothjung pouvait-il savoir, à Leipzig, ce qu'ignorait le « parti Marx », à Berlin.

Stieber ne pouvait dire immédiatement : Faites attention, Messieurs les jurés ! J'ai fait des découvertes inouïes à Londres. Malheureusement elles se rapportent à une conspiration avec laquelle les accusés de Cologne n'ont rien à voir et sur lesquels les jurés de Cologne n'ont pas à se prononcer, mais qui a fourni le prétexte de garder en cellule les inculpés pendant un an et demi. Stieber ne pouvait parler ainsi. L'intervention de Nothjung était indispensable pour établir un semblant de lien entre les découvertes faites, les documents dérobés à Londres, et le procès de Cologne.

Stieber jure qu'un homme s'est offert d'acheter argent comptant les archives à Dietz. La chose est plus simple : Un certain Reuter, mouchard prussien qui n'avait jamais appartenu à un groupe communiste, habitait dans la même maison que Dietz, força son bureau pendant qu'il n'était pas là et vola ses papiers. On peut croire que M. Stieber a payé le voleur ; mais il eût été difficile d'épargner à Stieber un voyage au pays de Van Diémen, si cette manœuvre avait été connue quand il était encore à Londres.

Le 5 août 1851, Stieber reçut à Berlin les « archives Dietz », « un fort paquet enveloppé de linge » venant de Londres : c'était un amas de

documents, de « soixante pièces isolées ». Stieber le jure ; il jure même que ce paquet, qu'il reçut le *cinq* août 1851, contenait, entre autres choses, des lettres du cercle directeur de Berlin, datées du 20 août 1851 ; il répondrait à bon droit qu'un conseiller du roi de Prusse a autant de droit que l'évangéliste Mathieu à faire des miracles chronologiques.

*En passant.* Le bordereau des documents volés au parti Willich-Schapper et leur date prouve que ce parti, bien que prévenu par l'effraction commise chez Reuter, n'en continua pas moins à trouver constamment le moyen de se laisser voler et de fournir des documents à la police prussienne.

Quand Stieber se trouva en possession du trésor enveloppé de forte toile, il se trouva infiniment satisfait. « Toute la trame, jure-t-il, se trouvait clairement dévoilée à mes yeux. » Et que cachait le trésor qui pût se rapporter au « parti Marx » et aux accusés de Cologne ? D'après la propre réponse de Stieber : rien, absolument rien qu'« une déclaration originale de plusieurs membres du Comité central, qui forment évidemment le noyau du « parti Marx », *d. d.* Londres, 17 septembre 1850, concernant leur départ de la société communiste, à la suite de la rupture du 15 septembre 1850 que l'on connaît. » C'est ce que dit Stieber lui-même ; mais, même dans cette réponse inoffensive, il ne peut se résoudre à dire tout simplement la chose. Il est obligé de l'élever

à un degré supérieur pour lui donner son importance policière. Ce document original ne contient en effet qu'une déclaration en trois lignes des membres de la majorité de l'ancien comité central et de leurs amis, expliquant qu'ils sortent du *groupe ouvrier public* de Great Windmill Street, mais non d'une *société communiste*.

Stieber aurait pu économiser à ses correspondants la dépense de la toile et à ses subordonnés les frais de port. Il n'avait qu'à feuilleter différents journaux allemands de septembre 1850, et il aurait trouvé imprimé, en noir sur blanc, une déclaration du « noyau du parti Marx », qui déclare se retirer du Comité des réfugiés ainsi que du groupe ouvrier de Great Windmill Street.

Le dernier résultat des recherches de Stieber fut donc la découverte inouïe que le « noyau du parti Marx » s'était, le 17 septembre 1850, retiré du groupe public de Great Windmill Street. « Toute la trame du complot de Cologne se trouvait donc clairement dévoilée à ses yeux. » Mais le public n'avait pas confiance dans ceux-ci.

---

## CHAPITRE III

### LE COMLOT CHERVAL

Stieber sut tirer profit du trésor dérobé ! Les papiers qui lui parvinrent, le 5 août 1851, le mirent sur les traces de la découverte du soi-disant « complot franco-allemand de Paris ». Ils contenaient six rapports de l'émissaire Adolphe Mayer envoyé par Willich Schapper et cinq rapports du cercle directeur de Paris au Comité central Willich Schapper (témoignage de Stieber à l'audience du 18 octobre). Stieber entreprend alors un voyage diplomatique d'agrément pour Paris et y fait personnellement la connaissance du grand Carlier qui, dans l'affaire suspecte de la loterie des lingots d'or, avait prouvé que, s'il était grand ennemi des communistes, il était grand ami de la propriété privée d'autrui.

« Je me mis donc en route pour Paris, en septembre 1851. Je trouvai, dans le préfet de police d'alors, Carlier, l'accueil le plus bienveillant... Les agents de police français découvrirent rapidement et sûrement les fils trouvés dans les

lettres de Londres. On réussit à connaître les domiciles des différents chefs de la conspiration et à surveiller tous leurs mouvements, en particulier leurs réunions et leur correspondance. On découvrit des choses très graves... Je dus déférer aux demandes du préfet Carlier et l'on procéda dans la nuit du 4 au 5 septembre 1851. » (Interrogatoire de Stieber du 18 octobre.)

Stieber partit de Berlin en septembre. Supposons le 1<sup>er</sup> septembre. Il arrive à Paris au plus tôt, dans la soirée du 2 septembre. On agit dans la nuit du 4. Restent donc pour s'entendre avec Carlier et prendre les dispositions nécessaires trente-six heures. En ces trente-six heures non seulement on « découvre » le domicile des divers chefs, mais *tous* leurs mouvements, *toutes* leurs réunions, *toutes* leur correspondance sont surveillées, et naturellement cela n'a lieu qu'après que les « domiciles ont été découverts ». L'arrivée de Stieber ne se borne pas à communiquer aux « agents de police français une rapidité et une sûreté merveilleuse », elle fait « s'empressez » les chefs de la conspiration de se livrer à tant de mouvements, de réunions et de correspondances que l'on peut procéder contre eux, le lendemain soir.

Mais il ne suffit pas que, le 3, le domicile des chefs soit découvert, tous leurs mouvements, leur réunion, leur correspondance soient surveillés, Stieber témoigne que « les agents de police français trouvent l'occasion d'assister aux réunions des

conspirateurs et d'entendre les décisions prises sur la conduite à tenir à la prochaine révolution. Donc, à peine les agents de police ont-ils surveillé les réunions, qu'ils trouvent, grâce à leur surveillance, le moyen d'y assister, et à peine assistent-ils à une réunion que l'on tient plusieurs réunions, et à peine se tient-il quelques réunions qu'on en vient déjà à décider de la conduite à tenir pendant la prochaine révolution — et tout cela le même jour. Le jour même où Stieber fait la connaissance de Carlier, le personnel de Carlier connaît le domicile des divers chefs ; les différents chefs apprennent à connaître le personnel de Carlier ; l'invitent le même jour à assister à leurs séances ; pour leur faire plaisir, tiennent le même jour toute une série de séances et ne peuvent se séparer d'eux sans se hâter de prendre des décisions sur la conduite à tenir dans la prochaine révolution.

Quelqu'empressé que pût être Carlier — et personne ne doutera de son empressement à découvrir un complot communiste trois mois avant le coup d'Etat — Stieber exige de lui plus qu'il ne pouvait faire. Stieber demande des miracles à la police. Non seulement il les demande, mais il y croit. Non seulement il y croit, mais il en témoigne.

« Dès le début de la procédure, j'arrête d'abord personnellement, accompagné d'un commissaire français, le dangereux Cherval, chef principal des

communistes français. Il résista vigoureusement ; il fallut une lutte acharnée. » Telle est la déposition de Stieber du 18 octobre.

« Cherval se livra, sur moi à Paris, à un attentat dans mon propre domicile où il s'était glissé dans la nuit. Ma femme, qui vint me porter secours au cours de la lutte que je soutins, fut blessée. » Telle est l'autre déposition de Stieber, du 27 octobre.

Dans la nuit du 4 au 5, Stieber instrumente chez Cherval, et il se produit une lutte au cours de laquelle Cherval résiste. Dans la nuit du 3 au 4, Cherval instrumente chez Stieber, et il se produit une lutte au cours de laquelle Stieber résiste. Mais, le 3, régnait précisément l'« entente cordiale » entre conspirateurs et policiers qui permit de tout faire en un jour. Maintenant, dans la journée du 3, non seulement Stieber se trouvait aux troussees des conspirateurs, mais les conspirateurs aux troussees de Stieber. Tandis que les policiers de Carlier découvraient le domicile des conspirateurs, ceux-ci découvrirent le domicile de Stieber. Tandis qu'à leur égard il remplissait un rôle de surveillance, les conspirateurs remplissaient à son égard un rôle actif. Tandis qu'il rêvait à leur complot dirigé contre le Gouvernement, ils s'occupent d'un attentat contre sa personne.

Stieber continue dans sa déposition du 18 octobre : « Pendant cette lutte (où Stieber prenait l'offensive), je remarquai que Cherval s'efforçait

de mettre un papier dans sa bouche et de l'avaler. On réussit avec difficulté à sauver la moitié du papier, l'autre moitié avait déjà été absorbée. »

Le papier se trouvait donc dans la bouche de Cherval, entre ses dents, car on ne put en sauver qu'une moitié ; l'autre était déjà avalée. Stieber et son assistant, commissaire de police ou autre, ne pouvaient sauver l'autre moitié qu'en mettant la main dans la gueule du « dangereux Cherval ». Le moyen de défense le plus direct qu'eût Cherval pour résister à une semblable attaque était de *mordre*, et, réellement, les journaux de Paris annoncèrent que Cherval avait mordu M<sup>me</sup> Stieber. Mais, dans cette scène, Stieber était assisté non par sa femme, mais par le commissaire de police. Par contre Stieber déclare que c'est dans l'attentat commis dans son propre domicile que M<sup>me</sup> Stieber fut blessée en lui portant secours. Si l'on compare les témoignages des journaux parisiens et ceux de Stieber, il semble que Cherval, dans la nuit du 3 au 4, mordit M<sup>me</sup> Stieber pour sauver les papiers que M. Stieber lui arrachait des dents dans la nuit du 4 au 5. Stieber nous répondra que Paris est une ville merveilleuse et que déjà Laroche foucauld nous a appris qu'en France il n'est rien d'impossible.

Si nous laissons un moment de côté la foi aux miracles, il semble que les premiers miracles viennent de ce que Stieber rassemble, dans la seule journée du 3 septembre, une série d'actions qui, dans le temps, sont très éloignées les unes des

autres, — les derniers miracles viennent de ce qu'il répartit entre deux nuits différentes, en deux endroits différents, divers événements qui se sont produits dans la même nuit et au même endroit. Nous opposons à son conte des mille et une nuits le fait réel. Mais auparavant relevons encore une chose surprenante, sinon un nouveau miracle. Stieber arracha une moitié du papier avalé par Cherval. Que contenait la moitié sauvée? Tout ce que cherchait Stieber. « Le papier contenait des instructions fort importantes pour l'émissaire Gipperich, alors à Strasbourg, ainsi que son *adresse complète*. » Maintenant venons au fait.

Le 5 août 1851, — nous le savons par Stieber, — il reçut les archives Dietz enveloppées de forte toile. Le 8 ou le 9 août, se trouva, à Paris, un certain Schmidt. Schmidt semble le nom inévitable des agents de police prussiens voyageant incognito. Stieber, en 1845-1846, fit un voyage dans les montagnes de Silésie sous le nom de Schmidt, son agent *Fleury*, de Londres, part, en 1851, pour Paris, sous le nom de Schmidt. Il recherche les différents chefs de la conspiration Willich-Schapper, et trouve enfin Cherval. Il prétend s'être échappé de Cologne et en avoir sauvé la caisse de la Ligue contenant 500 thalers. Il se recommande de mandats de Dresde et de divers autres endroits, parle de réorganisation de la Ligue, d'union des différents partis puisque les dissentiments reposent sur des divergences purement personnelles; — déjà, à cette

époque, la police prêchait l'unité et l'union, — et promit d'employer les 500 thalers à faire refleurir la Ligue. Peu à peu Schmidt apprend à reconnaître les divers chefs des communes de la Ligue Willich-Schapper à Paris. Il n'apprend pas seulement leurs adresses, il les visite, il espionne leurs correspondances, il observe leurs mouvements, il s'introduit dans leurs assemblées, il les pousse comme un « agent provocateur », porte surtout Cherval aux nues, d'autant plus que Schmidt, son admirateur, le célèbre comme le grand méconnu de la Ligue, comme le « chef principal », qui n'a fait qu'ignorer jusqu'à présent toute son importance, chose qui est déjà arrivée à plus d'un grand homme. Un soir, Schmidt assiste avec Cherval à une séance de la Ligue, ce dernier lit à Gipperich sa célèbre lettre avant de l'envoyer. C'est ainsi que Schmidt apprit l'existence de Gipperich.

« Dès que Gipperich sera revenu à Strasbourg, remarqua Schmidt, nous lui ferons parvenir une traite sur les 500 thalers qui sont à Strasbourg. Voici l'adresse de celui qui conserve l'argent; donnez-moi en échange celle de Gipperich pour l'envoyer, comme garantie, à celui auquel il se présentera. » Schmidt obtint ainsi l'adresse de Gipperich. Le soir même où Cherval envoya la lettre à Gipperich, un quart d'heure plus tard, Gipperich fut arrêté sur un télégramme électrique. on perquisitionna chez lui et, l'on saisit la célèbre lettre. Gipperich fut *arrêté avant Cherval*.

Peu de temps après, Schmidt apprit à Cherval qu'un policier prussien, du nom de Stieber, était arrivé à Paris. Il ne s'était pas contenté de découvrir son domicile, il avait même entendu dire, par le « garçon » d'un café voisin, que Stieber méditait de le faire arrêter, lui Schmidt. Cherval serait l'homme qui laisserait un souvenir au misérable policier prussien. « On le jettera à la Seine », répondit Cherval. Tous deux convinrent de pénétrer le jour suivant dans le domicile de Stieber, de constater sa présence sous un prétexte quelconque. La soirée suivante, nos deux héros entreprirent vraiment l'expédition. Chemin faisant, Schmidt pensa qu'il vaudrait mieux que Cherval entrât dans la maison, tandis que lui-même ferait sentinelle devant la maison.

« Demande, continua-t-il, après Stieber au portier, et s'il te fait introduire, dis à Stieber que tu voulais voir M. Sperling, et lui demander s'il rapportait de Cologne les billets que l'on attendait. A propos, encore une chose. Ton chapeau blanc te fait remarquer, il est trop démocratique, mets le mien qui est noir. » On change de chapeaux, Schmidt se met en sentinelle, Cherval tire la sonnette et se trouve dans la maison de Stieber. Le portier ne croyait pas que Stieber fut à la maison et Cherval voulait déjà se retirer, quand, du haut de l'escalier, une voix de femme s'écrie : « Oui, Stieber est à la maison. » Cherval suit la voix et tombe ainsi sur un individu à lunettes vertes qui

se fait connaître comme Stieber. Cherval prononce la phrase convenue au sujet du billet et de Sperling. « Cela ne se passera pas ainsi », dit Stieber vivement. « Vous venez dans ma maison, demandez après moi, vous êtes introduit puis, vous vous en allez, etc. Tout cela me paraît très suspect. » Cherval répond grossièrement, Stieber sonne, plusieurs individus apparaissent à l'instant, entourent Cherval, Stieber veut fouiller dans la poche de son habit où une lettre dépasse. Ce n'étaient pas les instructions de Cherval à Gipperich, mais une lettre de Gipperich à Cherval. Celui-ci essaie de l'avalier, Stieber veut la lui arracher de la bouche. Cherval mord, se débat, frappe. M. Stieber veut sauver une moitié, la moitié de M. Stieber veut sauver l'autre moitié de la lettre et est récompensée de son zèle par une blessure. Le bruit que cette scène a causé fait sortir les différents locataires de leur appartement. Cependant un des individus de la suite de Stieber avait jeté une montre d'or par-dessus la cage de l'escalier. Tandis que Cherval crie « mouchard ». Stieber et compagnie crient « au voleur ». Le portier rapporte la montre d'or et le cri « au voleur » devient général. Cherval est arrêté et trouve à la porte non son ami Schmidt, mais quatre ou cinq soldats qui le prennent sous escorte.

Devant le fait s'évanouissent tous les miracles dont témoignait Stieber. Son agent Fleury opéré

pendant trois mois ; il n'a pas seulement découvert les fils du complot, il a contribué à en ourdir la trame. Stieber alors n'a plus qu'à venir à Berlin et peut s'écrier : *veni, vidi, vici!* Il peut faire à Carlier présent d'un complot tout fait, Carlier n'a plus besoin que de montrer de l'« empressement » à procéder. M<sup>me</sup> Stieber n'a plus besoin d'être mordue par Cherval, le 3, parce que M. Stieber met la main, le 4, à la bouche de Cherval. L'adresse de Gipperich, les instructions exactes qui lui sont données, n'ont plus besoin, comme Jonas, du ventre de la baleine, de sortir complètes de la bouche du « dangereux Cherval », après avoir été à moitié mangées. La seule chose qui reste merveilleuse est la foi des jurés, que Stieber n'a pas craint de régaler de ses mensonges. Dignes soutiens de l'esprit borné des sujets!

« Cherval, témoigne Stieber (audience du 18 octobre) quand je lui eus présenté, à sa très grande surprise, tous les rapports originaux qu'il avait envoyés à Londres, et qu'il vit que je savais tout, m'en fit l'aveu public dans sa prison. »

Tout d'abord ce que Stieber présenta à Cherval, ce n'étaient nullement les rapports originaux que celui-ci avait envoyé à Londres. Stieber ne les fit venir que plus tard de Berlin, avec d'autres documents des archives de Dietz. Ce qu'il lui présenta, en premier lieu, c'était une circulaire signée par Oswald Dietz que Cherval venait de recevoir, et quelques-unes des dernières lettres de Willich

Comment Stieber se trouvait-il en leur possession ? Pendant que Cherval se battait avec Stieber et mordait sa moitié, le brave Schmidt-Fleury se précipitait chez M<sup>me</sup> Cherval, une Anglaise, et lui disait que son mari était arrêté, que le danger était pressant, qu'elle devait lui confier les papiers de Cherval ; celui-ci l'avait chargé, pour éviter d'être davantage compromis, de les remettre à une tierce personne. Pour prouver que Cherval l'envoyait, il montre le chapeau blanc qu'il avait pris à Cherval sous prétexte qu'il était trop démocratique. Fleury obtint les lettres de M<sup>me</sup> Cherval et les remit à Stieber.

En tous cas, la base d'opération était plus favorable à celui-ci qu'à Londres. Il pouvait voler les papiers de Dietz, mais il pouvait faire les réponses de Cherval. Il le fait s'expliquer de la façon suivante (audience du 18 octobre) sur « ses intelligences en Allemagne ». « Il a séjourné assez longtemps dans les pays rhénans et en particulier à Cologne en 1848. Il y a fait la connaissance de Marx et a été admis par lui dans la Ligue qu'il s'est appliqué à développer à Paris en se servant des éléments déjà existants. »

En 1846, Cherval fut reçu dans la Ligue à Londres par Schapper, et sur la proposition de Schapper, alors que Marx se trouvait à Bruxelles et n'était pas encore membre de la Ligue. Cherval ne pouvait donc être admis en 1848 dans la même ligue, à Cologne.

Après l'explosion de la révolution de Mars, Cherval fit un voyage de quelques semaines dans les provinces rhénanes, mais il revint alors à Londres où il séjourna sans interruption depuis le printemps de 1848 jusqu'à l'été de 1850. Il ne peut donc pas, dans le même laps de temps, s'être appliqué à développer la Ligue à Paris, à moins que Stieber, qui accomplit des miracles chronologiques, ne soit également capable de produire des miracles *dans l'espace* et douer les tiers du don d'ubiquité.

Ce ne fut qu'après son expulsion de Paris, en septembre 1849, que Marx, étant entré dans le groupe ouvrier de Great Windmill Street, apprit à connaître superficiellement Cherval, ainsi qu'une centaine d'autres ouvriers. Il ne peut donc avoir fait sa connaissance en 1848, à Cologne.

Cherval, au début, dit la vérité à Stieber sur tous les points. Stieber chercha à lui arracher des réponses mensongères. A-t-il atteint ce but? Seul le témoignage de Stieber l'affirme, rien ne le prouve donc. Pour Stieber, il s'agissait avant tout d'imaginer des relations entre Cherval et Marx pour mettre artificiellement les accusés de Cologne en relation avec le complot de Paris.

Dès que Stieber se voit contraint de s'expliquer « en détail » sur les connivences et les correspondances de Cherval et consorts avec l'Allemagne, il se garde bien de citer même Cologne, il parle au contraire avec suffisance de Heck à Bruns-

wick, de Laube à Berlin, de Reininger à Mayence, de Tietz à Hambourg, etc., etc., bref du parti Willich-Schapper. Ce parti dit Stieber « avait en main les archives de la Ligue ». Une erreur les fit passer des mains de la Ligue en celles de Stieber. Il n'y trouva *pas une ligne* que Cherval eût écrite à destination de Londres ou personnellement à Marx *avant la scission* du Comité directeur, avant le 15 septembre 1850.

Il fit filouter par Schmidt-Fleury les papiers de Cherval à la femme de ce dernier. Il ne trouva pas encore une seule ligne que Cherval aurait reçue de Marx. Pour remédier à cet inconvénient, il dicta à Cherval : « qu'il était en froid avec Marx, parce que celui-ci, bien que le Comité directeur fût à Cologne, aurait demandé à correspondre *encore* avec lui. » Si Stieber ne découvre pas de correspondance entre Marx et Cherval *antérieure* au 15 septembre 1850, c'est tout simplement parce que Cherval rompit toute correspondance avec Marx, *après* le 15 septembre 1850. « Pends-toi, Figaro, tu n'aurais pas inventé cela ! »

Les pièces que le Gouvernement prussien accumula pendant une instruction d'une année et demie contre les accusés en partie, grâce aux bons offices de Stieber lui-même, s'opposaient à toute entente établie entre les accusés d'une part, et la commune de Paris et le complot franco-allemand, d'autre part.

La déclaration du Comité directeur de Londres,

de juin 1850, démontrait qu'avant la scission survenue dans ce Comité, la commune de Paris était dissoute. Six des lettres contenues dans les archives Dietz, prouvent qu'après le transfert du Comité central à Cologne, les communes de Paris avaient été réformées par A. Mayer, émissaire du parti Willich-Schapper; les lettres du cercle directeur de Paris qui se trouvaient dans les mêmes archives prouvaient qu'il était en hostilité déclarée avec le Comité central de Cologne. L'acte d'accusation français assurait enfin que, tout ce qu'on incriminait à Cherval et consorts, ne se produisit qu'en 1851. Saedt (séance du 8 novembre) se vit amené, malgré les révélations de Stieber, à cette conjecture pleine de finesse qu'il serait cependant possible que le parti Marx eût été d'une façon quelconque impliqué à Paris dans un complot quelconque à une époque quelconque; mais cette époque et ce complot, on voit seulement que Saedt les tient pour possibles par ordre supérieur. Que l'on juge de la stupidité de la presse allemande qui radote à propos de la finesse d'esprit de Saedt!

De longue main la police prussienne avait essayé d'impliquer, aux yeux du public, Marx dans le complot franco-allemand et, par Marx, les accusés de Cologne. Le policier Beckmann envoya, pendant les débats du procès Cherval, la note suivante, datée de Paris, 25 février 1852 à *la Gazette de Cologne*. « Plusieurs des accusés sont en fuite,

entre autres un certain A. Mayer, que l'on représente comme l'agent de *Marx et C<sup>o</sup>* ». *La Gazette de Cologne* publia alors une déclaration de Marx expliquant que « A. Mayer était un des amis les plus intimes de M. Schapper et de l'ancien lieutenant prussien Willich, mais qu'il lui était à lui, Marx, fort étranger. » Maintenant, dans son témoignage du 18 octobre 1852, Stieber déclare lui-même : « Les membres du Comité central exclus par le parti de Marx, le 15 septembre 1850, ont envoyé A. Mayer à Francfort », etc., et il communique même la correspondance de A. Mayer et de Schapper-Willich.

Un membre du « parti Marx », *Conrad Schrumm*, fut, au cours des persécutions dirigées contre les étrangers, arrêté à Paris, au mois de septembre 1851, avec 50-60 autres clients d'un café, et maintenu en prison, pendant environ deux mois, sous l'inculpation d'avoir participé à un complot dirigé par l'Irlandais Cherval. Le 16 octobre, il reçut, au Dépôt de la préfecture de police, la visite d'un Allemand qui lui tint le discours suivant : « Je suis fonctionnaire prussien; vous savez que, dans toutes les parties de l'Allemagne et surtout à Cologne, on a pratiqué de nombreuses arrestations, à la suite de la découverte d'une société communiste. La mention du nom dans une lettre suffit pour faire ordonner l'arrestation de la personne en question. Le Gouvernement se trouve un peu embarrassé par la quantité des détenus dont il ne

sait s'ils ont quelque chose de commun avec l'affaire ou non. *Nous savons que vous n'avez pas participé au « Complot franco-allemand », mais que, par contre, vous connaissez fort bien Marx et Engels, et vous êtes sans doute renseigné sur tout le détail des relations des communistes allemands.* Nous vous serions fort obligé de nous donner à ce sujet les renseignements nécessaires, en nous désignant exactement les coupables et les innocents. Vous pouvez ainsi contribuer à la libération d'un grand nombre de gens. Si vous le voulez, nous pouvons prendre acte de votre déclaration. Vous n'avez rien à craindre, etc., etc. » Schramm montra naturellement la porte à ce pieux fonctionnaire prussien, protesta auprès du ministère français contre une pareille visite et fut expulsé de France à la fin d'octobre.

La police prussienne savait que Schramm appartenait au « parti Marx » par sa lettre de démission trouvée chez Dietz. Elle confessa elle-même que le « parti Marx » n'avait aucun rapport avec le complot Cherval. Si l'on voulait montrer les relations du parti Marx avec le complot Cherval, cela ne pouvait se faire à Cologne, mais à Paris où, en même temps que Cherval, se trouvait emprisonné un membre de ce « parti Marx ». Mais le Gouvernement prussien ne craignait rien tant qu'une confrontation entre Cherval et Schramm, qui devait, dès l'abord, compromettre tout l'avantage qu'il se promettait de tirer du procès de Paris

contre les accusés de Cologne. Par la mise en liberté de Schramm, le juge d'instruction français prononçait que le procès de Cologne n'avait aucun rapport avec le complot de Paris.

Stieber fait une dernière tentative. « Pour ce qui touche Cherval, le chef des communistes français, dont nous avons déjà parlé, on s'est longtemps évertué à savoir ce qu'était au juste ce Cherval. Enfin on a su, par une confidence que Marx lui-même fit à un agent de police, que c'était un homme qui s'était évadé, en 1845, de la prison d'Aix-la-Chapelle où il était retenu pour falsification de billets et que Marx avait reçu dans la Ligue lors des troubles d'alors et d'où il était parti pour Paris en qualité d'émissaire. »

Marx avait pu tout aussi peu confier au *spiritus familiaris*, à l'agent de police de Stieber, qu'il avait reçu Cherval à Cologne dans la Ligue où Schapper l'avait déjà admis en 1846 à Londres, ou qu'il l'avait fait habiter Londres et l'avait en même temps vu faire de la propagande à Paris, qu'il pouvait communiquer à l'*alter ego* de Stieber, à l'agent de police avant le témoignage de Stieber, la nouvelle que Cherval avait été emprisonné, en 1845, à Aix-la-Chapelle et commis des faux, ce qu'il n'apprit que par le témoignage de Stieber. De semblables *hysteron proteron* ne sont permis qu'à un Stieber. Le monde antique nous laissa son *gladiateur mourant*, l'Etat prussien nous lègue son *Stieber témoinant*.

Ainsi donc, pendant longtemps, longtemps, on s'était en vain évertué à éclaircir quel était au juste ce Cherval. Le soir du 2 septembre, Stieber arrive à Paris. Le soir du 4, Cherval est arrêté. Le soir du 5, il est conduit de sa cellule dans une salle pauvrement éclairée. Stieber s'y trouvait; mais il avait à côté de lui un fonctionnaire de la police française qui, en sa qualité d'Alsacien, parle un mauvais allemand, mais le comprend parfaitement, possède une mémoire de policier et ne trouve pas très agréable le conseiller de police berlinois prétentieusement servile. En présence donc de ce fonctionnaire français, la conversation suivante a lieu. *Stieber* : « Ecoutez, monsieur Cherval, nous savons très bien ce que signifient le nom français et le passe-port irlandais. Nous, nous vous connaissons, vous êtes un Prussien des provinces Rhénanes, vous vous nommez K... et il ne dépend que de vous d'échapper aux conséquences qui vous menacent en me faisant des aveux complets », etc., etc. Cherval nie. *Stieber* : « Quiconque a falsifié des billets et s'est évadé des prisons prussiennes est livré à la Prusse par les autorités françaises. Je vous le répète, réfléchissez. Il s'agit de douze ans de prison cellulaire. » *Le fonctionnaire de police français*. « Nous allons donner du temps à cet homme, il réfléchira dans sa cellule. » Cherval fut reconduit dans sa prison.

Stieber n'avait naturellement pas intérêt à

casser les vitres, à avouer au public qu'il avait essayé de soutirer à Cherval de faux témoignages, en agitant devant ses yeux le spectre de l'extradition et des douze ans de cellule.

Stieber, cependant, n'est pas encore arrivé à savoir qui est véritablement Cherval. Devant les jurés, il l'appelle constamment Cherval et non K... Bien mieux. Il ignore également où Cherval est réellement. Dans la séance du 23 octobre, il déclare qu'il est encore en prison à Paris. Dans la séance du 27 octobre, pressé par les questions que l'avocat de Schneider II lui adresse : « Si le susdit Cherval ne réside pas actuellement à Londres ? » Stieber répond : « Qu'il ne peut fournir à ce sujet aucun renseignement, et qu'il ne pouvait que rapporter un bruit d'après lequel Cherval se serait évadé à Paris. »

Le Gouvernement prussien subit son sort habituel ; il fut dupé. Le Gouvernement français lui avait permis de tirer les marrons du feu, le complot franco-allemand ; mais il ne lui permit pas de les manger. Cherval avait su se concilier les bonnes grâces du Gouvernement français, et on le laissa partir pour Londres, avec Gipperich, peu de jours après la séance des assises. Le Gouvernement allemand croyait avoir acquis en Cherval un précieux instrument dont il pourrait se servir au procès de Cologne ; il n'avait fait que de donner au Gouvernement français un nouveau mouchard. Un jour avant l'évasion simulée de Cherval,

un faquin prussien parut devant lui, en frac noir et en manchettes, avec une moustache noire, épaisse, les cheveux courts et grisonnants, en un mot, un joli garçon tout à fait que, plus tard, on lui dit être le lieutenant de police Greif et qui, d'ailleurs, se présenta après coup sous le nom de Greif. Ce Greif avait obtenu de communiquer avec lui, grâce à une carte qu'il avait reçue directement du Ministre de la Police, sans passer par le préfet de police. Le Ministre brûlait de duper ses chers Prussiens.

GREIF : « Je suis un fonctionnaire prussien, envoyé pour entrer en négociation avec vous. Vous ne sortirez jamais d'ici sans nous. Je vous fais une proposition. Demandez par une supplique adressée au Gouvernement français, dont l'acquiescement nous est dès maintenant assuré, d'être livré à la Prusse, nous avons en effet besoin de votre témoignage à Cologne. Quand vous aurez accompli votre tâche et que l'affaire sera terminée, nous vous mettrons en liberté sur parole. »

CHERVAL : « Je sortirai bien d'affaires sans vous. »

GREIF, avec assurance : « C'est impossible ! » Greif se fit alors amener Gipperich et lui proposa d'aller pour cinq jours jouer le rôle d'émissaire communiste à Hanovre. Il n'eut pas davantage de succès. Le jour suivant, Cherval et Gipperich avaient pris la fuite. Les autorités françaises rirent de leur bon tour. La dépêche annonçant le malheur fut expédiée à Berlin, et, le 23 octobre,

Stieber jure encore que Cherval est en prison à Paris ; le 27 octobre, il ne peut encore donner de renseignements et ne sait que par un bruit qui court que Cherval s'est évadé. Cependant le lieutenant de police Greif avait fait trois visites à Cherval, à Londres, pendant les débats du procès, dans le but de savoir l'adresse de Nette, à Paris, dont on croyait qu'on pourrait acheter le témoignage contre les accusés de Cologne. Le « coup » était manqué.

Stieber avait des raisons pour laisser dans l'ombre ses rapports avec Cherval. K... continua à être Cherval, le Prussien resta Irlandais, et Stieber ne sait pas encore aujourd'hui « qui est réellement Cherval <sup>1</sup> ».

<sup>1</sup> Dans le *Livre noir*, Stieber ne sait toujours pas qui est réellement Cherval. On y voit, II<sup>e</sup> partie, page 38, au n<sup>o</sup> 111, *Cherval* : voir Crämer ; et au n<sup>o</sup> 116, *Crämer* : « Le n<sup>o</sup> 111 a, sous le nom de Cherval, mis une grande activité au service de la Ligue des communistes. Il portait aussi le nom de Frank dans la Ligue. Sous le nom de Cherval, il fut condamné à huit ans de prison par la cour d'assises de Paris, en février 1853 (lire 1852), mais s'évada bientôt et se rendit à Londres. » Telle est l'ignorance de Stieber dans la II<sup>e</sup> partie qui énumère ce que l'on sait de personnel sur les suspects classés alphabétiquement et par numéros. Il a déjà oublié que dans la I<sup>e</sup> partie, p. 81, il a laissé échapper l'aveu suivant : Cherval est en effet le fils d'un fonctionnaire rhénan, du nom de Joseph Crämer, qui (qui donc ? le père ou le fils ?) « a employé son métier de lithographe à faire de faux billets, fut emprisonné pour ce fait, mais en 1844 s'évada de la prison de Cologne (c'est faux : d'Aix-la-Chapelle !) et s'enfuit en Angleterre, et plus tard à Paris ». — Que l'on compare maintenant les témoignages de Stieber devant les jurés. La police ne peut absolument pas, même une fois, dire la vérité.

Avec la correspondance de Cherval avec Gipperich, le trio Seckendorf-Saedt-Stieber possédait enfin ce qu'il désirait :

« Schinderhannes, Karlo Moor  
Nahm ich mir als Muster vor. »

La lettre de Cherval à Gipperich eut l'honneur d'être lue trois fois pour l'inculquer d'une manière convenable dans la cervelle un peu indigente des 300 citoyens les plus imposés que représente le Jury. Le moindre connaisseur discernait immédiatement, sous ce misérable pathos, le bouffon qui cherche à se surpasser lui-même et les autres.

Cherval et consorts avaient de plus partagé toutes les espérances de la démocratie au sujet des effets merveilleux que pourrait avoir le 2 mai 1852, et avaient résolu de faire, comme tout le monde, la révolution, le 2 mai. Schmidt-Fleury avait contribué à donner à cette idée fixe la forme d'un plan. C'est ainsi que Cherval et C<sup>ie</sup> tombèrent sous le coup de la catégorie juridique du complot. Ainsi ils fournissaient la preuve que le complot, que les accusés de Cologne n'avaient pas mis à exécution contre le Gouvernement prussien, avait cependant été exécuté par le parti Cherval contre la France.

Par Schmidt-Fleury, le Gouvernement prussien avait cherché à établir un lien illusoire entre le complot de Paris et les accusés de Cologne, et Stieber l'appuya de son témoignage. Stieber-Greif-Fleury, cette trinité joue le rôle principal dans le

complot Cherval, nous les retrouverons à l'œuvre.

Résumons-nous :

A est républicain, B se dit également républicain. A et B sont brouillés. B construit, à l'instigation de la police, une machine infernale. A est, pour ce fait, traduit devant les tribunaux. Si B a construit la machine, et non A, la chose provient de ce que A est brouillé avec B. Pour convaincre A de son crime, on appelle B en témoignage contre lui. Tel est l'humour que l'on trouve dans le complot Cherval.

On comprend que cette logique fut peu goûtée du public. Les « révélations réelles » de Stieber s'évanouirent en un nuage malodorant. La Chambre des mises en accusations déclara « qu'aucun fait réel ne subsistait ». De nouveaux miracles policiers étaient nécessaires.

---

## CHAPITRE IV

### L'ORIGINAL DES PROCÈS-VERBAUX

Dans la séance du 23 octobre, le président remarque : « le conseiller de police, Stieber, lui a fait savoir qu'il avait encore à faire d'importantes dépositions ». Il rappelle donc le témoin sus-nommé. Stieber s'élançe et commence la mise en scène.

Jusqu'à présent Stieber avait parlé de l'activité du parti Willich-Schapper, bref, du parti Cherval, de son activité *après* et *avant* l'arrestation des accusés de Cologne. Des accusés, il n'avait rien pu dire ni *avant* ni *après* cette arrestation. Le complot Cherval se produisit après l'arrestation des accusés actuels, et Stieber déclare maintenant : « Je n'ai parlé dans mon témoignage précédent de la forme de la Ligue communiste et de l'activité de ses membres que *jusqu'à l'époque de l'incarcération* des accusés actuels. » Il avoue donc que le complot Cherval n'avait rien à voir avec la « forme de la Ligue communiste et l'activité de ses membres ». Il avoue le *néant* de son témoignage an-

térieur. Oui, il est même si blasé sur son interrogatoire du 18 octobre, qu'il tient pour superflu d'identifier plus longtemps Cherval avec le « parti Marx ». « D'abord, la fraction de Willich existe encore, dont jusqu'à présent Cherval, seul à Paris, a été pris. » Ah ! le chef principal, Cherval, est donc un chef de la fraction Willich !

Mais maintenant Stieber a les déclarations *les plus importantes* à faire, non seulement *les plus nouvelles*, mais encore *les plus importantes* ! Ces très importantes communications perdraient de leurs poids, si l'on n'insistait pas sur le peu d'importance de déclarations antérieures. Jusqu'à présent, dit Stieber, je n'ai, à proprement parler, rien appris, mais nous y venons. Attention ! J'ai jusqu'à maintenant parlé du parti Cherval, hostile aux accusés ici présents ; ce qui n'appartenait pas à la cause. Je parlerai maintenant du « parti Marx », dont il s'agit uniquement dans ce procès. Stieber ne pouvait parler avec cette simplicité. Il dit donc : « J'ai jusqu'à présent traité de la Ligue communiste *avant* l'arrestation des accusés, je m'en occuperai maintenant *après* cette arrestation. » Sa virtuosité particulière lui permet, d'une simple phrase de rhétorique, de faire un faux serment.

Après l'arrestation des accusés de Cologne, Marx a constitué un nouveau Comité central. « Cela ressort du témoignage d'un agent de police que feu le directeur de la police Schulze sut faire entrer sans qu'il fût connu dans la Ligue de Londres et

dans l'entourage immédiat de Marx. » Ce nouveau Comité central a tenu un livre de procès-verbaux, et Stieber en possède l'original. Troubles terribles dans les provinces Rhénanes, à Cologne, même jusque dans la salle du tribunal, l'original fait foi de tout cela. Il renferme la preuve que les accusés ont constamment correspondu du fond de la prison avec Marx. En un mot, les archives Dietz étaient l'Ancien Testament ; mais les procès-verbaux originaux sont le Nouveau Testament. L'Ancien Testament était empaqueté dans de la toile forte, le Nouveau est relié d'un inquiétant maroquin rouge. Ce maroquin rouge est, à la vérité, une *demonstratio ad oculos* ; mais le monde est actuellement plus incrédule que du temps de Thomas ; il ne croit même plus ce qu'il voit. Qui croit encore aux testaments, ancien ou nouveau, depuis que la religion des Mormons a été inventée. Stieber, qui n'est pas très loin du Mormonisme, l'a bien prévu.

« Ou pourrait, à la vérité, dit le Mormon Stieber, m'objecter que tout cela ne contient que des racontars d'agents de police suspects ; mais, témoigne Stieber, mais j'ai les preuves complètes de la véracité et de l'authenticité des communications qu'ils m'ont faites ! »

Comprenons bien ! Preuves de la véracité et preuves de l'authenticité, et preuves complètes ! *Preuves complètes !* Et quelles sont ces preuves ?

Stieber savait depuis longtemps « qu'il existait une correspondance secrète entre Marx et les accu-

sés écroués à la maison d'arrêt. *Dimanche dernier, un courrier extraordinaire venu de Londres* m'apporta la nouvelle que l'on avait enfin réussi à découvrir l'adresse secrète sous laquelle on pratiquait cette correspondance. C'était l'adresse du commerçant D. Kothes au Vieux Marché, ici même. Le même courrier m'apportait l'original des procès-verbaux du comité Central de Londres, que l'on avait su se procurer à prix d'argent d'un membre de la Ligue. » Stieber se mit alors en rapport avec le directeur de la police, Geiger, et la direction des postes. « On prit les mesures nécessaires, et déjà, *deux jours plus tard*, le courrier du soir apportait à Kothes une lettre venant de Londres. Celle-ci, sur l'ordre du *procureur général*, fut saisie, ouverte, et l'on y trouva une instruction de 7 pages de la main de Marx et destinée à l'avocat de Schneider II... Cette même lettre contient un avis sur la façon dont il faudrait conduire la défense. Au dos de la lettre se trouvait un grand B en caractère latin. On prit copie de la lettre, on en détacha un fragment commode à couper, ainsi que l'*enveloppe originale*. Puis on cacheta la missive dans une enveloppe et on la confia à un agent de la police étrangère avec l'ordre de la porter à Kothes, de se présenter comme un émissaire de Marx », etc. Stieber raconte ensuite la répugnante comédie policière et domestique qui s'ensuivit, comment l'employé de la police étrangère joua le rôle d'émissaire de Marx, etc. Kothes est arrêté le

18 octobre et déclare, après vingt-quatre heures, que le B écrit sur l'adresse intérieure désignait Bermbach. Le 19 octobre, Bermbach est arrêté, et l'on perquisitionne chez lui. Le 21 octobre, Kothés et Bermbach sont remis en liberté.

Stieber fit cette déposition le samedi 23 octobre. « *Le dimanche passé* », le dimanche 17 octobre, serait donc arrivé le courrier extraordinaire avec l'adresse de Kothés et l'original des procès-verbaux. Deux jours après, la lettre serait arrivée à l'adresse de Kothés, le 19 octobre, par conséquent. Mais, le 18 octobre, Kothés était arrêté déjà à cause de la lettre que l'agent de la police étrangère lui avait apportée le 17. La lettre à l'adresse de Kothés arriva donc deux jours avant le courrier qui apportait l'adresse de Kothés, ou bien Kothés fut arrêté, le 18 octobre, pour une lettre qu'il ne reçut que le 19. Encore un miracle chronologique !

Plus tard, pressé par les avocats, Stieber déclare que le courrier qui lui apporta l'adresse de Kothés et l'original des procès-verbaux était arrivé le 10 octobre. Pourquoi le 10 ? Parce que le 10 tombe également un dimanche et que, le 23 octobre, il y avait aussi un « *dimanche passé* ». Le témoignage primitif portant sur le dimanche passé est ainsi maintenu et, sur ce point, le faux témoignage est écarté. Mais alors la lettre est arrivée non deux jours après le courrier, mais une semaine complète après lui. Le faux témoignage retombe alors non sur le courrier, mais sur la lettre. Les témoi-

gnages de Stieber ressemblent au paysan de Luther. Quand on l'aide à remonter à cheval d'un côté, il retombe de l'autre.

Dans la séance du 3 novembre, enfin, le lieutenant de police Goldheim, de Berlin, déclare que le lieutenant de police Greif, de Londres, a remis à Stieber l'original des procès-verbaux, le 11 octobre, c'est-à-dire un lundi, en sa présence et en celle du directeur de la police, Wermuth. Goldheim, impute donc à Stieber un double faux témoignage.

Marx mit à la poste la lettre adressée à Kothes, le jeudi 14 octobre, comme le prouve l'enveloppe originale ainsi que le timbre de la poste de Londres. La lettre devait donc arriver le vendredi soir 15 octobre. Un courrier, qui, deux jours avant l'arrivée de cette lettre, apportait l'adresse de Kothes et l'original des procès-verbaux, devait donc être rendu à destination, le mercredi 13 octobre. Mais il ne pouvait l'être ni le 17, ni le 10, ni le 11.

Sans doute Greif, faisant office de courrier, apporta de Londres l'original des procès-verbaux à Stieber. Ce qu'il en était de ce cahier, Stieber le savait tout aussi bien que son compère Greif. Aussi hésitait-il à le déposer sur le tribunal. Cette fois-ci il ne s'agissait plus de réponses faites derrière les barreaux de Mazas. Alors vint la lettre de Marx. Stieber était sauvé. Kothes est une simple adresse, la lettre n'est pas adressée à Kothes, mais au B latin qui se trouve à l'envers de la lettre fermée. Kothes, en fait, est donc une simple adresse. Ad-

mettons maintenant que ce soit une adresse *secrète*. Admettons encore que c'est l'adresse secrète sous laquelle Marx correspond avec les accusés de Cologne. Admettons enfin que nos agents de Londres ont expédié par le même courrier, en même temps, l'original des procès-verbaux à cette adresse secrète, mais que la lettre est arrivée deux jours après le courrier, l'adresse et les procès-verbaux. Nous faisons ainsi d'une pierre deux coups. D'abord nous prouvons la correspondance secrète avec Marx ; en second lieu nous prouvons l'authenticité des procès-verbaux. Cette authenticité est prouvée par l'exactitude de l'adresse, l'exactitude de l'adresse par la lettre. « *Quod erat demonstrandum.* » Puis une joyeuse comédie avec l'agent de la police étrangère, puis des arrestations pleines de mystère ; public, jurés, accusés même seront comme frappés de la foudre.

Mais pourquoi Stieber, et c'était si facile, ne fit-il pas arriver son *courrier extraordinaire*, le 13 octobre ? Parce qu'alors il n'était plus extraordinaire, parce que la chronologie, comme nous l'avons vu, est son côté faible, parce qu'elle est bien au-dessous de la dignité d'un conseiller de police prussien. D'ailleurs, il conservait l'enveloppe originale. Comment alors débrouiller l'affaire ?

Dans son témoignage, Stieber se compromet dès l'abord en passant un fait sous silence. Si ses agents connaissaient l'adresse de Kothes, ils con-

naissaient également la personne que cachait le mystérieux B, tracé au revers de la lettre. Stieber était si peu initié aux mystères du B latin qu'il fit fouiller Becker, le 17 octobre, dans sa prison, dans le but de trouver sur lui la lettre de Marx. C'est l'interrogatoire de Kothés qui lui apprit que le B désignait Bermbach.

Mais comment la lettre de Marx était-elle arrivée entre les mains du Gouvernement prussien ? Très simplement. Le Gouvernement prussien décachette régulièrement les lettres confiées à sa poste, et il le fit pendant le procès de Cologne avec une persévérance spéciale. Aix-la-Chapelle et Francfort-sur-le-Mein peuvent en témoigner. C'est un pur hasard quand une lettre passe et lui échappe.

Le courrier original s'évanouissant, les procès-verbaux originaux s'évanouissaient aussi. Stieber ne s'en doutait naturellement pas, quand, dans la séance du 23 octobre, il communiquait, triomphant, le contenu du nouveau testament, du livre rouge. Le premier résultat de ses témoignages fut la nouvelle incarcération de Bermbach, qui assistait aux débats comme témoin.

Pourquoi Bermbach fut-il de nouveau arrêté ?

Pour les papiers trouvés chez lui ? Non, puisqu'après la perquisition faite chez lui, il fut mis en liberté. Son arrestation eut lieu vingt-quatre heures après celle de Kothés. Si donc il avait eu en sa possession des documents compromettants, il les aurait certainement fait disparaître. Pourquoi donc

l'arrestation du témoin Bermbach, tandis que les témoins Hentze, Hœtzel, Steingens, dont la connivence avec la Ligue, dont la participation à ses travaux était constatée, restaient-ils tranquillement assis au banc des témoins ?

Bermbach avait reçu une lettre de Marx, qui ne contenait qu'une simple critique de l'arrestation et rien autre. Stieber l'accorda ; la lettre était en effet à la disposition des jurés. Mais il exprima le fait dans son style hyperbolique de policier : « Marx exerce constamment de Londres son influence sur le procès actuel. » Et les jurés se demandaient à eux-mêmes, comme Guizot à ses électeurs : « Est-ce que vous vous sentez corrompus ? » Pourquoi donc l'arrestation de Bermbach ? Le Gouvernement prussien, dès le début de l'instruction, cherchait à priver les accusés de leurs moyens de défense, *par principe, systématiquement*. Les avocats, comme ils le déclarèrent en audience publique, furent, au mépris de la loi, empêchés de communiquer avec les accusés, même après le dépôt de l'acte d'accusation. D'après sa propre déposition, Stieber était en possession des archives Dietz depuis le 5 août. Ces archives ne furent pas jointes à l'acte d'accusation. Ce ne fut que le 8 octobre qu'elles furent produites en pleine audience publique, mais produites dans la mesure où Stieber le jugea bon. Jurés, accusés et public devaient être surpris. les avocats attaquer la conviction de la police sans avoir d'armes à leur disposition.

Et maintenant les procès-verbaux originaux avaient fait leur apparition ! Le Gouvernement prussien tremblait à la pensée de révélations possibles. Mais Bernbach avait reçu de Marx des moyens de défense. On pouvait prévoir qu'il recevrait des explications au sujet de ces procès-verbaux. Par son arrestation, on proclamait un nouveau crime : celui de correspondance avec Marx et on le punissait de prison. Tout cela devait retenir tout citoyen prussien de s'exposer pour le destinataire. « A bon entendeur demi-mot. » Bernbach fut *arrêté* pour *arrêter* ainsi les moyens de défense. Bernbach resta emprisonné cinq semaines. Si on l'avait mis en liberté immédiatement après la clôture de la procédure, les tribunaux prussiens auraient publiquement avoué leur lâche, leur servile soumission à la police prussienne. Bernbach resta en prison *ad majorem gloriam* des juges prussiens.

Stieber témoigne que « Marx, après l'arrestation des accusés de Cologne, a rassemblé les ruines de son parti, à Londres, et a formé, avec dix-huit personnes environ, un nouveau Comité central, » etc.

Ces ruines ne s'étaient jamais dispersées ; elles l'étaient si peu qu'elles formaient, depuis septembre 1850, une « private society ». Stieber les fait s'évanouir par ordre supérieur, pour les rappeler à la vie de nouveau par ordre supérieur, et cela sous la forme d'un nouveau Comité central.

Le lundi 25 octobre, *la Gazette de Cologne* ar-

rive à Londres, contenant un article sur la déposition de Stieber, du 23 octobre.

Le « parti Marx » n'avait ni constitué un nouveau Comité central, ni rédigé de procès-verbaux des prétendues séances de ce Comité. On devina immédiatement quel était le fabricant principal de ce nouveau testament — c'était *Wilhelm Hirsch*, de *Hambourg*.

Au commencement de décembre 1851, Hirsch se présenta à la « Société Marx » en qualité de communiste réfugié. Des lettres de Hambourg le dénoncèrent en même temps comme espion. On décida de le tolérer quelque temps dans la Société, de le surveiller et de rassembler ainsi les preuves de son innocence ou de sa culpabilité. A la réunion du 15 janvier 1852, on lut une lettre venant de Cologne et dans laquelle un ami de Marx faisait part du nouveau retard apporté au procès et de la difficulté que rencontraient même les parents pour avoir accès auprès des prisonniers. A cette occasion, on mentionna M<sup>me</sup> Daniels. On remarqua avec surprise que Hirsch, à partir de ce moment, ne fut plus aperçu dans notre « voisinage immédiat »; on le perdit de vue. Le 2 février 1852, on fit savoir de Cologne à Marx que l'on avait perquisitionné chez M<sup>me</sup> Daniels, à la suite d'une dénonciation de police, suivant laquelle une lettre de cette personne, adressée à Marx, aurait été lue dans la Société communiste de Londres et Marx aurait été chargé de répondre à M<sup>m</sup> Daniels qu'il s'occupait de réorganiser la Ligue en Allemagne, etc. Cette

dénonciation forme, mot pour mot, la première page des procès-verbaux originaux. — Marx répondit, courrier tournant, que, comme M<sup>me</sup> Daniels ne lui avait jamais écrit, il ne pouvait avoir lu une lettre d'elle, que toute la dénonciation, d'ailleurs, était de l'invention d'un certain Hirsch, petit jeune homme crapuleux, qui ne regardait pas à raconter à la police prussienne, contre argent, tous les mensonges qu'elle désirait.

Depuis le 15 janvier, Hirsch avait disparu des réunions. Il fut alors définitivement exclu de la Société. On décida même de changer de local, ainsi que le jour de réunion. Jusqu'alors on s'était rencontré dans Farringdon-Street, dans la cité, chez J.-B. Masters, Markethouse, et le *jeudi*. On choisit le *mercredi* pour se réunir et on prit pour local la « Rose and Crown Tavern, » Crown Street, Soho. Hirsch que « le directeur de la police Schulz avait su faire pénétrer, sans qu'on n'en sut rien, dans l'entourage immédiat de Marx, » ne sut, malgré cette proximité, découvrir encore huit mois après ni le lieu ni le jour de réunion. Après février, comme avant, il continue à fabriquer ses *procès-verbaux originaux* le *jeudi*, et à les dater du *jeudi*. Que l'on parcoure *la Gazette de Cologne*, et l'on trouvera : Procès-verbal du 15 janvier (*jeudi*), *item* 29 janvier (*jeudi*), et 4 mars (*jeudi*), et 13 mai (*jeudi*), et 20 mai (*jeudi*), et 22 juillet (*jeudi*), et 29 juillet (*jeudi*), et 23 septembre (*jeudi*), et 30 septembre (*jeudi*).

L'aubergiste de la « Rose and Crown Tavern » déclara devant le juge de Marlborough Street que la « Société du D<sup>r</sup> Marx » se réunissait chez lui tous les mercredis, depuis février 1852. Liebknecht et Rings, nommés, par Hirsch, secrétaires de ses procès-verbaux originaux, firent légaliser leurs signatures par les mêmes magistrats. Enfin on se procura les procès-verbaux que Hirsch avait rédigés dans le groupe ouvrier de Stechan, de façon à pouvoir comparer son manuscrit avec celui des procès-verbaux originaux.

La fausseté de ces derniers était ainsi démontrée sans qu'il fût besoin d'entrer dans la critique de leur contenu, qui se résout dans ses propres contradictions.

La difficulté était de faire parvenir ces documents aux avocats. La poste prussienne était un poste avancé qui, des frontières de Prusse jusqu'à Cologne, veillait à ce que les défenseurs ne pussent recevoir aucune arme.

On dut avoir recours à des voies détournées, et les premiers documents, envoyés le 25 octobre, ne purent arriver à Cologne que le 30.

Les avocats en étaient réduits aux maigres moyens de défense que Cologne leur offrait. Stieber eut à supporter un premier choc venant d'un côté auquel il ne s'attendait pas. Le conseiller de justice, Müller, le père de M<sup>me</sup> Daniels, juriste estimé et citoyen connu pour ses opinions conservatrices, déclara, dans *la Gazette de Cologne*

du 26 octobre, que sa fille n'avait jamais correspondu avec Marx et que les originaux de Stieber étaient une « mystification ». La lettre envoyée le 3 février 1852, où Marx traitait Hirsch de mouchard et de fabricant de fausses notes de police, fut découverte par hasard et communiquée à la défense. Dans la déclaration de démission du « parti Marx » du groupe de Great-Windmill et contenue dans les « archives Dietz » se trouva de l'écriture authentique de W. Liebknecht. Enfin l'avocat de Schneider II obtint du secrétaire du bureau de bienfaisance de Cologne, Birnbaum, des lettres authentiques de Liebknecht, et du secrétaire particulier Schmitz des lettres authentiques, de Rings. Enfin, au greffe du tribunal, les avocats purent comparer les procès-verbaux originaux avec l'écriture de Liebknecht dans la déclaration de démission et avec des lettres de Liebknecht et de Rings.

Stieber, rendu déjà inquiet par la déclaration du conseiller de justice Müller, est averti de cette malheureuse expertise d'écriture. Pour prévenir le coup qui le menace, il se lève à l'audience du 27 octobre et déclare : « Il lui a semblé très suspect que la signature de Liebknecht, qui se trouve dans les procès-verbaux, diffère tant d'une autre signature contenue déjà dans les actes. Il s'est livré à des recherches complémentaires et a appris que le signataire des procès-verbaux en question s'appelle H. Liebknecht, tandis que ce nom, dans

les actes où il se rencontre, est précédé d'un W. » Stieber refuse de répondre à la demande de l'avocat de Schneider II : « Qui lui avait appris qu'il existait également un H. Liebknecht ? » Schneider II lui demande des renseignements sur les personnes de Rings et de Ulmer, qui figurent comme secrétaires avec Liebknecht sur les procès-verbaux. Stieber soupçonne un nouveau piège. Trois fois il élude la question, cherche à cacher son embarras, à se reprendre en racontant par trois fois, sans la moindre utilité, comment il est entré en possession des procès-verbaux. Puis il déclare en balbutiant que Rings et Ulmer peuvent bien ne pas être des noms véritables, mais de simples *noms de guerre*. Il explique l'affirmation répétée des procès-verbaux, suivant laquelle M<sup>me</sup> Daniels aurait été en correspondance avec Marx de la façon suivante : Il faudrait peut-être lire M<sup>me</sup> Daniels et comprendre le clerc de notaire Bermbach. L'avocat de Hontheim l'interpelle au sujet de Hirsch. « Ce Hirsch, témoigne Stieber, *je ne le connais pas non plus*. Mais, du fait que la police prussienne l'a surveillé, il résulte bien qu'il n'est pas un agent de la Prusse, comme le bruit en a couru. »

Il fait un signe, et Goldheim vient chanter : « qu'il est parti en octobre 1851 pour Hambourg afin d'arrêter Hirsch ». Nous verrons que le même Goldheim partira au premier jour pour Londres pour arrêter le même Hirsch. Ainsi donc, ce

Stieber, qui prétend avoir acheté contre argent, à des réfugiés, les archives Dietz et les procès-verbaux originaux, ce Stieber affirme maintenant que Hirsch ne peut être un agent prussien parce qu'il est réfugié. Suivant que cela lui convient, la qualité de réfugié suffit pour garantir la vénalité ou l'intégrité absolue. Et Fleury, que Stieber lui-même, dans l'audience du 3 novembre, dénonce comme agent de police, Fleury n'est-il pas un réfugié politique ?

Après que, de tous côtés, on a ainsi battu en brèche ses procès-verbaux, Stieber, le 27 octobre, se résume ainsi avec une impudence classique : *Sa conviction de l'authenticité des procès-verbaux est plus fermement établie que jamais.*

Dans l'audience du 29 octobre, l'expert, après avoir comparé les lettres de Liebknecht et de Rings, fournies par Birnbaum et Schmitz, déclare que les signatures des procès-verbaux sont *fausses*.

Dans son acte d'accusation, le procureur général Seckendorf déclare : « Les renseignements fournis par le cahier des procès-verbaux s'accordent avec des faits provenant d'autre source. Mais le ministère public est absolument hors d'état de prouver l'authenticité de ce document. » Le cahier est authentique ; mais les preuves de l'authenticité manquent. C'est un Nouveau Testament ! Seckendorf continue : « La défense a prouvé elle-même que ce cahier contenait beaucoup de vrai, puisque c'est lui qui nous a renseigné sur l'activité de

Rings, qui s'y trouve nommé, et sur laquelle personne ne savait rien jusqu'à présent. » Si jusqu'à présent personne ne savait rien de l'activité de Rings, le cahier des procès-verbaux ne renseigne pas à ce sujet. Les dépositions confirmant l'activité de Rings ne pouvaient donc corroborer le *contenu* du cahier des procès-verbaux. Pour ce qui est de la forme, ces dépositions prouvent que la signature d'un membre du « parti Marx » est en *réalité* fausse, contrefaite. Ces dépositions prouvent donc, d'après Seckendorf : « que dans ce cahier se trouve beaucoup de vrai », de fait, un *vrai faux*. Le parquet général et la direction des postes ont, de concert avec Stieber, décacheté la lettre adressée à Kothes. Ils connaissaient donc la date de son arrivé. Ils savaient, par suite, que Stieber commettait un faux témoignage en faisant arriver le courrier le 17, puis le 10 octobre, et la lettre d'abord le 19, puis le 12. Ils étaient complices.

A l'audience du 27 octobre, Stieber chercha en vain à défendre son opinion. Il craignait chaque jour que des documents le chargeant n'arrivassent de Londres. Il était mal à son aise, et la Prusse, incarnée en lui, était également mal à son aise. Une exposition publique devenait périlleuse. Le lieutenant de police Goldheim fut donc envoyé à Londres pour sauver la patrie. Que venait faire Goldheim à Londres ? Il tentait, avec l'aide de Greif et de Fleury, de pousser Hirsch à venir à Cologne et, sous le nom de *H. Liebknecht*, affirmer l'authen-

ticité des procès-verbaux. Une pension était formellement promise à Hirsch. Mais ce dernier possédait, tout autant que Goldheim, l'instinct policier. Hirsch savait qu'il n'était ni procureur, ni lieutenant de police, ni conseiller de police. Il savait qu'il n'avait pas le privilège de commettre de faux témoignages et soupçonnait qu'on l'abandonnerait dès que les affaires tourneraient mal. Hirsch ne voulait, en aucune façon, se changer en bouc émissaire. Hirsch refusa complètement. Le royaume chrétien germanique n'en a pas moins recueilli la gloire d'avoir cherché à acheter des témoins dans un procès criminel où il s'agissait de la tête de ses enfants accusés.

Goldheim s'en revint donc à Cologne sans avoir pu conclure l'affaire.

A l'audience du 3 novembre, après l'audition de l'acte d'accusation, avant que la défense ne commençât, entre le marteau et l'enclume, Stieber intervient encore.

« Nous avons, témoigne Stieber, ordonné de nouvelles recherches au sujet du cahier des procès-verbaux. Le lieutenant de police Goldheim a été envoyé de Cologne à Londres avec l'ordre de les entreprendre. Goldheim est parti le 28 octobre, le 2 novembre il en est revenu. Goldheim est présent : Sur un signe de Stieber, Goldheim vient sous serment déclarer ce qui suit : « Une fois arrivé à Londres, il s'est tout d'abord adressé au lieutenant de police Greif; ce dernier l'a conduit

chez l'agent de police Fleury, dans le quartier de Kensington; c'est cet agent qui a donné à Greif l'original des procès-verbaux. Fleury le lui a affirmé à lui, Goldheim, qui en témoigne et prétend avoir reçu le cahier d'un membre du « parti Marx » du nom de H. Liebknecht. Fleury a expressément reconnu avoir reçu quittance de H. Liebknecht pour l'argent qu'il lui a donné en échange du cahier de procès-verbaux. Le témoin n'a pu mettre la main sur Liebknecht, à Londres, parce que celui-ci, d'après ce qu'en a dit Fleury, craignait de paraître en personne. Lui, Greif s'est convaincu, à Londres, que le contenu du cahier, sauf quelques erreurs, est *parfaitement authentique*. Il en a reçu confirmation par des agents éprouvés ayant assisté aux réunions de Marx. Seulement le cahier ne serait pas le cahier contenant les procès-verbaux originaux, mais un *cahier de notes* relatant ce qui se passait à ces réunions. Il n'y a que deux façons d'expliquer l'existence de ce cahier qui n'est certes pas encore très claire. Ou bien il émane réellement de Liebknecht, qui, comme l'agent l'assure fermement, pour ne pas dévoiler sa trahison, a évité de donner son propre manuscrit ou bien encore l'agent Fleury a reçu les notes qui composent le livre de deux amis de Marx, des réfugiés Dronke et Imandt, et, pour donner une valeur plus grande à sa marchandise, leur a donné la forme d'un cahier de procès-verbaux originaux. Il a été, en effet, établi officiellement par le lieutenant de police Greif

que Dronke et Imandt s'étaient souvent rencontrés avec Fleury... Le témoin Goldheim assure qu'à Londres il s'est convaincu que tout ce que l'on rapportait sur les réunions secrètes chez Marx, sur les intelligences existant entre Londres et Cologne, sur la correspondance secrète, etc., exprimait entièrement la vérité. Pour prouver combien les agents prussiens sont encore actuellement parfaitement renseignés, le témoin Goldheim donne comme exemple qu'à une réunion rigoureusement secrète, l'on a décidé ce que l'on tenterait contre les procès-verbaux originaux et contre le conseiller de police Stieber, dont la conduite n'a pas eu le don de plaire au parti de Londres. Les décisions et les documents ont été envoyés très secrètement à Schneider II. Parmi les papiers ainsi expédiés se trouve, en particulier, une lettre privée que Stieber lui-même a adressée à Marx, à Cologne en 1848, et que ce dernier a tenu très secrète, parce qu'il pense, grâce à elle, compromettre le témoin Stieber. »

Le *témoin Stieber* sursaute, et déclare qu'il a, à cette époque, écrit à Marx à propos d'une infâme calomnie que celui-ci avait répandue sur son compte, qu'il avait menacé Marx d'un procès, etc. « Personne, en dehors de Marx et de lui, ne pouvait le savoir, et c'est la meilleure preuve de l'exactitude des renseignements venus de Londres. »

Ainsi donc, d'après Goldheim, le cahier de

procès-verbaux est, les parties fausses non comprises, *parfaitement authentique*. Ce qui l'a convaincu de son authenticité, c'est, en effet, que ce cahier de procès-verbaux originaux n'est pas un cahier de procès-verbaux, mais un *Cahier de notes*. Et Stieber? Stieber ne tombe pas des nues, c'est plutôt un poids dont sa poitrine vient de se trouver débarrassée. Avant qu'il soit trop tard, quand le dernier mot de l'accusation vient à peine de retentir, et que le premier mot de la défense n'a pas encore été prononcé, Stieber se hâte de faire transformer par son Goldheim le cahier de procès-verbaux originaux en un cahier de notes. Quand deux policiers s'accusent réciproquement de mensonge, est-ce que cela ne prouve pas qu'ils sacrifient à la vérité? Stieber a fait couvrir sa retraite par Goldheim.

Goldheim dépose que « dès son arrivée à Londres, il s'est tout d'abord adressé au lieutenant de police Greif et que ce dernier l'a conduit chez l'agent Fleury, dans le quartier de Kensington. » Qui ne jurerait maintenant que ce pauvre Goldheim s'est exténué avec le lieutenant de police Greif pour arriver chez Fleury dans ce quartier éloigné de Kensington? Mais le lieutenant de police Greif habite dans la maison de l'agent de police Fleury, et même au dernier étage de cette maison. Ce n'est donc pas Greif qui, en réalité, a conduit Goldheim chez Fleury, mais Fleury qui a amené Goldheim à Greif.

« L'agent de police Fleury, dans le quartier de Kensington! » Quelle précision! comment pourriez-vous encore douter de la véracité du Gouvernement prussien, qui vous dénonce ses propres mouchards, leur nom, leur habitation, et jusqu'à la couleur de leurs cheveux? Si le cahier de procès-verbaux est faux, ne vous en prenez qu'à « l'agent de police Fleury à Kensington ». Oui, vraiment. Ou prenez-vous-en à Monsieur le secrétaire particulier, Pierre, du XIII<sup>e</sup> arrondissement.

Quand on veut spécifier un individu, on ne se contente pas de donner son nom de famille, on indique aussi son prénom. Ne dites pas *Fleury*, mais *Charles Fleury*.

On désigne un individu par la profession qu'il exerce publiquement et non par un métier qu'il fait en secret. Dites donc le *commerçant Charles Fleury*, ne dites pas l'agent de police Fleury. Quand on veut indiquer une habitation, on ne désigne pas seulement un quartier qui est lui-même une ville à son tour, mais bien le quartier, la rue et le numéro de la maison. Ne dites pas l'agent de police Fleury à Kensington, mais *Charles Fleury, commerçant, 17, Victoria Road, Kensington*.

Mais, dire le « lieutenant de police Greif », voilà qui est sans doute parler à cœur ouvert. Mais, si le lieutenant de police Greif s'était attaché à Londres, à l'ambassade, et de lieutenant deve-

nait un *attaché*, il y aurait là un « attachement » où les tribunaux n'auraient rien à voir.

Ainsi donc le lieutenant de police Goldheim affirme que l'agent de police, Fleury, a reçu le cahier d'un homme qui affirme véritablement être H. Liebknecht et il lui a même donné quittance. Seulement Goldheim n'a pu, à Londres, « mettre la main » sur H. Liebknecht. Goldheim pouvait alors rester tranquillement à Cologne, car l'affirmation du conseiller de police Stieber ne se trouve pas mieux de n'être qu'une affirmation du lieutenant de police Goldheim qu'affirme le lieutenant de police Greifauquel, à son tour, l'agent de police Fleury fait le plaisir d'affirmer une affirmation.

Sans être troublé par le peu de succès de ses expériences londonniennes, Goldheim, avec la grande capacité de persuasion qui le caractérise et doit remplacer chez lui la capacité de jugement, Goldheim s'est *absolument* convaincu que *tout* ce dont Stieber a déposé sur le « parti Marx », ses intelligences avec Cologne etc., que « *tout* exprimait *absolument* la vérité ». Et maintenant que son agent subalterne, Goldheim, lui a donné un *testimonium paupertatis*, le conseiller de police Stieber ne serait pas couvert ? Stieber, par sa façon de déposer, a au moins obtenu un résultat : il a renversé la hiérarchie prussienne. Vous ne croyez pas le conseiller de police ? Bien. Il s'est compromis. Mais vous croirez du moins le lieutenant de police. Vous ne croyez pas le lieutenant de police ?

Encore mieux. Il ne vous reste plus à croire que l'agent de police, *alias mouchardus vulgaris*. Telle est la confusion d'idées hétérodoxes que nous sert Stieber *quand il témoigne*.

Après que Goldheim eut ainsi fourni la preuve qu'il avait, à Londres, constaté la non-existence de l'original des procès-verbaux et constaté, au sujet de l'existence de H. Liebknecht, qu'il était impossible de mettre la main sur lui à Londres, après s'être ainsi convaincu que toutes les dépositions de Stieber au sujet du « parti Marx » exprimaient *absolument la vérité*, il fut bien obligé à la fin de produire, outre les arguments négatifs qui, d'après Seckendorf, contiennent « beaucoup de vrai », l'argument positif que « les agents prussiens sont encore aujourd'hui bien renseignés à Londres ». Comme preuve, il déclare que, le 27 octobre, une « réunion absolument secrète s'est tenue chez Marx ». Dans cette réunion, absolument secrète, on a déterminé les attaques que l'on ferait supporter au cahier de procès-verbaux et au « très peu agréable » conseiller de police Stieber. Les décrets et décisions pris à ce sujet ont été « envoyés à l'avocat de Schneider Il dans le secret le plus absolu ».

Bien que les agents de la Prusse assistassent à ces réunions, le chemin que prirent ces lettres resta pour eux si absolument secret que la poste, malgré tous ses efforts, ne put s'en saisir. Écoutez comme notre grillon chante mélancolique-

ment dans son vieux mur. « Les lettres et documents en question ont été envoyés dans le secret le plus absolu à l'avocat Schneider II. » Dans le secret le plus absolu, pour les agents secrets de Goldheim.

Des décisions imaginaires, au sujet du cahier de procès-verbaux, ne peuvent avoir été prises, le 27 octobre, dans une réunion absolument secrète chez Marx, puisque, dès le 25 octobre, Marx avait envoyé les renseignements principaux établissant la non-authenticité du cahier de procès-verbaux non à Schneider II toutefois, mais à M. von Hontheim.

Ce n'est pas uniquement sa mauvaise conscience qui apprit à la police que des documents avaient été envoyés à Cologne. Le 27 octobre, Goldheim arriva à Londres. Le 30 octobre, Goldheim trouva, dans le *Morning Advertiser*, le *Spectator*, l'*Examiner*, le *Leader Peoples Paper*, une déclaration signée Engels, Freiligrath, Marx et Wolff, où ceux-ci renvoient le public anglais aux révélations que la défense ferait sur les *forgery, perjury, falsification of documents*, bref sur les infamies de la police prussienne. L'envoi des documents fut tenu si « absolument secret » que le « parti Marx » en donnait ouvertement connaissance au public anglais, le 30 octobre toutefois, quand Goldheim était déjà arrivé à Londres, et les documents — à Cologne.

D'ailleurs, le 27 octobre également, des documents furent envoyés dans cette dernière ville. Comment l'omnisciente police prussienne apprit-elle donc la chose ?

La police prussienne n'agissait pas « dans le secret le plus absolu, » comme le « parti Marx ». Elle avait en effet tout à fait ouvertement planté, depuis des semaines, deux de ses mouchards devant la maison de Marx, qui le surveillaient de la rue « du soir jusqu'au matin » et « du matin jusqu'au soir », et le suivaient pas à pas. Or Marx, le 27 octobre, avait fait légaliser ces documents absolument secrets au tribunal de police parfaitement public de Marlborough street, en présence des reporters de la presse quotidienne anglaise, document qui contenait les manuscrits authentiques de Liebknecht et de Rings, ainsi que la déposition du propriétaire de la « Crown Tavern », au sujet du jour de réunion. Les anges gardiens prussiens suivirent Marx de sa maison jusqu'à Marlborough street et de Marlborough street à sa maison, puis encore de sa maison à la poste. Ils ne disparurent que quand Marx fit une démarche tout à fait secrète auprès du magistrat de police du quartier, pour lui demander de prendre un mandat d'arrêt contre ses deux « suivants ».

D'ailleurs le Gouvernement prussien avait encore un autre moyen d'apprendre la chose. Marx envoya, en effet, à Cologne, directement par la poste, les documents légalisés le 27 octobre et datés du même jour, pour soustraire aux griffes de l'aigle prussienne leurs *duplicata* expédiés dans le secret le plus absolu. La poste et la police savaient

done, à Cologne, que des documents datés du 27 octobre avaient été envoyés par Marx, et Goldheim n'avait pas besoin de faire le voyage de Londres pour découvrir le secret.

Goldheim sent « précisément » qu'il doit déclarer *précisément* ce que l'on a décidé d'envoyer à Schneider II « dans la réunion absolument secrète du 27 octobre », et il *nomme* la lettre adressée par Stieber à Marx. Malheureusement Marx n'a pas envoyé cette lettre, le 27, mais le 25 octobre, et ne l'a pas adressée à Schneider II, mais à M. von Hontheim. Mais d'où la police savait-elle que Marx possédait encore la lettre de Stieber et l'enverrait à la défense? laissons reparaitre Stieber.

Stieber espère empêcher Schneider II de lire cette « lettre très peu agréable » en le prévenant. Si Goldheim dit que Schneider II possède ma lettre, et cela « grâce aux intelligences criminelles qu'il a avec Marx », calcule Stieber, Schneider II supprimera la lettre pour montrer que les agents de Goldheim sont mal renseignés et que lui, Schneider, n'est pas en intelligences criminelles avec Marx. Stieber s'élançe donc, communique en le falsifiant le contenu de la lettre et termine par ce cri stupéfiant: « Personne autre que Marx et moi ne peuvent le savoir, et c'est certainement la *meilleure preuve de la véracité* des renseignements parvenus de Londres. »

Stieber possède une méthode particulière pour cacher des secrets qui lui sont désagréables. Quand

il ne parle pas, il faut que tout l'univers se taise. Sauf lui et certaine personne d'un certain âge, « personne ne peut savoir », qu'il a vécu près de Weimar comme « homme entretenu ». Mais si Stieber avait tous les motifs de ne permettre de connaître la lettre à personne, sauf à Marx, Marx avait toutes les raisons de permettre de connaître la lettre à chacun, sauf à Stieber. On connaît maintenant la *meilleure preuve* des renseignements parvenus de Londres. Quel aspect aurait alors la pire des preuves ?

Mais Stieber commet sciemment un nouveau faux témoignage quand il dit : « Personne autre que Marx et moi ne peuvent savoir cela. » Il savait que ce n'était pas Marx, mais un autre rédacteur de *la Gazette du Rhin* qui avait répondu à sa lettre. C'était là certainement un homme « autre que Marx et lui ». Mais, pour que plus de gens encore le sachent, publions ici la lettre :

« Dans le n° 177 de *la Gazette du Rhin*, se trouve une correspondance de Francfort-sur-Mein, qui contient l'abominable mensonge que je me serais rendu à Francfort, comme espion de la police, pour, sous le couvert d'idées démocratiques, découvrir les meurtriers du prince Lichnowski et du général Auerswald. J'ai bien été, en effet, le 21, à Francfort, mais je n'y suis resté qu'un jour, et cela, comme vous le verrez par l'attestation ci-jointe, pour régulariser la situation particulière de M<sup>me</sup> von Schwezler. Je suis de retour à Berlin depuis

longtemps, et j'ai depuis longtemps recommencé à y remplir mon office d'avocat. Je vous renvoie d'ailleurs à la rectification relative à cette affaire, parue dans le n° 338 de la *Frankfurter Oberpostamts Zeitung* du 31 décembre et dans le n° 248 de la *National Zeitung* d'ici; je crois devoir attendre de votre amour pour la vérité l'insertion dans votre journal de la rectification ci-jointe. Vous me nommerez également l'auteur de la fausse nouvelle, conformément à l'obligation que la loi vous impose. Je ne puis, en effet, laisser passer une calomnie de cette espèce et me verrai, à mon grand regret, obligé de prendre des mesures contre votre très honorable rédaction.

« Je crois que, dans ces temps derniers, la démocratie ne peut témoigner à personne plus de reconnaissance qu'à moi. J'ai tiré des centaines de démocrates accusés des filets de la justice criminelle. Au cours de l'état de siège actuel, alors que les lâches et les misérables « soi-disant démocrates » avaient depuis longtemps lâché pied, je me suis dressé sans peur, avec zèle, en face des autorités et je le fais encore tous les jours. Les organes démocratiques, en se conduisant ainsi avec moi, me donnent peu d'encouragement à persévérer dans mes efforts. Le plus beau de l'affaire est, dans le cas actuel, la stupidité des organes démocratiques. Le bruit que j'étais allé à Francfort, en qualité d'agent de police, a été répandu en premier lieu par *la Neue Preussische*

*Zeitung*, cet organe suspect de la réaction, dans le but de couper court à mon œuvre de défenseur qui la gênait. Les autres journaux berlinois ont depuis longtemps rectifié l'assertion. Les organes démocratiques sont cependant assez sots pour recueillir un mensonge aussi stupide. Si j'avais voulu aller à Francfort en qualité de policier, on n'aurait certainement pas publié auparavant, dans les journaux, qu'il était étrange qu'un agent de police prussien se rendît à Francfort où se trouvaient suffisamment déjà de fonctionnaires expérimentés. La sottise a toujours été un défaut de la démocratie, et ses ennemis ont vaincu grâce à leur habileté. C'est de même un infâme mensonge de dire que j'ai été, il y a des années, espion au service de la police en Silésie. Certes j'ai rempli dans ce pays l'office de fonctionnaire de police, mais publiquement, et j'ai rempli les devoirs de ma charge. Des mensonges infâmes ont été répandus sur mon compte. Que quelqu'un se présente et prouve que je l'ai espionné. Mentir, prétendre, chacun peut le faire. J'attends donc de vous, que je considère comme un homme honorable, une réponse complète et satisfaisante. Les journaux démocratiques se sont décriés par leurs nombreux mensonges ; puisse ce sort ne pas être le vôtre !

« Bien à vous,

STIEBER

« d<sup>r</sup>. j. u. etc. Berlin  
« Ritterstrasse, 65. »

Berlin, 26 décembre 1848.

D'où Stieber savait-il donc que, le 27 octobre, sa lettre avait été envoyée à Schneider II ? A la vérité, elle n'avait pas été expédiée le 27, mais le 25 octobre, et adressée non à Schneider II, mais à M. von Hontheim. Stieber savait donc seulement que sa lettre existait encore, et il supposait que Marx l'enverrait à l'un des défenseurs. D'où lui venait cette supposition ? Quand la *Kölnische Zeitung* apporta à Londres la déposition de Stieber sur Cherval, etc., Marx écrivit à la *Kölnische Zeitung* et au *Frankfurter Journal* une déclaration datée du 21 octobre, à la fin de laquelle il menaçait Stieber de la lettre qui existait encore. Pour tenir la lettre « absolument secrète », Marx l'annonce dans les journaux. Il échoue grâce à la lâcheté de la presse quotidienne allemande ; mais la poste prussienne était instruite et, avec la poste prussienne, son Stieber.

Que vient donc nous chanter Goldheim à son retour de Londres ?

Que Hirsch ne fait pas de faux témoignage, que H. Liebknecht n'a pas d'existence « tangible », que l'original des procès-verbaux n'est pas un original, que les agents prussiens à Londres savent tout ce que le « parti Marx » a publié dans la presse de Londres. Pour sauver leur honneur, Goldheim met dans la bouche de ses policiers toutes les nouvelles que lui ont apprises des lettres décachetées et confisquées.

Dans l'audience du 4 novembre, quand Schnei-

der II eut anéanti Stieber et son cahier de procès-verbaux, l'eut convaincu de faux et de faux serment, Stieber reparût une dernière fois et donna cours à sa vertueuse indignation. On ose même, s'écrie-t-il dans l'irritation de son âme, accuser encore de faux serment M. Wermuth, M. le directeur de la police Wermuth. Stieber en est donc revenu à la hiérarchie orthodoxe, à la ligne ascendante. Jadis il suivait une ligne hétérodoxe, descendante. Si l'on ne voulait pas le croire, lui, conseiller de police, il fallait croire, du moins, son lieutenant de police; si l'on ne voulait pas de celui-ci, que l'on croie, du moins, son agent de police, et, à défaut de l'agent Fleury, — au moins le sous-agent Hirsch. Maintenant c'est le contraire. Lui, *conseiller de police*, pourrait peut-être commettre un faux serment, mais Wermuth, un *directeur* de police? Incroyable. Dans sa mauvaise humeur, il célèbre le Wermuth avec une amertume croissante, il sert au public du Wermuth pur, Wermuth comme homme, Wermuth comme avocat, Wermuth comme père de famille, Wermuth comme directeur de police, Wermuth *for ever*.

Même maintenant, en audience publique, Stieber cherche encore à tenir les « accusés » au secret, à élever une barrière entre la défense et les moyens de défense. Il accuse Shneider II d'« intelligences criminelles » avec Marx. Schneider perpète en sa personne un attentat sur les autorités

suprêmes de la Prusse. Même le président des assises, Gœbel, un Gœbel même se sent écrasé par le fardeau de Stieber. Il n'y peut rien et bien, qu'avec une servilité craintive, il laisse tomber quelques coups de fouet sur le dos de Stieber. Mais Stieber, de son côté, a raison. Ce n'est pas son propre individu, mais le parquet, le tribunal, la poste, le Gouvernement, la présidence de la police à Berlin, ce sont les ministères, l'ambassade de Prusse à Londres, qui sont cloués avec lui au pilori, le cahier de procès-verbal original à la main.

M. Stieber a maintenant la permission de publier la réponse de la *Neue Rheinische Zeitung* à sa lettre.

Revenons encore une fois à Londres, avec Goldheim.

De même que Stieber ne sait toujours pas où se tient Cherval et qui Cherval est au juste, de même, d'après la déposition de Goldheim (séance du 3 novembre), la *genèse* de l'original des procès-verbaux n'est pas parfaitement éclaircie. Pour l'éclaircir, Goldheim fait deux hypothèses.

« Pour ce qui concerne la *genèse* du cahier de procès-verbal, *genèse* qui n'est pas encore complètement éclaircie, il n'y a que deux choses possibles : ou bien ce cahier provient, comme l'agent l'affirme fermement, réellement de Liebknecht qui, pour ne pas dévoiler sa trahison, a évité de donner son manuscrit. »

W. Liebknecht appartient notoirement au « parti Marx ». Mais la signature de Liebknecht, qui se trouve dans le cahier de procès-verbaux n'appartient pas aussi notoirement à W. Liebknecht. Aussi Stieber a-t-il déposé, dans la séance du 27 octobre, que le propriétaire de cette signature n'était pas ce W. Liebknecht, mais un autre Liebknecht, un H. Liebknecht. Il a appris l'existence de ce sosie sans pouvoir donner la source de son information. Goldheim dépose : « Fleury a prétendu qu'il a réellement reçu le cahier d'un membre du « parti Marx » du nom de « H. Liebknecht ». Goldheim continue sa déposition : « il n'a pu, à Londres, mettre la main sur cet H. Liebknecht ». Quel *signe d'existence* a donc donné cet H. Liebknecht, découvert par Stieber au monde en général et au lieutenant de police Goldheim en particulier ? Aucun autre signe que sa *signature* dans l'original des procès-verbaux. Mais voilà que Goldheim, déclare que « Liebknecht a évité de donner son manuscrit ».

Jusqu'à présent H. Liebknecht n'existait que comme manuscrit. Maintenant il ne reste plus rien de H. Liebknecht, pas même un manuscrit, pas même un iota. Mais d'où Goldheim sait-il que cet H. Liebknecht, dont il connaît l'existence par le manuscrit de l'original des procès-verbaux, a écrit un manuscrit différent de celui de cet original : c'est le secret de Goldheim. Si Stieber a ses miracles, pourquoi Goldheim n'aurait-il pas les siens ?

Goldheim oublie que son supérieur Stieber a témoigné de l'existence de cet H. Liebknecht, que lui Goldheim en a témoigné également. Au même moment où il atteste H. Liebknecht, il se souvient que cet H. Liebknecht est un expédient ; un mensonge nécessaire et nécessité n'a pas de loi. Il se rappelle qu'il existe un Liebknecht authentique, W. Liebknecht, mais que si W. Liebknecht est authentique, la signature des procès-verbaux est fautive. Il ne doit pas oublier que le sous-agent de Fleury, Hirsch, a également fabriqué, avec le faux cahier de procès-verbaux, la fautive signature. Aussi fait-il l'hypothèse que « Liebknecht a évité de donner sa signature ». Faisons également une hypothèse. Goldheim a autrefois fait un faux billet. Il est traduit en justice, et l'on démontre que la signature qui se trouve sur la Banknote n'est pas celle du directeur de la Banque. N'y voyez aucun mal, Messieurs, dira Goldheim, n'y voyez aucun mal. La Banknote est authentique. Elle vient du directeur de la banque lui-même. Si le nom qui s'y trouve n'est pas le sien, mais est une fautive signature, qu'est-ce que cela fait ? « Il a évité précisément de donner son manuscrit. »

Ou bien, continue Goldheim, si l'hypothèse au sujet de Liebknecht est fautive :

« Ou bien l'agent Fleury a reçu des notes pour ce cahier de deux autres amis de Marx, les réfugiés Dronke et Imandt, et a mis ces notes, pour leur donner une valeur d'autant plus grande, sous

la forme d'un cahier de procès-verbaux originaux. Il a été, en effet, officiellement établi par le lieutenant de police Greif que Imandt et Dronke ont vu souvent Fleury.»

Ou bien? comment ou bien? Si un cahier, comme le cahier de procès-verbal est signé de Liebknecht, Rings et Ulmer, personne n'en conclura: « Il vient de Liebknecht » — ou de Dronke et Imandt, mais bien: il est de Liebknecht ou de Rings et d'Ulmer. Est-ce que le malheureux Goldheim qui, pour une fois, s'est élevé à la hauteur d'un jugement disjonctif — ou... ou bien — nous répétera encore une fois: « Rings et Ulmer ont évité de donner leur manuscrit? » Goldheim lui-même tient un changement de position pour inévitable.

Si l'original ne vient pas de Liebknecht, comme le prétend l'agent Fleury, c'est donc que Fleury l'a fait lui-même. Mais les notes nécessaires, il les a obtenues de Imandt et de Dronke, au sujet desquels le lieutenant de police Greif a officiellement établi qu'ils voyaient souvent Fleury.

« Pour donner à sa marchandise une plus haute valeur », dit Goldheim, Fleury a mis les notes sous forme de procès-verbaux. Non seulement il fait une tromperie, mais il contrefait des signatures, tout cela « pour donner à sa marchandise plus de valeur ». Un homme consciencieux comme cet agent prussien qui, par cupidité, fabrique de faux procès-verbaux, de fausses signatures, est inca-

pable de fabriquer de *fausses notes*. Telle est la conclusion de Goldheim.

Dronke et Imandt n'arrivèrent à Londres qu'en avril 1852, après avoir été chassés par les autorités suisses. Un tiers des procès-verbaux contient ceux des mois de janvier, février et mars 1852. Donc Fleury a fait un tiers de l'original sans Dronke ni Imandt, bien que Goldheim dépose que c'est, soit Liebknecht qui l'a fait, soit Fleury, mais d'après les notes de Dronke et de Imandt. Goldheim l'atteste et, si Goldheim n'est pas Brutus, il est du moins Goldheim.

Mais, reste encore une possibilité : Dronke et Imandt auraient fourni les notes à Fleury depuis avril; car, atteste Goldheim, « le lieutenant de police Greif a officiellement établi que Dronke et Imandt voyaient souvent Fleury ».

Venons-en à cette fréquentation.

Fleury, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, était connu à Londres, non en qualité d'agent de police, mais comme commerçant de la cité et même comme commerçant nourrissant des idées démocratiques. Né à Altenbourg, il était venu comme réfugié politique à Londres, puis s'y était marié avec une Anglaise de famille considérée et riche, et vivait d'une existence retirée en apparence avec sa femme et son beau-père, un riche industriel quaker. Le 8 ou le 9 octobre, Imandt entra en « relations suivies » avec Fleury, savoir on qualité de professeur. D'après la réponse recti-

fiée de Stieber, l'original des procès-verbaux arriva à Cologne le 10; le 11, d'après la dernière disposition de Goldheim. Donc, quand Imandt, qui lui était jusqu'alors totalement inconnu, lui donna sa première leçon de français, Fleury non seulement avait déjà fait relier en maroquin rouge le cahier original, mais encore il l'avait déjà remis au courrier extraordinaire qui le portait à Cologne. C'est ainsi que Fleury composa ses procès-verbaux d'après les notes de Imandt. Pour ce qui est de Dronke, Fleury ne le vit qu'une fois par hasard chez Imandt, le 30 octobre seulement, quand le cahier de procès-verbaux était déjà retombé dans son néant originel.

Ainsi le Gouvernement chrétien germanique ne se contente pas de forcer des bureaux, de voler des papiers étrangers, de surprendre des dépositions, de créer de faux complots, de forger de faux documents, de faire de faux serments, de chercher à suborner de faux témoins, — tout cela pour obtenir la condamnation des accusés de Cologne — il cherche encore à faire planer un soupçon infamant sur les amis des accusés pour cacher son Hirsch que Stieber a attesté ne pas connaître et dont Goldheim a témoigné qu'il n'était pas un espion.

Le vendredi, 5 novembre, la *Kölnische Zeitung* apporta à Londres le compte rendu de l'audience des assises du 3 novembre, ainsi que la déposition de Goldheim. On fit aussitôt des recherches au sujet de Greif, et l'on apprit, le même jour, qu'il habi-

tait chez Fleury. En même temps Dronke et Imandt se rendent chez Fleury avec la *Kölnische Zeitung*. Ils lui font lire la déposition de Goldheim. Il pâlit, cherche à faire bonne contenance, joue l'étonné et déclare qu'il est tout prêt à témoigner contre Goldheim devant un magistrat anglais, mais, auparavant, il lui faut consulter son avocat. On prend rendez-vous pour l'après-midi du lendemain samedi, 6 novembre. Fleury promet d'y apporter son témoignage légalisé. Il ne parut naturellement pas. Imandt et Dronke se rendirent donc le samedi soir chez lui et trouvèrent le billet suivant adressé à Imandt :

« Grâce à l'avocat, tout est fait, le reste réservé jusqu'au moment où la personne se sera présentée. L'avocat a fait manquer l'affaire aujourd'hui. Mon négoce rendait ma présence indispensable dans la cité aujourd'hui. Voulez-vous passer chez moi demain, j'y serai toute l'après-midi jusqu'à cinq heures chez moi. — Fl.

A l'autre côté du billet, se trouve ce *post-scriptum* : « Je rentre à l'instant chez moi, mais j'ai dû sortir avec M. Werner et ma femme, ce dont vous *pourrez* vous *convaincre* demain. Faites-moi savoir le moment où vous viendrez. »

Imandt laissa la réponse suivante : « Je suis extraordinairement surpris de ne pas vous trouver maintenant chez vous, d'autant plus que vous ne vous êtes pas rendu cette après-midi au rendez-vous convenu. Je dois vous avouer que, d'après

les circonstances, je me suis déjà formé une opinion sur votre compte. Si vous trouvez intérêt à m'en faire changer, vous viendrez chez moi et dès demain matin, car je ne puis vous garantir que les journaux anglais ne parleront pas de votre qualité de policier au service de la Prusse.

IMANDT. »

Fleury ne parut pas le dimanche matin. Dronke et Imandt se rendirent donc chez lui dans la soirée pour obtenir une déclaration de lui, sous le prétexte que leur confiance n'avait été ébranlée qu'au premier moment.

La déclaration fut faite après bien des hésitations et des indécisions. Fleury hésita particulièrement quand on lui fit observer qu'il devait signer non seulement de son nom de famille, mais encore de son prénom. La déclaration était conçue textuellement dans les termes suivants :

A la rédaction  
de la *Kölnische Zeitung*.

Le soussigné déclare qu'il connaît M. Imandt depuis un mois environ, époque depuis laquelle il lui donne des leçons de français, et qu'il a vu M. Dronke pour la première fois, le samedi 30 octobre de cette année ;

Qu'aucun d'eux ne lui a fait de révélations ayant rapport au cahier de procès-verbaux figurant au procès de Cologne ;

Qu'il ne connaît aucune personne portant le nom de Liebknecht, et n'a jamais eu de relation avec quelqu'un de ce nom.

Londres, 8 novembre 1852, Kensington.

Charles FLEURY.

Dronke et Imandt étaient naturellement convaincus que Fleury enverrait l'ordre, à la *Kölnische Zeitung*, de n'accepter aucune déclaration portant sa signature. Aussi n'envoyèrent-ils pas la déclaration à ce journal; ils l'adressèrent à l'avocat Schneider II, qui ne la reçut qu'à un stade trop avancé du procès pour pouvoir en faire usage.

Fleury n'est certes pas la « Fleur de Marie » des prostituées de la police, mais c'est une fleur, et il portera des fleurs, ne seraient-ce que des *fleurs de lys*.

L'histoire des procès-verbaux n'était pas terminée.

Le dimanche soir, W. Hirsch, de Hambourg, reconnut solennellement, devant le magistrat à Bow street, à Londres, que lui-même, sous la conduite de Greif et de Fleury, avait fabriqué l'original du cahier de procès-verbaux figurant au procès des communistes de Cologne.

Ainsi c'était d'abord l'original du cahier de procès-verbaux du « parti Marx », — puis le livre de notes du policier Fleury, — enfin un produit fabriqué par la police prussienne, un produit fabriqué par la police, fabriqué « sans phrase ».

Le même jour où Hirsch dévoilait le mystère du cahier de procès-verbaux au magistrat anglais à Bow street, un autre représentant de la Prusse était occupé à Kensington, dans la maison de Fleury, à emballer dans du linge quelque chose qui n'était ni des documents volés, ni fabriqués, ni des documents quelconques, mais bien ses propres hardes. Ce n'était rien autre que Greif, le courrier extraordinaire de Cologne, le chef des agents de police prussiens de Londres, le directeur officiel de la mystification, le lieutenant de police attaché à l'ambassade de Prusse à Londres. Greif avait reçu du Gouvernement prussien l'ordre de quitter Londres immédiatement. Il n'y avait pas de temps à perdre.

De même que dans les fins d'opéra, la mise en scène logée dans le troisième dessous, cachée par les coulisses, apparaissant en amphithéâtre, brille tout à coup aux flammes des feux de Bengale, et aveugle tous les yeux de contours éblouissants, de même, à la fin de cette tragi-comédie policière et prussienne, paraissent les ateliers cachés où fut forgé l'original des procès-verbaux. A l'étage inférieur, on voyait le malheureux mouchard Hirsch travaillant aux pièces. Au second étage, le policier bourgeois et agent provocateur, commerçant dans la cité, Fleury. Au troisième, le lieutenant de police diplomate Greif, et à l'étage supérieur, l'ambassade de Prusse elle-même à laquelle il était attaché. Depuis 6 à 8 mois, Hirsch fabri-

quait régulièrement, semaine par semaine, ses procès-verbaux originaux dans le cabinet de travail et sous les yeux de Fleury. Mais à l'étage, *au-dessus de Fleury*, habitait le lieutenant de police Greif, qui le surveillait et l'inspirait. L'hôtel de l'ambassade prussienne fut donc la serre où se développa l'original du cahier des procès-verbaux. Greif devait donc disparaître et disparut en effet, le 6 novembre 1852.

On ne pouvait plus retenir l'original du cahier des procès-verbaux, même comme cahier de notes. Le procureur Saedt en convint dans sa réplique aux plaidoiries des avocats.

On en était donc revenu au point d'où la Chambre de mise en accusation de la cour d'appel était partie, quand elle avait ordonné une nouvelle instruction, parce *qu'il n'y avait aucun état de cause réel*.

---

## CHAPITRE V

### LE SUPPLÉMENT DU CATÉCHISME ROUGE

A l'audience du 27 octobre, l'inspecteur de police Junkermann de Crefeld dépose que : « il a saisi un paquet d'exemplaires du catéchisme rouge, adressé à un garçon d'un restaurant de Crefeld et portant le timbre de Düsseldorf. Ce paquet était accompagné d'une circulaire supplémentaire sans signature. L'expéditeur n'a pas été découvert. » « Cette circulaire paraît, comme le remarque le ministère public, *émaner de la main de Marx.* »

Dans l'audience du 28 octobre, l'expert (??) Renard reconnaît dans la circulaire l'écriture de Marx. La voici :

« Citoyens ! comme vous avez toute notre confiance, nous vous envoyons 50 exemplaires du rouge que vous devrez, le samedi 5 juin, à onze heures du soir, glisser sous les portes de citoyens révolutionnaires reconnus, de préférence d'ouvriers. Nous comptons avec certitude sur votre

vertu civique, et nous attendons de vous la mise à exécution de cette prescription. La Révolution est plus proche que beaucoup ne le croient.

« Vive la Révolution ! »

Berlin, mai 1852.

« Salut et fraternité. »

*Le Comité révolutionnaire.*

Le témoin Junkermann déclare encore que « le paquet en question a été adressé au témoin *Chianella.* »

Le président de police de Berlin, *Hunkeldey*, conduisait, pendant la prévention des accusés de Cologne, la manœuvre comme général en chef. Les lauriers de Maupas l'empêchaient de dormir.

Aux débats figurent deux directeurs de police, l'un vivant, l'autre mort, un conseiller de police, — mais c'était Stieber — deux lieutenants de police, dont l'un fait continuellement le voyage de Londres à Cologne, l'autre celui de Cologne à Londres, des myriades d'agents et de sous-agents, nommés, anonymes, hétéronymes, pseudonymes, réguliers et irréguliers. Enfin un inspecteur de police.

Dès que la *Kölnische Zeitung* arriva à Londres, avec les dépositions du 27 et du 28 octobre, Marx alla trouver le magistrat de Malborough street, copia le texte de la circulaire, donné par le journal, fit légaliser cette copie, puis fit la déclaration solennelle suivante :

- 1° Qu'il n'avait pas écrit cette circulaire ;
- 2° Qu'il n'avait appris l'existence de celle-ci que par la *Kölnische Zeitung* ;
- 3° Qu'il n'avait *jamais* vu le soi-disant catéchisme rouge ;
- 4° Qu'il n'avait jamais, en aucune façon, contribué à le répandre.

Remarquons en passant qu'une « déclaration » semblable, faite devant le magistrat, comporte, quand elle est fautive, toutes les suites d'un faux serment.

Le document précédent fut envoyé à Schneider II, mais parut en même temps dans le *Morning advertiser*. On avait pu se convaincre, au cours du procès, que la poste prussienne se faisait du secret postal cette singulière conception qu'elle avait le devoir de tenir secrètes aux destinataires les lettres qui lui étaient confiées. Le procureur général s'opposa à ce que les documents fussent produits, même à titre de *pièces de comparaison*. Le parquet général savait, en effet, qu'un seul coup d'œil jeté de la circulaire et sur la copie dûment légalisée, que Marx en avait faite, ne pouvait permettre à la sagacité des jurés de ne pas reconnaître la tromperie, l'imitation intentionnelle de son écriture. Dans l'intérêt de la moralité de l'Etat prussien, le parquet général protesta contre toute comparaison.

Schneider II remarqua que le « destinataire Chianella, qui avait donné à la police des rensei-

gnements complaisants sur les expéditeurs probables et *s'était même offert à remplir le rôle de mouchard*, n'avait jamais pensé le moins du monde à Marx. »

Quiconque a jamais lu une ligne de Marx, ne peut lui attribuer la paternité de cette circulaire mélodramatique. L'heure fantastique, minuit, l'opération singulièrement compromettante et consistant à glisser du « rouge » sous les portes des Philistins de la Révolution — tout cela pouvait convenir à l'esprit d'un Kinkel, de même que « la vertu civique », la « certitude » avec laquelle on « comptait sur l'exécution » militaire de la « prescription », relevaient de l'imagination de Willich. Mais comment Kinkel-Willich pouvaient-ils arriver à écrire de l'écriture de Marx leurs recettes révolutionnaires.

Risquons une hypothèse sur la genèse, « peu éclaircie encore », de cette circulaire en écriture contrefaite : la police trouva à Crefeld les cinquante catéchismes rouges accompagnés de l'agréable et brillante circulaire. Elle la lit copier en contrefaisant l'écriture de Marx, à Cologne ou à Berlin, « qu'importe ! » Dans quel but ? « Pour donner à sa marchandise une valeur d'autant plus grande. »

Le parquet général lui-même n'osa pas recourir à cette circulaire dans sa catilinaire. Il la laissa de côté. La lettre d'envoi ne contribua donc pas à faire constater « l'état de cause réel », qui faisait défaut.

## CHAPITRE VI

### LA FRACTION WILlich-SCHAPPER

Après la défaite de la Révolution de 1848-1849, le parti prolétarien perdit, sur tout le continent sans exception, ce qu'il possédait durant cette période : presse, liberté de la parole, et le droit d'association, c'est-à-dire les moyens légaux d'organiser un parti. Le parti bourgeois-libéral, comme le parti petit-bourgeois-démocratique, trouvèrent, dans la position sociale des classes qu'ils représentent, les moyens de subsister en dépit de la réaction, sous une forme ou sous une autre et de faire plus ou moins valoir leur intérêt commun. Le parti prolétarien, après 1849 comme après 1848, n'avait qu'un moyen à sa disposition : la *société secrète*. A partir de 1849, le continent vit naître toute une foule de sociétés secrètes prolétariennes, découvertes par la police, condamnées par les tribunaux, ruinées par les emprisonnements et que les circonstances faisaient continuellement renaître.

Une partie de ces sociétés secrètes poursuivait directement le renversement de l'État existant.

Cela était justifié en France, où le prolétariat était vaincu par la bourgeoisie, et où l'attaque, dirigée contre le Gouvernement, se confondait avec l'attaque dirigée contre la bourgeoisie. Une autre partie de ces sociétés secrètes s'occupait d'organiser le prolétariat en parti sans se préoccuper du Gouvernement existant; la chose était nécessaire dans des pays comme l'Allemagne, où la bourgeoisie et le prolétariat étaient soumis tous deux à des Gouvernements à demi-féodaux. Dans ce cas, une victoire remportée sur les Gouvernements existants aurait, au lieu de détruire sa puissance, porté au pouvoir la bourgeoisie ou encore ce qu'on appelle la classe moyenne. Sans doute, les membres du parti prolétarien auraient participé encore à une révolution dirigée contre le *statu quo*. Mais ce n'était pas leur tâche de préparer cette révolution, de faire de l'agitation en sa faveur, de conspirer, de comploter pour elle. Ils pouvaient laisser ce soin aux conditions générales et aux classes qui s'y trouvaient directement intéressées. Ils devaient le faire s'ils ne voulaient pas renoncer à la constitution du parti et à leurs devoirs historiques, qui découlent d'eux-mêmes des conditions générales d'existence du prolétariat. Pour eux, les Gouvernements actuels n'étaient que des manifestations éphémères, et le *statu quo* un petit arrêt. S'attaquer à lui était une tâche qu'il fallait laisser à une démocratie mesquine et étroite.

La *Ligue des communistes* n'était donc pas une société de conspirateurs, mais poursuivait en secret l'organisation du parti prolétarien, parce que le prolétariat allemand se voyait officiellement interdire l'eau et le feu, les écrits, les discours, les associations. Quand une semblable société conspire, ce n'est que dans le sens où la vapeur et l'électricité conspirent contre le *statu quo*.

✧ On comprend qu'une société secrète de cette espèce qui poursuit la constitution non du *parti du Gouvernement*, mais du *parti d'opposition de l'avenir*, offre peu d'attraits à des individus qui, d'une part, couvrent leur nullité personnelle du manteau de conspirateur, et, d'autre part, bornent leur ambition étroite au jour de la Révolution, mais qui, pour le moment, font les importants, prennent part à la curée démagogique et veulent être bien accueillis par les charlatans démocrates.

— Aussi une fraction se sépara-t-elle de la Ligue des communistes, ou bien si l'on veut on en exclut une fraction, qui, si elle ne tenait pas aux véritables conspirations, demandait au moins à en avoir l'apparence et recherchait l'alliance des héros éphémères de la démocratie, la fraction Willich-Schapper.

Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que Willich figure avec *Kinkel* et à côté de lui comme « entrepreneur », dans l'affaire de l'emprunt révolutionnaire germano-américain.

Le rapport existant entre ce parti et la majorité de la Ligue des communistes à laquelle appartenaient les accusés de Cologne vient d'être établi : Bürgers et Röser se sont étendus sur ce sujet avec force, d'une façon complète, dans les débats des assises.

Arrêtons-nous, avant de conclure, pour jeter un coup d'œil sur la conduite de la fraction Willich-Schapper pendant le procès de Cologne.

Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, les dates des documents enlevés à cette fraction par Stieber prouvent que ses documents, même après le vol commis par Reuter, savaient encore prendre le chemin de la police.

Jusqu'à cette heure cette fraction nous doit toujours l'explication de ce phénomène.

Schapper connaissait très bien le passé de Cherval; il savait que ce dernier avait été reçu dans la Ligue par lui en 1846 et non par Marx, en 1848, etc.

Son silence vient à l'appui des mensonges de Stieber.

La fraction savait que Blake, qui en faisait partie, avait écrit une lettre de menaces au témoin Haupt. Elle laisse le soupçon planer sur le parti des accusés.

*Moses Hess*, membre de la fraction, auteur du *Catéchisme rouge*, de cette parodie malheureuse du manifeste du parti communiste, *Moses Hess*, qui ne se contente pas d'écrire lui-même ses livres, mais qui les débite également lui-même, savait

exactement à qui il avait confié des lots de son « rouge ». Il savait que Marx n'avait pas diminué sa richesse d'un seul exemplaire. Moses laisse tranquillement planer sur les accusés le soupçon d'appartenir à un parti qui expédie son « rouge », dans les provinces Rhénanes avec des lettres d'envoi mélodramatiques.

De même que par son silence, la fraction favorise la police prussienne, par ses paroles. Quand elle intervient dans les débats, elle n'est jamais sur le banc des accusés, mais *témoin du roi*.

*Hentze*, ami et bienfaiteur de Willich, qui avoue être entré dans sa Ligue, passe quelques semaines chez Willich, à Londres, et part ensuite pour Cologne pour faire contre Becker, sur lequel les indices manquent beaucoup plus que sur lui-même, le faux témoignage que Becker a été, en 1848, membre de la Ligue.

*Hætzcl*, comme le prouvent les archives de Dietz, appartient à la fraction et est soutenu pécuniairement par elle ; traduit une première fois devant les assises, à Berlin, pour participation à la Ligue, il vient déposer contre les accusés. Il fait un faux témoignage en établissant un rapport imaginaire entre l'armement exceptionnel du prolétariat berlinois pendant la période de la Révolution et les statuts de la Ligue.

*Steingens*, convaincu par ses propres lettres (cf. audience du 18 octobre) d'avoir été l'agent principal de la fraction à Bruxelles, paraît au pro-

cès non à titre d'accusé, mais à titre de témoin.

Peu de temps avant les débats devant les assises, Willich et Kinkel envoient un compagnon tailleur, comme émissaire, en Allemagne. Kinkel n'appartient pas à la fraction; mais Willich était corégent avec lui de l'emprunt révolutionnaire germano-américain.

Kinkel, déjà menacé du danger qui le frappera plus tard, de se voir, lui et Willich, privé de l'administration des sommes empruntées, de voir l'agent reprendre le chemin de l'Amérique, malgré ses protestations indignées et malgré celles de Willich, Kinkel avait précisément besoin d'accomplir en apparence des missions en Allemagne et d'entretenir en apparence des correspondances *avec* l'Allemagne, pour montrer, d'une part, qu'il existait encore, dans ce pays, un terrain favorable à son activité révolutionnaire et aux dollars américains, d'autre part pour trouver un prétexte aux énormes frais de correspondance et de port que lui et l'ami Willich avaient su mettre en ligne de compte. (Cf. la circulaire lithographiée du comte O. Reichenbach.) Kinkel savait qu'il n'avait aucune relation ni avec les bourgeois libéraux ni avec la petite bourgeoisie démocratique d'Allemagne. Aussi prit-il un X pour un U, l'émissaire de la fraction pour l'émissaire de la Ligue révolutionnaire germano-américaine. Cet émissaire n'avait d'autre tâche que d'agir parmi les travailleurs contre le parti auquel appartenaient les accusés de

Cologne. On doit avouer que l'instant était bien choisi pour donner, juste au dernier, moment le prétexte d'une nouvelle instruction. La police prussienne était complètement renseignée sur la personne, l'adresse, le jour du départ et la route de l'émissaire. Comment cela? Nous le verrons. Aux réunions secrètes qu'il tient à Magdebourg, assistent les mouchards qui font leurs rapports sur les débats. Les amis des accusés de Cologne tremblent en Allemagne et à Londres.

Nous avons raconté que Hirsch, le 6 novembre, avoua devant le magistrat de Bow street avoir fabriqué l'original du cahier de procès-verbaux, sous la direction de Fleury et de Greif. Willich put le déterminer à cette démarche. Willich et l'aubergiste Schertner l'accompagnèrent devant le magistrat. L'aveu de Hirsch fut fait à trois exemplaires, et ceux-ci furent envoyés à Cologne, à trois adresses différentes.

Il était de la plus haute importance de faire arrêter Hirsch dès qu'il passerait le seuil du tribunal.

En mettant à profit la déposition qu'il avait sur lui et qui se trouvait dûment légalisée, le procès perdu à Cologne pouvait être gagné à Londres, sinon au profit des accusés, au moins au détriment du Gouvernement. Willich fit tout, au contraire, pour rendre la chose impossible. Il observa le silence le plus absolu non seulement vis-à-vis du parti Marx, qui était directement intéressé, mais

même vis-à-vis des siens, même vis-à-vis de Schapper. Seul Schertner était dans le secret. Schertner déclare que Willich et lui ont accompagné Hirsch jusqu'au bateau. Hirsch demandait en effet, conformément aux intentions de Willich, à aller porter témoignage à Cologne contre Hirsch.

Willich apprend à Hirsch le chemin que vont prendre les documents. Hirsch l'enseigne à l'ambassade de Prusse; celle-ci en informe la poste. Les documents n'arrivent pas à destination. Ils s'évanouissent. Plus tard Hirsch, qui avait disparu, reparait à Londres et déclare, dans une réunion publique de démocrates, que Willich est son complice.

Willich avoue, répondant à une question qu'on lui posait à ce sujet, être rentré en relation, depuis août 1852, avec Hirsch, que l'on avait exclu sur sa proposition, en 1851, du groupe de Great Windmill. Hirsch aurait trahi au profit de Willich, l'espion prussien Fleury, et lui aurait donné connaissance de toutes les lettres entrant chez ce dernier ou en sortant. Willich se serait servi de ce moyen pour surveiller la police prussienne.

Willich était notoirement, depuis environ un an, l'ami intime de Fleury, dont il reçut des secours.

Mais, si Willich savait, depuis août 1852, que c'était un mouchard prussien, s'il était renseigné sur ses faits et gestes, comment avait-il pu ne pas connaître le cahier original des procès-verbaux ?

Comment se fait-il qu'il n'intervienne que quand le Gouvernement prussien a déjà trahi la qualité de mouchard de Fleury ?

Qu'il intervienne de telle façon qu'au pis aller il fait sortir son ami Hirsch d'Angleterre et prive le « parti Marx » de la preuve, dûment légalisée, de la culpabilité de Fleury ?

Qu'il continue à recevoir des secours de Fleury qui se vante d'avoir de lui un reçu de 15 livres ?

Que Fleury continue à opérer dans l'emprunt révolutionnaire germano-américain ?

Qu'il indique à Fleury le local et le lieu de réunion de sa propre société secrète, si bien que les agents prussiens prennent dans la chambre voisine le procès-verbal des débats ?

Qu'il renseigne Fleury sur la route suivie par l'émissaire, le compagnon tailleur dont nous avons parlé, et reçoit même de Fleury de l'argent destiné à cette mission.

Qu'il raconte enfin à Fleury qu'il a instruit Hentze, qui habitait chez lui, de la façon dont celui-ci devrait déposer *contre* Becker<sup>1</sup> ? — Il

<sup>1</sup> Au sujet des relations entre Willich et Becker :

« Willich m'écrit les lettres les plus amusantes. Je ne réponds pas, mais il ne cesse de m'exposer ses nouveaux plans de révolution. Il me choisit pour révolutionner la garnison de Cologne!!! Nous en avons ri à nous tenir les côtes. Avec ces sottises, il fera arriver malheur à un nombre incalculable de gens ; une seule lettre pourrait, en effet, assurer pendant trois ans la subsistance à une centaine de démagogues. Si j'avais accompli la révolution à Cologne, il ne *refuserait* pas de prendre la direction des opé-

faut avouer — « que tout cela n'est pas bien clair! »

inations ultérieures. Trop aimable!» (Extrait d'une lettre de becker à Marx, du 27 janvier 1851.)

## CHAPITRE VII

### LE JUGEMENT

A mesure que les mystères policiers devenaient moins obscurs, l'opinion publique se déclarait de plus en plus en faveur des accusés. Quand l'imposture, tentée avec l'original des procès-verbaux, se découvrit, on attendit de toutes parts un acquittement. La *Kölnische Zeitung* dut, pour une fois, s'incliner devant l'opinion publique et se tourner contre le Gouvernement. De petites notes, favorables aux accusés et pleines de suspicion à l'égard de Stieber, s'égarèrent dans ses colonnes, jadis uniquement ouvertes aux insinuations de la police. Le Gouvernement prussien lui-même abandonnait la partie. Ses correspondants du *Times* et du *Morning Chronicle* se mirent subitement à préparer l'opinion publique de l'Étranger à un échec. Quelque corruptrices, quelque détestables qu'aient été les doctrines professées par les accusés, quelque abominables qu'aient été les documents trouvés chez eux, les preuves réelles d'un complot n'en manquaient pas moins, une condamna-

tion était donc à peine vraisemblable. C'est avec cette résignation qu'écrivait le correspondant berlinois du *Times*, écho servile des appréhensions qui frappaient les sphères les plus élevées sur les bords de la Sprée. La jubilation de cette cour byzantine et de ses eunuques n'en fut que plus vive, quand le télégraphe électrique lança de Cologne à Berlin le « coupable » des jurés.

Avec les révélations sur les procès-verbaux originaux, le procès était entré dans un nouveau stade. Les jurés n'étaient plus libres d'affirmer la culpabilité ou l'innocence des accusés; il leur fallait déclarer coupables ou bien les accusés, ou bien le Gouvernement. Absoudre les accusés, c'était condamner le Gouvernement.

Dans sa réplique aux plaidoiries des avocats, le procureur Saedt abandonna les procès-verbaux originaux. Il ne voulait pas faire usage d'un document souillé d'une telle tache, lui-même le tenait pour « non authentique »; c'était une « mauvaise » action; il avait fait perdre beaucoup de temps; il n'apportait rien à l'affaire; Stieber s'était laissé mystifier dans un accès de zèle louable., etc.

Mais le parquet lui-même avait, dans l'accusation, prétendu que le cahier original contenait « beaucoup de vrai ». Bien loin d'en contester l'authenticité, il avait simplement regretté de ne pouvoir en fournir de preuves. L'authenticité du cahier original, attestée par Stieber, une fois mise en péril, l'authenticité de la déposition de Cherval

faite à Paris, attestée par Stieber et sur laquelle Saedt revient encore une fois dans sa réplique, tous les faits qui avaient employé l'activité de toutes les autorités prussiennes pendant un an et demi tombaient. L'audience des assises, annoncée pour le 28 juillet, avait été remise à trois mois. Pourquoi? Par suite de la maladie du directeur de police Schulz. Et qu'était-ce Schulz? C'était le premier inventeur des procès-verbaux originaux. Remontons plus haut. En janvier et en février, on avait perquisitionné chez M<sup>me</sup> Daniels. Pour quelle raison? En se fondant sur les premières pages du cahier que Fleury avait envoyé à Schulz et que Schulz fit parvenir à la direction de la police de Cologne, celle-ci au juge d'instruction, ce qui conduisit ce dernier à la maison de M<sup>me</sup> Daniels.

Malgré le complot Cherval, la Chambre des mises en accusation n'avait pas encore, en 1851, trouvé l'état de cause qui lui manquait; elle avait ordonné, sur l'ordre du ministère, une nouvelle instruction. Qui conduisit cette instruction? Le directeur de la police, Schulz. Schulz devait donc trouver quelque chose. Et que trouva Schulz? Le cahier de procès-verbal.

Tous les nouveaux matériaux qu'il fournit se limitèrent aux mauvaises feuilles du cahier que Stieber fit compléter et relier entre elles. Douze mois de cellule pour les accusés, afin de laisser au cahier original le temps de naître et de croître.

Bagatelles ! s'écrie Saedt, et il trouve une preuve de culpabilité dans le fait que défenseurs et accusés n'employèrent que huit jours pour vider une écurie d'Augias qui avait coûté, pour être remplie, un an et demi d'efforts à toutes les autorités de la Prusse et un an et demi de prison aux accusés. Le cahier original n'était pas un incident, c'était le nœud où venaient se réunir tous les fils de l'activité gouvernementale, ambassade et police, ministère et magistrature, parquet et direction des postes, Londres, Berlin et Cologne. Le cahier original fut important en ce qu'il fut inventé pour qu'il y eût une affaire. Courriers, dépêches, saisies de lettres, faux témoignages, tout fut employé pour soutenir le cahier original ; on usa du faux pour le créer, on tenta de corrompre pour le justifier. Le mystère du cahier original une fois dévoilé, le mystère du procès monstre l'était également.

A l'origine, l'intervention miraculeuse de la police avait été nécessaire pour dissimuler le caractère purement tendancieux du procès. « Les découvertes que l'on a faites, dit Saedt en ouvrant les débats, vous prouveront, Messieurs les jurés, que ce procès n'est pas un procès de tendance. » Maintenant il relève le caractère tendancieux pour faire oublier les découvertes policières. Après un an et demi d'instruction préliminaire, les jurés avaient besoin d'un fait réel pour se justifier devant l'opinion publique. Après cinq semaines de comédie

policière, il leur fallait quelque chose de « purement tendancieux », pour se sauver de la boue réelle.

Saedt ne se borne pas aux matériaux dont la Chambre des mises en accusation avait déclaré qu'ils ne fournissaient pas d'acte réel. Il va plus loin. Il cherche à démontrer que la loi qui frappe le complot n'exige pas d'acte réel, mais est une pure loi de tendance, et que, par suite, la catégorie de complot n'est qu'un prétexte de brûler des hérétiques politiques sous le couvert du droit. Dans sa tentative il se promettait un grand succès de la mise à contribution du nouveau code prussien promulgué après l'arrestation des accusés. Sous le prétexte que ce code contenait des dispositions plus douces, le tribunal servile pouvait en faire un emploi rétroactif.

Mais si le procès était un pur procès de tendance, pourquoi une prévention de un an et demi ?

Par tendance.

S'il s'agit uniquement de tendance, irons-nous discuter en principe de la tendance avec un Saedt-Stieber-Seckendorf, un Göbel, le Gouvernement prussien, les trois cents citoyens les plus imposés du district de Cologne, le chambellan royal de Münch Bellinghausen et le baron de Furstenberg ?

« Pas si bête. »

Saedt avoue (audience du 8 novembre) « que la tâche lui fut dévolue, il y a quelques mois, par Monsieur le procureur général, de représenter avec lui le ministère public dans cette affaire et qu'il

commença à dépouiller les pièces du procès; il eut tout d'abord l'idée de voir d'un peu plus près ce qu'était le communisme et le socialisme. Il se croyait d'autant plus obligé de communiquer aux jurés le résultat de ses investigations qu'il se croyait autorisé à supposer que peut-être beaucoup parmi les jurés s'étaient, comme lui, encore peu occupé de ces questions. »

Saedt acheta donc le célèbre manuel de Stein.

« Ce qu'il a appris aujourd'hui, il veut déjà l'enseigner demain. »

Mais le ministère public jouait de malheur. Il cherchait l'affaire Marx et trouvait l'affaire Cherval. Il cherche le communisme que les accusés répandent, et trouve le communisme qu'ils combattent. Dans le manuel de Stein on trouve, à la vérité, beaucoup d'espèces de communisme, sauf celle que cherche Saedt.

Stein n'a pas encore noté le communisme allemand, le communisme critique. A la vérité entre les mains de Saedt se trouve le manifeste du parti communiste que les accusés reconnaissent comme le manifeste de leur parti. Dans ce manifeste se trouve un chapitre qui contient la critique de toute la littérature communiste et socialiste antérieure, c'est-à-dire de tout ce qui est enregistré par Stein. Ce chapitre montre la différence entre la tendance communiste incriminée et toutes les autres tendances du communisme, il contient donc le contenu scientifique et la *tendance* scientifique de la doc-

trine contre laquelle Saedt requiert. Aucun Stein ne pouvait épargner cette pierre<sup>1</sup> d'achoppement.

Il fallait comprendre ici, ne fut-ce que pouvoir poursuivre. Comment s'en tire donc Saedt, abandonné ainsi à lui-même par Stein? Il prétend : « Ce manifeste se compose de *trois parties*. La première contient une solution historique de la situation sociale des différents citoyens(!) du point de vue du communisme (*very fine*)... La seconde partie explique la position des communistes vis-à-vis des prolétaires... Enfin, dans la dernière partie, on traite de la situation des communistes dans les différents pays! »... (Audience du 6 novembre).

Le manifeste se compose, à la vérité, de quatre parties et non de trois; mais ce que j'ignore ne me fait pas mal. Saedt prétend donc qu'il se compose de trois parties au lieu de quatre. La partie qui n'existe pas pour lui est précisément cette malheureuse partie qui contient la critique du communisme exposé par Stein, qui contient donc la *tendance spécifique* du communisme incriminé. Pauvre Saedt! Il lui manquait le *fait*, maintenant il lui manque la *tendance*.

Mais, cher ami, toute théorie est ainsi. « Ce qu'on appelle la question sociale », remarque Saedt, « de même que sa solution ont préoccupé, dans ces derniers temps, des gens ayant la vocation et d'autres qui ne l'avaient pas. » Saedt appartient

<sup>1</sup> En allemand « Stein ».

sans doute aux appelés, parce que le procureur général de Seckendorf l'a officiellement « appelé », il y a trois mois, à étudier le socialisme et le communisme. Les Saedt de tous les temps et de tous les lieux se sont toujours accordés à déclarer que Galilée n'avait pas qualité pour étudier le mouvement céleste, mais que l'inquisiteur qui le persécutait était qualifié pour le faire. *E pur si muove.*

Dans la personne des accusés, le prolétariat révolutionnaire était désarmé en face des classes dominantes représentées dans le jury. Les accusés étaient donc condamnés, parce qu'ils paraissaient devant ce jury. Ce qui aurait pu toucher quelque moment la conscience bourgeoise des jurés, c'était l'intrigue gouvernementale dévoilée, la corruption du Gouvernement prussien qui s'était étalée sous leurs yeux. Mais, se disaient-ils, si le Gouvernement prussien risque à employer contre les accusés des moyens aussi infâmes et aussi téméraires, s'il met en jeu son honneur aux yeux de l'Europe, les accusés, que leur parti soit aussi petit qu'on voudra, doivent être doublement dangereux, et, en tous cas, leur doctrine doit constituer une puissance. Le Gouvernement a violé toutes les lois du Code criminel pour nous protéger contre des crimes monstrueux. Faisons violence un petit peu à notre « point d'honneur » pour sauver l'honneur du Gouvernement toujours reconnaissant : condamnons.

La noblesse et la bourgeoisie rhénanes, en déclarant les accusés *coupables*, parlaient comme la bourgeoisie française après le 2 décembre : « Seul le vol peut sauver la propriété, le parjure — la religion, la bâtardise — la famille, le désordre — l'ordre! »

L'Etat tout entier s'est prostitué en France. Et cependant aucune institution ne s'est aussi complètement prostituée que les tribunaux et les jurys français. Dépassons les jurés et les juges français crièrent le jury et le tribunal de Cologne. Dans le procès Cherval, immédiatement après le coup d'Etat, le jury parisien avait acquitté Nette, contre lequel il y avait plus de charges que contre quiconque des accusés. Dépassons le jury du 2 décembre, condamnons après coup Nette dans la personne de Röser, Bürgers.

La confiance dans le jury, qui régnait encore dans les provinces Rhénanes, fut ruinée à jamais. On comprit que le jury est un tribunal de caste des classes privilégiées, établi pour combler les lacunes de la loi par la large conscience de la bourgeoisie.

*Iéna!*... C'est le dernier mot d'un Gouvernement qui emploie de semblables moyens pour subsister et pour une société qui a besoin d'un pareil Gouvernement pour se protéger. C'est le dernier mot du procès des communistes de Cologne.... IÉNA.

## POSTFACE DE MARX

Les «révélations sur le procès des communistes de Cologne» dont le *Volksstaat* tient pour opportune une nouvelle publication, parurent d'abord à Boston, Massachussets, et à Bâle.

Cette dernière édition fut, pour la plus grande partie, saisie à la frontière allemande. Cet écrit vit le jour quelques semaines après la fin du procès. Il s'agissait alors de ne pas perdre de temps; aussi quelques erreurs de détail étaient-elles inévitables. Par exemple, dans la liste des jurés. De même, ce n'est pas M. Hess qui doit être considéré comme l'auteur du *Catéchisme rouge*. W. Hirsch, dans sa justification, assure que l'évasion de Cherval fut complotée par Greif, la police française et Cherval lui-même, pour qu'on pût employer ce dernier, à Londres, en qualité de mouchard pendant les débats du procès. C'est vraisemblable, parce qu'une falsification de billets commise en Prusse, ainsi que le danger de l'extradition qui en résultait, forçait à amadouer Crœmer (c'est le véritable nom

de Cherval). La façon dont j'ai exposé la scène s'appuie sur des « révélation spontanées » de Cherval à un de mes amis.

Le renseignement de Hirsch jette une lumière encore plus vive sur le faux serment de Stieber, sur les intrigues de l'ambassade prussienne à Londres et à Paris, et sur les entreprises infâmes de Hinckeldey.

Quand le *Volksstaat* se mit à publier ce pamphlet dans ses colonnes, je me demandai un moment s'il ne vaudrait pas mieux laisser de côté le chapitre iv (Fraction Willich-Schapper). En y réfléchissant davantage, toute modification au texte prit pour moi l'aspect d'une falsification de document historique.

La défaite violente d'une révolution laisse dans les cerveaux de ceux qui y ont participé, de ceux surtout qui se trouvent rejetés de leur patrie en exil, une commotion telle que, même des personnalités distinguées en restent, pendant plus ou moins longtemps, comme incapables de discernement; on ne peut rentrer dans le courant de l'histoire, on ne veut pas voir que la forme du mouvement a changé. Aussi joue-t-on à la conspiration et à la révolution, ce qui est également compromettant pour eux et pour la cause qu'ils servent. De là viennent les bévues de Willich et de Schapper. Willich a montré, dans la guerre de l'Amérique du Nord, qu'il était mieux qu'un fantaisiste, et Schapper, qui fut pendant toute sa vie un pionnier du

mouvement ouvrier, comprit et reconnut son erreur peu de temps après la fin du procès de Cologne. Bien des années plus tard, sur son lit de mort, il me parlait avec une mordante ironie de l'époque où il faisait ses « faux pas » de réfugié. D'autre part, les circonstances dans lesquelles les révélations ont été composées expliquent l'amertume des attaques dirigées contre l'aide involontaire prêtée à l'ennemi commun.

Aux époques de crise, le manque de réflexion devient un crime envers le parti et exige une pénitence publique.

*Toute l'existence de la police politique dépend de l'issue de ce procès.* Dans ces mots, qu'il écrivait à l'ambassade de Prusse à Londres, pendant les débats du procès de Cologne<sup>1</sup>, Hinckeldey dévoilait le secret du procès des communistes.

« Toute l'existence de la police politique » : ce n'est pas seulement l'existence et l'activité du personnel immédiatement employé à ce métier, c'est la subordination de tout le mécanisme gouvernemental, y inclus les tribunaux (voir les dispositions disciplinaires s'appliquant aux magistrats du 7 mai 1851) et de la presse (voir fonds des reptiles) à cette institution comme tout l'État à Venise était soumis à l'inquisition d'État. La police politique, paralysée en Prusse pendant la tourmente révolutionnaire, avait besoin d'une transformation pour

<sup>1</sup> Cf. Mon livre *Herr Vogt*, p. 27. Note de Marx.

laquelle le second Empire français fournissait le modèle.

Après la chute de la révolution de 1848, le mouvement ouvrier allemand ne se manifestait que sous la forme d'une propagande théorique, restreinte à des cercles étroits et sur le danger de laquelle le Gouvernement prussien ne s'illusionna pas un instant.

La persécution des communistes lui servait de préliminaire à la croisade réactionnaire qu'il méditait contre la bourgeoisie libérale, et la bourgeoisie elle-même trempait encore l'arme principale de cette réaction, la police politique, en condamnant les représentants des travailleurs et en acquittant Hinckeldey-Stieber. C'est ainsi que Stieber gagna ses éperons de chevalier devant les assises de Cologne.

A cette époque Stieber n'était le nom que d'un policier subalterne à la chasse d'augmentations et d'avancement.

Aujourd'hui Stieber signifie la toute-puissance de la police politique dans le nouveau Saint-Empire prusso-germanique. En un certain sens, il est devenu une personne morale, morale au sens figuré, comme le Reichstag, par exemple, qui, lui aussi, est une personne morale. Maintenant la police politique ne frappe plus l'ouvrier pour atteindre le bourgeois. Au contraire, Bismarck, en sa qualité de dictateur de la bourgeoisie libérale d'Allemagne, se croit assez fort pour rayer le parti ouvrier du

monde des vivants. A la grandeur de Stieber, le prolétariat peut mesurer le progrès que le mouvement a accompli depuis le procès des communistes de Cologne.

L'infailibilité du pape est une puérité comparée à l'infailibilité de la police politique. Après avoir mis sous clef, en Prusse, des dizaines de jeunes turbulents qui s'enflammaient trop pour l'unité allemande, l'Empire allemand, elle emprisonne aujourd'hui de vieilles têtes chauves qui refusent d'adorer ces présents de Dieu. Aujourd'hui elle s'efforce, avec tout aussi peu de succès, à éclaircir les rangs des *ennemis de l'Empire*, qu'elle le faisait autrefois pour ses amis. Quelle preuve plus frappante qu'elle n'est pas appelée à faire l'histoire, quand ce ne serait que l'histoire de la barbe de l'empereur!

Le procès des communistes de Cologne lui-même marque l'impuissance où est l'État de lutter contre l'évolution de la société.

Le procureur du roi de Prusse relevait à la charge des accusés d'avoir répandu secrètement les principes dangereux pour l'État contenus dans le manifeste communiste.

Et cependant, vingt ans plus tard, ces mêmes principes ne sont-ils pas publiquement propagés en pleine rue, en Allemagne? N'ont-ils pas retenti à la tribune du Reichstag? Est-ce que, sous la forme de *Programme de l'Association internationale des travailleurs*, ils n'ont pas fait le tour du

monde, malgré tous les mandats lancés par les Gouvernements? La société ne retrouvera son équilibre que quand elle tournera autour de son soleil, le travail.

Les « Révélations » disent en terminant : *Iéna...* c'est le dernier mot d'un Gouvernement qui emploie de pareils moyens pour subsister et d'une société qui a besoin d'un pareil Gouvernement pour la protéger. *Iéna!* « prédiction réalisée », dit en riant sous cape le premier Treitschke venu, en célébrant avec fierté la dernière victoire de la Prusse. Il me suffit de rappeler qu'il y a aussi l'Iéna intérieur.

Karl MARX.

Londres, le 8 janvier 1875.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## L'Allemagne en 1848

INTRODUCTION .....	1
I. — L'Allemagne à la veille de la Révolution....	1
II. — L'Etat prussien.....	18
III. — Les autres Etats allemands.....	36
IV. — L'Autriche .....	45
V. — L'insurrection de Vienne.....	57
VI. — L'insurrection de Berlin.....	63
VII. — L'Assemblée nationale de Francfort.....	72
VIII. — Polonais, Tchèques et Allemands.....	81
IX. — Panславisme. — La guerre du Schleswig- Holstein .....	89
X. — L'insurrection de Paris. — L'Assemblée de Francfort.....	96
XI. — L'insurrection de Vienne.....	103
XII. — Le siège et la reddition de Vienne.....	113
XIII. — L'Assemblée prussienne. — L'Assemblée nationale .....	127
XIV. — La restauration de l'ordre. — La Diète et la Chambre .....	135
XV. — Le triomphe de la Prusse.....	144
XVI. — L'Assemblée et les gouvernements.....	151
XVII. — L'insurrection.....	158
XVIII. — Les petits industriels.....	166
XIX. — La fin de l'insurrection.....	175
XX. — Le dernier procès de Cologne.....	185

### Karl Marx devant les jurés de Cologne

Extrait de la préface de F. Engels.....	201
Karl Marx devant les jurés de Cologne.....	207

### Révélation sur le procès des communistes de Cologne

INTRODUCTION DE F. ENGELS.....	257
I. — Préliminaires.....	291
II. — L'archive Dietz.....	300
III. — Le complot Cherval.....	306
IV. — L'original des procès-verbaux.....	329
V. — Le supplément du catéchisme rouge.....	372
VI. — La fraction Willich-Schapper.....	376
VII. — Le jugement.....	386
Postface de Marx.....	395

---

---

TOURS. — IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES, 6, RUE GAMBETTA.

---





Bibliothèque  
d'Ottawa  
néance

The Library  
University of Ottawa  
Date Due

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

OCT 27 '81

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

FEB 09 2002

APR 30 '80

FEB 20 2002

APR 28 '80

DEC 05 2007

DEC 17 2007

OCT 20 '80

NOV 17 2009

OCT 22 '80

DEC 22 '80

DEC 08 '80

OCT 01 '81

OCT 28 '81





